EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ

J'ai connu Eugène-Melchior de Vogüé, en 1883. Je le rencontrai à un dîner chez Mme Adam où j'étais son voisin. Vogüé occupait alors le poste de secrétaire à l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg. Trente années n'ont pas effacé le souvenir de l'impression que me donna aussitôt la personnalité révélée par cette première causerie. Une longue intimité n'a fait que préciser, que creuser, si je peux dire, cette impression. Je sentis que j'avais devant moi un des hommes supérieurs de notre époque, à la fois très exceptionnel par les traits si puissamment contrastés de sa destinée et de sa nature, très représentatif par sa faculté d'intelligence et de sympathie, par son souci passionné de comprendre son temps pour être utile. L'extrême variété de sa culture semblait faire de lui, par avance, une proie assurée à la maladie du dilettantisme. Aucun artiste de nos jours n'en fut moins touché. Aucun n'a mérité davantage que les compagnons qui lui survivent lui rendent un témoignage public. Je lui apporte le mien au moment où la réception de son successeur à l'Académie Française va de nouveau appeler l'attention sur cette haute figure. J'essaierai de caractériser les origines de ce rare talent en montrant chez lui l'empreinte ineffaçable de la Race et du Sol. J'indiquerai ensuite quelles conditions gouvernèrent son développement. Je tenterai en dernier lieu de définir la place occupée par son œuvre dans le vaste et confus travail de la génération d'après la guerre. Ces trois points de vue sont loin d'épuiser cette riche et complexe nature. Bien traités, ils en marqueraient les traits les plus importans.

I

Nous avons, sur les atavismes lointains dont Eugène-Melchior de Vogüé fut l'éclatante mise en valeur, un document de premier ordre : je veux parler du volume publié par le chef actuel de la maison, M. le marquis de Vogüé, sous le titre : *Une famille Vivaroise*. C'est l'histoire des Vogüé, depuis le XIe siècle où un premier seigneur de ce nom apparaît comme donateur « à vénérable sœur Simplice, prieure de la Villedieu, de toutes les terres qu'il possédait sur la paroisse de Villedieu et de Bayssac. » Cette générosité l'atteste : cette famille avait dès cette époque un établissement solide dans cette partie montagneuse de l'actuelle Ardèche qui ressortissait au diocèse de Viviers. Toute cette portion des Cévennes étant terre d'Empire, et, presque indépendante, par suite de l'éloignement, l'Évêque s'y était constitué une souveraineté véritable. C'est à lui que les familles grandissantes demandaient la consécration de leurs conquêtes territoriales, moyennant quoi elles mettaient à son service la force militaire, instrument à la fois et signe de leur reconnaissance.

Des gens de guerre et des montagnards, tels étaient ces seigneurs de *Vogorium*, à leur origine. Tels ils demeurèrent tout au long de l'histoire de France. L'auteur d'*Une famille Vivaroise* a très judicieusement annexé, à son *Livre de raison*, un tableau généalogique où reviennent sans cesse des mentions comme celles-ci : tué à l'armée d'Italie, tué au Tessin, mort à l'armée de Hollande, tué au siège de Vallon, pour finir par celles-ci : tué à Reichshoffen, tué à Patay, blessé mortellement à Sedan. Eugène-Melchior avait la conscience que c'était bien là une caractéristique essentielle de sa lignée. Lui, si simple, et qui répugnait à tout étalage, il ne portait qu'une décoration : le ruban de la médaille militaire. Il l'avait gagnée en combattant, comme simple soldat, pendant la campagne de 70. Le sentiment de « la grande nécessité française, » c'est ainsi qu'il appelle quelque part la guerre, faisait une pièce maîtresse de cet esprit et de cette sensibilité. Physiquement, cette hérédité d'une race d'officiers se reconnaissait à son allure, à la minceur musclée de son corps, à son masque un peu altier et qui décelait l'instinct du commandement. Moralement, il déployait, dans les moindres choses de la vie, cette discipline personnelle que le

langage usuel caractérise si justement de tenue militaire. Combien il était dur pour lui-même, ceux qui l'ont vu travailler le savent. Il composait ses articles et ses livres, comme on fait campagne, en demandant à ses forces leur plein rendement d'énergie. Les surcharges de l'existence parisienne l'acculaient parfois à n'avoir qu'un temps bien limité pour écrire un discours académique qui devait être prononcé à telle date, un essai promis à un prochain numéro de la *Revue des Deux Mondes*, une partie d'un roman déjà commencé. Vogüé se piquait d'honneur à ne jamais signer une page qu'il ne l'eût portée à son point de perfection. A l'approche de ces échéances, il cessait littéralement de vivre pour s'appliquer tout entier à son travail. Il n'ouvrait plus ses lettres, ne sortait plus, mangeait à peine, passait les nuits. Une semaine, deux semaines de ce labeur acharné, et le tour de force était accompli, la partie de roman était livrée, le discours était prononcé, l'essai avait paru dans la *Revue*. Vogüé avait exécuté, en quelques jours, une tâche qui eût exigé des mois. A quel prix ! Son départ prématuré n'a pas eu d'autre cause que ces continuels à-coups de travail auxquels ce descendant de soldats se complaisait. Oui, c'était un peu faire campagne, et quand sa plume, au cours d'un de ces dangereux paris engagés et gagnés avec lui-même, rencontrait un thème de guerre, il était visible qu'un autre emploi de son énergie le tentait toujours. Cet arrière-petit-fils des *Grands Baillis d'Épée* de sa province avait beau exceller dans l'art littéraire, avec quelle nostalgie, parlant des *Commentaires du soldat du Vivarais*, il évoque cet autre danger : « Sortir, le matin, de son donjon, pour aller couper la route à des cavaliers du parti contraire ; se retrouver, la nuit, pour appliquer des échelles aux murs de quelques bicoques !... » Comme il regrette secrètement « ces plaisirs, cette fonction de l'activité vitale, aussi naturelle à nos pères que la respiration !... » L'historien de l'*Homme d'Autrefois*, cet observateur très fin que fut Albert Costa de Beauregard, ne s'y trompait pas : il surnommait Eugène-Melchior, le *Féodal*. C'était là le fond intime et dernier de cette énergie dépensée dans des livres, et qui aurait tant souhaité l'action.

J'ai dit que les Vogüé étaient, en même temps que des gens de guerre, des montagnards ; il convient d'ajouter, et des montagnards cévenols. L'originalité de cet éperon du plateau central qui, par la chaîne du Coiron, pointe sur le Rhône, c'est qu'il

constitue, au sens ancien du mot, la marche de Provence. Aller du Puy jusqu'à Vals, Aubenas, Bagnols, la patrie de Rivarol, Roquemaure, enfin Avignon, par Le Monastier, Le Béage, le lac d'Yssarlès, Saint-Aignan et Montpezat, c'est descendre du Nord au Midi, de la plus rude nature et de la plus âpre, à la plus caressante, à la plus douce. Il semble que l'âme cévenole ait reçu l'empreinte de l'un et de l'autre climat, qu'elle soit septentrionale et méridionale, qu'elle unisse, au sérieux du Nord, toute l'ardeur du Sud, que la réflexion et l'enthousiasme, la volonté froide et la passion s'y mélangent dans un amalgame dont le talent de Vogüé nous prouve combien le métal peut en être rare et précieux. Cette philosophie et ce lyrisme, cette phrase tour à tour si précise dans l'abstrait et soudain si colorée, si éclatante, cette pensée où l'idée et l'image coexistent sans cesse, si raisonneuse et si exaltée, si ramassée et si intuitive, qu'est-ce autre chose que l'imprégnation séculaire de ce sol au double versant? Eugène-Melchior le savait mieux que personne qu'il devait, à nos Cévennes, la saveur profonde, je dirais, si la métaphore n'était pas vulgaire, le *bouquet* de son génie. Et pourquoi non? Lui-même, avec cette familiarité dans l'éloquence qui fut un de ses dons, n'a-t-il pas, au cours d'une page merveilleuse sur les gens du Vivarais, évoqué le souvenir d'un *Pagel* (1) endormi dans une grange, au pied du Gerbier des Joncs, contre une barrique de vin d'Aubenas. « Sa femme, » continue-t-il, « me dit qu'elle avait dix enfans, sans compter ceux qui reposent dans le bon Dieu... Comme ce ruisselet qui sera la Loire, le grand fleuve d'apostolat et de dévouement a ses principales sources sur ces plateaux d'où il se répand sur le monde! Sources ténébreuses, misérables! Ici, à regarder les choses sans faux idéalisme, le fleuve sacré sort de cette barrique de vin d'Aubenas. Une opération mystérieuse va l'épurer, faire des forces nobles avec ces résultantes d'instincts brutaux : travail perpétuel de l'esprit qui agit dans la nature et dans l'histoire... »

A la visible joie que l'écrivain au nom aristocratique éprouve et traduit devant de tout humbles tableaux, comme celui-là, d'existences locales, vous reconnaissez la trace laissée dans la sensibilité de l'homme fait par les souvenirs de l'enfance. Ce

(1) C'est le nom local des montagnards. — *Notes sur le Bas-Vivarais.*

que fut Combourg pour Chateaubriand, le château de Gourdan, près d'Annonay, le fut pour Vogüé. Si ma mémoire me sert bien, Gourdan, que j'ai visité en 1870, n'a rien de commun avec le sombre manoir évoqué dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*. C'est une demeure seigneuriale construite sur la fin de la monarchie, avec d'innombrables fenêtres, et qui révèle cette imitation de Versailles, un des fléaux de la noblesse française. Vogüé, quand il parlait de Gourdan, mentionnait toujours, parmi les causes qui en avaient rendu l'entretien trop lourd, la « folie des citernes, » comme il disait. Mais, entre un Combourg et un Gourdan, il y a parité de mélancolie, si l'adolescent, perdu dans les longs corridors et dans les vastes salles, retrouve partout le témoignage des difficultés matérielles où se débattent les siens, l'évident contraste entre les splendeurs d'autrefois et l'abandon d'aujourd'hui. La dédicace que fit Eugène-Melchior, de son premier livre à son ami de jeunesse, Henri de Pontmartin, porte la trace des songes qu'il a promenés sur les escaliers déserts de la vaste habitation ancestrale et dans les bois d'alentour. « Qui nous rendra, » s'écrie-t-il, « ces jeunes soirées, déjà si lointaines, que nous passions au coin de mon feu, dans la vieille bibliothèque, à lire les poètes, mettant nos deux vingt ans ensemble, pour apprendre la vie et la parer de plus de rîmes? J'ai cru, plus d'une fois, m'appuyer sur votre bras, par les matinées de printemps, dans le petit chemin dont chaque pierre a gardé une de nos joies, un de nos mauvais vers, un de nos bons rires. *Vous savez, le petit chemin qui monte entre les pins de La Mûre, et que nous ne referons plus...* » Une discrète et profonde plainte s'échappe des mots que j'ai soulignés, celle du descendant des fondateurs d'une terre, qui a dû se séparer de cette terre, céder à des étrangers la demeure associée à la vie des siens pendant des siècles, vendre les pierres et les ombrages, les pierres dressées par les aïeux, les arbres plantés par leurs mains. La Sicotière rapporte, dans son livre, trop touffu mais si passionnant, sur ce héros malheureux que fut Louis de Frotté, le discours que tenait, au futur général des Chouans, un grand-oncle retiré près d'Alençon : « Mon ami, chaque arbre que je plante, c'est avec l'espoir que tu te reposeras sous son ombrage quand tu auras atteint mon âge, et que tu penseras quelquefois à ton vieil oncle qui te regarde et t'aime comme son enfant. Il est bien naturel, à ton âge, d'avoir le désir de voir le monde, et

d'y parcourir une carrière brillante, mais sois sûr qu'il vient un temps où l'homme sage, après avoir servi son Roi, aime et désire la retraite... » Si les ancêtres qui ont construit la maison et planté les arbres n'ont pas exprimé, s'ils n'ont même pas discerné en eux ce sentiment magnifique, ils l'ont éprouvé, ils l'ont vécu, et le descendant qui signe de leur nom, au bas d'un acte de vente, la renonciation au bénéfice de leur œuvre subit, quand il a le sens des choses de l'âme, — et qui eut ce sens-là plus qu'Eugène-Melchior? — une douleur sans analogue. Elle explique le « que nous ne ferons plus » de la dédicace à Henri de Pontmartin. Il y a de l'exil dans certains départs. Ce pénétrant Jules Lemaître avait distingué, en Vogüé, ce caractère si particulier : « C'est un exilé ! » en a-t-il écrit. Le mot allait plus loin que ne l'a vu peut-être le critique des *Contemporains*. Pour bien juger de la nature de cette sensibilité si entièrement atavique, il faut se reporter à des documens comme ce discours du grand-oncle de Frotté, comme cette lettre du marquis de Mirabeau à l'admirable Bailli, digne d'avoir un autre neveu que le coquin de génie que fut l'Orateur. « Quant à ce que tu me dis du dégoût pour Mirabeau, parce qu'il sera le logis d'un autre que du sang de ceux qui l'ont bâti, 1° je n'en sais rien; 2° je n'en saurai rien; 3° je ne l'estime pas comme le gîte futur, mais comme le gîte passé de nos grands-pères et arrière-grands-pères... » Voilà la forte vision de durée humaine que l'ancienneté du nom éveille chez un homme qui a la conscience de ce que représente ce mot si émouvant, si grave : un héritage. S'il le perd, cet héritage, il en est exilé. Mais peut-il le perdre? Oui, dans le fait. Il n'aura plus le domaine des ancêtres, leurs jardins, leurs parcs, leurs terres. Il ne pourra plus, ce sont les termes mêmes dont se sert l'auteur de la *Famille Vivaroise*, « rester attaché au sol natal, fixé au foyer ancestral dans le domaine héréditaire soigneusement administré et régulièrement agrandi, avec la solidité et l'influence que donnent l'assiette territoriale et la clientèle traditionnelle. » Il pourra toujours préserver l'héritage moral et pratiquer le conseil que donnait, en 1720, à ses enfans Cérice-François de Vogüé, l'arrière-grand-père du grand-père d'Eugène-Melchior, en commençant ses *Mémoires* : « Je fais peu de cas de la noblesse, lorsqu'elle n'est pas soutenue par la vertu ; j'aimerais bien mieux laisser des exemples à mes enfans que de vains titres qui ne serviraient qu'à les

déshonorer s'ils n'y répondaient par leurs sentimens et par leur vertu. » Cette vertu de la noblesse se résume dans un seul mot bien émouvant lui aussi et bien beau : servir.

II

Eugène-Melchior de Vogüé ressentit plus que personne ce généreux, cet irrésistible besoin de servir, comme avaient fait ceux de sa race. Le secret de son génie et de son cœur tient tout entier dans ces formules de Bonald, qu'il aurait pu faire siennes : « Le mot de *servir* appliqué aux plus hautes fonctions, inconnu dans ce sens aux peuples anciens, est dans toutes les langues des peuples chrétiens, de l'Évangile qui dit : « Que celui qui veut être « au-dessus des autres ne soit que leur serviteur, » et qui demande : « Qui est le plus grand, de celui qui sert ou de celui qu « est servi ? » Et le peuple n'était-il pas servi par ceux qui étaient voués exclusivement et héréditairement à sa défense par les lois et par les armes ? *L'orgueil ne voit dans ce service que des distinctions et des supériorités. La raison, la conscience, la politique n'y voient que des devoirs.* » Plus que personne aussi Vogüé connut la tragédie que ce besoin de servir représente pour un homme d'un vieux nom dans notre démocratie révolutionnaire. Il ne s'en est jamais plaint, mais sa physionomie seule la racontait, cette tragédie, par le tourment dont elle restait empreinte et l'espèce de ferveur tendue dont tant de ses pages sont encore souffrantes. Dans le monde moral comme dans le monde de l'action, nos blessures sont nos titres de gloire. Quand la mort a pris Vogüé, il rêvait d'écrire un livre sur Chateaubriand. C'eût été une confession, la seule que sa fierté se fût permise, car les mêmes causes produiront toujours les mêmes effets : l'héritier des seigneurs de Combourg a traversé les mêmes épreuves que celui des seigneurs de Gourdan, — moins fortes peut-être, le corps social français étant moins malade. En même temps qu'un Chateaubriand, qu'un Vogüé, grandes âmes sorties d'une grande race, entendent résonner en eux, au plus profond de leur être, cette voix impérieuse qui leur dit : « Tu dois servir, » une autre voix s'élève qui répond : « Mais comment ? » La première de ces voix est celle de ces morts qui parlent, — que de choses de lui Vogüé a mises dans ce titre ! — La seconde est celle du Siècle, de cette société où la destinée les a

fait naître. Cette société est reconstruite au rebours de tout ce qu'aimèrent, de tout ce que voulurent les lignées dont ils descendent. Leurs morts ont vécu, ils se sont dévoués au nom du Roi. Le Roi est proscrit. L'autorité paternelle, le mariage indestructible de la race et du sol, l'hérédité des privilèges qui n'est qu'une forme de l'hérédité des charges, — rien ne subsiste de ce qui faisait la donnée ou, si l'on veut, le champ d'action de la famille, et cependant la famille survit, représentée dans le jeune homme : ici, un voyageur de vingt ans qui trompe sa mélancolie en contemplant les paysages vierges du Nouveau Monde et des horizons sans passé, — là, un autre voyageur, « assis sur le stylobate des colonnes affaissées de Baalbeck et de Byblos » (1) et il leur demande... quoi? « Le secret de l'histoire? » Il le croit, comme l'autre croit qu'il va reconnaître le détroit de Behring et doubler le dernier cap septentrional de l'Amérique. L'un et l'autre, en réalité, égarent, à travers le décor de l'Amérique et de l'Asie, une pareille inquiétude, celle de la voie où employer utilement les puissantes facultés qu'ils sentent s'agiter en eux. Quand Chateaubriand trouve, dans une cabane de la Floride, un journal anglais avec cette phrase : « *Flight of the King*, fuite du Roi, » ce cri jaillit de sa conscience de gentilhomme : « Retourne en France. » Et il ajoute : « Les Bourbons n'avaient pas besoin qu'un cadet de Bretagne revînt d'outre-mer leur offrir son obscur dévouement. J'aurais pu faire ce que j'aurais voulu, puisque j'étais seul témoin du débat. Mais, de tous les témoins, c'est celui aux yeux duquel je craindrais le plus de rougir. » C'est pour obéir à un ordre pareil qu'Eugène-Melchior s'était engagé dès le début de la guerre de 70. Dans un essai consacré à un des romans d'Émile Zola, *la Débâcle*, il s'est décrit, au soir de Sedan, prisonnier perdu dans la foule des autres prisonniers, sur les pentes des coteaux qui vont de Bazeilles à Douzy, et regardant les bivouacs des vainqueurs étoiler de leurs feux la vallée de la Meuse. « Du champ des œuvres sanglantes, » continue-t-il, « où campaient ces cent mille hommes, » alors qu'on les croyait endormis, harassés de leur victoire, une voix puissante monta, une seule voix sortie de ces cent mille poitrines. Ils chantaient le *Choral de Luther*. La grave prière gagna tout l'horizon et emplit tout le ciel, aussi

(1) *Syrie, Palestine, Mont-Athos.*

loin qu'il y avait des feux, des hommes allemands. » Et il ajoute, sans se désigner autrement : — mais de qui parle-t-il, sinon de lui-même? — « Plus d'un qui était bien jeune alors et peu mûri à la réflexion, vit clairement, dans cette minute, quelle force nous avait domptés. Ce n'était pas la ceinture des bouches d'acier et le poids des régimens. C'était l'âme supérieure faite de toutes ces âmes, trempée dans la foi divine et nationale... » Reconnaissez-vous, à ce frémissement, le traditionaliste-né, l'héritier d'un long passé qui porte en lui une âme collective, qui sent le prix de la longue addition des efforts? Et il le dit : « l'âme résignée et obstinée vers un seul but, depuis trois générations, depuis cinquante ans, depuis Iéna... » Pensant, cette douloureuse parole est encore de lui, « à ce qu'avait été la France, » le prisonnier oublie un instant son mal « pour subir l'émotion maudite. » Et comment ne la subirait-il pas en la maudissant? Cette affreuse victoire, c'est la mise en œuvre des vérités sociales que pratiquait cette ancienne France dont les siens furent de bons ouvriers. Cette nation victorieuse, elle est construite d'après le type qui fut, dix siècles, le nôtre. Dans cette France d'autrefois, la place du gentilhomme qui défile ainsi sous la capote de simple soldat était toute marquée. Il n'a plus, dans celle d'aujourd'hui, que celle qu'il saura se faire. Laquelle? Par quel biais accommoder ses forces à une société hostile, mais dont il veut être, où il veut agir, car c'est la France, et, à aucun prix, il n'acceptera d'être un émigré?

Il semble bien que les circonstances plus que le choix aient dirigé Eugène-Melchior dans son second effort pour servir. Le premier avait été le départ volontaire pour l'armée, lors de la guerre. A-t-il pensé, un moment, à y rester et à faire carrière d'officier? Ce n'est guère probable. Les conditions d'avancement par le bas étaient trop contraires à ses facultés. Le chef de sa maison occupait alors l'ambassade de France en Turquie. C'était une occasion d'entrer dans la diplomatie par la grande porte, et d'y être utile dans le chemin traditionnel. Et puis, l'Orient tentait secrètement l'artiste qui s'ignorait encore. Il y a un impérieux et obscur appel de notre faculté maîtresse auquel nous obéissons avant même de la comprendre. Si Vogüé avait eu, dès lors, la large indépendance qui ne lui vint qu'au soir de ses jours, j'imagine que cet appel eût pris une autre forme, peut-être. Parce qu'il était de génie cévenol jusque dans ses

fibres les plus intimes, Eugène-Melchior eût pu être un magnifique écrivain de terroir. Pour cela il eût fallu résider. C'est un service encore que la présence. Un gentilhomme du XVIIIe siècle, protestant et persécuté comme tel, disait à son neveu (des notes de ce neveu nous gardent ce texte admirable) : « Cette terre vous reviendra, un jour, et vous verrez alors que, sans emploi dans l'État, on peut encore servir utilement sa famille et sa patrie. Je l'ai peut-être mieux servie, en souffrant ici, en silence, et en donnant les conseils et l'exemple de la soumission, aux protestans qui sont restés dans ce pays. J'ai entretenu et amélioré ma fortune. Je mourrai sans reproche. » Mais quand on ne possède plus le domaine? Mais quand la fortune a disparu? C'est un autre épisode de la tragédie du noble que le *res angusta domi* avec un certain nom. Ce motif aussi acheva d'incliner Vogüé vers une carrière qui assurait à la fois l'emploi de ses talens et la dignité de sa vie. Il l'exerça un peu plus de dix ans.

Je n'étonnerai aucun de ceux qui l'ont approché si je dis qu'il fut un excellent agent. Il ne s'est jamais chargé d'une besogne qu'il n'y ait aussitôt appliqué toutes ses facultés. A Constantinople et à Saint-Pétersbourg, il apprit à fond la politique européenne. Les pages qu'il écrivit sur Nigra, sur Ignatief, sur l'empereur Guillaume Ier, portent à toutes leurs lignes la marque d'une compétence et d'une lucidité supérieures qui ne s'exerçaient pas seulement d'une manière rétrospective. Quand M. d'Æhrenthal, il y a six ans, arriva au pouvoir, Vogüé fut le premier parmi nous à prédire que le ministre autrichien, son ancien collègue à Saint-Pétersbourg, ferait figure de grand homme d'État. Devenu administrateur de Suez, sa connaissance précise des choses d'Égypte lui permit d'être un des plus utiles serviteurs de la Compagnie. Il avait été un efficace préparateur de l'alliance entre la France et la Russie, ayant deviné, avant tous, la portée de cette nouvelle distribution des forces et des influences. Autant de preuves qu'il n'avait pas traversé la carrière en amateur. Il pouvait, en se rappelant sa jeunesse de diplomate, se rendre cette justice. Il n'y persévéra guère pourtant. Dès l'époque où je le connus, il méditait de démissionner. Il ne se décida pas à cette résolution sans effort. Mais l'écrivain était né en lui. Au cours de ses voyages de diplomate, en Syrie et en Palestine, il avait pris des notes, « au hasard de l'heure, sous la tente, sur une table d'auberge, sur un pont de

bateau, sur le pommeau de la selle et le bât du chameau. » Mis bout à bout et publiés dans la *Revue des Deux Mondes*, ces feuillets de route révélèrent aux connaisseurs un maître accompli. Eugène-Melchior avait, dès cette époque, et portées à un degré véritablement étonnant chez un homme de son âge, les qualités d'artiste visionnaire et réfléchi qu'il conserva intactes jusqu'à son dernier jour : l'élégance nerveuse et fière du style, une précision ferme et sobre dans les descriptions, un don prestigieux d'ouvrir tout à coup d'immenses perspectives et de dégager la haute signification du fait quotidien, de l'incident banal pour tout autre. Le volume intitulé : *Syrie, Palestine, Mont-Athos*, dans lequel ces articles sont réunis, durera comme le monument de cette précoce maturité. Vogüé lui a donné ce soustitre : *Voyage aux pays du passé*, et, dans la lettre-préface à Henri de Pontmartin que j'ai déjà citée, il ajoute à cette formule ce commentaire significatif : « La pratique attentive de l'Orient contemporain a confirmé ma foi dans cette idée : pour l'ensemble de la famille humaine, les phases de l'histoire ne sont pas successives, mais bien plutôt synchroniques. En cherchant judicieusement autour de lui, dans ce vaste monde, l'historien peut toujours trouver, chez les races attardées, les types vivans des sociétés disparues. C'est avec ces élémens que la Science recomposera, un par un, les anneaux qui forment la chaîne de l'histoire et la déroulera sûrement jusqu'à ces origines humaines dont la connaissance peut seule apaiser la grande angoisse de ce siècle. » Telle était la conception que se faisait de la littérature ce jeune homme de vingt-cinq ans. Quand il dit : « l'angoisse de ce siècle, » lisez : « l'angoisse de la France. » De quel accent il parle, dans cette même préface, de « ce pays troublé, affolé de regrets, de craintes et d'espérances ! » Comme on sent frémir en lui le désir de lui apporter un peu de vérité et de lumière ! Le service était là, dans une besogne dont une élite seule est capable, — il se sentait de cette élite, — et non pas dans les chancelleries où beaucoup d'autres pouvaient le remplacer aux postes subordonnés qu'il devrait occuper longtemps encore. Il alla où l'appelait la voix.

Je me rappelle. Au cours de cette soirée chez Mme Adam où je le connus, il me parla longuement d'un essai sur Alexandre Dumas fils que je venais de publier dans la *Nouvelle Revue*. Cet article contenait des pages sur l'amour qui inquiétaient

Vogüé. Il avait cru voir, dans ce morceau de simple analyse, un nihilisme moral dont il me fit aussitôt des reproches avec une si évidente sincérité de conviction, en les accompagnant d'ailleurs de tels éloges littéraires, que mon amour-propre ne pouvait guère s'en offenser. Je l'entends encore me dire le rôle qu'il entrevoyait pour la littérature dans la France d'apres la guerre, et me citer les noms de Tolstoï et de Dostoïewsky. Je les connaissais l'un et l'autre par Tourguénief que je voyais quelquefois chez Taine. C'est une de mes belles impressions de jeunesse que la généreuse impartialité du vieux romancier russe rendant ainsi une haute et large justice à de plus jeunes rivaux. Seulement, Tourguénief, préoccupé surtout d'esthétique, ne nous avait révélé d'eux que leur original génie de conteurs. Il avait la religion de l'art du roman. Il y voyait tout l'avenir de la littérature moderne, et les détails de facture l'intéressaient à la passion. C'est dire combien il admirait, chez Tolstoï, le don prodigieux de la présence, chez Dostoïewsky, celui de créer, autour de ses personnages, une atmosphère psychologique. Vogüé n'avait pas, à cette époque, ces soucis professionnels. Je ne les lui ai vus qu'à la fin, quand il se mit lui-même à composer des romans. Encore ne s'y est-il donné qu'un peu à contre-cœur. Je n'ai guère connu, en France, que Taine et Maupassant, Barbey d'Aurevilly quelquefois, qui aient considéré la technique du roman avec la même curiosité attentive que l'auteur des *Reliques Vivantes*, et qui aient aperçu dans un récit la valeur de la composition. Le dialogue, le portrait, la description, le choix du sujet, la crédibilité, la transcription du temps, la perspective des épisodes et celle des personnages, autant de problèmes que nous agitions indéfiniment dans la chambre meublée de la rue Rousselet où vieillissait pauvrement Barbey, dans le logement encore bien modeste de la rue Dulong, aux Batignolles, où Maupassant commençait *Bel-Ami*, dans l'appartement bourgeois où Taine écrivait les premiers volumes des *Origines de la France contemporaine*. C'était au fond de la cour, dans une vieille maison du boulevard Saint-Germain, aujourd'hui détruite. Le cabinet de travail du philosophe donnait sur la façade grise de Saint-Thomas-d'Aquin. Que de fantômes! C'en est un aussi, hélas! que le Vogüé de 1883, tout remué d'enthousiasme et comparant l'ampleur morale des romanciers russes dont il allait être l'annonciateur à ce qu'il

appelait, bien justement, les maigreurs de notre naturalisme d'alors. Il incriminait chez nos conteurs, et pas seulement chez eux, mais chez nos auteurs dramatiques, nos critiques, nos poètes, nos chroniqueurs, un appauvrissement de la vie intérieure et un rétrécissement de l'horizon intellectuel. Il estimait que cette littérature s'étiolait faute de se retremper aux sources profondes, dans la sensibilité nationale, d'une part, dans la haute culture, de l'autre. Un Gogol, un Tolstoï, un Dostoïewsky avaient su communier avec l'âme populaire de la Russie, un Tourguénief s'assimiler l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Angleterre. Celui-ci comme ceux-là avaient apporté, à la sève sentimentale et morale de leur pays, un enrichissement, parce qu'ils n'avaient pas été de purs lettrés, des mandarins du suprême bouton, mais des hommes vivans écrivant pour des hommes vivans. Je crois bien employer les expressions mêmes qui venaient aux lèvres de Vogüé dans cet entretien. Quand il causait, les idées lui arrivaient si précises, si abondantes qu'il prenait à peine le temps d'achever ses phrases. Il y avait comme du halètement dans sa voix, et cela faisait une espèce d'éloquence, prenante ou irritante, suivant que l'on acceptait ou non ses idées. Mais personne n'a jamais causé avec lui qu'il ait laissé indifférent.

Il m'apprit, au terme de cette conversation, qu'il allait sans doute rentrer à Paris. Je prévis alors quelle sorte d'œuvre il allait tenter et aussi à quelles difficultés il se heurterait. Si étrange que la chose puisse paraître au premier abord, la littérature d'après 1870 commença par continuer celle d'avant le désastre, exactement comme si la funeste année n'avait pas marqué, pour notre race, la plus redoutable des étapes. Il y eut certes des exceptions. Pour la majorité des écrivains, ou bien la défaite sembla, une fois la première surprise passée, ne pas compter, ou bien elle devint une matière à observation tout comme une autre. Les nouvelles réunies dans le volume : *Les Soirées de Médan*, toutes remarquables, et dont une au moins, *Boule-de-Suif*, est un chef-d'œuvre, révèlent cet état d'esprit. Elles procèdent, comme les divers romans de cette époque, des théories professées par les maîtres qui florissaient sous le second Empire : Taine, — le Taine d'avant *les Origines*, — les frères de Goncourt, Flaubert. Entre le Parnasse de 1876 et celui de 1866, aucune différence d'inspiration. C'est toujours

le même néo-romantisme dont Gautier, Baudelaire et Leconte de Lisle avaient été les plus brillans initiateurs. Le sentiment de la profonde blessure nationale ne s'éveilla que peu à peu. Le temps seul nous révéla que la défaite n'avait pas été un épisode, mais qu'elle continuerait, que nous serions battus et tous les jours indéfiniment, jusqu'à l'heure où nous aurions restauré le patrimoine français dans son intégrité. J'oserai dire qu'aujourd'hui, après quarante ans, la vérité nationale est plus évidente aux nouveaux venus et qui n'étaient pas nés à l'époque de Sedan qu'à ceux qui vécurent ces cruelles heures. Elles avaient passé si vite qu'elles leur apparurent d'abord comme un accident, formidable sans doute, mais la vie, à Paris par exemple, avait si vite repris son cours, et si pareille dans son décor! Pourquoi eût-elle été différente dans son expression intellectuelle? C'est bien aussi le péril que Vogüé avait diagnostiqué de l'étranger. Comment le conjurer, ce péril? Est-il possible de détourner, dans un autre sens, le courant d'une littérature? Vogüé le crut, comme le croyait, à cette même date, Ferdinand Brunetière. Rien d'étonnant si cette communauté de foi les unit d'une amitié dont la dédicace des *Morts qui parlent* perpétue le témoignage.

Le *Roman Russe*, paru en 1886, marque la première campagne, — cette métaphore s'impose de nouveau ici, — du Vogüé délivré de toute attache officielle et venu à Paris pour y accomplir la mission qu'il s'était donnée, ou, mieux, qu'il avait reconnue être la sienne. Sauf une incursion dans la politique active, il ne devait plus être jusqu'à la fin qu'un homme de lettres, dans le sens le plus haut de ce noble terme, usurpé par tant d'indignes. Quand il s'applique à un Vogüé comme à un Brunetière, il reprend sa véritable valeur. Il représente une des grandes formes de l'action civique. J'aime à réunir ces deux amis, qui furent aussi les miens, dans une égale vénération pour ce que je ne crains pas d'appeler leurs vertus de métier. Ce trait encore leur fut commun : ils devaient faire leur œuvre en faisant leur vie. Le secrétaire d'ambassade n'avait plus assez de fortune pour que son travail littéraire fût un luxe de sa pensée. Il eut le courage de l'organiser avec une patience et une régularité de bon ouvrier, — encore un terme si noble dès qu'il est traduit dans sa vérité profonde! — Il accepta, des années durant, de donner, à la *Revue des Deux Mondes*, un

article tous les mois. Il écrivait également une *Lettre de Russie* pour le *Journal des Débats*. La mort l'a pris, engagé avec *le Figaro* dans une collaboration régulière, et jamais, au cours de ce labeur qu'il eût été en droit de considérer comme un esclavage, sa plume n'a tracé une phrase qu'il n'ait méditée et rédigée comme eût fait le grand seigneur du château de Gourdan composant ses livres à son aise. La pièce qui lui servait de cabinet de travail n'avait rien dans ces années-là, de commun, par ses dimensions exiguës, avec la vieille bibliothèque de là-bas dont il parlait à Pontmartin avec un regret tendre. Quelques tapis rapportés d'Orient en étaient la parure, et aussi d'anciens portraits, la plupart de gens de guerre qui regardaient leur descendant les continuer à sa manière. Le hasard voulait que les fenêtres de ce modeste logis donnassent sur les jardins attenant à un hôtel qui avait été celui de Villars. Un des ancêtres d'Eugène-Melchior avait épousé la sœur du maréchal, et il en avait hérité. Les portraits avaient été enlevés de l'hôtel quand on l'avait vendu. Ce détail donnait pour moi une poésie singulière à ce coin de Paris où Vogüé a passé tant de nuits, penché sur son papier ou ses épreuves, comme Balzac. Il ne s'interrompait d'écrire que pour allumer une de ces cigarettes de tabac russe dont l'arome lui rappelait les libres chevauchées de l'Orient, ou bien les visites à ces îles qu'il voulut revoir, lors de son dernier voyage à Saint-Pétersbourg. Quelques minutes de rêve et de nostalgie sans doute, et le bon ouvrier reprenait sa tâche. Ainsi furent composés, après le *Roman Russe*, ces volumes qui s'appellent : *Spectacles contemporains*, *Regards historiques et littéraires*, *Heures d'Histoire*, *Souvenirs et Visions*, *Cœurs Russes*, *Devant le siècle*, *l'Exposition du Centenaire*. Relisez-en les sommaires ; vous serez étonnés de l'extraordinaire variété des sujets. Relisez-en quelques pages au hasard. C'est l'unité de la pensée que vous admirerez. Choses d'Allemagne et choses d'Italie, histoire byzantine et histoire coloniale contemporaine, questions rétrospectives et questions actuelles, Talleyrand et Chateaubriand, le maréchal Ney et Hippolyte Taine, Hyde de Neuville et Renan, Ravenne et la revue de la flotte anglaise, lors du jubilé de la reine Victoria, l'empereur Alexandre II et le pape Léon XIII, — tels sont quelques-uns des thèmes traités par l'écrivain, et un même esprit circule à travers ces pages, extrayant, de ces matières si diverses, un même enseignement,

provoquant, suscitant la réflexion nationale. L'abondance des renseignemens déconcerte. Le foisonnement des idées étonne. Que de lectures, derrière de tels essais! Quelle tension acharnée de l'être intérieur! Dumas fils disait à Vogüé : « Vous faites un article avec la substance d'un volume. » Et c'était vrai, et c'était tragique. Nous pressentions la fatale échéance, nous les témoins de la vie de Vogüé, qui le voyions multiplier ces tours de force d'invention, se renouveler à l'âge où l'on doit se reposer, se créer romancier de toutes pièces, comme il s'était créé essayiste. *Jean d'Agrève*, *les Morts qui parlent*, *le Maître de la Mer* sont de 1898, de 1899 et de 1900, — et Vogüé devait nous quitter au mois de mars 1910!

III

Cette mort est venue, brutale et inattendue, arracher la plume à la main du grand écrivain. Il avait commencé un nouveau roman : *Claire*. Il méditait, je l'ai dit, une longue étude sur Chateaubriand. Il semble qu'il ait eu le pressentiment que les jours lui étaient comptés. Il m'écrivait, le 9 mars 1910, moins de deux semaines avant sa fin : « Je passe mes journées dans la retraite, avec mon deuil. Elles sont remplies par des tâches secondaires : lot ordinaire des vieux arbres qui ont poussé un fouillis de branches désordonnées où s'accrochent un tas de choses et de gens qui les tirent vers la terre, qui empêchent le fût de croître en hauteur vers la lumière... » Il n'ajoutait pas que, ces choses et ces gens, il les subissait par charité intellectuelle. Vogüé avait la passion du talent des autres. Dès qu'un livre lui était signalé comme contenant une promesse, il le lisait de la première page à la dernière. Il écrivait à l'auteur. Il le recevait. Il causait avec lui indéfiniment. S'agissait-il d'une candidature à l'Académie qu'il considérait comme nécessaire au maintien du prestige de la Compagnie, — ainsi celle de l'éloquent cardinal de Montpellier, — il préparait la présentation des titres avec un scrupule infini de documentation et de rédaction. Tous ceux de ses confrères qui ont assisté à la séance où il témoigna ainsi pour Mgr de Cabrières, se rappellent quel portrait il nous parla. Sa correspondance était immense et toujours efficace, je veux dire que ses lettres comme sa conversation s'associaient à l'activité de ses amis pour les réchauffer,

pour les susciter. Aucune prédication, aucun pédantisme, mais une virile communication d'esprit à esprit. J'ignore si cette correspondance sera jamais réunie et publiée. Si elle l'est, elle prendra place à côté de celle de Taine, et elle achèvera de caractériser la figure morale d'un des meilleurs Français que le pays ait eus pour le servir, dans ce dernier tiers de siècle. Je viens involontairement d'employer de nouveau la même expression, que mon excuse soit la phrase de Pascal qu'Eugène-Melchior m'a citée souvent : « Quand, dans un discours, se trouvent des mots répétés, et qu'essayant de les corriger on les trouve si propres qu'on gâterait le discours, il les faut laisser. C'en est la marque. »

Quel a donc été le service rendu par Eugène-Melchior de Vogüé ? Aujourd'hui que son œuvre se tient devant nous, je ne dirai pas complète, mais terminée, nous pouvons répondre à cette question. Dans la préface qu'il a mise en tête du *Roman Russe*, il montrait la jeunesse d'alors « travaillée d'inquiétude, et cherchant, dans le monde des idées, un point d'appui nouveau. » Nous apercevons, à la distance de ces vingt-cinq ans (1886-1911), qu'une réaction commençait contre l'intellectualisme excessif de la génération précédente. Les puissances de sentiment, auxquelles ce même Pascal faisait déjà, contre le rationalisme de son temps, un appel désespéré, avaient été trop méconnues par une époque dont le maître le plus écouté définissait l'homme, « un théorème qui marche. » « Il faut mettre notre foi dans le sentiment, » est-il dit dans les *Pensées*. Et encore : « Tout notre raisonnement se réduit au sentiment. » Sommes-nous donc vraiment acculés à cette alternative qu'il nous faille concevoir la vie ou mécaniquement ou mystiquement, sacrifier ou la Science ou la Foi, la déduction logique ou la croyance ? Quand on essaye de synthétiser le mouvement accompli, durant ces vingt-cinq ans, par la pensée française, on reconnaît que tout son effort, obscur souvent, parfois égaré, douloureux toujours, a consisté dans la recherche passionnée d'une *via media* entre ces deux extrêmes. L'intellectualisme, quand il est absolu, produit inévitablement le pessimisme. Au terme de la Science, il montre à l'esprit l'inconnaissable, et sa vue uniquement déterministe du monde accable la volonté sous la nécessité. Elles sont bien les caractéristiques de la génération à laquelle s'adresse la préface du *Roman Russe*. Vogüé a

dénoncé avec beaucoup de sens, comme l'aboutissement de cette erreur, ce *Don Quichotte* de la bêtise, *Bouvard et Pécuchet*. « *Ecce homo!* Bouvard, voilà l'homme tel que l'ont fait le progrès, la Science, les immortels principes, sans une grâce supérieure qui le dirige; un idiot instruit qui tourne dans le monde des idées comme un écureuil dans sa cage. » Soit, mais la Science n'en est pas moins la Science, et les lois qu'elle a dégagées n'en sont pas moins des lois. Bouvard peut penser médiocre, penser impuissant ; il ne pense pas faux, s'il pense d'après la Science. Celle-ci n'a pas fait, elle ne peut pas faire faillite, tant que l'homme lui demande seulement ce qu'elle a promis : fixer les conditions suffisantes et nécessaires de certains phénomènes. Elle n'est outillée ni pour fournir une explication totale de l'univers, ni pour donner le pourquoi de la vie humaine. Elle n'épuise pas le Réel, et d'ailleurs elle n'en a jamais eu l'intention. Même ce mot de Science, au singulier, n'est pas scientifique. Il y a des sciences, chacune avec son objet, toutes dominées par un principe commun : la soumission au Réel. C'est donc le Réel qui est leur épreuve et leur mesure. C'est lui qui détermine la méthode à suivre. L'erreur de l'Intellectualisme réside précisément dans l'application à des phénomènes d'un certain ordre, de méthodes qui convenaient pour d'autres. Employer, comme l'ont fait les philosophes du XVIIIe siècle et de la Révolution, pour les phénomènes sociaux, la méthode de déduction excellente en mathématiques, c'est manquer à l'esprit scientifique. C'est y manquer que d'étudier, comme un Strauss, l'histoire des phénomènes religieux avec les méthodes valables pour l'histoire des mœurs ou des législations. C'est, au contraire, penser scientifiquement que d'admettre un domaine et une méthode propres au fait religieux, au fait moral, au fait social et politique. Il y a une expérience religieuse, une expérience morale, une expérience politique, puisqu'il y a des religions vivantes, des moralités vivantes, des sociétés vivantes, et que la vie n'apparaît, ne s'épanouit, ne dure que si elle se conforme à des lois. Pour découvrir ces lois, ce ne sont pas des constructions logiques qu'il faut dresser, ce sont des observations qu'il faut recueillir, ce sont des mystères qu'il faut constater et comprendre comme tels. Il ne s'agit pas de rejeter la physique et la chimie, les mathématiques et la biologie, pour ne plus en appeler qu'à l'instinct. Il s'agit d'admettre que les

problèmes religieux, moraux et sociaux ne sont des problèmes ni de physique, ni de chimie, ni de mathématiques, ni de biologie. Voilà l'idée, si simple, croirait-on, et si neuve, qui ouvre la *via media*. Elle a créé ce mouvement du traditionalisme par positivisme dont l'influence régénératrice suscite aujourd'hui les plus fortes manifestations françaises, en littérature aussi bien qu'en sociologie, dans l'apologétique religieuse et dans la politique. La réconciliation de la Science et de la Foi, celle des énergies prolétariennes et de l'ordre national sont en puissance dans cette doctrine.

De tels développemens de psychologie collective ne s'accomplissent pas sous une seule influence. Parfois même ceux qui les ont déterminés avec le plus d'efficacité n'en prévoyaient pas exactement la direction. Taine s'est-il jamais douté que son grand livre d'histoire s'ajouterait à ceux de Bonald, de Joseph de Maistre, de Le Play et deviendrait un des bréviaires de la jeune école monarchiste et catholique ? Eugène-Melchior de Vogüé, lui, était bien un traditionaliste par le plus intime de son être, mais il avait cet autre trait en commun avec Chateaubriand : il croyait disparues pour toujours les conditions où s'était élaborée sa tradition à lui. Comme Chateaubriand, il faisait volontiers crédit à la nouveauté. Il y avait entre eux cette différence : chez l'auteur de *René*, cette attitude n'était trop souvent qu'un ménagement de sa double gloire. Il voulait qu'on dît de lui : « Il a été par honneur le serviteur fidèle d'une cause vaincue, mais il l'a été, désabusé, parce que son génie comprenait toutes les aspirations du monde moderne. » Chez Vogüé, au contraire, cette complaisance à des formes de société contraires à ses hérédités provenait du plus généreux scrupule. Il semble qu'il ait toujours appréhendé cette paralysie de l'action par le préjugé, l'une des misères des castes dépossédées. J'explique ainsi son recul devant certaines conclusions et son indulgence pour certaines chimères. Le secret amour avec lequel il a peint, dans *les Morts qui parlent*, la figure du marquis de Kermaheuc, révèle de quel côté allait tout son cœur. Il a redouté, s'il y cédait, de se sentir, comme le vieux gentilhomme qu'il nous montre, à Versailles, « fini dans les choses finies. » Peut-être vaut-il mieux qu'il ait eu cette appréhension, de même qu'il vaut mieux que Taine se soit cru, simplement, un entomologiste considérant la France comme un insecte. Étant

d'une bonne foi absolue dans ce qu'ils croyaient être la limitation de leur tâche, leur prise a été plus forte sur des esprits qui se seraient cabrés, s'ils avaient deviné où ces maîtres les menaient. Que l'auteur du *Roman Russe* eût attaqué l'intellectualisme au nom de la tradition, il n'eût pas conquis les innombrables pensées qu'atteignait sa propagande de sympathie, d'humanité, d'enrichissement moral, par la recherche « des dessous, de l'entour de la vie, » — c'est une de ses formules, — son sens du mystère et des sources cachées. Il y a dans l'Évangile de saint Jean, celui qu'on lit à la fin de toutes les messes, un texte qui devient bien remarquable, si l'on déplace un peu la ponctuation : « *Quod factum est in ipso vita erat*. Tout ce qui a été créé était déjà une vie en Dieu. » Vogüé avait au plus haut degré et il communiquait à ses lecteurs la vision d'un élément vital, arrière-fond et support de tout phénomène, et qu'il faut sentir pour comprendre ce phénomène. Qu'il s'agisse d'une œuvre d'imagination comme celle de Gogol ou de Tolstoï, d'une cité comme Rome, Paris ou Jérusalem, d'une personnalité historique comme celle de l'empereur Guillaume, philosophique comme Taine, militaire comme Galliffet, d'une inauguration de chemin de fer comme à Samarcande, en 1888, ou d'une revue navale comme à Spithead, en 1897, il le dégage, cet élément vital. Il donne à l'accident local de quelques heures sa signification éternelle et universelle. Il a été un de ceux qui ont réappris à une génération épuisée, desséchée d'analyse, la valeur de l'intuition. Cet enseignement seul le classerait au premier rang des Maîtres de l'heure, pour emprunter une expression juste à l'un de ses meilleurs portraitistes, M. Victor Giraud.

Il ne nous a pas légué seulement une influence. Prosateur aussi réfléchi qu'il était brillant, il a renouvelé deux formes d'art, ou, si le terme paraît exagéré, il a marqué fortement, de sa personnalité, les deux genres auxquels il s'est appliqué : l'Essai et le Roman. L'Essai, d'abord. Car l'Essai est bien un genre. Il est, au grand livre d'histoire ou de critique, ce que la nouvelle est au roman, et à l'article de journal, ce que la nouvelle est au conte. Le définir n'est pas très aisé. C'est un morceau de moyenne longueur qui constitue un tout, le résumé des impressions et des idées d'un esprit sur un objet qu'il ne connaît pas assez pour l'épuiser, dont il a

une perception assez nette pour qu'il vaille la peine de les dire. Un tel travail suppose une forte culture, — tant vaut l'essayiste, tant vaut l'essai, — un choix heureux du sujet ; — si la matière traitée n'est pas importante, à quoi bon ces trente ou quarante pages ? — un point de vue surtout et de la portée. Il y faut l'art de la composition courte, le plus difficile ; le talent de discerner l'essentiel dans les questions et dans les personnes ; enfin un style qui supplée par sa vertu d'intensité aux sacrifices qu'impose une dimension trop serrée. Aussi le nombre des essayistes qui ont réussi ce difficile tour de force est-il assez restreint, et ils ne l'ont pas réussi toujours. Taine, Renan, Montégut, Planche, à l'occasion d'*Adolphe*, Sainte-Beuve avant les *Lundis*, Brunetière, tels sont, pour ne parler que des morts, quelques-uns des maîtres du genre. J'allais oublier J.-J. Weiss, ce génie si mal dirigé et si remarquable. Aucun d'eux n'a surpassé Vogüé par la richesse et la variété de la culture ; peu l'ont égalé par l'ordonnance de l'ensemble, l'art de la gradation et la qualité d'une langue si svelte, si nerveuse dans la force, d'un goût si sûr dans l'éclat. Je viens de prendre et de rouvrir, au hasard, un de ses recueils : *Heures d'Histoire*. Je suis tombé sur un morceau intitulé *Images Romaines*. Je l'indiquerai non pas comme son chef-d'œuvre, mais comme un exemplaire très réussi de son procédé : un début très simple, presque familier, qui précise avec une parfaite netteté le point de vue auquel va se mettre l'auteur, une définition très nette de l'objet qu'il se propose d'examiner, une vérité générale énoncée tout de suite et qui marque quelle sorte de démonstration il va tenter. Puis le développement commence, disert et souple, pour aboutir à deux ou trois pages qui font sommet : une description d'un tombeau à Sainte-Marie-du-Transtévère, dans la première partie ; dans la seconde, une évocation de la colonne Trajane. Ce tombeau est celui du cardinal Armellini. Il y est représenté endormi sur un livre qui emprisonne un de ses doigts. « Quelle fatigue d'avoir tant lu !... » dit Vogüé. Et c'est tout notre siècle dont il voit le symbole dans ce savant lassé jusqu'à l'agonie, et qui a voulu avoir pour épitaphe : *Certè homo bulla est*. Certes l'homme n'est qu'une bulle d'air ? Un baptême a lieu près de ce tombeau. « La frêle loque rouge gémissait de toute sa force naissante. Je n'entendis pas le nom que le prêtre lui donnait. Qu'importe ? Je le savais, ce nom. Lorsque Dante

approche de la funeste ville de Dité, un malheureux se cramponne à sa barque ; au voyageur qui lui demande son nom, il répond : *Vedi che soi un che piango;* tu vois que je suis un qui pleure... » Et il continue : « Plus tard, quand cet enfant sera blessé, et ce sera souvent, il reviendra ici, car, pour ceux de sa sorte, il n'y a pas d'autre asile où porter ses larmes... Vous pouvez attacher un instituteur primaire à la personne de chaque citoyen, vous ne remplacerez pas cela. Vous serez récompensés de vos soins, c'est probable, et les fruits le montrent assez, par le mot de Caliban à son maître : Vous m'avez appris à parler et le profit que j'en retire, c'est de savoir maudire. » Voyez comme la pensée s'est faite consubstantielle à la description, comme la vision et l'idée se trouvent amalgamées, la plus simple réalité et le plus haut symbolisme. C'est tout le bienfait de Rome que Vogüé vient de rendre perceptible dans ces vingt lignes, comme plus loin, toute l'histoire, dans vingt autres lignes sur la colonne Trajane. J'en citerai seulement la fin. Aucun commentaire ne démontrerait mieux son incomparable talent d'essayiste. « Lentement, sûrement, allant où il ignore, comme ceux qui gravissent les lacets d'une montagne sans jamais prévoir le tournant prochain, le peuple-roi monte en déroulant son triomphe, il pousse devant lui son César, ses légions, ses captifs, les foules rassemblées et fondues de la Bretagne à l'Adiabène, de la Scythie à la Cyrénaïque ; toutes les forces, les gloires, les peines de cet ancien monde rampent le long des flancs du fût de marbre, elles vont s'offrir et se perdre aux pieds de l'apôtre, du pauvre tendeur de filets exhaussé sur cette grandeur ; il la foule du talon en même temps qu'il l'absorbe, pour nourrir son auréole, pour mieux justifier sa prise des deux clés, celle du passé, celle de l'avenir. Symbole de Rome, et symbole de la démocratie, le plus expressif, le plus noble qu'elle puisse souhaiter : l'univers vaincu portant aux nues le plus humble de ses enfans... »

On le voit : il y avait un poète dans Vogüé, à côté de l'historien, du critique, du philosophe et du diplomate. Or, si ductile que soit l'Essai, si capable qu'il soit de se plier aux allées et venues les plus capricieuses de l'esprit, cette forme a ses limites. A maintes reprises, dans les essais de Vogüé, on sent qu'il les touche, qu'il s'y heurte, qu'il s'y meurtrit, qu'il a besoin d'une réalisation plus concrète, d'un mouvement plus vivant encore.

Gœthe disait avoir hérité de sa mère : « *Lust zum fabulieren*, la passion d'imaginer des fables. » Cette passion, Eugène-Melchior en fut toujours tourmenté. A plusieurs reprises, il avait été près d'y céder, témoin les *Histoires Orientales*, témoin surtout ce curieux fragment : *le Testament de Silvanus*. Placé dans le même recueil que le célèbre morceau sur les *Cigognes* et traitant au fond le même thème, il nous fait assister à la transformation de l'essai en nouvelle, à son *animation*, si l'on peut dire, et il accroît notre regret que Vogüé se soit si longtemps défié de ses aptitudes de conteur. Moins illustre, il eût peut-être osé plus tôt cette tentative toujours redoutable : débuter en pleine gloire dans un genre absolument nouveau. C'est une partie à jouer devant laquelle les plus courageux reculent. Il s'y décida pourtant, et cela dans sa quarante-septième année. *Jean d'Agrève*, coup sur coup, *les Morts qui parlent*, *le Maître de la Mer* vinrent prouver, une fois de plus, et la merveilleuse vitalité de son génie et l'extraordinaire largeur de ce genre du roman qui va d'*Adolphe* à *Madame Bovary*, de *Volupté* aux *Parens pauvres*, de *Dominique* à *Colomba*. Toutes les intelligences peuvent s'exprimer par lui et toutes les sensibilités.

Jean d'Agrève était plutôt un poème en prose. Le romancier, dans Vogüé, prit conscience de sa pleine originalité avec *les Morts qui parlent* et surtout *le Maître de la Mer*. Ce dernier livre est, je crois bien, unique dans la littérature contemporaine. Vogüé seul, avec sa vaste expérience de voyageur et de diplomate, sa connaissance de la politique intérieure et extérieure, sa culture internationale et pourtant si française, pouvait concevoir et mener à bien ce roman mondial. On m'excusera de cette formule. Elle seule convient à ce drame où s'agitent, derrière les personnages, les idées et les intérêts qui gouvernent, à l'heure présente, les rapports de peuple à peuple, de civilisation à civilisation. Il faut remonter à Disraëli pour rencontrer une peinture analogue, et cette évocation d'une société européenne qui n'a rien de commun avec le cosmopolitisme banal des *Palace-Hotel* et des villes de plaisir. C'est le roman des hommes d'État que Vogüé a conçu et dont il a créé un modèle. Le progrès de la facture est bien remarquable dans ce dernier livre. L'artiste achève son apprentissage. Ses héros bougent et vivent, respirent et parlent. L'action est ménagée, nouée, dénouée. Toutes les qualités de l'essayiste sont là, mais vêtues de chair.

Pareille force de coup d'œil, pareille abondance de renseignemens, pareille portée d'esprit. Le don de création s'y ajoute. Pourquoi si tard? Même des ouvriers les plus laborieux et qui ont le plus énergiquement accompli leur tâche, et pendant un long espace de vie humaine : *grande mortalis ævi spatium*, disaient un Ancien, on peut répéter, avec un Ancien encore :

... pendent opera interrupta...

S'il avait vécu, Eugène-Melchior de Vogüé aurait certainement ajouté à son œuvre de romancier. Il l'aurait amplifiée et développée. Nous avions le droit d'espérer que le temps lui serait donné. Il restait si jeune d'aspect et si jeune d'esprit, si ouvert et si vibrant, si actif et si neuf aux impressions. Il commençait seulement d'être touché par l'âge, et nous l'imaginions, nous ses amis, continuant longtemps d'être un bienfait vivant par son seul exemple. Ne représentait-il point parmi nous cette réussite trop rare de la nature sociale : un grand lettré issu d'une grande famille, et prolongeant, dans l'ordre de la pensée, l'action de sa lignée dans l'ordre des faits? Le duc Albert de Broglie avait été cela aussi, à la distance d'une génération. Si différens par la tournure d'esprit, par les circonstances de leur destinée, par l'âge, ces deux hommes se ressemblaient en ce point : ils étaient l'un et l'autre le moment intellectuel d'une race de guerre. Ils le savaient et ils acceptaient cet emploi de leurs facultés comme une consigne héréditaire, simplement, fermement. Je ne leur ai jamais connu le sentiment frelaté qu'Alfred de Vigny a traduit dans des vers souvent cités, mais d'inspiration si médiocre. Vous vous les rappelez :

J'ai mis sur le cimier doré du gentilhomme
Une plume de fer qui n'est pas sans beauté.

Et encore :

Dans le caveau des morts plongeant mes pas nocturnes,
J'ai compté mes aïeux, suivant leur vieille loi...
C'est en vain que d'eux tous le sang m'a fait descendre,
Si j'écris leur histoire, ils descendront de moi...

Deux orgueils également déplaisans, celui de la naissance et celui du talent, me gâtent ce poème de l'*Esprit pur*, où se ren-

contrent pourtant des touches dignes de son auteur. Mais quelle aberration de célébrer l'ancienneté de ses ancêtres pour se préférer à eux! Quelle pauvreté dans cette conception de la gloire littéraire considérée comme l'apothéose de l'Esprit! A ce manque de goût se reconnaît ce qui fut la tare de l'admirable poète de *Moïse*, de *Samson*, de la *Mort du Loup* et de la *Maison du Berger*. Il y avait chez lui de la fatuité. Pour un Albert de Broglie, pour un Eugène-Melchior de Vogüé, la littérature fut un service, — j'y reviens, — après un autre. « Tout homme, » a dit Blanc de Saint-Bonnet, « est l'addition de sa race... » Il ajoutait : « Les pères ont des enfans qui ressemblent au fond de leur pensée... » Je ne sais pas si le romancier des *Morts qui parlent* a connu ces deux profonds aphorismes du philosophe lyonnais, mais il les a pratiqués. Et pour achever de caractériser son œuvre, c'est encore à l'*Histoire d'une famille Vivaroise* que j'emprunterai une devise. « On dit proverbialement en Vivarais » écrivait, en 1807, une dame de Vogüé : « Probe « comme un Vogüé; » l'auteur de cette *Histoire* s'adresse, ainsi, à ses enfans : « Vous resterez attachés à cette terre qui nous a faits ce que nous sommes, où s'est élaborée la fortune ancestrale, où s'est constitué, à côté du patrimoine territorial qui a disparu, le patrimoine moral dont nous vivons... Cette terre où est née, du libre suffrage de l'opinion populaire, cette devise que je reproduis ici, en terminant ce livre, comme l'épigraphe qui en résume les enseignemens : *Probité de Vogüé*. » C'est bien l'épigraphe qui convient à toute l'œuvre d'Eugène-Melchior. Elle en ramasse, dans une définition intime, toutes les vertus de conscience : recherche ardente du vrai, effort constant vers la bienfaisance, sentiment sérieux du mystère du monde, foi absolue que le mot de ce mystère est en harmonie avec les plus hautes exigences de l'intelligence et du cœur. Oui, ces trois mots, c'est vraiment toute l'âme de son œuvre, et l'éloge que son cœur fier eût souhaité par-dessus tous les autres : *Probité de Vogüé*.

PAUL BOURGET.

MADELEINE JEUNE FEMME (1)

QUATRIÈME PARTIE (2)

X

Ce que j'ai à dire de moi me confond. Mais j'écris l'histoire de ma vie : quelle raison d'être pourrait-elle avoir, si ce n'est la fidélité ?

Je m'approchais de Chinon, avec mes deux enfans, j'allais revoir mon pauvre grand-père qu'on me disait mourant, j'allais retrouver ma chère maman et ma grand'mère, mon mari que je n'avais pas vu depuis plus de six semaines ; et une idée dominait toutes celles qui se formaient le long de cette perspective : c'était qu'en quittant Fontaine-l'Abbé je n'avais rien dit à M. Juillet !

A Tours où nous changions de train, mon mari nous attendait sur le quai de la gare, afin d'arriver en même temps que nous à Chinon. Je fus plus contente de le retrouver que je ne l'avais imaginé. Il faut dire que j'avais été tourmentée pendant le trajet à la pensée qu'il pouvait y avoir eu malentendu dans nos échanges de télégrammes : quel embarras s'il ne se trouvait pas là, à l'heure convenue ! Il était là, et j'avais une véritable joie de le revoir !... Et puis, ma joie était formée aussi du grand bonheur qu'il éprouvait à embrasser ses enfans. En nous in-

(2) Voyez la *Revue* des 1er, 15 décembre 1911 et du 1er janvier 1912.

stallant tous ensemble dans le compartiment du train de Chinon, je goûtai l'impression heureuse d'être au complet, d'être en famille : papa, maman, les deux petits, la nounou dont le plus jeune ne saurait se passer, et les bagages comptés plutôt trois fois qu'une ! Impression bourgeoise entre toutes, humaine aussi, je le crois volontiers, et bien plus profonde et plus stable que mainte autre d'un ordre évidemment plus relevé, mais qui ne demeure pas comme elle. Et sur ce modeste bonheur sain, passa, comme le vol d'un sombre oiseau, le souvenir de ma dernière entrevue avec M. Juillet. « Je ne lui ai rien dit !... » Mais qu'est-ce que j'aurais pu lui dire ?

Faillir à mes devoirs était une éventualité qui ne m'effleurait pas ; et cela, non par oubli, non par négligence, indifférence, mais par suite d'une inaccoutumance absolue à l'idée que commettre une faute, — surtout de cet ordre, — m'était chose possible, à moi.

Je me faisais si peu de scrupule que, de ma liaison encore inqualifiable avec M. Juillet, j'étais fière, et tout en écoutant mon mari qui me parlait de la Dordogne d'où il arrivait, du château dont il allait chaque année surveiller une aile construite par lui, et des pâtés de foie gras qu'il avait mangés, je songeais que, depuis que j'avais fait ce même trajet de Tours à Chinon, avec lui, — car, n'est-ce pas ? on compare toujours, — ce qu'il m'était arrivé d'essentiel, eh bien ! c'était d'avoir gagné un ami, un ami infiniment cher, un ami avec qui il n'existait aucun sujet de l'ordre le plus haut qui ne pût être abordé, et un ami qui consentait à aborder ces sujets-là avec moi ; et toute la partie orgueilleuse de moi se gonflait de cette acquisition et s'efforçait de la retenir, de l'accaparer pour la conserver pure à mes yeux en la faisant intellectuelle. Bien des fois, déjà, au couvent, on m'avait fait reproche sur un ton singulier qui semblait admettre une indulgence cachée : « Vous êtes une orgueilleuse ! » Tous et toutes, chez nous, nous étions, au fond, des orgueilleux. Et mes maîtresses, qui croyaient devoir me blâmer de ce sentiment, savaient bien que le détruire en nous est impossible, et que c'est à nous en servir qu'il nous faut apprendre ; et elles savaient probablement que, ce sentiment-là nous manquant, c'était l'armature même de nos vieilles mœurs qui s'ébranlait. En attendant, ce sentiment-là était en train de me jouer un singulier tour.

Je trouvai, à Chinon, mon grand-père, en effet, très malade; il ne quittait plus son lit; la vie s'était presque subitement retirée de lui; l'année précédente il nous étonnait encore par sa verdeur, et maintenant c'était un moribond épuisé. L'émotion s'étalait à ce point dans toute la maison et jusque dans le voisinage, que j'eus quelque honte de le remarquer, ce qui prouvait que je n'étais peut-être pas à l'unisson. Étais-je devenue une étrangère? Est-ce que, par hasard, je n'aimais plus mon grand-père? Je ne pouvais m'empêcher d'observer que la mort de mon père, fauché en pleine maturité et à la suite de circonstances tragiques, n'avait pas donné lieu à un si grand appareil douloureux: on avait paru lui en vouloir de quitter la vie au milieu de sa course, tandis qu'on s'inclinait sans arrière-pensée devant le cycle achevé du vieillard, mais alors, en s'adonnant à tout le déploiement de deuil qui était de rite dans nos familles. Et les rites sont faits pour les événemens normaux. Mon grand-père avait accompli toutes choses à leur heure et régulièrement, et il mourait au terme ordinaire de la vie. Mon père, lui, c'était un héros; il était mort à cinquante ans, des chagrins de sa cause perdue, et ayant déjà livré pour elle sa fortune; c'était aussi un téméraire. Et je m'imaginais que M. Juillet, s'il eût été là, m'eût dit: « Il est juste que les symboles de l'ordre soient particulièrement honorés et qu'un secret instinct leur rende les hommages qui seraient dus aux astres, par exemple, dont le parcours n'est jamais troublé; et il est juste, en définitive, que l'insuccès ne soit pas récompensé, si belle qu'ait été la tentative... etc. » Et il était, lui, comme mon père et comme moi, en ma nature première, partisan des tentatives, dussent-elles être malheureuses!... Pourquoi est-ce que j'imaginais des paroles de M. Juillet jusqu'en présence de mon grand-père mourant? Est-ce que les circonstances m'imposaient pour ainsi dire sa pensée, son opinion? Ou bien était-ce la pensée de lui qui me faisait ainsi interpréter les circonstances?

Ma pauvre maman, dont on avait tant admiré le ferme courage lors de la mort de son mari, — qu'elle aimait et admirait pourtant au delà de tout, — perdait la tête en prévision de la fin prochaine de son vieux père. Quant à ma grand'mère, elle représentait, à elle seule, toutes les terreurs que pourrait inspirer la fin du monde. Il fut heureux que mon mari se trouvât là, pour que quelqu'un dans la maison eût son sang-froid, car

au bout d'une seule journée, moi-même, la belle raisonneuse, j'étais gagnée par la contagion, mes nerfs étaient secoués par le frisson commun, et mes larmes se mêlaient, sans répit, à celles de ma grand'mère, de maman, des domestiques et de la touchante procession de bonnes gens qui pénétrait librement par la porte ouverte.

C'était un homme d'une intégrité absolue, qui disparaissait. Cette idée se présenta tout à coup à moi parce qu'elle fut émise, dans le corridor, par un monsieur quelconque, qui venait prendre des nouvelles et qui ne semblait pas attacher d'autre importance à un jugement pour lui sans doute quasi habituel. Mais un jugement de cette sorte, je ne l'entendais plus jamais prononcer autour de moi, à Paris. Qu'il correspondît ou non à la réalité, il correspondait, dans la bouche du monsieur de Chinon, à un idéal communément admis par les mœurs du temps, et le prononcer était tenu par tous pour le suprême hommage. Dans un certain monde, que je connaissais, on n'osait plus, fût-ce par flatterie, balancer autour de la dépouille d'un homme un encens de cette sorte-là.

Et l'envie me prenait, malgré mes larmes et mon chagrin devenu le même que celui de mon entourage, l'envie me prenait de parler de cette bourgeoisie que les femmes de mon âge ont vue mourir et qui me semble avoir eu des vertus qu'on ne reconnaît pas assez. Je ne sais pas si mon grand-père eût inventé la poudre, le téléphone, la télégraphie sans fil ou l'aviation dont le monde s'est bien longtemps passé, mais je suis sûre qu'il se fût fait couper le doigt plutôt que de commettre une action douteuse. Que ces hommes-là n'aient pas fait de profonds ni d'utiles politiques, ce n'est pas à moi de le juger, et le goût de la probité mène à l'abstention; mais leur état d'esprit généralisé, c'était, j'imagine, une grande force au cœur de notre pays.

Est-ce que c'était un tel sujet, s'imposant à moi, qui me faisait désirer de m'en entretenir avec M. Juillet? ou bien était-ce parce que j'avais le trop vif désir de m'entretenir avec M. Juillet, que j'imaginais et souhaitais un des sujets de causerie qui n'étaient possibles qu'avec lui?...

Si j'eusse tenté de parler avec mon mari des qualités comparées de la bourgeoisie d'autrefois et des classes qui aujourd'hui occupent sa place, il m'eût clouée immédiatement en

m'opposant la multiplicité des communications, la vitesse des trains et les progrès dans l'art de distribuer les pièces d'un appartement.

C'est ainsi que des motifs d'une qualité plausible s'unissaient, s'accumulaient et surgissaient jusque dans ma famille, jusque dans les circonstances que nous traversions, pour me faire regretter M. Juillet.

Pour épargner aux enfans et à la nourrice qui s'en laissait affecter outre mesure, la vue des sinistres préparatifs auxquels toute la maison était vouée, je les envoyais passer la journée chez mes vieux amis d'autrefois, les Vaufrenard, dans le parterre en terrasse et dans le clos du haut, où toute mon enfance et une partie de ma vie de jeune fille s'étaient écoulées; et lorsque j'avais un moment de répit, je courais les rejoindre. La vue de ma petite fille en train de jouer aux endroits mêmes où j'avais été, moi, petite fille, m'attirait d'une façon toute particulière. Suzanne avait élu, d'instinct, comme moi autrefois, sur la terrasse, le balcon de fer d'où l'on apercevait entre les barreaux, à trois mètres en dessous, la vigne et la citerne;... la vigne du vieux père Sablonneau, maintenant courbé en deux, et la citerne au grand œil glauque, en face duquel j'avais tant rêvé... Une odeur de sureau, de tilleul, de cerfeuil et d'herbes arrachées, surchauffées et pourrissantes, s'exalait alentour. Ah ! mon cœur et ma tête !... C'était là que j'avais conçu tant d'espérances !... Peut-être, devant moi, ma fille commençait-elle déjà, les mains cramponnées au balcon, à imaginer des chimères ?... Elle semblait captivée par les mouvemens des araignées d'eau, comme je l'avais été moi-même ; elle avait, comme j'en avais eu, des réflexions d'une puérilité rassurante, et cependant, quel monde d'idées n'était-il pas en formation dans cette petite tête ?... N'était-ce pas moi qui, sous mes yeux mêmes, reprenais mon élan, et de mon point de départ ?... Le spectacle de la vie qui recommence est aussi tragique que celui de la vie qui finit.

Derrière moi, de l'autre côté des persiennes toujours rabattues pour abriter le salon contre l'ardeur du jour, quelques notes isolées au clavier du grand piano, où M. Vaufrenard, encore aujourd'hui, essayait sa belle voix de baryton, maintenant bien fatiguée... Mon Dieu ! quelle source d'émotions que la confrontation des divers momens de notre vie ! C'est à ce

piano que j'avais éprouvé, après mes grandes joies religieuses, plus fortes que tout, l'enivrement de la musique, mêlé à celui de la dix-huitième année. Et une seule note : *la... la... la...*, et le timbre, hélas! un peu fêlé de mon vieil ami, me dilataient le cœur jusqu'à provoquer les larmes, comme jadis, un soir, à ce même endroit exactement, les grosses gouttes d'une pluie orageuse commençant à percer les feuillages.

C'est à ce piano qu'était né mon amour imaginaire pour le jeune homme qui me tournait les pages... celui dont le souvenir, à Fontaine-l'Abbé, s'était superposé à celui de M. Juillet.

Assise sur un de ces vieux fauteuils rustiques, en bois de châtaignier, où il y avait toujours quelques pointes de fer rouillé dont on redoutait à la fois la tache et l'écorchure pour sa robe, je regardais le grand paysage de mon enfance à travers les barreaux de fer du balcon et les jarrets nus de Suzanne : la vigne... la citerne... la cheminée de troglodytes plantée comme une borne dans le champ d'asperges,... puis les toits d'ardoise, la plupart à pignons, des maisons du quai,... la Vienne,... les grandes toues si paisibles,... l'île et ses peupliers,... et puis au delà, la plaine bleue, qui, autrefois, me semblait immense... Oh! si j'insiste, c'est que je ne peux me retenir de rappeler toutes ces choses...

Qu'est-ce qu'elles ont donc, toutes ces choses? Ce n'est pas qu'elles soient en elles-mêmes si remarquables; ce n'est pas seulement parce qu'elles sont mon pays, car d'autres endroits, où je n'avais jamais vécu, m'ont donné des émotions proches de celles-ci... Ce que ces choses-là me rappelaient de particulier, c'était un temps de ma vie où il y avait sans cesse devant moi une espèce de lumière, intense et magnifique, vers laquelle il me semblait que je courais en m'élevant toujours!... Toute mon enfance, période religieuse, période musicale, période amoureuse même, elle se résumait en une seule idée : il y a quelque chose de sublime vers quoi nous devons tendre. Il a pu se faire que j'aie confondu parfois ce sublime avec mes désirs et même avec mes appétits personnels, mais j'agrandissais ceux-ci, et peut-être que je les ennoblissais un peu, en pensant à mon sublime. Toute mon enfance, toute ma jeunesse soulevées par cet idéal puissant, c'est elles qui m'étaient reflétées par le paysage de Chinon, et qui me pénétraient par les sons du piano, par la voix de mon vieil ami, par l'odeur de la citerne,

par celle des herbes arrachées et du cerfeuil fraîchement coupé. Toutes les idées dont on avait nourri là mon enfance, inséparables pour moi des objets que je contemplais, elles se ramassaient en une seule : ce qu'on m'avait appris, c'était la dignité de la personne humaine, notre vocation commune à atteindre un but plus élevé.

Je me souviens très bien que cette conception avait pour moi, enfant et même jeune fille, une conséquence, entre autres, assez curieuse. L'idéal, quelque soin que l'on prît de nous le préciser par l'enseignement religieux ou par les formules de la morale qui ne portent souvent leurs fruits que plus tard, l'idéal demeurait dans mon esprit quelque chose d'assez vague, tout en étant quelque chose qui correspondait exactement à un besoin très exigeant de mon esprit. La seule pensée de l'idéal, le mot même m'exaltait, et me disposait à tout considérer avec je ne sais quel enthousiasme ou quelle frénétique passion. L'idéal fluctuait aussi ; il s'élevait, il descendait. Pendant tout un temps, l'idéal ne fut-il pas pour moi, tout simplement Paris ! Et le souvenir de cette niaiserie de jeunesse me revenait d'autant plus piquant, sur la terrasse des Vaufrenard, que le contraste éclatait davantage, aujourd'hui, à mes yeux, entre ce que je savais maintenant de Paris et l'intelligence qui m'était venue du sens que renfermait l'enseignement de mon enfance. Encore me faisais-je une idée fausse, ou du moins bien incomplète, de ce qu'était Paris. Paris, ç'avait été naturellement pour moi ce qui le différenciait le plus de ce que j'en avais imaginé ; Paris, c'était bien plus le monde où mon mari m'avait introduite que le monde de Mme Du Toit et de la rive gauche. Paris, c'était le monde vers lequel Albéric Du Toit, malgré son éducation, sa docilité et l'autorité de son père, était entraîné par un courant irrésistible. Depuis, j'ai compris qu'il y a bien d'autres villes dans Paris, d'autres villes avec des mœurs et des états d'esprit les plus divers et les plus opposés ; mais ce Paris vivant, mouvant et cherchant à être le plus en vedette, ce Paris cosmopolite, le Paris de l'Exposition du Centenaire de 89, qui m'avait frappée d'une manière ineffaçable, c'était cela Paris, pour moi. Or, ce Paris-là me semblait être la ville la plus dénuée d'idéal qui pût être ; je n'y avais jamais vu que des gens préoccupés de leur bien-être et de plaisirs tout à fait terre à terre. Pour ce Paris-là, l'homme n'était rien de plus qu'un animal et n'avait

rien de mieux à faire que d'assouvir ses instincts jusqu'aux plus bas. A l'époque dont je parle, ce Paris-là ne s'était pas étalé avec l'outrecuidance et l'officiel succès qu'on lui voit aujourd'hui; il n'avait encore l'allure que d'une entreprise privée. M. Du Toit prétendait que toute la littérature contemporaine secondait ce mouvement. Était-ce exact? Le président et son entourage ne lisaient guère. Cependant, là-dessus, M. Juillet, qui lisait, inclinait à partager l'avis de son oncle. Je l'avais encore entendu soutenir, ces dernières vacances, une opinion dont chacun des termes m'était resté, à cause du dernier, qui avait résonné dans le salon de Fontaine-l'Abbé, au grand scandale d'une dame : « Nos auteurs ont découvert une mine bien facile à exploiter; ils vont prendre, un à un, tous les actes réprouvés par la morale évangélique, et s'employer à les réhabiliter, systématiquement. C'est un procédé enfantin qui fera passer des esprits très médiocres pour d'audacieux génies. Le procédé est d'ailleurs indiqué et le plan tout tracé chez un auteur de la fin du XVIIIe siècle dont le nom ne peut qu'être chuchoté : le christianisme ôté, imaginer ce que deviendra le monde. Il y en a pour vingt-cinq ans à s'amuser à ce petit jeu. Après quoi, il y a chances pour que la société soit transformée en une étable à porcs. » Tel était le dernier terme un peu vif. Et, comme on s'exclamait et quelques-uns s'indignaient de cette conclusion à forme brutale, M. Juillet renchérit sur sa conclusion : «... En quelque chose de pire que cela ! dit-il, car le pourceau ignore qu'il est un animal et qu'il est vil, tandis que nous serons immondes et en tirerons vanité ! »

Je ne savais pas si M. Juillet avait raison ou non d'afficher un si alarmant pessimisme, mais je lui savais gré de l'avoir fait, parce qu'il flattait le goût que j'ai toujours eu à croire que « l'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux... » Oh ! je ne dis pas cela pour mettre de la dorure à mon portrait ou pour me nimber d'une auréole qui paraîtrait d'ailleurs fort ridicule à beaucoup! Je dis cela comme une vérité que je sens au plus intime de moi, comme la seule vérité capable de me procurer la fierté, l'espoir et une sorte de contentement intérieur qui dépasse tous les plaisirs connus de moi.

Ah ! voit-on, voit-on jusqu'à quel point l'idée de M. Juillet me possédait? Je rappelle les petits événemens de ma vie, je rappelle mes heures de songerie et jusqu'à celles où je me

remémorais mes plus anciennes songeries, et je trouve sa pensée partout. Elle est là, comme une présence réelle, lorsque je suis témoin des derniers momens de mon grand-père, pour m'inviter à faire de ces réflexions qu'elle seule, me semble-t-il, sait inspirer; elle est là lorsque j'évoque un passé auquel elle fut cependant tout à fait étrangère, comme si elle l'eût empli d'avance et à mon insu; et toutes les fois que ma propre pensée tend à s'élever, c'est la pensée de M. Juillet qu'elle rencontre, ce sont les paroles prononcées par lui qui en fournissent la plus satisfaisante expression!

A mesure que les circonstances deviennent pour moi plus solennelles, à mesure que je m'efforce davantage à la vie morale, plus sûrement je me butte au seul homme qui ait mis une touchante complaisance à me parler sérieusement des choses sérieuses, à ressusciter et à perfectionner en moi l'idéalisme de mon enfance, molesté et refoulé par les exemples de la vie matérielle. A ce moment de ma vie, ce n'est qu'en m'abaissant, que j'eusse pu peut-être courir la chance de ne pas rencontrer la pensée de M. Juillet.

Loin de me détourner de lui, de me le faire oublier un peu, ou, tout au moins, de m'inspirer quelque scrupule d'une si constante assiduité imaginaire près d'un homme, mon séjour à Chinon me rapprochait encore de M. Juillet. Même au côté de mon mari, même au milieu de tous mes vieux amis d'enfance, même sous les yeux de ma grand'mère et de maman, et jusqu'en face de la grave mort qui pénétrait dans notre maison, je portais avec une audace ou une innocence déconcertantes, — franchement, je ne sais pas encore aujourd'hui si c'était l'une ou l'autre, — je portais la pensée de M. Juillet. S'il était permis de la localiser comme un objet, je dirais qu'elle oscillait de mon cerveau à mon cœur. Je la sentais entre mes deux yeux, comme une contusion, et d'autres fois c'était une pluie d'été, tiède infiniment, qui me baignait la poitrine, et au dedans et au dehors.

Pourtant, je n'en étais plus à ignorer ou à me cacher à moi-même la nature d'une obsession si charmante. Je savais fort bien que j'aimais. Oui, mais le mot n'avait pas été dit. Je n'en avais pas même, à part moi, prononcé les syllabes, qui donnent à la chose une sorte de sceau; enfin la beauté dont il se parait à mes yeux, son caractère élevé, le rangeaient tout à fait à part.

L'amour, pour s'insinuer en nous, prend pour ainsi dire notre livrée, adopte nos couleurs. On ne sait pas jusqu'à quel point ni pendant combien de temps il peut être parfaitement inoffensif chez une femme. Et lorsqu'il se révèle en dévoilant tous ses attributs véritables, il peut impunément nous causer une terrifiante surprise ou nous arracher des lamentations : c'est trop tard, il est chez lui.

Quelques jours après la mort de mon grand-père, la maison ne pleurait pas plus qu'avant l'événement, les larmes étant taries, mais une morne tristesse pesait sur toutes nos attitudes; grand'mère ne tolérait que des pensées pieuses, entremêlées tout au plus de souvenirs de famille relatifs au cher défunt; et je l'étonnais et l'édifiais beaucoup par le nombre et la précision des réflexions sur la mort que j'étais capable de citer.

— Tu n'en savais pas tant, quand tu étais jeune fille, dit ma grand'mère, qui donc t'a appris tout cela ?

Mon mari croyait que j'avais lu les trois livres de sermons dont il m'avait fait cadeau un jour. Me voilà très mal à l'aise. Mon premier mouvement fut de nier : « Non, non, je n'ai seulement pas lu les trois petits livres... » En effet, malgré l'envie de les lire que m'avait donnée un jour M. Juillet, je ne les avais pas lus, et j'étais d'autre part plus fière de tenir ces belles sentences de M. Juillet que d'aucun livre ; mais quelque chose me gêna dans l'aveu que j'allais en faire. Et cette gêne persista et grandit. J'éprouvais un grand besoin de dire la vérité. Mon mari s'étant absenté peu après, j'avouai à ma grand'mère :

— Tu sais, ma science, elle ne provient pas des trois volumes, elle provient de ce que j'ai entendu dire à M. Juillet.

Et ma grand'mère me demanda de lui parler de M. Juillet.

Je lui parlai de M. Juillet le plus posément que je pus... Ma grand'mère m'écoutait attentivement, et tout à coup :

— Tu t'excites, me dit-elle. Je reconnais bien là ta nature... Il faut de la modération, ma fille, ne l'oublie pas, même dans le goût du bien !

J'étais pourtant faite à comprendre, à demi-mots, les observations de ma grand'mère, et j'aurais pu être accablée par celle-ci : mais pas du tout ! J'avais eu un si extraordinaire plaisir à confesser que j'étais ornée par l'enseignement de

M. Juillet, que cette joie ne se laissait pas traverser. Un instant, l'idée m'avait frôlée, qu'il y avait de ma part quelque inconvenance à parler de M. Juillet à ma grand'mère et à maman; mais soudain, une autre idée avait pris la place, l'idée que je purifiais ce sujet, au contraire, en y touchant en présence de ma grand'mère et de maman!... Une habitude d'enfance, un rejet de responsabilité sur les personnes les plus dignes de ma famille... Un peu plus tard, je me serais dit, le cas échéant, pour calmer ma conscience si elle s'alarmait : « M. Juillet? mais je parle de lui à cœur ouvert avec ma grand'mère, avec maman! » Sophismes, petites lâchetés, dont le caractère ne nous apparaît souvent qu'après coup!

Il y eut pis encore. N'osant plus m'exposer aux observations de ma grand'mère de qui la grande perspicacité m'effrayait, je pensai éprouver les mêmes effets salutaires d'une expansion manifestée devant maman toute seule, parce que son esprit était beaucoup plus simple et ne cherchait pas le mal. Et, devant ma chère maman toute seule, je m'offris le plaisir d'étaler ce que j'avais retenu de plus édifiant parmi les paroles de M. Juillet. Maman, l'indulgence et la bonté mêmes, n'osait rien me dire, mais je m'aperçus qu'elle souffrait, chaque fois que j'abordais ce sujet.

Elle me fit cette observation :

— Ma chère enfant, tu ferais mieux de penser avec plus de recueillement à l'âme de ton pauvre grand-père.

Cela, c'était une phrase qui n'était pas d'elle. Elle me la citait parce qu'elle ne trouvait rien à me dire elle-même, et parce qu'elle jugeait qu'il fallait absolument que quelque chose d'un peu sévère me fût dit pour me rappeler à l'ordre. J'en fus toute glacée.

Il m'en resta une sorte de honte. Je me sentais diminuée dans l'esprit des deux femmes que je respectais le plus; et, bien que je voulusse que leur jugement fût trop prompt, leur jugement me parut comme une divination. Peut-être voyaient-elles en moi mieux que moi-même? Et peut-être prévoyaient-elles mieux que moi les suites de mon état présent? Leur sensibilité de femmes honnêtes me stupéfia; la finesse de leur flair me frappa d'une manière ineffaçable. « Pour avoir à un tel degré le sens d'une déviation possible de la ligne droite, m'eût dit M. Juillet lui-même, — car il avait quelquefois abordé de pareils sujets

devant moi, — quel long exercice, quel séculaire entraînement de chasse au péché d'adultère fallait-il qu'elles eussent dans leurs chastes muscles!... » Oui, c'était là le genre d'une des belles phrases de M. Juillet; moi, je ne parlais pas si bien.

Et ce fut la première fois que ma fierté native se sentit atteinte. C'était une mortification pour moi excessivement douloureuse. Elle eût peut-être enrayé la marche du démon qui me possédait, si mes deux chastes Dianes, pendant le reste de mon séjour à Chinon, ne m'eussent un peu trop étroitement persécutée.

Ma grand'mère avait cru remarquer que je ne faisais pas montre d'une grande piété à l'église, que je suivais mal les offices, regardais devant moi en ayant l'air de rêver; que Suzanne n'avait pas du tout l'attitude d'une enfant habituée à assister régulièrement à la messe ; — la nourrice n'avait-elle pas commis l'imprudence de dire, à la cuisine, qu'il lui arrivait quelquefois à Paris de manquer la messe ? — Maman elle-même, qui n'avait, certes, aucun esprit d'inquisition, s'avisa de me prendre en flagrant délit de négligence, un jour de jeûne! Et pendant une courte absence de mon mari, elle frappa à la porte de ma chambre un soir et me trouva bien tôt couchée :

— Déjà ! dit-elle, tu ne fais donc pas ta prière ?

Je croyais, franchement, être restée très fidèle à tous mes devoirs religieux, — la prière du soir exceptée ; — mais je pratiquais, c'est certain, une religion de Paris, ou du moins de beaucoup de Parisiens, un peu relâchée, une religion qui m'avait moi-même scandalisée à mon arrivée à Paris, mais qui, peu à peu, s'était rachetée, par contraste avec l'absence complète de religion chez la plupart des gens qui m'entouraient. Ah! je savais par cœur cent textes moraux et édifians, oui, constataient grand'mère et maman, mais la pratique de ma religion, non, je ne la connaissais plus.

— Et alors, qui donc, je te le demande un peu, l'enseignera à ta fille ?...

Elles avaient raison. Mais, outre que je voyais dans leurs remontrances une petite guerre engagée à un autre propos, j'avais, dans ce temps-là, la conviction de comprendre, moi, la religion mieux qu'elles, parce que je la contemplais des hautes altitudes et du point de vue savant où un homme

comme M. Juillet, ancien normalien, agrégé, docteur, etc., imbu de toutes les connaissances modernes, se plaçait pour proclamer hardiment et en plein Paris la vérité du catholicisme. La manière humble et docile de mes bonnes femmes assurément était la meilleure. Mais je vivais à Paris, où elles m'avaient envoyée, et j'avais l'esprit disloqué par des mondes où bien d'autres ont perdu complètement leur foi ; et je subissais, comme toute femme, des influences... Eh bien! qu'est-ce qu'elles auraient dit, si j'avais subi celle de mon mari et de sa famille?...

De telles escarmouches, dont j'apprécie très bien aujourd'hui l'intention généreuse et la fin excellente, mais qui n'étaient peut-être pas très adroites, m'irritèrent. Les procédés indirects, tout à fait contraires à mon tempérament, ont toujours produit sur moi des résultats opposés à ceux qu'on en attend. Mais les procédés de maman et de ma grand'mère n'auraient rien été encore, s'ils n'avaient paru se mêler à un concert formé de toutes nos voisines et amies, qui s'éleva tout à coup pour célébrer, au moyen de cent soupirs, réticences et expressions ambiguës, ce qu'on appelait « mon deuil élégant. »

La vérité était que mon deuil ayant été commandé à Chinon, et bien que ce fût chez une couturière pour qui maman et grand'mère ne tarissaient pas d'éloges, je m'étais toutefois un peu méfiée de son talent, et, afin de m'épargner l'achat d'une nouvelle robe de deuil à Paris, j'avais manifesté par trois visites chez la couturière mon souci d'avoir une robe bien faite. Ces trois malheureux essayages, au lendemain de la mort de mon grand-père, et, si je me souviens bien, deux retouches postérieures à la cérémonie des obsèques, avaient été très commentés dans le quartier. Ma robe n'était ni plus ni moins qu'une robe de deuil, sans la moindre fantaisie, sans la plus mince atténuation à la rigueur classique; je ne pense pas nuire aujourd'hui à la réputation de la couturière si estimée de ma famille, en disant que sa robe, malgré essayage et retouches, n'allait pas très bien; mais c'est le deuil même qui, paraît-il, m'allait bien, comme il va généralement aux blondes et particulièrement à celles dont les cheveux sont mal contenus sous le crêpe du chapeau. Mon mari, sans arrière-pensée, croyant plutôt être agréable à tous comme à moi-même, avait eu l'étourderie de dire : « Le deuil lui va à ravir... » On avait haussé les épaules,

et il s'était attiré par là des remarques désobligeantes. La nourrice avait entendu, sur le pas de la porte, d'une personne que nous connaissions fort bien, ce propos, appliqué évidemment à mon mari coupable d'encourager ma coquetterie : « C'est un cornichon et à qui il n'arrivera que ce qu'il mérite. »

Que tout cela fût de nature à me faire beaucoup réfléchir sur mon cas et sur les dangers particuliers qu'il comportait, je ne le nie point. Entendus d'un peu haut, les commérages de l'aspect le plus bête et le plus blessant peuvent faire penser aux commentaires de ce chœur, du théâtre antique, qui jase sur ce qu'il voit et est doué d'une singulière prescience touchant la suite des événemens. Mais je n'étais pas en situation pour les entendre de haut, et, commérages, avis détournés, souci trop zélé de mon bien, tout cela, se mêlant, n'aboutissait qu'à me piquer et à me détourner de la pensée de ma petite ville, des miens et de tout ce que mes souvenirs de jeunesse ou d'enfance eussent pu offrir pour moi de salutaire.

Le comble me fut servi par Mme Vaufrenard.

Mme Vaufrenard, dont le mari avait jadis chanté à l'Opéra, qui avait habité cinquante ans Paris avant de venir à Chinon, et qui n'était pas exempte de péché, me glissa dans l'oreille, peu avant mon départ :

— Jolie comme vous êtes, ah ! il faut profiter de la vie, mon enfant !...

C'était complet. Celle-ci, différente pourtant de toutes les autres, croyait, comme les autres, que j'étais appelée irrévocablement à manquer à mes devoirs, et elle m'engageait ouvertement à le faire.

Eh bien ! si quelque avis avait dû contribuer à me retenir dans le droit chemin, c'eût été celui de Mme Vaufrenard !

Les autres m'avaient exaspérée, mais sèchement, en me laissant un goût secret de réaction contre leur puritanisme grincheux ; celui-là me fit pleurer pendant une demi-journée, pleurer de découragement, de désespoir et de rage, en m'inspirant plus d'écœurement que je n'en avais jamais ressenti.

Mes larmes furent à la fois bien et mal interprétées. Maman y vit, au moment de mon départ, une explosion un peu tardive, mais touchante, du regret de son pauvre père ; grand'mère y reconnut l'effet des sages conseils à moi si fréquemment prodigués, durant mon séjour, et qui opéraient enfin, en produi-

sant dans ma conscience une grande confusion. L'une et l'autre, en somme, furent satisfaites, d'elles-mêmes, tout au moins, plutôt que de moi, car, depuis que j'étais « parisienne, » comme elles disaient, il y avait bon gré mal gré un voile entre nous; elles le sentaient; je le sentais aussi : ni elles ni moi ne voulions le voir, mais nos mains en se tendant s'empêtraient dans son tissu impalpable et pourtant réel.

Étais-je donc si changée? Mais, lors de mes précédentes visites à Chinon, malgré mille nuances disparates, aucune différence essentielle ne nous avait séparées... Étais-je donc si changée?...

XI

Pendant le trajet du retour à Paris, mon mari me confia un ennui dont il n'avait pas voulu m'entretenir sous le toit de mes parens, « parce que les murs, dit-il, surtout en province, ont des oreilles. » Et sa confidence me fut une explication de la lettre alambiquée qu'Albéric Du Toit avait écrite à sa mère et que la bonne Mme Du Toit m'avait lue et relue dans le potager de Fontaine-l'Abbé; la lettre annonçant, à mots couverts, qu'il se passait à Dinard quelque chose « de triste ou de gai, c'est comme on l'entend, » et dont on reparlerait sans doute plus tard, la lettre qui avait fait croire à Mme Du Toit qu'il s'agissait enfin d'une grossesse d'Isabelle. Ah! non, il ne s'agissait pas d'une grossesse d'Isabelle; il s'agissait, hélas! de la malheureuse Emma, ma belle-sœur, qui avait traîné la maman Serpe, avec ses chiens, jusqu'à Saint-Lunaire, tout proche de Dinard, et qui « s'exhibait, » m'apprit mon mari, chaque jour, sur la plage ou aux Petits Chevaux en compagnie « d'une bande de gamins. » Les gamins, c'étaient des petits jeunes gens de dix-sept à vingt ans, la plupart « d'excellente famille, » selon l'expression consacrée, et de si bonne famille que le père de l'un d'eux, un monsieur fort connu, était venu en personne arracher son fils à la compagnie, lui tirer les oreilles en public et non sans avoir laissé entendre quelques paroles peu flatteuses pour la belle qui le retenait, parmi lesquelles le mot « quadragénaire » était le moindre. C'est cette aventure qui avait fait tapage à Dinard où la famille du jeune homme était en villégiature; et c'est ce potin de plage qu'Isabelle qualifiait de « triste ou gai, c'est

comme on l'entend. » Les Voulasne, il est vrai, — mon mari l'avait exigé d'eux, — depuis beau temps ne voyaient plus Emma. Mais, incapables, à force de mollesse, de soutenir une attitude adoptée, si Emma se fût présentée chez eux, ils ne lui eussent opposé ni un mot, ni un geste pour l'inviter à rebrousser chemin. Emma, qui les connaissait bien, poussée d'ailleurs probablement par quelque ami imberbe, mais ravie de faire une bonne niche à son frère, aborda, sur la plage de Dinard, le feu du scandale fumant encore, les Voulasne qui s'y promenaient avec leurs deux filles et leur gendre. Et les Voulasne, une heure durant, leurs deux filles et leur gendre se promenèrent avec Emma sous l'œil de la galerie, s'assirent à côté d'Emma, prirent le thé avec elle. Mon mari, qui trouvait bon tout ce qui venait des Voulasne, était outré cette fois, outré comme je ne le vis jamais. Il reniait ses cousins; il traitait Albéric de tous les noms. Déshonoré par sa sœur quant à lui, il se disait achevé par sa famille et jusque par « cette poule mouillée de jeune Du Toit. » Le plus remarquable de l'affaire se trouvait être que les amis des Voulasne à Dinard : Lestaffet, Baillé-Calixte, et jusqu'à Kulm, le divorcé récent qui venait de lâcher sa femme avec deux grandes jeunes filles, après vingt ans de mariage, enfin tous ceux que j'avais vus, chez les Voulasne et ailleurs, défendre la liberté des mœurs et proclamer la sainte loi de l'amour, se montraient les plus indignés de l'invraisemblable indulgence des Voulasne. Et pour qu'ils fussent parvenus à faire sentir aux Voulasne leur indignation, de quelle façon n'avait-il pas fallu qu'ils procédassent !... Rétrospectivement, mon mari s'échauffait à la pensée qu'une semaine plus tôt il se fût trouvé à Dinard, lui, au milieu de ces événemens.

— Mais, disais-je, vous les auriez prévenus ou atténués !...

— J'aurais tué Emma ! faisait-il tout bas, en étranglant entre ses doigts ses deux genoux accolés.

Il était consterné par ce triste épisode de la vie désordonnée de sa sœur. Les Voulasne s'en trouvaient atteints; ils avaient encore une fille à marier.

— Ne l'oublions pas ! disait-il.

J'essayais d'apaiser les idées de mon mari qui se soulevaient à ce propos, outre mesure, et je me rappelle que, ne sachant quel sujet de conversation opposer à celui-ci, je hasardai quelques réflexions sur les dames de Chinon qui formaient, en

effet, assez violente antithèse avec celles que nous inspirait ma belle-sœur.

— Ces femmes-là ont leurs travers, leurs ridicules, dit-il, il en faut convenir; mais tout, voyez-vous, tout, plutôt qu'une femme sans pudeur!...

Quand nous sommes attristés, il vaut mieux échanger notre sujet de tristesse contre un autre, que prétendre nous égayer. Je lui parlai de mon frère. Depuis mon mariage, je n'avais jamais tant vu ce pauvre Paul que, tout récemment, à l'occasion des obsèques, pendant les quarante-huit heures de congé qu'il obtint; et, de ces deux journées, j'avais gardé un souvenir désolé. Faute de pouvoir se procurer une situation sérieuse, Paul continuait à être un sujet d'alarme pour sa famille; de plus, on m'apprit qu'il avait à Tours une liaison et deux petits enfans sur les bras. Comment parvenait-il à soutenir une pareille charge? Depuis l'échec de ses études de droit à Paris, on l'avait placé, sur sa demande, dans une maison de commerce où il ne recevait que des appointemens dérisoires, mais où du moins l'on n'exigeait de lui rien qui dépassât ses capacités, c'est-à-dire peu de chose. Ce qui m'avait le plus frappée et chagrinée, en revoyant mon frère, c'était de l'avoir trouvé irrémédiablement déclassé. Ah, Dieu! si mon père eût vécu et vu cela! En sept ou huit années de ce régime, Paul avait perdu tout le fruit de son éducation; il était épais, ignorant, commun; c'était un grand gaillard, vigoureux, fort, avec des mains de manœuvre, des vêtemens d'ouvrier endimanché; il était préoccupé uniquement de faire de l'entraînement à bicyclette, nullement malheureux d'ailleurs, en apparence, mais pour moi plus pitoyable que s'il eût souffert de son sort.

— Dans toutes les familles, dis-je à mon mari, vous voyez, il est bien rare qu'il ne se trouve au moins un membre à ne vous faire que peu d'honneur.

— Oh! oh! disait mon mari, c'est qu'il y a partout quelque chose de relâché.

Comme la plupart des hommes, mon mari dénonçait le « relâchement » toutes les fois qu'il en était directement atteint ou menacé de l'être. Hormis ces cas, il y voyait une sorte de progrès dans la douceur et la facilité des mœurs. Si Emma n'eût pas été sa sœur, ni les Voulasne ses cousins, il eût trouvé très « farce » l'épisode de Saint-Lunaire; si mon frère ne lui eût

tenu d'assez près, il m'eût débité à propos de mon frère un petit discours dont je connaissais tous les termes : Paul était des premiers touchés par l'air nouveau d'une génération à laquelle ni ma famille ni moi ne saurions rien comprendre, d'une génération appelée à concentrer toute son activité, non sur des idées creuses, mais sur les sports qui créeront des industries insoupçonnées, d'une génération pas du tout plus dépourvue d'intelligence ou de mérite que les précédentes, mais radicalement différente, tout simplement, et qui ferait preuve de valeur et de courage, comme ses aînées, on le verrait avant peu; ne commençait-on pas à parler de voitures se mouvant automatiquement? Quel bouleversement prochain dans le monde! Il y avait longtemps que mon mari prédisait ce bouleversement dont il semblait attendre que l'espèce humaine dût être changée bout pour bout, puisque c'était par de telles prophéties qu'il avait ébloui ma famille, ma famille si incapable de s'initier au caractère d'une telle révolution, et qui, en attendant, jusqu'ici, se lamentait de voir le spécimen de la génération neuve présenter un état d'esprit inférieur à celui du père Sablonneau, la troglodyte, ou à celui de Tondu, le vigneron du clos Vaufrenard, un état d'esprit tel, que mon grand-père avait dit, paraît-il, quelques mois avant sa mort : « Paul? il en est à ce qu'on l'envoie manger à la cuisine! » Mais Paul tenait de près à mon mari. Et mon mari voulait bien juger que Paul était un paresseux du cerveau, qui n'avait jamais rien fait au collège, rien fait comme étudiant, qui n'était apte qu'à mouvoir les pédales d'une bicyclette, et, en conclusion, que ce qui avait manqué à Paul, c'était l'autorité énergique d'un père trop tôt disparu, de même qu'à l'éducation d'Emma, disait-il en soupirant avec une tristesse et une conviction véritables, « il a manqué la volonté d'un homme. »

* * *

J'avais envoyé, avant de quitter Chinon, un petit mot à Fontaine-l'Abbé, pour avertir Mme Du Toit qu'elle eût à me donner désormais de ses nouvelles à Paris. Nous n'étions pas rentrés depuis deux jours, qu'à ma grande surprise on m'annonce, après déjeuner, la visite de Mme Du Toit. Elle ne quittait ordinairement la campagne qu'à la Toussaint, nous n'étions qu'à la fin d'octobre. Mme Du Toit m'embrassa, tout émue, en me par-

lant de mon grand-père. Mais elle ne connaissait point personnellement mon grand-père, et je crois qu'elle s'émouvait en songeant qu'elle venait me parler de l'aventure de Saint-Lunaire, de ses suites sur les trop faibles Voulasne, et sur Albéric, gagné par leur extraordinaire apathie.

Et en effet, aussitôt après les condoléances, cette triste affaire déborda de toutes parts. Elle la tenait d'un témoin, d'un ami sûr. M. Du Toit, par bonheur, ignorait tout encore. On espérait que, dans son entourage, le bruit serait étouffé.

Nous ne nous privions point, habituellement, Mme Du Toit et moi, en échangeant nos tristesses de famille, de parler des chagrins qu'Emma causait à mon mari.

— Je n'ai plus de fils, s'écria Mme Du Toit : il est digne de ses beaux-parens ! Il a bien fait de ne pas venir à Fontaine-l'Abbé et de rester avec eux cacher sa honte !... Et que pense de cela votre mari, ma chère enfant ?

— Mon mari, il m'a dit que s'il eût été là, il eût tué sa sœur...

— Où est-il ? où est-il ? s'écria Mme Du Toit, en se levant de son siège, je veux le voir, je veux le féliciter... Il y a donc encore des hommes capables de faire respecter avec énergie les convenances !... Mais, dites-moi, et ses cousins Voulasne pour qui il a tant de complaisance ?...

— C'est la première fois que je le vois d'une juste sévérité contre les Voulasne.

Mme Du Toit fut très satisfaite de l'entretien qu'elle eut avec mon mari. Ils échangèrent leurs vues sur la famille en général et sur le cas présent. Elle connaissait peu mon mari ; elle ne lui croyait point des opinions aussi saines. Ses cousins, sa sœur, et le fameux Grajat, je m'en doutais depuis longtemps, avaient beaucoup nui à mon mari chez les Du Toit, et dans la proportion même où ils m'avaient servie, moi, en me faisant, par contraste, si intéressante et un peu victime.

— Il est très bien, tout à fait bien, votre mari ! me dit-elle, quand il nous eut quittées.

Et elle ajouta :

— Mon enfant, les oreilles ont dû vous tinter...

— ... Me tinter ?... pourquoi ?...

— Parce qu'on a joliment parlé de vous, à Fontaine-l'Abbé, après votre départ !... Oui. J'ai peut-être tort de vous

dire cela ; je ne vous le dirais pas si je ne vous savais la plus sérieuse et la plus honnête femme du monde ;... et si je ne vous savais la femme de M. Serpe... Eh bien ! dit-elle en souriant innocemment, je crois que vous avez laissé à mon mystérieux neveu une impression qui l'a, pour un temps, rehaussé dans mon estime... Admirer une femme comme vous, ma petite amie, cela prouve, chez un garçon, qu'il a encore quelque chose de sain dans le cœur...

Ma gorge se serra. Mon cœur semblait vouloir faire éclater ma poitrine. Je me mis à rire pour faire diversion.

— Ah ! bien, dis-je, ce serait la première fois, je suppose, que je laisse une impression derrière moi !...

— Oh ! oh ! dit-elle, c'est que vous n'avez pas la coquetterie de vous retourner... Mais, abandonnons cela. D'ailleurs, j'ai une idée, ajouta-t-elle en me menaçant du doigt, comme une enfant, si vous devenez dangereuse, je vous ferai désormais surveiller par votre mari... Ah çà ! dites-moi, M. Serpe viendra bien dîner à la maison, j'espère ?...

— Il en sera très flatté, très heureux...

— Vous comprenez, ma chère petite amie, ne pas vous avoir à dîner cet hiver après l'enchantement que nous a causé votre présence à Fontaine-l'Abbé, non, c'est impossible.

Et, confidentiellement, en s'abritant de la main un coin de la bouche :

— Un qui est amoureux de vous, savez-vous qui ?... C'est M. Du Toit !... Je vous en fais la confidence. Je ne suis pas jalouse.

Je dus rire de nouveau. Alors, croyant avoir assez fait pour donner quelque attrait pour moi à sa visite, elle se remit à me parler de son fils, et me parla de lui pendant une heure. Elle m'avoua qu'elle avait quitté la campagne parce qu'elle ne pouvait y vivre sans le voir.

Cette visite me laissa étourdie, et comme enivrée.

Je me souviens qu'il faisait une splendide journée d'automne ; les persiennes étaient à demi fermées, l'air était doux ; je me laissai tomber dans un petit fauteuil bas ; je couvris mes paupières avec mes doigts, et je regrettai Fontaine-l'Abbé... J'entendis le murmure de l'eau, je vis la trouée dans les arbres, les pelouses inclinées, et l'allée couverte où il y avait depuis soixante ans un rouleau de pierre... De tout ce que

m'avait dit Mme Du Toit, que demeurait-il en moi ? La pauvre femme m'avait encore une fois prise à témoin de ses tristesses. Ordinairement, j'y compatissais... Allons ! allons ! il faut avoir le courage de dire qu'aujourd'hui je plaignais ma chère vieille amie, mais que de toutes ses paroles mêlées, une seule demeurait et m'intéressait, celle qui m'avait produit l'effet d'une grande main vigoureuse pénétrant dans ma poitrine et me pressant le cœur : « Je crois que vous avez laissé à mon neveu une impression... »

J'écartai mes mains de mes yeux : je regardai la pièce où je me trouvais, les objets qu'elle contenait, et le beau jour doré qui entrait entre les lames des persiennes, et tout parut transformé pour moi.

Pourquoi Mme Du Toit m'avait-elle dit une chose pareille?

Parce que, comme elle avait pris la précaution de l'exprimer elle-même, parce que j'étais « la plus sérieuse et la plus honnête des femmes, » parce que j'étais, moi, tellement insoupçonnable, que l'on pouvait impunément, à moi, dire une chose pareille !...

Et elle m'avait dit aussi sur un ton de badinage, il est vrai, que désormais elle me ferait surveiller par mon mari. Cela m'avait, dans l'instant, un peu secouée, parce que le nom de mon mari prononcé à propos de M. Juillet, pour la première fois, communiquait une sorte de consistance à une chose qui pouvait n'avoir été jusqu'ici que rêverie en moi-même, en moi seule... Et cette idée de « surveillance » évoquait en moi celle de culpabilité, jusqu'alors étrangère... Quant au fait lui-même : que désormais mon mari m'accompagnât ou non chez Mme Du Toit, en quoi m'importait-il? Je n'avais pas l'intention de mal agir.

« Les oreilles ont dû vous tinter? — Pourquoi? — Parce que... etc. » Oh! musique des mots qui font naître en nous une pensée douce! Quelle rumeur en moi à présent! Je n'avais rien éprouvé, rien, jamais, jamais, de comparable à cela. J'avais eu un amour, étant jeune fille, pour un homme qui ne s'en était pas douté et qui, lui, ne songeait nullement à m'aimer. Et puis c'était tout. Et il se pouvait qu'un homme eût reçu de moi une impression !... Oh !... Et quel homme !... lui !...

Dieu! qui avez créé les malheureuses femmes avec un cœur si enclin à aimer, pardonnez-moi!

Je ne me fais pas meilleure que je ne suis ; je dis fidèlement par où j'ai passé... Mon Dieu, pardonnez-moi !

C'est une chose trop forte pour nous, que l'amour. Vous avez mis dans l'amour trop de douceur !... Douceur, douceur ! ce mot me revient sans cesse... Nous en avons tant besoin !... Mon Dieu, pardonnez-moi !

Je n'essaie pas de me justifier ni de m'excuser même, mais je me rappelle que jamais mon cœur n'avait été ému à la caresse d'une idée comme celle-ci : « Il y a un homme qui pense à toi tendrement. » On ne peut rien imaginer de comparable à cette idée-là. Quand elle pénètre en nous, c'est comme un fer rouge qui nous brûle la poitrine, et qui cependant nous fait crier de bonheur. Ou bien c'est un fluide sans nom qui nous parcourt en modifiant la nature de chaque parcelle de notre chair. Notre chair est toute changée. Nous ne nous reconnaissons plus. Mais notre âme s'échauffe et s'exalte pour les mêmes causes qu'auparavant;... ce qui nous leurre. Il se fait en nous un mélange de tout le connu avec l'inconnu... C'est une bien merveilleuse folie, mon Dieu ! mon Dieu !...

Ce ne fut qu'après une heure de véritable hébétude qu'une lueur de raison me revint. C'était en souriant que Mme Du Toit m'avait parlé de son neveu ; elle n'attachait pas la moindre importance aux quelques mots prononcés par elle ; en les prononçant, il est très probable qu'elle pensait à autre chose ; elle pensait à Albéric ; elle pensait qu'elle venait chez moi, encore et comme toujours, agir pour Albéric ou simplement parler d'Albéric... Si son neveu eût témoigné un sentiment sérieux en ma faveur, Mme Du Toit était une femme d'un trop grand sens pour me le rapporter... Cela n'eût pas été conforme à sa manière. Il ne fallait tenir aucun compte de ce qu'elle m'avait dit à ce propos. En me résignant à cette interprétation, je sentis se dissiper mes dernières fumées ; j'éprouvai un soulagement, un allégement, la sensation de me vêtir de linge propre et frais. Mais je gardais le souvenir d'avoir passé par un état auquel je ne trouve point de nom. Je sortis avec mes enfans, comme à l'ordinaire.

Je me crus même guérie. J'allais mieux qu'avant la visite de Mme Du Toit. J'avais reçu une violente secousse, oui, mais, me retrouvant après coup sur mes deux pieds, je me sentais plus d'aplomb que jamais.

La première fois que je revis Mme Du Toit, elle ne me redit pas un mot concernant le sujet qui m'avait bouleversée. Mais, pendant tout l'entretien que j'eus avec elle, je ne cessai de remarquer qu'elle ne me parlait pas de ce sujet... Il est vrai qu'elle venait de recevoir une longue lettre d'Albéric et une aussi de sa belle-fille, « très gentille, » me dit-elle. Ils étaient à Rome, après avoir séjourné à Naples, visité Ischia, Capri, Sorrente, Amalfi et les ruines des temples de Pœstum ; ils décrivaient le Vatican, le Colisée, la campagne unique au monde. Enfin, ils pensaient à lui écrire.

Après trois semaines de silence, après qu'elle avait pu croire son Albéric perdu pour elle à tout jamais, cette lettre longue, où Albéric ne marquait même pas qu'il avait négligé d'écrire, et où il était si apparent qu'il n'avait songé ni à écrire ni à s'excuser, la comblait de joie. Elle oubliait tout. Je crois qu'elle pardonnait aux Voulasne et d'avoir serré la main d'Emma et d'avoir enlevé Albéric, pour la seule raison qu'elle recevait aujourd'hui une longue lettre. Les choses de ce monde sont ainsi faites ; elles favorisent les vauriens, trop souvent, constatons-le. Une grosse faute commise, et puis réparée, de combien de petites ne couvre-t-elle pas la trace ?

Les Voulasne n'étaient pas des gens à calculer les suites de leurs actions ; ils agissaient d'instinct, sans motifs de qualité bien choisie, et ils avaient une chance que l'on prétend n'appartenir qu'aux ingénus. Bousculés, rudoyés même par leurs amis, menacés d'une rupture complète avec les Du Toit, ils entreprenaient assez lâchement ce voyage, puis le prolongeaient au delà du terme habituel de leur rentrée, laissant à leurs amis le temps de regretter la commodité de leur maison ; et il n'y avait pas jusqu'au naïf cynisme de leur conduite qui ne leur valût l'avantage d'être ménagés et, par exemple, dans la maison Du Toit. Lorsqu'ils revinrent, on les désirait, les uns pour eux, les autres pour le jeune ménage qu'ils captaient, et puis, n'avaient-ils pas en somme procuré un beau voyage à Albéric !

M. Chauffin, qui revenait d'Italie avec eux, leur fit donner dès les premiers jours de décembre une soirée dans le genre de celle qui m'avait initiée à leurs goûts, aux débuts de mon mariage. Mais, cette fois-ci, mon mari ne monta pas sur le tréteau de ses cousins. Il n'y monta pas parce qu'il était invité à un prochain dîner chez les Du Toit. Non, je n'eusse jamais cru,

que l'invitation chez les Du Toit pût être d'un effet si prodigieux sur mon mari! Quelle que fût sa soumission à ses cousins Voulasne, — un peu moins aveugle toutefois depuis l'épisode de Dinard, — quelle que fût sa vieille crédulité en un monde neuf qui avait la prétention de se créer autour de lui, et qui par cent côtés le retenait, rien, rien ne lui pouvait procurer plus d'orgueil que le fait d'être introduit dans un monde d'esprit traditionnel, rigoriste, ennuyeux même et d'une insoupçonnable honorabilité. Il n'avait pas, aux premiers mois de son mariage, sacrifié à sa jeune femme la petite scène avec le Kangouroo boxeur, mais il en sacrifiait une analogue aujourd'hui à l'honneur de bientôt dîner chez le président Du Toit.

Mme Du Toit, invitée à cette soirée, y vint avec son mari. Cette soirée, composée de pantalonnades qui n'égaieraient pas les enfans de nos jours, consacra d'une manière officielle l'oubli de l'acte commis sur la plage de Dinard; elle nettoya le passé. M. Du Toit, demeuré ignorant de ces potins inscrits sur le sable, contribua par sa présence à ce lavage. Voulasne, gros, gras, pléthorique, doré comme un oignon par le ciel méridional, crevant sa peau de toutes parts, l'œil d'un bébé, la bouche ouverte et bavant d'allégresse, rayonnant de sérénité, allait de l'un à l'autre, interrogeait :

— Avez-vous lu le programme?

— Mais certainement! Très curieux... plein de promesses...

— Ta, ta, ta!... avez-vous lu entre les lignes?

Et les femmes d'ajuster leur face-à-main, les hommes leur monocle. Le bon Gustave se tordait de rire :

— Cherchez bien! disait-il, entre les lignes il y a le clou!... Le clou est entre les lignes!...

Henriette, boubille, étourdie, toujours jeune, souriante à tous, émerveillée que la vie fût si facile et les gens si bons, croyait à deux choses : elle croyait *primo* qu'il était impossible que l'on s'amusât nulle part aussi bien que chez elle, et *secundo* que M. Chauffin avait du génie.

— Il y a un clou? lui demandait-on.

— Chut! chut!... Mais ce que je puis vous dire, c'est que M. Chauffin a eu une idée!...

Le « clou » était planté dans le jardin d'hiver, cela semblait probable, car les portes en étaient tenues hermétiquement closes.

— Du clou, me dit M. Juillet, je crois avoir entrevu la tête!...

— Et comment est-elle?

— Ah! vous êtes prise! me dit-il, vous aussi, comme moi, Dire qu'il suffit de fermer une porte et de laisser soupçonner qu'elle s'ouvrira, pour intriguer les plus rebelles!...

— Mais, la tête, la tête?...

— Oh! dit-il, c'est simplement que l'on attend le départ de mon oncle et de ma tante Du Toit pour ouvrir ces portes...

— En ce cas, j'ai bonne envie de m'en aller en même temps qu'eux...

— Je vous verrai donc toujours partir?... me dit-il, d'un ton qui m'invitait à achever sa pensée en y ajoutant le souvenir de Fontaine-l'Abbé, le souvenir de la voiture dans la cour pavée, de la voiture s'éloignant par la route en lacets...

Et il me sembla à ce moment que tout en lui confirmait ce que m'avait rapporté sa tante. Je ne parlai plus de partir, même quand M. et Mme Du Toit se retirèrent.

Lorsqu'on ouvrit les portes du jardin d'hiver, une exclamation d'enthousiasme s'échappa de toutes les poitrines.

Au milieu de cette pièce, on avait creusé pendant les vacances une piscine, non pas très vaste, à la vérité, mais profonde. Le gargouillement de l'eau la signala à ceux qui, comme moi, ne virent tout d'abord que le dos et les épaules des plus pressés. Puis, tout à coup, un immense éclat de rire, suivi de « Oh! » de « Ah! » de chuchotemens, d'appréciations, de commentaires à l'infini. Me faufilant, me haussant sur les pieds, je reconnus d'abord M. Chauffin, costumé en gardien du Jardin d'Acclimatation et qui récitait un boniment; il désignait, d'une sorte de harpon, deux gros paquets, noirs et gluans, mobiles, apparus, disparus, barbotant dans la piscine à grand bruit. Ces paquets simulaient évidemment des otaries; ces otaries, c'étaient Gustave Voulasne et sa fille Pipette!...

Voulasne et sa fille Pipette, jambes accolées, chacun, dans une gaine terminée en queue de poisson, les bras pliés, fixés aux flancs sous un maillot de caoutchouc, les mains gantées de même matière, seules libres, en guise de nageoires, la tête en un bonnet de bain, le visage étouffé sous un masque d'arlequin noir et moustachu, plongeaient à qui mieux mieux, se redressaient d'un fougueux élan, s'agrippaient le plus malaisément

possible à la margelle, où tous les deux venaient s'ébrouer à l'envi, soufflant, crachant, inondant les spectateurs dont on voyait les uns défendre avec rage leur plastron, et les autres, par galanterie, s'exposer à recevoir bénévolement l'haleine emperlée de l'intrépide et irresponsable Pipette, de Pipette qui livrait à tous curieux, sous le tissu plastique à l'excès, d'une part ses reins solides et souples, et de l'autre ses jeunes seins gracieux. Chauffin, finalement, cela va de soi, jouait à tomber par mégarde dans l'eau, tout vêtu qu'il était, et, avec les deux amphibies, c'était un tumultueux et inénarrable combat marin! Le succès fut sans précédent rue Pergolèse.

Albéric Du Toit regardait ce spectacle comme tout le monde. Je lui dis :

— Est-ce que vous devriez permettre que votre petite belle-sœur se montre comme cela, voyons, Albéric? Vous êtes le seul proche parent de Pipette, qui ayez conscience de ce que vous faites et de ce qui est permis ou non à une jeune fille qui doit trouver un mari... Croyez-vous que cela ne puisse lui être désavantageux?

Albéric me fit observer :

— Est-ce que vous croyez que ce qu'elle fait là est à la portée de tout le monde?

Et le voilà à m'expliquer la difficulté de se mouvoir, en un si petit volume d'eau, sans le secours des bras ni des jambes :

— C'est une affaire de reins, me dit-il avec admiration, uniquement de reins; il faut être une fière nageuse!...

— Si l'on doit te mettre les points sur les *i*, lui dit un peu durement M. Juillet, Madame te prie de remarquer que l'exercice qu'on fait accomplir à Mlle Voulasne est indécent.

Albéric se tourna vers M. Juillet et lui dit :

— A d'autres qu'à toi, mon vieux, de faire le Père la Pudeur!...

Pourquoi disait-il cela à M. Juillet?...

M. Juillet me parla aussitôt d'autre chose. Il sollicitait une mission du gouvernement en Afrique, afin, disait-il, de se faire prendre un peu au sérieux par sa famille. Il comptait bientôt partir; il me l'annonça ce soir-là.

A la pensée qu'il allait disparaître de ma vue, il me semblait que mon cœur cessait d'être suspendu dans ma poitrine et tombait; à la pensée qu'il eût pu ne plus être là dès aujour-

d'hui, il me semblait que j'allais être submergée, asphyxiée dans cette mer de platitude et d'imbécillité que ce monde représentait pour moi. Lui parti, c'était un désert, un néant, le vertige, la mort. Non que nous eussions ensemble des conversations de nature à faire pâmer, mon Dieu! non; il n'abordait avec moi aucun sujet qui pût me donner à entendre que les paroles de sa tante fussent fondées, non; mais il avait avec moi un certain ton où il n'était pas possible que manquât un peu de tendresse, et il avait des mots, de ces mots que je n'ai entendus jamais que de lui, qui s'enchâssaient dans la mémoire et devenaient prétextes, comme un vers de poète, à des songeries illimitées.

Il allait bientôt partir...

Et entre temps, la brutale réplique d'Albéric me revenait à l'esprit.

Je retrouvai M. Juillet, à la fin de cette même soirée ; il causait avec une femme assez jolie, Mme Le Gouvillon, qui se plaignait à grands cris des absences trop fréquentes de son mari obligé de voyager en province et à l'étranger. Lorsqu'il en revenait, déplorait-elle, il était fourbu ; et avec cela, deux maladies en l'espace de six ans... « Eh bien ! et ma vie de femme, monsieur?... Non, je divorcerai ou je prendrai un amant. » Ma présence, d'ailleurs, ne la gêna en aucune manière ; elle me dit : « Oh! vous, vous avez un mari qui est un gaillard ; vous avez de la veine !... » M. Juillet prit un certain air, que je lui voyais quelquefois, celui que j'aimais le moins en lui, où un dédain se mêlait à je ne sais quel malicieux plaisir, et qui n'était pas perceptible à tous. Et il abonda dans le sens de cette femme, parut s'étonner qu'elle eût pu supporter six années pareil sort et un homme qui avait fait deux maladies, s'il vous plaît!... Il lui cita le cas de George Sand à Venise, au chevet du pauvre Musset fiévreux : « Elle le trompait, madame, de l'autre côté de la cloison avec un médecin râblé !... »

— Vous m'avez dégoûtée, lui dis-je, quand je fus un instant seule avec lui.

Il sourit :

— C'est le langage qu'il faut leur tenir, dit-il.

Cela me faisait mal de le trouver à l'aise avec des femmes de ce genre. Je le voyais si beau ! J'aurais voulu qu'il trônât au-dessus de toutes ces comédies des sexes.

Mais il avait cette maudite curiosité que je ne comprenais pas. Il fallait qu'il sût tout, qu'il comprît tout, qu'il s'assimilât tout.

— Tout! lui dis-je un jour en me plaignant de cela, tout! quelle saleté que tout ! Tout, c'est le tas d'immondices... Il faut choisir.

-- Mais, pour choisir en connaissance de cause, répliquait-il, il faut avoir touché à tout !

— Allons donc ! le choix est toujours fait d'avance.

— Ah ! dit-il, vous avez peut-être raison.

Mais peut-être ne donnait-il pas tort à Mme Le Gouvillon !

La mobilité d'expression de sa physionomie me déconcertait souvent. Je faisais des efforts pour discerner parmi ces images successives celle que je nommais « la vraie. » Car je croyais fermement qu'il n'y en avait qu'une qui fût vraie, et qu'il jouait quand il laissait se dessiner les autres. La vraie, c'était celle qui m'avait plu toujours en lui ; et quand je cherche ce qui la caractérisait, je trouve que c'était avant tout la joie qu'il manifestait en me voyant. Ç'avait été la même depuis le premier jour, mais, à moins que je ne m'abuse, — et je n'ai jamais été portée à m'abuser en ce sens-là, — le plaisir qu'il prenait à me voir augmentait depuis la saison à Fontaine-l'Abbé. Il ne le trahissait nullement par ses paroles. Il paraissait les mesurer plutôt. Mais, à l'accent, une femme mise en éveil, comme je l'étais, ne se trompait pas. Dans une réunion où il pouvait être, je le cherchais, moi, je ne m'en cache pas, je le cherchais ; eh bien ! quand je l'avais trouvé, il me semblait qu'il venait au-devant de moi, mais plus lentement que moi, avec des hésitations, des arrêts, des retours sur ses pas, que moi je n'avais certes point.

Jamais il ne se permit avec moi le plus léger écart de langage. Il était hardi jusqu'au cynisme avec un grand nombre de femmes. Il s'offrait un régal malin et cruel de scandaliser quelquefois celles, chez sa tante, qu'il appelait des « mijaurées. » Avec moi, son respect était absolu, sa conversation, à part quelques innocens badinages, toujours grave, et remplie de ces imprévus que le plaisir seul inspire, et surtout le plaisir de posséder l'interlocuteur désiré entre tous. Et je me disais : « Si je suis, pour lui, momentanément, l'interlocuteur rêvé, ce n'est pas par ma qualité d'interlocuteur, car je l'écoute plus que je

ne lui tiens tête, et il ne peut me croire assez intelligente pour mériter de pareils frais de pensée ; c'est qu'il se leurre à mon sujet, c'est qu'il est un peu aveuglé sur ma qualité réelle, c'est qu'il a le bandeau, c'est qu'il... » Je n'osais conclure, mais je pensais malgré tout : « c'est que, peut-être, il m'aime !... »

Du mois de décembre à Pâques nous dînâmes trois ou quatre fois chez M[me] Du Toit avec mon mari. La présence de mon mari légitimait, à mes propres yeux, les entretiens que je pouvais avoir seule à seul avec M. Juillet. Ces entretiens recherchés par moi, recherchés par M. Juillet, eussent, avec toute autre femme, été qualifiés de *flirt*. Jamais personne ne prononça ce mot à propos de mon amitié de prédilection. A Chinon, tout le monde concevait sur moi des soupçons ; chez les Du Toit, ma réputation, établie une fois pour toutes, par une autorité constituée, était intangible. J'étais une femme bien trop sérieuse pour jamais m'adonner au jeu qu'on appelle *flirt*, — et l'on avait peut-être là-dessus bien raison ! — Ceux qui se permettaient quelque plaisanterie disaient que j'étais attachée à convertir M. Juillet, qui passait pour être assez grand pécheur.

Parfois je pensais : « Est-ce que je regrette qu'il ne me parle pas d'amour ? » Mais je chassais vite la réponse. Je ne voulais rien examiner de trop près, rien prévoir, presque rien savoir. Cette ignorance systématique était tout à fait contraire à mes habitudes. Et qu'une chose en moi se trouvât à ce point contraire à mes habitudes, je voulais encore l'ignorer. Cependant, parfois, la question se présentait à moi : « Mais enfin, s'il me parlait d'amour, que ferais-je ? » C'était lorsque, silencieux, un peu préoccupé, il se tournait soudainement vers moi et que son regard parlait avant ses lèvres... Les lèvres parlaient ensuite et ne continuaient pas le langage des yeux...

Le ton de sa voix s'accordait quelquefois avec le regard. Le sens seul des paroles demeurait étranger. Mais moi, dont le cœur, le corps et toute la volonté fondaient à proximité de quelque chose de si doux, voilà que je n'entendais plus alors le sens des paroles... Et il vit bien, je crois, que ce n'était pas chez moi inattention, mais au contraire attention trop vive portée au seul point qui, dans sa causerie avec moi, comptait, avait de la valeur. La vérité m'oblige à dire qu'il en fut surpris désagréablement. Avait-il résolu de ne point me laisser apercevoir le sentiment qu'il pouvait avoir pour moi ? Il me bouda

un peu. Et je ne savais comment interpréter sa bouderie. N'était-elle qu'une méditation sur lui-même et sur son cas vis-à-vis de moi, qui, bon gré mal gré, — allons! il devait bien le remarquer ! — devenait brûlant ?

Ce fut une station pendant laquelle j'aurais pu, et j'aurais dû méditer, moi aussi, sur mon cas, qui en valait la peine. Mais, je ne voulais pas méditer, je ne voulais pas penser. Il n'y a pas une période de ma vie où je me sois fuie plus résolument. Je ne cherchais qu'à m'étourdir, à me donner le change. J'ai compris, à cette époque-là, nombre de pauvres femmes que j'avais auparavant accusées sans pitié. C'était le moment pour moi de m'ouvrir à quelqu'un de confiance, à mon confesseur, en tout cas... Oui ! mais outre que ma dévotion attiédie m'avait fait perdre l'habitude de m'ouvrir à un confesseur, je me suggestionnais avec acharnement afin de demeurer dans la quiétude la plus parfaite et dans la conviction qu'il n'y avait rien, qu'il ne saurait rien y avoir, enfin qu'*une femme comme moi* ne saurait courir aucun danger de cet ordre. Mon orgueil héréditaire, et tout le contentement de moi qui me venait d'une conscience jusqu'ici irréprochable, contribuaient à m'illusionner. Quand nous sommes vis-à-vis de l'amour, nous devons nous méfier jusque même de ce qu'il y a de meilleur en nous. Tout lui sert.

Est-ce que je n'allais pas jusqu'à me dire : « Il doit partir... Ne part-il pas bientôt ?... Ce départ arrangera tout... »

Peut-être pensait-il, lui aussi, à ce départ, pour tout arranger? peut-être même était-ce pour tout arranger qu'il avait prémédité son départ, voulu et organisé cette mission, conforme à ses goûts, je le veux bien, répondant assez bien au prétexte qu'il lui donnait, oui, encore! et qui pourtant m'étonnait... Toujours est-il que lorsqu'il me parla pour la première fois, après sa bouderie, en rompant sa bouderie, et en m'expliquant sa bouderie, il annonçait son départ prochain, moi étant visiblement à bout de nerfs, et lui,... lui, amené, par quels secrets détours ? à faire ce qu'il fit...

J'étais dans un état de trop grande surexcitation pour me souvenir avec exactitude de ce qui se passa, entre le moment où il m'annonça qu'il partait « dans dix jours » et le moment où il fit la chose. Il me faut essayer de rétablir aujourd'hui ce qui dut se passer le plus probablement. Je crois aujourd'hui, qu'il

n'avait pas l'intention de faire plus que de m'annoncer son prochain départ, en ajoutant quelques mots gracieux de regret. Il avait résolu cela, du moins, à la suite des réflexions faites durant la bouderie. Mais, je crois aussi que je maîtrisai mal, moi, l'émotion que la date précise de son départ me causait. Il la vit. Et soudain il crut s'apercevoir que notre marche l'un vers l'autre, dans la pénombre et dans le secret, depuis des mois, nous avait rapprochés à ce point qu'un choc valait mieux qu'un recul avec toutes les civilités, bref, que son départ sans une parole eût été un peu tenu par moi comme une désertion. Alors, un déclanchement inopiné se produisit dans ses plans : il joua son va-tout! Il me fit une déclaration!

Mais une déclaration en règles, ce qui s'appelle une déclaration : la plus bourgeoise, la plus empesée, la plus lourde, la plus commune, la plus cinglante déclaration ; une déclaration conforme à la formule, soumise aux exigences du cliché, dépourvue du ton émouvant et jusque même du regard qui donnaient tant de prix à la moindre de ses paroles ordinaires. Pourquoi faisait-il cela? Était-ce parce que précisément il était trop ému? était-ce parce qu'il n'avait jamais parlé d'amour à une femme comme moi? Était-ce parce qu'il s'imaginait qu'à une femme comme moi, il fallait, jusque pour le dérèglement, une proposition régulière?... Je ne me demandai rien de tout cela sur le moment. Juger quoi que ce fût, et fût-ce l'acte le plus extravagant, venant de lui, m'était chose impossible. J'eus simplement la sensation, presque physique, de recevoir une volée de coups, une giboulée de grêlons; et je frissonnai dans toute ma moelle. Et, instantanément, simultanément, je me dis : « Voilà l'amour... Il est nouveau pour moi, déconcertant, terrible! » Et je ne fus pas du tout offensée du caractère banal et maladroit qu'avait revêtu une déclaration adressée à moi par M. Juillet. J'acceptais la formule, comme une jeune fille accepte celle par quoi un monsieur qui va la demander en mariage, se déclare...

Le regret qu'elle n'eût pas été autre ne me vint pas. Je fus, je le confesse, tout heureuse et toute fière de l'avoir reçue. C'était quelque chose d'extraordinaire et d'inouï, qui, enfin, venait!... C'était cela... Que béni fût cela !...

Mais, en même temps, et d'une source étrangère à ma conscience, mais non pas pourtant étrangère à moi, monta tout

le long de mon corps, m'environna, s'appliqua sur tous mes membres et sur mon visage, avec l'exactitude d'un linge mouillé, quelque chose comme une réplique de moi, quelque chose d'aussi moi que moi, et que, cependant, je repoussais comme mon propre fantôme aperçu, hostile, armé contre moi. Oh! cela n'avait rien de fantastique ni de surnaturel; c'était une attitude qu'adoptait soudain mon corps tout entier, une attitude que je sentais saisie avidement par chacun de mes membres, par chacun de mes traits, et une attitude en contradiction flagrante avec mes sentimens véritables, une attitude de catastrophe, de malheur public, une attitude d'appel désespéré à toutes les énergies sociales et privées!... Je dus inspirer plus d'effroi que je n'éprouvais moi-même de stupeur. Je me sentais comparable à la chatte qui, de vivante caresse, se mue par un coup d'échine en le plus horrifiant des monstres.

M. Juillet, qui me regardait, prit, lui, la figure d'un homme qui vient de commettre la plus irréparable bévue. L'impression fut courte et définitive. Je vis tous ses traits se déchirer, ses yeux, si expressifs et si beaux pour moi, se ternir, et la chair de ses joues, entre le nez et la lisière de la barbe, comme un sable humide, miné par la main d'un enfant, s'affaisser soudain.

Mon attitude avait dû être pire que je ne me l'imagine, et, sans aucun doute, elle était à la déclaration une réponse catégorique et sans appel.

Il me dit, — oh! je me souviendrai toujours de ses pauvres lèvres subitement desséchées, d'où tant de paroles enchanteresses étaient auparavant tombées pour moi! — il me dit:

— Pardon! pardon! Je suis un sot, une brute immonde, pardonnez-moi! J'ai piétiné la fleur que j'aimais à contempler si pure... Ma vie est à vos pieds pour implorer de vous l'oubli de ce que j'ai fait!...

Cela se passait dans le salon de sa tante. Deux mètres ne nous séparaient pas de personnes qui, si elles nous eussent entendus, fussent demeurées sur place, et pétrifiées.

Cette dernière idée, — l'étendue du scandale que la moindre de nos paroles causerait si elle était surprise, idée qui s'alliait si bien à l'entreprise de défense de ma « seconde nature, » — m'empêcha d'ajouter un mot à ceux que M. Juillet m'avait dits. Je l'avoue devant Dieu et devant les hommes: le mot que j'aurais ajouté eût crevé la digue à un torrent de tendresses refoulé,

qui eût inondé le salon de Mme Du Toit, et nous eût tous submergés, comme un déluge. Mon cœur débordait; peut-être n'aurais-je pas pu prononcer le mot; des larmes ou un geste amoureux de mes bras, voilà le langage qui eût répondu à M. Juillet. Peut-être fut-ce le caractère excessif de la démonstration, que je sentais le seul capable de traduire la vérité de mes sentimens, qui m'empêcha de répondre un seul mot!... Je hasarde des hypothèses. Je ne sais pas. Je devrais constater uniquement le fait. Le fait est que j'éprouvais cette intensité d'émotion et de désir, et que quelque chose me paralysa complètement; le fait est que je ne répondis rien. Nous fûmes mêlés, M. Juillet et moi, presque aussitôt, à des groupes différens.

Je crois bien, par exemple, que je n'aurais pas eu le courage de demander à mon mari de m'emmener, car, à la fois et presque avec égale force, je souhaitais et je redoutais que quelque chose de nouveau vînt s'ajouter à ma situation vis-à-vis de M. Juillet; mais mon mari me vit si pâle et si défaite qu'il me proposa lui-même de partir, et je n'opposai aucune résistance. Dans le fiacre, je fus parcourue de frissons, puis un grand tremblement m'agita tous les membres; mes dents claquaient; mon mari en entendit le bruit; il quitta sa pelisse pour me couvrir; il me passait un bras dans le dos, qui me faisait l'effet d'une armature de fer, glaciale, et il disait: « Nous voilà bien! Vous allez nous faire une maladie!... » Il me porta, en s'arrêtant pour souffler à chaque palier, jusqu'à notre cinquième, car il n'y avait pas d'ascenseur dans la maison que nous habitions; et il me mit au lit. Je ne pouvais ni me tenir debout, ni faire quoi que ce fût avec mes doigts. Il réveilla la nourrice pour me garder, s'il devenait nécessaire d'aller chercher un médecin. Mais au bout de vingt minutes, mon tremblement s'apaisa. Je me sentais anéantie et je m'endormis. Le lendemain, je n'étais pas malade; mais alors ce furent des larmes, sans répit. En pleurant, je demandais pardon à mon mari de tout le mal que je lui avais donné; je le remerciais en pleurant d'avoir quitté sa pelisse, de m'avoir montée dans ses bras; il était touché de mes excuses et de mes remerciemens, et moi, de le voir touché, je pleurais de plus belle.

L'impression qui domina en moi, ce jour-là, fut que j'avais eu de la chance d'avoir été empêchée de répondre à la déclaration de M. Juillet; car, pensais-je, quelle honte je souffrirais

aujourd'hui en face de mon mari ! Antérieurement à tout cela, j'avais bien essayé de m'imaginer ce qui se passerait, après, si un jour M. Juillet me parlait ; mais je n'avais pas imaginé que mon mari me couvrirait, après, de sa pelisse et me porterait dans ses bras jusqu'au cinquième étage. Impression rudimentaire, un peu puérile, d'ailleurs, et qui en amena toute une série d'un meilleur ordre. C'était la première fois, depuis qu'un grand trouble m'était venu de M. Juillet, que je pensais aux qualités de mon mari, à ses réelles et grandes bontés pour moi, à ce que je lui devais, somme toute, à mes devoirs envers lui. Je n'y avais jamais pensé parce que j'avais toujours assez lâchement reculé la possibilité même de commettre quelque acte positif contre lui. Des rêveries, des sentimens, des désirs, sous le prétexte que cela est vague, cela nous semble sans valeur ; mais qu'un acte est donc vite accompli ! Si j'avais répondu un mot, un seul mot, à M. Juillet, au lieu de le méduser avec ma figure de matrone offensée, ça y était ! Oh ! oui, car ce mot, chez une femme comme moi, inaccoutumée au langage galant, ignorante des demi-sentimens, ce mot eût été franc, entier, et tout mon cœur y eût passé.

Il fallut cette alerte pour me tirer de l'engourdissement moral où je gisais paresseusement depuis des mois, comme par l'effet d'un philtre. Ce n'était plus l'heure de faire la petite fille, l'innocente. Je voyais très bien désormais où cela pouvait me conduire. Il y a un moment, où, là comme à l'autel, il faut prononcer le « oui. » Étais-je une femme, moi, à prononcer deux « oui » contradictoires ? Je passai une matinée dans l'épouvante de ce que cette matinée aurait pu être si un souffle était sorti de ma bouche, la veille au soir...

Je pris les plus sincères résolutions. J'avais une telle peur de moi, que j'allai me jeter aux pieds d'un prêtre, dans un confessionnal de l'église Saint-François-de-Sales, le premier venu. Il m'exhorta, mais d'une façon trop anonyme, — c'était de ma faute : que ne recourais-je à lui plus souvent ! — et surtout trop indulgente : il avait l'air de trouver que je n'étais pas une grande pécheresse, puisque j'accourais à lui aussitôt après la première alerte. Il devait en entendre d'autres qui n'y mettaient pas tant de façons ! J'aurais voulu, moi, qu'il me terrorisât. Son indulgence me laissa plus sévère pour moi-même. Je me jurai, durant tout le jour, de déraciner de moi l'idée de

M. Juillet et d'arracher de la mémoire de mon cœur le regret où j'étais de ne lui avoir pas répondu lorsqu'il m'avait déclaré qu'il m'aimait.

Le lendemain, je vis Mme Du Toit qui, entre autres choses, et sans attacher à celle-ci plus d'importance, me dit que son neveu était parti pour Marseille le matin même.

— Ah! dis-je, mais il reviendra avant son départ définitif?

— Non, non, il est parti.

Et elle me parla d'autre chose.

Je sentis toutes mes forces m'abandonner comme si mon sang se fût échappé sous mes pieds par deux rigoles; ma tête se vida, tout mon buste, et mes jambes. Comment ai-je pu continuer de parler à Mme Du Toit? Je n'en sais rien. Je me souviens de lui avoir dit que je craignais continuellement des syncopes, que je n'allais pas bien depuis quelque temps, et qu'elle me demanda :

— Seriez-vous enceinte?...

— Je ne le crois pas, lui dis-je.

Mme Du Toit n'avait pas le plus léger soupçon de mon état.

M. Juillet parti, le danger éloigné, je ne pensai plus qu'à M. Juillet, à sa déclaration, à mon attitude extraordinaire envers lui, qui en eût découragé maint autre! Je ne pensai plus qu'à lui, je ne pensai plus qu'à la cruauté que je lui avais témoignée. Ce ne fut plus le remords de mon sentiment qui me tortura, ce fut le dépit de mon attitude en face de la déclaration; mon attitude m'apparut grotesque; je la maudis jusque dans ses plus lointaines origines. L'idée de la première chose que j'avais à faire fut, naturellement, extrême : je résolus d'écrire à M. Juillet. Et je commençai une lettre. Mais la rédaction m'en fut d'une insurmontable difficulté. Prononcer le « oui » en face de la bouche qui vous dit : « Je vous aime, » — ce qui me semblait, le matin même, comme la veille, infaisable, — je l'aurais fait, à présent, peut-être; mais l'écrire!... « Mais! me disais-je, si je me décide à ce « oui, » c'est parce que mon ami est parti; s'il était resté là, je serais demeurée, moi, dans mes dispositions de ce matin ou dans ma paralysie d'hier soir. Ce « oui » n'est possible qu'écrit. » Je ne terminai pas ma lettre; à la vérité, je n'en écrivis que deux ou trois lignes; je l'enfermai à clef dans mon petit bureau. Et ces trois lignes enfermées là, ce corps que j'avais donné à mon secret et

qui pouvait, à la rigueur, le révéler, le trahir, c'était comme la faute accomplie, extériorisée, visible et tangible. Je sentais le feu dans ce tiroir. Mais pour m'affirmer que je n'étais pas tout à fait une sotte pusillanime, je le gardai là tout le jour, je le laissai là quand je sortis avec les enfans : si mon mari se méfiait de moi, par hasard, il pouvait forcer ce meuble, il lirait les trois lignes!... Une domestique indiscrète en pouvait faire autant. Je jugeais cela un commencement d'audace.

Quand je rentrai, personne, apparemment, n'avait forcé le petit meuble; mon mari nous avait rejoints dans l'escalier; je n'allais tout de même pas pousser l'audace jusqu'à écrire ma lettre sous ses yeux! Elle demeura réduite à ses trois lignes, dans mon tiroir.

Le lendemain ou le surlendemain tout au plus, mon mari eut la fantaisie d'aller au Théâtre-Français. Au vestiaire, nous nous trouvâmes côte à côte, dans la mêlée, avec un couple que j'avais vu chez les Voulasne et dont je ne savais pas seulement le nom. Saluts, aménités conventionnelles; comme je ne savais absolument pas quoi leur dire, c'est de la façon la plus désintéressée que je hasardai cette phrase quelconque :

— Mais où étiez-vous donc? nous ne vous avons pas aperçus...

— Dans la loge des Le Gouvillon qui viennent de partir pour l'Algérie.

Je ne savais ni où était la loge des Le Gouvillon, ni si les Le Gouvillon avaient une loge; je fis : « Ah!... ah!... » à plusieurs reprises, en mettant mon manteau.

Alors, quelque chose comme une fléchette me pénétra entre les deux yeux et s'y ficha. J'appelai cela une coïncidence curieuse.

Curieuse la coïncidence, et rien de plus.

Peu après, un bon et un mauvais côté de la coïncidence se présentèrent à moi. Le mauvais : il voyageait peut-être avec les Le Gouvillon... Le bon : mais s'il avait avancé son voyage de huit jours, qu'est-ce qui l'avait poussé à cette résolution fébrile? La confusion de la maladresse qu'il croyait avoir commise en me faisant une déclaration. Partir si précipitamment, c'était me montrer son chagrin, son repentir, son émotion.

Une entente entre lui et une Mme Le Gouvillon?... Chose

impossible !... Lui! lui! et une femme qui traitait la question de l'amour comme une courtisane!... Du bon côté, je rangeais encore l'hypothèse qu'il eût voulu, mais bien grossièrement, il faut l'avouer, se venger de mon apparent dédain et me piquer au vif, — mais par quelle étrange aberration! — en ayant l'air de se consoler de ma perte par la compagnie d'une Mme Le Gouvillon...

Dans l'instant même où j'admettais la pire hypothèse, mon sentiment pour M. Juillet ne subissait aucune atténuation. Le déchirement produit en moi par la seule annonce de son départ précipité, avec ou sans compagnons, avait rouvert ma plaie dans toute sa profondeur. En outre, il s'était passé, désormais, entre lui et moi quelque chose, quelque chose de positif qui avait à présent sa sanction dans un départ précipité, dans une autre intrigue même, si l'on veut! mais quelque chose s'était passé entre lui et moi, qui ne me permettait pas de ne plus penser à lui, qui rendait pour ainsi dire légitime à mes yeux la songerie constante à ce qui s'était passé, à ce qui eût pu se passer entre lui et moi, à ce qui se passait ou ne se passait pas, ailleurs, avec d'autres.

Et j'avais tellement besoin d'une interprétation favorable, que j'ai refoulé quelque temps le souvenir qui s'imposait pourtant, le souvenir de la toute récente réplique d'Albéric, si singulière, au bord de la vasque où Voulasne et sa fille faisaient les otaries, et le souvenir de certains mots de M. Juillet, qui m'avaient tant ahurie à Fontaine-l'Abbé, sous l'allée couverte... Je ne voulais pas, je ne voulais pas ! Cela était en opposition trop violente avec le caractère que M. Juillet m'avait constamment découvert... Et puis, enfin, enfin! la déclaration était là, adressée à moi, à moi, à nulle autre !... Qui donc l'obligeait à me l'adresser ?... Et je refoulais la réponse : « Moi! mais moi-même, et sans que je m'en fusse aperçue !... Moi! en ayant l'air de l'attendre, cette déclaration, et presque de l'implorer !... » Et je refoulais ce souvenir tendant à une interprétation si défavorable : « Aussi, quelle singulière déclaration! quel ton! quel bégaiement! quel emploi d'expressions insolites en sa bouche! et combien peu il semblait avoir envie de me la faire, sa déclaration !... » Je refoulais cela. Mais cela s'amassa et fit obstacle devant moi peu de temps après... pour m'obliger à ne penser qu'à M. Juillet, pour justifier ma tour-

nure d'esprit obstinée et exclusive : ah çà ! voyons, ne fallait-il pas débrouiller tout cela ?

Et à mesure que je débrouillais tout cela, à mesure que mon interprétation se tournait du « mauvais côté, » mon sentiment pour M. Juillet, en se compliquant, devenait plus intense. Il se pouvait faire que le pauvre garçon eût des penchans opposés à sa belle intelligence et aux nobles sentimens qu'il voulait avoir !... A de tels contrastes chez un homme, n'avait-il pas fait allusion maintes fois? et précisément, sous l'allée couverte de Fontaine-l'Abbé, n'était-ce pas cela qu'il entendait exprimer, avec ce soupir rageur et désolé? Je le jugeais à plaindre d'être ainsi fait ; « il est malheureux, » me disais-je, et là, encore, je trouvais le moyen d'innocenter mon obsession en lui fournissant un motif charitable !... Son jugement était haut, serein et pur; il eût aimé sans doute être l'homme qu'il se montrait avec moi ; il n'était pas tout entier cet homme-là ; il l'était, et il était aussi un autre ; l'un s'élevait au-dessus de l'autre ; peut-être m'aimait-il réellement quand il était l'homme d'en haut ; lorsqu'il s'abaissait, d'autres attraits s'emparaient de lui, c'était possible ! Que je le plaignais ! Que j'eusse voulu lui dire : « Je sais... mon malheureux ami !... » Une pensée, un peu présomptueuse peut-être, fondée sur le peu de connaissance que j'avais des hommes, me venait aussi : n'était-ce pas faute d'une femme comme moi qu'il était attiré par des femmes comme Mme Le Gouvillon ?... Est-ce qu'une tendresse délicate et sans bornes, jointe à ce commerce spirituel qu'il aimait, ne l'eût pas satisfait, comblé, retenu à jamais ?... Mme Du Toit, sa tante, ne m'avait-elle pas dit en me parlant de lui, et en se frappant le front : « Il aurait tant besoin d'une femme digne de sa « caboche ! » Elle pensait certainement, à ce moment-là, — sans penser à mal, — qu'il aurait eu besoin d'une femme comme moi. Et j'en venais, j'en venais à faire la chose pour moi la plus insolite : des comparaisons... et de physiques !... entre une Mme Le Gouvillon et moi !... Et ceci, s'il vous plaît, avec une grande ignorance des choses de l'amour... L'amour, chez l'homme, me paraissait bien exiger de la femme une certaine beauté, qu'un tendre dévouement devait achever de rendre agréable ; et c'était tout... Malheureuse ! Il n'y avait qu'une idée, une seule, qui ne me vînt pas, c'était que je portais sur mon visage le masque de la femme honnête, de la femme dont

on fait une épouse, une mère, non pas une maîtresse ! Mais, dans mon ignorance, je ne songeais pas, non plus, qu'au moment même de mes plus vives ardeurs pour M. Juillet, ce n'était pas l'amant que j'appelais en lui : je tressaillais seulement, jusqu'au fond de moi, pour avoir trouvé en lui l'image du mari qui m'eût convenu !

Il est possible, il est probable même qu'il m'eût volontiers acceptée comme femme ; il est certain, je le sais aujourd'hui, qu'il ne me souhaitait pas comme maîtresse. Pour le comprendre et pour m'en convaincre, il a fallu que j'en vinsse à l'humiliation de me l'entendre dire.

***

J'avais conservé dans le tiroir de mon petit bureau le commencement de lettre à M. Juillet, les trois lignes, de ma main, qui eussent suffi à m'accuser et à me confondre à tout jamais aux yeux de qui les eût découvertes. L'ébauche de mon aveu, arrêtée en son premier élan, incomplète, mais déchiffrable et claire pour le premier venu, elle était là, sous une mince lame de citronnier, défendue par une serrure vulgaire que deux clefs étrangères au meuble, parmi celles de mon trousseau, ouvraient ; qui eût cédé, par conséquent, à combien d'autres ! J'éprouvais un amer plaisir à cet enfantillage. C'était mon feu qui était là ! C'était aussi tout mon pauvre romanesque, à moi, qui était là !... Lorsque j'ouvrais mon tiroir, je constatais la présence de la feuille pliée en quatre et maintenue, comme presse-papier, par l'argent du ménage : billets de banque, petite pile d'or ou grosse tour penchée de pièces de cinq francs par-dessus... Elle pouvait venir avec le papier-monnaie sous ma main, se déplier, se laisser lire... C'était insensé, odieux même, peut-être.

Cette ébauche de réponse, l'hésitation, la défaillance, l'interruption qu'elle représentait pour moi, c'était aussi tellement l'image de ma situation vis-à-vis de M. Juillet !...

Les mois passèrent. M. Juillet ne reparaissait pas.

Les Le Gouvillon revinrent et point M. Juillet. Les Le Gouvillon furent sur M. Juillet très sobres de paroles : ils s'étaient rencontrés, oui, ils s'étaient quittés aussi. Les intentions de M. Juillet ? Ils les ignoraient. Qui donc connaissait jamais les intentions de M. Juillet ?

Et la mission ?... Une femme ne pense pas à la mission !

L'été vint, Mme Du Toit s'y était prise de fort bonne heure pour me faire jurer de retourner à Fontaine-l'Abbé; mon mari fut invité ; il y viendrait du moins quelques jours, car il avait pendant les vacances des travaux ici ou là, en province; mais nous étions assurés d'avoir cette année Albéric et sa femme. M. Du Toit informé, finalement, — c'était inévitable, — des scandales de l'année précédente à Dinard, étant monté sur ses grands chevaux et ayant menacé de cesser toute relation avec son fils si celui-ci ne demeurait, les prochaines vacances, ou chez soi, dans tel endroit où il lui plairait de louer, ou au Manoir. Des motifs d'économie et un autre, dont je vais avoir à parler, déterminèrent le jeune ménage à venir « échouer » à Fontaine-l'Abbé.

L'autre motif était que la jeune sœur, Pipette, allait aussi se réfugier à Fontaine-l'Abbé. Comment!... Pipette à Fontaine-l'Abbé! Oui. Rien de plus imprévu; rien de moins vraisemblable! Assurément. C'était ainsi. La vie des Voulasne créait sans cesse des circonstances extravagantes. L'absence complète, chez eux, de toute loi, le défaut de toute autorité, de tout commandement, l'appréhension de tout obstacle à leurs jeux de gamins, la mollesse vis-à-vis de toute entreprise étrangère, avaient favorisé, sinon provoqué la demande en mariage la plus burlesque. Celui que l'entourage des Voulasne nommait l'Intendant des Plaisirs, M. Chauffin, vieil ami de la famille tant qu'on voudra, mais pique-assiette, en somme, vieux sot, oisif décavé et ridicule, et dont l'assiduité excessive près du ménage Voulasne passait, à tort d'ailleurs, mais enfin passait pour suspecte, avait demandé la main de Pipette, et les parens n'avaient à cela trouvé rien à redire. Ils avouaient, dans leur bonhomie, qu'ils eussent préféré que Chauffin fût plus jeune et plus fortuné, mais la chose, disaient-ils, si elle agréait à leur fille, aurait du moins cet avantage de ne rien modifier aux habitudes de la maison, et de n'introduire dans leur milieu aucune famille rabat-joie... C'était bien cela qu'avait escompté Chauffin. Toutefois, à quelque chose malheur est bon; les Voulasne n'étaient pas débonnaires à demi : si leur fille résistait, ce n'était certes pas eux qui la contraindraient à accepter Chauffin.

Or, Pipette regimba. Elle n'avait rien de la jeune fille docile que j'étais, moi, avant le mariage. Elle était une « enfant gâtée,» accoutumée à suivre ses caprices; elle avait, comme

ses parens, le goût des plaisirs; elle tira à son papa et à sa maman une langue longue comme la main, puis, l'ayant rentrée, leur parla son langage expressif, où un seul mot suffisait; elle leur dit : « Flûte !... »

Mais Chauffin ne se tint pas pour battu ; Chauffin était amoureux, et résolu, disait-il, à se faire aimer, avec la permission des parens. Les parens étaient bien incapables de refuser à Chauffin la permission de se faire aimer : que fussent-ils devenus sans lui? Ce que voyant, Pipette ne fit ni une ni deux; elle se laissa conduire chez sa sœur Isabelle par sa gouvernante et dit à celle-ci : « Vous pouvez rentrer et dire à papa et à maman que je ne rentre pas. » Une affaire! croira-t-on. Point du tout! Chez les Voulasne, aucun événement ne pouvait tourner à l'affaire; le genre dramatique ne se jouait pas dans leur maison. Pipette refusait obstinément de rentrer; mais Pipette était chez sa sœur, à l'abri, ne manquant de rien, tout au plus incommodant Isabelle.

Le bon Gustave, à l'annonce de la fugue, ne dit mot, paraît-il, et parut sur l'heure assez déconfit. Que pensait-il et qu'allait-il dire? Aussitôt qu'il parla, il dit :

— Eh bien! et la soirée chez Happy? Est-ce que Pipette va laisser perdre sa place?

Jamais les Voulasne et leurs enfans n'avaient fait défaut à la soirée annuelle chez Happy, un homme du monde, fort connu, chez qui des amateurs donnaient une véritable séance de cirque.

Les Voulasne aimaient beaucoup leur fille; elle allait manquer à leurs agrémens, mais non pas autant que leur eût manqué Chauffin. Il n'y eut pas un mot prononcé qui fût amer; pas un geste menaçant, pas un symptôme de mauvaise humeur; Henriette Voulasne vint voir sa fille cadette chez sa fille aînée et parla devant elle de la soirée au cirque Happy où ils avaient assisté la veille et où Chauffin, dans un rôle de clown, avait eu du succès. Voulasne lui-même, entrant sur ces entrefaites, et embrassant sa fille comme si de rien n'était, lui demanda :

— Tu n'as pas voulu venir avec nous chez Happy, pourquoi?

Et il parla du succès de Chauffin comme l'avait fait Henriette, non par malice, non pas même par la sottise qui eût

consisté à faire valoir devant elle les talens de son prétendant détesté, mais par ignorance absolue des susceptibilités morales. Pipette d'ailleurs n'en était pas autrement choquée. Elle ne voulait plus être en butte aux assiduités de Chauffin, mais, habituée qu'elle était à le tenir pour excessivement drôle, elle prenait plaisir à entendre parler de ses succès chez Happy.

Albéric était enchanté d'avoir chez lui sa petite belle-sœur, qui mettait de la gaîté dans le ménage. Mais, qui fut heureux? qui crut voir en l'aventure une bénédiction de la Providence? qui saisit l'occasion aux cheveux pour parvenir à ses fins? Ce fut Mme Du Toit. Ayant appris les dispositions, inouïes à la vérité, des parens Voulasne, mais conciliantes à l'extrême, on peut le dire, elle s'en était aussitôt emparée, afin de « sauver, » disait-elle, la pauvre petite Irène, — qu'elle se refusait à appeler Pipette, — et pour ramener à soi, du même coup de filet, le ménage Albéric. Puisque les Voulasne comptaient sur le temps pour arranger les choses, que ce temps s'écoulât pour leur jeune fille comme pour Isabelle, ces prochaines vacances, à Fontaine-l'Abbé! Elle le leur proposa. Les Voulasne ne s'alarmèrent, à cette proposition, que d'une chose : Mme Du Toit paraissait donc supposer que d'ici une quinzaine de jours, date de leur départ pour la mer, Pipette n'aurait pas consenti à reprendre sa place au foyer paternel ?

— Elle la reprendrait dès ce soir, leur dit Mme Du Toit, si vous consentiez à éloigner d'elle l'homme qui l'a fait s'éloigner de vous...

— Mais pourquoi? demandait naïvement Voulasne.

— Il ne l'épousera pas malgré elle !... ajoutait Henriette.

En conscience, Mme Du Toit, quoique tremblant un peu qu'ils la comprissent, avait essayé de leur faire comprendre la raison. Elle échappait certainement à Voulasne ; Henriette la soupçonnait peut-être ; mais éloigner Chauffin était au-dessus de leurs forces.

Et la quinzaine écoulée, Pipette n'ayant pas cédé, les parens consentaient à ce qu'elle allât à Fontaine-l'Abbé : « à la maison de correction, » disait Albéric.

Le départ pour la Normandie fut même un peu avancé, à cause de la jeune Voulasne, tant Mme Du Toit avait peur qu'elle ne lui échappât. Et, à cause de la jeune Voulasne encore, la composition des hôtes de Fontaine-l'Abbé fut entièrement

remaniée. Mme Du Toit avait son plan : il consistait à marier Pipette, à la marier vite, si cela se pouvait, à la marier très bien, toutefois. Cela pouvait présenter quelques difficultés à cause des parens Voulasne ; mais quoi ! est-ce que les Du Toit eux-mêmes n'avaient pas donné leur fils à une Voulasne ? Et puis la fortune était belle. En conséquence, nous eûmes de la jeunesse à Fontaine-l'Abbé, jeunes gens et même jeunes filles, inutiles celles-ci, il est vrai, au projet de Mme Du Toit, mais si l'on convoquait les frères, le moyen de laisser les sœurs de côté ? Quiconque ne possédait même pas un jeune homme à marier fut exclu, du moins ce premier mois : adieu M. Froulette, le vieux beau du temps des « Guides de l'Impératrice ! » Il était à craindre que Pipette scandalisât ces familles, sinon ces jeunes gens et qu'il résultât de cet assemblage beaucoup de mal pour la maîtresse de maison : tant pis ! Mme Du Toit triomphait ; elle remportait, cette année, une grande victoire sur les Voulasne ; elle possédait leurs deux filles, elle possédait son fils, et elle espérait fermement conserver le tout pour elle.

Quant à moi, que la compagnie fût jeune ou vieille, turbulente ou morose, Fontaine-l'Abbé demeurait le lieu de mes plus douces émotions ; c'était le lieu de mon ensorcellement ; sur ses pelouses, sous ses beaux arbres, au bord de ses fossés d'eau vive, j'avais bu le philtre qui faisait aujourd'hui mon tourment... Quand je repassai sous ses châtaigniers, quand le château me réapparut, quand j'entendis, en mettant le pied dans la cour pavée, le grand frisson qui secoue le soir le feuillage des platanes, je ne pus me priver de dire à Mme Du Toit : « Ah ! que j'aime votre maison !... » Cri travesti de mon cœur ! duperie de moi-même par moi-même ! Était-ce donc tant la maison que j'aimais ?...

René Boylesve.

(*La cinquième partie au prochain numéro.*)

AU
COUCHANT DE LA MONARCHIE [1]

VII

LA SUCCESSION DE TURGOT [2]

I

Le renvoi de Turgot marque la date la plus considérable du règne de Louis XVI, avant l'époque de la Révolution. L'ancien régime, un instant menacé, opère alors un retour offensif. Si l'on veut oublier les questions personnelles, — rancunes, vengeances, intrigues de Cour, — pour considérer en lui-même l'événement du 12 mai 1776, on y reconnaît avant tout l'échec définitif de ce que le jargon du temps nomme « le système physiocratique, » c'est-à-dire du corps de doctrines chères aux économistes, l'échec du vaste plan de réformes sociales lentement élaboré au cours du dernier demi-siècle. Composé de penseurs, d'hommes réfléchis, instruits et bien intentionnés, ce parti, depuis des années, constituait pour la France une sorte de réserve. Nombre de gens, dans les hautes classes et dans la bourgeoisie, s'accrochaient à l'espoir de trouver dans cette grande école les formules efficaces qui remédieraient aux abus et guériraient les plaies invétérées, la magique panacée qui procurerait la rénovation du royaume. Maintenant, ce rêve s'était

(2) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1909.

enfui. Turgot parti, croulait la foi dans la vertu curative des principes, dans la puissance des théories, dans les bienfaits de la logique. C'en est fait, désormais, jusqu'en 1789, de la philosophie appliquée à la politique, des idées générales présidant à la direction des affaires de l'État. Le grand médecin ayant échoué, il ne restait plus, pensait-on, qu'à essayer des empiriques. La chute d'une généreuse et tenace illusion ne pouvait manquer de produire, dans toutes les couches de la nation, un douloureux et profond ébranlement.

A un point de vue plus étroit, la défaite de Turgot, par une conséquence naturelle, est la victoire du Parlement, ennemi né des innovations, refuge de toutes les traditions, conservatoire de toutes les vieilles routines. Dès le lendemain du geste de Louis XVI congédiant son ministre, on voit cette victoire s'affirmer par des déclarations publiques, par une attitude orgueilleuse, au détriment de la puissance et du prestige du trône.

Enfin, et pour les mêmes raisons, c'est également la revanche de Maurepas. Son horreur des complications, l'insouciante légèreté qui lui fait sacrifier d'instinct à la tranquillité présente tout progrès obtenu au prix d'une lutte ou d'un effort, son égoïsme de vieillard qui ne prétend qu'à jouir en paix de ses dernières années, reçoivent une satisfaction éclatante par le départ de l'homme dont le hardi programme bouleversait implacablement des institutions séculaires. Il se croit assuré de faire prévaloir à l'avenir la politique qu'il préconise, la politique de ménagemens, qui temporise, ajourne et remplace par des expédiens la solution des difficiles problèmes, méthode plus commode que glorieuse, mais, il faut bien le reconnaître, singulièrement conforme à la secrète humeur du Roi. Cet espoir du Mentor ne sera point déçu. « Le règne de M. de Maurepas, constate l'abbé Georgel (1), commence réellement à dater du renvoi de Turgot. » — « Le crédit de M. de Maurepas, écrit de son côté la marquise du Deffand (2), non seulement se maintient, mais il se fortifie ; il en jouira toute sa vie... Il est vrai, ajoute-t-elle avec philosophie, que, comme il se fait vieux, il y a de la marge dans l'avenir. »

On eut de cette faveur une preuve irrécusable dans la déclaration royale qui, la semaine suivante, attribuait à Maurepas

(1) *Mémoires* de l'abbé Georgel.
(2) Lettre du 24 juin 1776. *Correspondance* publiée par M. de Lescure.

l'emploi de « Chef du Conseil des finances, » sans titulaire depuis six ans. C'était, en quelque sorte, une place intermittente, que le Roi supprimait et rétablissait tour à tour, selon qu'il désirait ou non distinguer l'un de ses ministres et le mettre au-dessus des autres. Le dernier occupant avait été le duc de Praslin; mais celui-ci n'en avait guère eu que le titre, sans presque exercer la fonction. L'intention de Louis XVI, en donnant ce poste à Maurepas, fut, au contraire, qu'il y jouât un rôle effectif. Le règlement qui intervint en est le témoignage. A dater de ce jour, on vit, en effet, chaque ministre venir, avant d'en référer au Roi, discuter chez Maurepas les affaires principales de son département. Au sortir de cet entretien, on rédigeait un court mémoire, résumant les vues échangées, mémoire que l'on adressait à Louis XVI. Cette procédure, quelque peu lente, avait pour objet essentiel de contenir et de refréner ce que Maurepas, d'un terme dédaigneux, qualifiait d' « esprit de système, » c'est-à-dire d'arrêter, par un examen préalable, les réformes trop radicales, les innovations trop hardies, de mettre obstacle aux vastes entreprises qui avaient provoqué le renvoi de Turgot.

Demeurer dans les routes frayées et restreindre les horizons, tel est à présent le mot d'ordre; tel est le sûr moyen de conserver les bonnes grâces du Mentor. Non pourtant que Maurepas fût persuadé, dans le fond de son cœur, de l'excellence des vieux erremens, ni qu'il fût incapable d'envisager et de comprendre une politique plus large; comme le dit un contemporain, « il aurait admiré les conceptions profondes du génie, parce qu'il avait dans l'esprit de la justesse et de la pénétration, mais il ne les aurait pas adoptées, parce qu'il voulait éviter les secousses (1). »

L'ordonnance qui fit de Maurepas, sinon un premier ministre de nom, du moins en fait le ministre prépondérant, fut sans doute également, dans l'intention du scrupuleux Louis XVI, une espèce de compensation, de satisfaction d'amour-propre accordée au vieillard, pour lui faire oublier la petite mortification qu'il essuyait au même moment : j'entends par là le choix du nouveau contrôleur général des finances fait sans sa partici-

(1) *Mémoires* de l'abbé Georgel.

pation, sans même qu'il eût été ni consulté ni averti d'avance. Et cependant, en bonne justice, du procédé qui le froissait, Maurepas n'eût dû accuser que lui-même. En travaillant à renverser Turgot, il n'avait pas songé à s'assurer d'un successeur. Tout entier à sa haine et emporté par sa passion, il n'avait vu qu'une chose : satisfaire sa rancune et se délivrer d'un rival. La chose faite, étourdi d'un si rapide succès, il était, le jour même, parti pour Pontchartrain, afin d'y goûter un repos bien gagné et d'y savourer sa vengeance. Rien ne pressait, d'ailleurs, se disait-il. Bertin, l'homme à tout faire, prenait, selon les rites, l'intérim des finances. On avait tout le temps de réfléchir sur la situation.

Mais il avait compté sans les intrigues de Cour et les ambitions en éveil, sans la hâte des partis, sans la faiblesse du Roi. Dans le petit coup de théâtre qui se produit presque au lendemain du départ de Maurepas, on reconnaît encore la main cachée, l'infatigable main de Choiseul et de sa séquelle. Jean Étienne Bernard de Clugny, intendant de Guyenne (1), qui, le 21 mai, fut subitement porté au contrôle général, passait, non sans raison, pour un ami du duc et, plus encore, de son cousin de Praslin, sous les ordres duquel il avait servi autrefois au ministère de la Marine (2). Les grands acteurs, toutefois, restèrent dans la coulisse, et l'instrument direct de cette élévation fut un personnage secondaire, le sieur d'Ogny, intendant des postes royales, dont l'influence occulte était grande sur Louis XVI. Ennemi personnel de Turgot, duquel il se montrait jaloux, c'était d'Ogny, autant qu'il y paraît, qui avait inventé et machiné naguère le stratagème des lettres fausses, dont on s'était servi pour perdre dans l'esprit du Roi le ministre réformateur. Il eut recours, dit-on, à une supercherie pareille pour convaincre le jeune souverain des talens de Clugny, de sa haute supériorité, pour lui faire croire, en plaçant sous ses yeux des pièces et des documens fabriqués, que son ami, l'intendant de Guyenne, jouissait de la confiance de ses administrés et possédait, dans sa province, une popularité réelle. Pour mieux assurer le succès, il mettait dans son jeu Thierry, le valet de chambre du Roi, qui avait l'oreille de son maître. C'est par

(1) Il avait auparavant exercé les fonctions d'intendant de la généralité de Perpignan.
(2) Journal de Hardy, 13 et 14 mai 1776.

l'accord secret de ces deux subalternes, médiocres tous les deux, tous les deux intrigans, que fut résolu brusquement, et comme à l'improviste, le grave et difficile problème de la succession de Turgot (1).

Dans son château de Pontchartrain, où il jouissait des douceurs du printemps, Maurepas fut informé par un billet du Roi de la décision prise. Il accourut sur-le-champ à Versailles, où tout son effort se borna à rabattre l'orgueil des amis de Choiseul, enflés d'une apparente victoire. Il y réussit sans grande peine. Le soir même de son arrivée, le Roi, s'adressant à Maurepas, disait tout haut, en présence de la Cour : « J'apprends que M. de Choiseul est à Paris. Que n'est-il à Chanteloup ? Quand on a le bonheur d'avoir une terre, c'est la saison d'y être. » Un grand silence accueillait ces paroles. Le duc, dès le lendemain, repartait pour Chanteloup.

II

L'élévation de Clugny au contrôle, dans la situation présente, n'était pas seulement, pour tout dire, un acte d'étrange légèreté, mais un lamentable scandale. Non qu'il fût dépourvu d'intelligence et de capacité ; mais il traînait derrière soi un passé qui faisait présager ce que serait l'avenir. A Saint-Domingue, où il avait fait ses débuts dans l'administration royale, on se rappelait encore avec horreur les exactions, les abus de tout genre qui avaient marqué son passage. On racontait même, à Paris, que le Conseil supérieur de la colonie avait exigé son renvoi, après l'avoir « menacé de la corde (2). » A Perpignan et à Bordeaux, pendant son intendance, il s'était signalé par sa vie dissolue, son immoralité publique, — vivant avec trois sœurs, dont il avait fait ses maîtresses, — non moins que par une âpreté au gain et un « goût de l'argent, » qui confinaient à l'indélicatesse. Son nom patronymique étant Nuis de Clugny, ses administrés, disait-on, en avaient tiré l'anagramme : *indignus luce*, indigne de voir le jour. En outre, altier et dur, opiniâtre dans ses idées, ce n'était guère l'homme qu'il fallait pour manœuvrer parmi d'innombrables écueils, pour apaiser tant de

(1) Journal de l'abbé de Véri. — *Mémoires* d'Augeard. — *L'Espion anglais*, etc., etc.

(2) Journal de Hardy, 28 mai 1776.

vanités ombrageuses qu'avait naguère froissées la brusque honnêteté de Turgot. Pour ces raisons diverses, l'avènement de Clugny fut accueilli à la cour de Versailles avec une réserve méfiante, dans le public bourgeois avec une stupeur révoltée (1).

Louis XVI lui-même fut prompt à reconnaître son erreur. Quinze jours après l'entrée de Clugny aux affaires : « Je crois que nous nous sommes encore trompés ! » disait-il avec un soupir. Comme il était malhabile à dissimuler, cette inquiétude se traduisait par une froideur à l'égard du nouveau ministre, une antipathie silencieuse, dont le contrôleur général se plaignait à Maurepas. « Faites-nous du beau et du bon, répondait ce dernier avec une bonhomie railleuse, et le Roi reviendra de ses préventions. » A quoi Clugny répliquait cyniquement : « Ma foi, je crois que le plus habile ne saurait comment s'y prendre ; mais, puisqu'il faut faire parler de soi, je puis toujours culbuter d'un côté ce que M. Turgot a culbuté de l'autre (2). »

La politique de réaction cachée sous cette boutade, c'était justement celle que désirait le Parlement, c'était celle dont Nicolaÿ, président de la Cour des comptes, réclamait le retour, tout en enveloppant sa pensée dans la vague phraséologie de la rhétorique officielle, quand, lors de la prestation du serment, il accueillait Clugny par ces mots significatifs : « Monsieur, le Roi vous élève au ministère des Finances pour le bonheur de ses peuples. On vous propose pour modèles et pour guides les ministres habiles et sages qui, toujours amis de la propriété, de l'ordre et de l'état des personnes, n'eurent jamais d'ambition que d'être utiles. Ils firent le bien sans faste, sans étonner par des

(1) Le public parisien, mal instruit des intrigues qui avaient entraîné la nomination de Clugny, s'en prenait à Maurepas de ce choix singulier, comme en témoigne ce passage du Journal de Hardy : « On ne pouvait pardonner au comte de Maurepas d'avoir abusé de la confiance de son Roi, au point d'oser lui désigner pour deux places de la dernière importance deux hommes si peu propres à les remplir, en la personne du sieur de Clugny et du sieur Amelot. Était-il concevable qu'un ministre de soixante-quinze ans, appelé auprès d'un monarque de vingt ans, sans aucun vice et rempli de bonne volonté, loin de chercher à contribuer à la gloire de son jeune maître et au bonheur des peuples, pût s'oublier jusqu'à ne s'occuper que des intrigues de Cour, tandis qu'il traitait les affaires les plus sérieuses avec une coupable légèreté ? Et pouvait-on s'étonner d'entendre dire qu'à Versailles le cri général était que le dit comte de Maurepas radotait et qu'avant six semaines il serait invité à se retirer de la Cour et remplacé peut-être par le duc de Choiseul ? » — Jeudi 6 juin 1776.

(2) Lettre de l'abbé Barthélemy à la duchesse de Choiseul, du 12 juin 1776. — *Correspondance secrète* de Métra.

opinions nouvelles, sans alarmer par des spéculations hardies. Leur méthode, conforme aux principes, eut la justice et l'économie pour bases; ils furent fidèles aux engagemens, ils ranimèrent le commerce, ils firent fleurir l'agriculture... La nation espère de vous, monsieur, tout ce qu'elle a droit d'en attendre. »

L'attente du Parlement ne devait pas être déçue. Le premier acte de Clugny fut pour donner satisfaction, sur le point qui avait soulevé les protestations les plus vives, aux tenaces préventions de la magistrature. Le 11 août, un édit de Louis XVI rétablissait solennellement le système des corvées, un édit dont le préambule désavouait le langage contraire tenu, six mois auparavant, quand Turgot dirigeait la plume. « La nécessité de réparer les grandes routes avant l'hiver, faisait-on dire au Roi, nous a engagé à examiner les moyens d'y pourvoir, et nous avons reconnu qu'il était impossible de mettre en usage ceux qui sont ordonnés par notre édit du mois de février dernier. Nous avons cru, d'ailleurs, devoir donner une attention particulière aux représentations de nos Cours... Nous avons donc jugé convenable de rétablir par provision l'ancien usage observé pour la réparation des grands chemins. »

Tout en imposant à Louis XVI cette palinodie humiliante, Clugny n'osait pourtant aller jusqu'au retour complet du vieil état de choses, dont il savait l'immense impopularité. Il fut permis aux intendans, quand ils le jugeraient à propos, de substituer à la corvée une taxe perçue en argent, qui viendrait s'ajouter à l'impôt de la taille. Quelques intendans, peu nombreux, eurent assez de courage pour user de cette faculté, notamment Dupré de Saint-Maur, intendant de Bordeaux, qui s'attira ainsi les violentes colères du Parlement de sa province. En certains lieux, comme dans l'Orléanais, les paysans refusèrent net de travailler à la réparation des routes, en s'appuyant sur la première déclaration du Roi ; il fallut employer la force et emprisonner les syndics de quatre gros villages. Un an après le rétablissement des corvées, si l'on en croit une des gazettes du temps, sur les trente-deux généralités du royaume, on n'en comptait encore que quatre où le nouvel édit fût intégralement appliqué (1).

(1) *L'Espion anglais*, t. VI.

J'ai dit, dans une récente étude, la douleur de Turgot en assistant à la destruction de son œuvre. Mais, si une mort prématurée ne l'eût privé des revanches de l'avenir, il eût eu la consolation de reconnaître une fois de plus qu'une bonne semence, dans un terrain soigneusement préparé, finit tôt ou tard par germer et par produire des fruits. Le successeur immédiat de Clugny, Necker, se risquait bientôt à son tour sur ce terrain brûlant. Ses idées étaient, sur ce point, fort voisines de celles de Turgot : « Cette question, disait-il au Roi, n'est, en dernière analyse, qu'un débat entre les pauvres et les riches. » Toutefois, prudent par caractère, temporisateur par calcul, il jugeait préférable de confier la réforme à ces administrations provinciales dont il faisait alors l'essai, de laisser aux corps électifs le choix de l'heure et des moyens. Chaque assemblée régla la question à sa guise, dans le sens de la liberté, et la mesure fut généralisée lors de l'assemblée des Notables. Quand survint la Révolution, la corvée avait disparu de toute la surface du royaume (1).

Quelques jours après les corvées, c'est le tour des jurandes. L'édit rendu le 19 août rétablissait six grands corps de marchands et, pour certaines industries spécifiées, des communautés d'arts et de métiers. Ici encore, le préambule dicté par Clugny à Louis XVI affecte le ton et l'accent d'une amende honorable envers le Parlement : « Notre amour pour nos sujets nous avait engagé de supprimer les jurandes et communautés de commerce, arts et métiers. Toujours animé du même sentiment et du désir de procurer le bien de nos peuples, nous avons donné une attention particulière aux différens mémoires qui nous ont été présentés à ce sujet, et notamment aux représentations de notre Cour de Paris... » Suivent les raisons qui engagent le souverain à abroger, dans ses articles essentiels, l'édit rédigé par Turgot. De cet édit subsistent seules les dispositions accessoires qui détruisent des abus crians, comme l'exclusion des femmes de certaines professions convenant spécialement à leur sexe. Et la liberté du travail est également laissée aux humbles industries exercées par de petites gens, « savetiers, oiseleurs, vanniers, cardeurs de laine et faiseurs de lacets. » Pour tous

(1) *Les Finances de l'ancien régime et de la Révolution*, par René Stourm, t. I.

les grands corps de métier, on revenait à l'ancienne réglementation.

Ce retour en arrière ne se fit pas sans résistance. Les travailleurs, quelque temps affranchis, ne reprirent pas le joug avec docilité. Des conflits renouvelés mirent de ce jour aux prises artisans et patrons. Des incidens surgirent, que les gens réfléchis n'envisageaient pas sans effroi. C'est ainsi que l'on vit, dans une manufacture, les ouvriers, formés en tribunal, condamner à l'amende ceux d'une fabrique voisine, pour n'avoir pas pris le parti de leurs camarades congédiés, et menacer de l'interdit tous ceux qui refuseraient de reconnaître la sentence. Devant de tels symptômes, en présence de ces mœurs nouvelles, de l'état d'esprit qu'elles décelaient, les sages se demandaient combien de temps pourrait tenir une politique de contrainte et de régression.

Les destructions opérées par Clugny furent cependant moins critiquées encore que certaines de ses créations, parmi lesquelles il faut noter surtout l'institution de la « Loterie royale de France. » C'était chez nous une chose nouvelle. Sans doute, malgré les nombreux règlemens qui proscrivaient tous les jeux de hasard, quelques loteries particulières, établies en faveur d'œuvres utiles ou bienfaisantes, comme l'École militaire ou des communautés religieuses indigentes, étaient tacitement tolérées, à cause de leur objet. Mais Clugny osa davantage. En vue de procurer une ressource au Trésor, il s'avisa de supprimer toutes les loteries partielles, pour fonder une vaste loterie, fonctionnant au profit du Roi, administrée sous son autorité par des commissaires officiels (1). La lettre où il annonce cette audacieuse innovation expose avec un cynisme candide les motifs qui l'inspirent et le but qu'il poursuit : « Sur ce qu'il a été représenté au Roi que les différentes loteries établies jusqu'à présent dans le royaume n'avaient pas pu empêcher ses sujets de porter leurs fonds dans les pays étrangers..., il a paru qu'il ne pouvait y avoir d'autre remède que de leur procurer une nouvelle loterie, dont les différens jeux, en leur présentant les hasards qu'ils veulent chercher, soient capables de satisfaire et de fixer leurs goûts. » Ce langage, succédant à celui de

(1) Arrêt du Conseil du 30 juin 1776.

Turgot, ne pouvait manquer d'exciter une indignation assez vive. La note nous est donnée dans ce passage d'une des gazettes du temps : « Par cette érection infâme, y lit-on (1), le Roi s'établit en quelque sorte le chef de tous les tripots de son royaume, leur donne l'exemple d'une abominable cupidité et semble vouloir faire de ses sujets autant de dupes ! »

Mais le plus grand scandale fut provoqué par la conduite privée et les façons d'agir du nouveau ministre du Roi. A peine installé au pouvoir, son premier soin était de renouveler tous les baux de finance, pour en tirer des pots-de-vin, pour extorquer des « croupes » qu'il distribuait, sans nulle vergogne, à ses maîtresses et à ses complaisans. « Clugny, témoigne Marmontel, parut n'être venu que pour faire le dégât aux finances, avec ses compagnons et ses filles de joie, » et se livrer « à un pillage impudent dont le Roi seul ne savait rien. » — « Le contrôle, renchérit Augeard, était réellement devenu un mauvais lieu et le rassemblement des fripons et des catins de Paris. » Après trois mois de ce régime, la défiance devint telle dans le monde financier, que toutes les affaires languissaient, toutes les bourses se resserraient, les banques les plus solides refusaient leur crédit, et les effets royaux tombaient « avec une précipitation effrayante, » si bien que, pour certaines valeurs, la dépréciation atteignait vingt pour cent.

Maurepas, malgré sa légèreté, commençait à s'épouvanter. Il mandait son ami Augeard, lui confessait ses craintes, lui proposait à brûle-pourpoint la place d'intendant du Trésor, pour mettre un terme à cette gabegie et relever un peu le crédit de l'État. Augeard, comme bien on pense, se refusait à être, selon son expression, « le partenaire ou le jockey d'un être diffamé. » Maurepas, toutefois, ne se tenait pas pour battu ; apprenant que Clugny souffrait d'une forte attaque de goutte, il renouvelait et précisait son offre : « Que Clugny crève ou non, disait-il à Augeard, je partage le contrôle général en deux. Je vous donne le Trésor royal, et la partie contentieuse à Taboureau. »

La nature arrangea les choses et se chargea du dénouement. A peine débarrassé de son accès de goutte, Clugny, plus que jamais, se replongeait dans sa vie de débauches ; les premiers

(1) *L'Espion anglais*, tome IV.

jours d'octobre, une crise nouvelle se déclarait, compliquée de « fièvre miliaire, » et le bruit courait aussitôt que sa vie était en danger. « M. de Clugny est toujours très mal, écrivait Mme du Deffand (1) ; on n'en désespère pas absolument, mais chacun lui nomme un successeur. » Une visite que Maurepas crut devoir faire au contrôle général, pour y chercher les pièces nécessaires aux affaires courantes, acheva de fixer l'opinion : il était venu, disait-on, « apporter au malade les derniers sacremens. » Clugny lui-même était sans illusion. A son ami de Vaines, qui, pour le rassurer, lui citait l'axiome populaire : « Un contrôleur général ne meurt jamais en place (2), » il répondait froidement : « Eh bien ! je ferai mentir le proverbe. » Un changement de médecin et de nouveaux remèdes procurèrent un mieux passager ; mais bientôt la poitrine se prit et, le 18 octobre, il rendit le dernier soupir, au milieu des « cinq femmes » qui entouraient son lit et qui « remplirent de leurs clameurs » l'hôtel du contrôle général : c'étaient, dit un récit du temps (3), « Mme de Clugny, son épouse, Mme de Clugny, sa belle-sœur, Mme Tillorier, sa maîtresse favorite, et les deux sœurs de cette dernière, qui la suppléaient tour à tour. »

La nouvelle de cette mort fut accueillie dans le public par un soupir de soulagement. « Vous jugez, s'écrie un gazetier (4), de la joie qu'on a reçue d'être délivrés de ce fléau, de ce monstre ministériel, très propre à ramener les calamités encore récentes de l'abbé Terray ! » On composa cette cruelle épitaphe :

Ci-gît Clugny, de qui la fin
De sa vie est digne, sans doute.
Il aimait tant les pots de vin,
Qu'il devait mourir de la goutte.

III

Le passage de Clugny au contrôle général peut être regardé comme un court accès de folie entre deux périodes de sagesse. Pendant ces quelques mois s'étaient amassées bien des ruines :

(1) Lettre du 13 octobre 1776. — *Correspondance* publiée par M. de Sainte-Aulaire.
(2) La chose, effectivement, ne s'était jamais produite depuis Colbert.
(3) Lettre du sieur Rivière au prince Xavier de Saxe. — Archives de Troyes.
(4) *L'Espion anglais*, tome IV.

un déficit de près de vingt-quatre millions, le crédit public ébranlé, la confiance du peuple détruite, un commencement de soulèvement profond contre les réactions, tant religieuses que politiques, dont on croyait discerner la menace. La situation extérieure ajoutait à ces inquiétudes une cause grave de soucis. La révolte de l'Amérique contre la domination britannique, l'appui non déguisé que l'opinion française prêtait aux *Insurgens*, l'irritation qu'en éprouvait le peuple d'Angleterre, laissaient prévoir, à bref délai, l'éventualité redoutable d'un conflit maritime, et l'obligation s'imposait de renforcer la flotte de guerre, nouvelle source de grosses dépenses. Comment, dans l'état du Trésor, faire face à cette charge écrasante ? Le mot sinistre de banqueroute courait déjà sur bien des lèvres. On se rappelait les procédés sommaires et déshonnêtes des dernières années de Louis XV. Des gens bien informés assuraient qu'il était question du rappel de l'abbé Terray.

Maurepas, mieux que personne, était au fait de ces difficultés. Malgré sa frivolité légendaire, il en était profondément troublé. Sa défiance instinctive de tout génie qu'il sentait supérieur au sien, le goût qu'il professait pour les médiocrités, étaient prêts à fléchir sous la pression des nécessités du moment. Il admettait surtout que l'état des finances exigeait un rapide, un énergique secours. Dans cette perplexité poignante, un expédient s'offrit à son esprit, propre à concilier, pensait-il, l'intérêt du royaume avec ses répugnances à se donner un maître. Ne pourrait-on couper par le milieu le département des finances, regardé par beaucoup comme trop vaste pour un seul homme, le partager en deux districts, gouvernés par deux chefs distincts et indépendans l'un de l'autre? La partie administrative, la comptabilité, le contrôle des dépenses, toute la partie technique enfin, seraient confiés à un spécialiste éprouvé; tandis que le Trésor royal, la direction supérieure des finances, la partie du service qui confine à la politique, recevraient l'impulsion d'un homme de plus large envergure, et que la barre du navire en détresse serait mise en des mains plus fortes. Ingénieuse conception, où Maurepas, écrit l'abbé Georgel, crut découvrir « une innovation admirable. » L'idée, dit-on, lui en fut suggérée par l'ancien ami de Turgot, le sieur de Vaines (1), ce

(1) Voyez *Au couchant de la Monarchie*, tome I, p. 312.

brouillon ambitieux, qui, convoitant le contrôle pour lui-même, mais n'osant pas encore publier ses visées, comptait se voir choisi pour le second emploi.

Quant au premier poste, en effet, le titulaire était comme désigné d'avance. Louis-Gabriel Taboureau des Réaux, d'abord membre du Parlement, puis intendant de Valenciennes, aujourd'hui conseiller d'État, était de ces hommes probes, consciencieux et modestes, auxquels on songe, dans les temps difficiles, pour remettre de l'ordre au sortir du chaos et calmer par leur seule présence l'inquiétude des bons citoyens. Dans les dernières années du règne de Louis XV, « dès qu'il y avait un ministère vacant, dans quelque genre que ce fût, le public le nommait (1). » Ces velléités, cependant, n'avaient jamais été suivies d'effet, soit que l'on eût insuffisamment insisté, soit qu'il se fût alors dérobé à l'honneur. Dans tous les cas, sans ambition, un peu timide, de santé délicate, et « dénué de cette énergie qui enfante également les belles actions et les grands forfaits, » si Taboureau souhaitait un poste dans l'État, ce n'était assurément pas le contrôle général, « surtout dans la crise actuelle, exigeant ou l'heureux génie d'un patriote zélé ou l'âme atroce d'un scélérat intrépide (2). » Malgré le désir de Maurepas et la pression de ses amis, malgré l'intervention du Roi, qui lui disait affectueusement : « Non seulement je le veux, mais le public le veut aussi (3), » il hésitait à charger ses épaules d'un fardeau si pesant. Même, assure-t-on, impatienté un jour par l'insistance indiscrète du Mentor, il se laissait aller jusqu'à lui adresser une mortifiante réponse ; comme il alléguait sa santé et que Maurepas lui objectait qu'il était encore jeune : « Monsieur le comte, répliquait-il au ministre septuagénaire, quand on a passé cinquante ans, on n'est plus guère propre aux affaires publiques. »

Pour triompher de ses refus, il fallut la promesse formelle qu'on le doterait d'un puissant auxiliaire, que l'adjoint désigné aurait « tout le pénible et le périlleux de la place. » Encore n'accepta-t-il qu'à titre provisoire, se réservant de s'en aller, si

(1) *L'Espion anglais*, tome IV.
(2) *Ibidem*.
(3) Lettre du sieur Rivière au prince Xavier de Saxe, du 23 octobre 1776. — Archives de Troyes.

ce duumvirat ne donnait pas les bons résultats attendus, en quoi il faisait preuve de sagesse et de prévoyance.

Si l'avènement de Tabourcau, escompté de longue date, ne provoqua dans le public ni enthousiasme ni surprise, on ne saurait en dire autant de l'« adjoint » choisi par Maurepas pour « soulager » le contrôleur de la partie la plus difficile de sa tâche. Le nom de celui-là ne pouvait manquer d'éveiller une sensation qui, chez certains, allait jusqu'au scandale. Un étranger, un hérétique, un banquier qui, jusqu'à ce jour, n'avait jamais touché aux affaires de l'État, il n'en fallait pas tant pour piquer les curiosités et surexciter les esprits. Jacques Necker, né à Genève en 1732, d'abord simple commis dans la maison de banque de l'un de ses concitoyens établi à Paris, était rapidement devenu, par son activité, par son intelligence, par sa probité scrupuleuse, par son mariage aussi avec la belle Suzanne Curchod, par sa fortune enfin, aussi grosse qu'honnêtement acquise, un personnage en vue, un personnage considérable dans la société de ce temps. Syndic de la grande Compagnie des Indes, puis résident de la République de Genève à Paris, il avait ainsi pris contact avec les financiers, avec les gens de Cour, avec les hommes d'État.

Les circonstances l'avaient servi; il en avait tiré parti avec un habile à-propos. Au plus fort d'une crise financière, il avait provoqué un entretien avec Choiseul sur les affaires publiques, un entretien dont le ministre « avait été vivement frappé, » dont il avait toujours conservé le souvenir (1). De là datait l'estime que le duc professait pour le banquier genevois; de là l'appui qu'il lui donnera pour le faire monter au pouvoir. Quelques années plus tard, Necker eut l'occasion de rendre un service direct à l'État, par un prêt important consenti au Trésor dans un cas d'une extrême urgence. On a retrouvé l'autographe du billet que lui adressait l'abbé Terray, contrôleur général, en janvier 1772; le ton en est humble et pressant : « Nous vous supplions, y lit-on, de nous secourir dans la journée. Daignez venir à notre aide, pour une somme dont nous avons un besoin indispensable. Le moment presse; vous êtes notre seule ressource! » Sur ces adjurations, Necker envoyait un million. Il

(1) Notice d'Albert de Staël sur M. Necker

renouvelait pareille avance au mois de février suivant. Tous ces souvenirs allaient se raviver à l'instant décisif où se déciderait sa fortune.

C'est à la fin de cette année 1772 que Jacques Necker, se jugeant suffisamment riche et voulant être mieux qu'un grand manieur d'argent, quittait sa maison de commerce et renonçait définitivement à la banque, pour se consacrer tout entier à la littérature et à la politique. Il avait à peine quarante ans; il se voyait dans la force de l'âge; il se sentait des facultés qu'il prétendait utiliser pour le bien de l'État, non moins qu'au profit de sa gloire, car, par une alliance assez rare, il était ambitieux et désintéressé. Le hasard fit qu'à ce moment l'Académie française eût proposé un prix pour l'éloge de Colbert. Necker pensa l'occasion bonne pour faire connaître ses idées, qui, sur beaucoup de points, se rapprochaient de celles du ministre de Louis XIV. Il se mit sur les rangs, composa un discours, dont Voltaire déclara qu'il renfermait « autant de mauvais que de bon, autant de phrases obscures que de claires, autant de mots impropres que d'expressions justes, autant d'exagérations que de vérités, » et qui, dans tous les cas, fut jugé le meilleur de tous ceux qui avaient été soumis au concours. Necker remporta donc le prix, et ce premier succès attira sur son nom l'attention des lettrés.

Deux ans plus tard, publication nouvelle et plus retentissante. Turgot venait d'arriver au pouvoir et de lancer son fameux édit sur les blés. Necker fit paraître l'*Essai sur la législation et le commerce des grains*, qui discutait les idées de Turgot et battait en brèche son système. C'était précisément le temps de la « guerre des farines, » et l'agitation de la rue avait gagné tous les esprits. Le traité de Necker, écrit, comme le dit un contemporain, avec « la plume d'un philosophe, » et où l'on admirait « une sensibilité exquise, une tournure républicaine, une imagination brillante, » fit dans le public parisien une sensation profonde. On s'habitua dès lors, dans certains cercles politiques, à parler de Necker comme de celui qui pourrait quelque jour succéder à Turgot, réparer « ses bévues, » et l'on citait avec approbation la phrase où l'auteur du traité avait paru se désigner lui-même, quand il souhaitait voir à la tête de l'administration royale « un homme modéré, tolérant,

d'un esprit moelleux et flexible. » Dans tous les cas, cette brochure éloquente fournissait une arme acérée aux ennemis de Turgot. Celui-ci en conçut une vive colère et un ressentiment tenace. C'est, sinon de chez lui, tout au moins de son entourage, que partiront plus tard les premières attaques dirigées contre le nouveau directeur de la finance du Roi. Mais cette hostilité, qui sera dangereuse par la suite, servait, à l'heure présente, la fortune du banquier genevois, en flattant les rancunes et les jalouses impatiences de Maurepas. La mortification qu'infligerait à Turgot l'arrivée aux affaires de son contradicteur, le dépit qu'il aurait à se voir remplacé par son plus grand rival, cette idée remplissait de joie l'âme malicieuse et vindicative du Mentor. Dans le jeu de Necker, ce sera un précieux atout.

Appuyé à la Cour, sympathique à Maurepas, soutenu par le parti Choiseul, prôné par l'*Encyclopédie*, Necker, à la mort de Clugny, était donc vraiment l'homme en vue. Il eût été sans doute « ministrable » par excellence, sans deux graves objections, dont la seconde surtout pouvait paraître insurmontable. Il n'était pas Français, et il n'était pas catholique. Sur la qualité d'étranger, les mœurs du temps pouvaient, à la rigueur, permettre de passer l'éponge. Dans les grands emplois militaires, nombreux étaient les hommes qui étaient venus du dehors apporter leur épée au service du royaume de France, et le nom de Maurice de Saxe était sur toutes les lèvres. Quant aux charges civiles, sans remonter à Mazarin, l'exemple de l'Écossais Law, — encore que peu encourageant, — constituait cependant un précédent illustre.

L'état de protestant était un plus dangereux obstacle. Les durs édits de Louis XIV, adoucis en pratique par une tacite et croissante tolérance, demeuraient toujours suspendus comme une lourde menace, et les « frères égarés, » selon l'expression usitée dans les mandemens épiscopaux, n'avaient encore le droit ni de se marier publiquement, ni de donner à leurs enfans un état légitime. En quelques provinces éloignées, les derniers réformés sortaient à peine des derniers bagnes. Dans le Midi surtout, certains faits, rares sans doute, mais significatifs, venaient témoigner çà et là que le feu mal éteint couvait sourdement sous la cendre. En 1769, le maréchal prince de Beauvau, gouverneur de Provence, avait failli être mis en disgrâce

pour avoir osé libérer quelques vieilles hérétiques détenues dans les cachots d'Aigues-Mortes. Et peu d'années auparavant, le Parlement de Toulouse n'avait-il pas fait supplicier, pour avoir « exercé les fonctions de son ministère, » un pasteur protestant nommé François Rochette ? On l'avait vu, « tête nue, pieds nus, la hart au col, » marcher à l'échafaud, portant un écriteau où on lisait ces mots : *Ministre de la religion prétendue réformée* (1). Presque au lendemain de si effroyables rigueurs, appeler un de ces réprouvés au poste le plus important, le plus éclatant du royaume, était un acte de hardiesse devant lequel on pouvait croire que reculerait l'âme timide de Louis XVI.

IV

Une légende fort accréditée explique d'assez étrange façon la détermination du Roi. Si le plus dévot de nos princes put faire taire ses scrupules et donner son assentiment à un choix qui devait choquer ses sentimens les plus enracinés, ses plus respectables principes, c'est qu'il y fut poussé, dit-on, par une influence mystérieuse, l'influence occulte d'un homme qui, au début du règne, joua certainement, dans les coulisses de la scène politique, un rôle encore mal défini, indéniable toutefois. Si excessive que soit l'affirmation, elle renferme pourtant quelque parcelle de vérité. Dans tous les cas, elle trouva assez de créance, tant auprès des contemporains que de plus récens historiens, pour qu'il convienne de s'y arrêter un instant et de donner quelques détails sur ce singulier personnage.

Comme Necker genevois d'origine, et fils d'un ancien directeur des finances du duc de Lorraine, passé plus tard dans l'administration française, Jacques Masson, plus connu sous le nom de marquis de Pezai (2), avait débuté dans le monde, en l'an 1756, en qualité d'aide de camp du duc de Rohan. Élégant, bien tourné, d'esprit ouvert, doué, comme écrit un homme qui l'a connu, « d'une rare facilité à se plier à plusieurs objets et d'activité pour les suivre, » il avait paru dévoré, dès sa première jeunesse, d'une ambition démesurée, dont il ne faisait point

(1) Comte d'Haussonville, *le Salon de Madame Necker*, tome II.

(2) Il naquit à Versailles en 1741. — Pour tous les détails qui suivent, j'ai consulté le *Journal* de l'abbé de Véri, les *Mémoires* de Besenval, de Soulavie, du comte de Tilly, la *Correspondance littéraire* de la Harpe, la *Correspondance secrète* de Métra, l'*Espion anglais*, etc.

mystère. A un ami qui lui conseillait le repos : « Je veux être, répondait-il, lieutenant général et ministre à quarante ans; ainsi je n'ai pas de temps à perdre. » Pour atteindre son but, il cultivait et il menait de front l'art militaire, la politique et la littérature. C'est dans cette dernière branche qu'il rencontra tout d'abord le succès. Des vers aisés, d'aimables et légers opuscules, des traductions d'auteurs latins et, mieux encore que tout cela, l'amitié du poète Dorat, dont il se proclamait disciple, lui valurent de bonne heure quelque réputation dans les cénacles littéraires. A son nom roturier, il ajouta bientôt celui d'une terre de sa famille, et il ne signa plus que « marquis de Pezai. » Dès lors, il se sentit lancé dans la grande route de la Fortune.

On souriait bien un peu de son audace et de ses prétentions. La Harpe notamment, son ancien condisciple sur les bancs du collège d'Harcourt, ne se faisait pas faute de lui décocher des sarcasmes : « Il n'est pas gentilhomme, et il se fait appeler marquis; il ne sait pas la syntaxe, et il écrit des volumes ; il ne sait pas le latin, et il le traduit. » Des épigrammes couraient, dont voici la meilleure :

Ce jeune homme a beaucoup acquis,
Beaucoup acquis, je vous assure.
En deux ans, malgré la nature,
Il s'est fait poète et marquis.

Le nouveau marquis laissait dire et poussait hardiment sa pointe. Il avait pour premier appui sa sœur, Mme de Cassini, une jolie femme, active, intelligente, ambitieuse comme son frère, peu scrupuleuse sur les moyens, qui tenait dans la capitale une manière de bureau d'esprit, et à qui sa liaison, publiquement affichée, avec le comte de Maillebois, donnait un pied dans le monde de la Cour. Il fut lui-même assez heureux pour obtenir la main de Mlle de Murard, peu dotée, mais fort belle et d'excellente naissance, ce qui contribua également à ouvrir pour lui bien des portes. Enfin, pour ne négliger aucune chance, il devint peu après l'amant de la princesse de Montbarey (1), cousine de Mme de Maurepas, sur qui elle exerçait une réelle influence. Étayé de la sorte, Pezai se vit, à trente-deux

(1) Thaïs de Mailly, mariée à l'âge de treize ans, en 1753, au comte, depuis prince, de Montbarey.

ans, colonel dans l'état-major, ce qui ne l'empêchait pas, dit La Harpe, « de se plaindre tout haut qu'on ne fît rien pour lui. »

L'avènement de Louis XVI surexcita ses espérances, fouetta son imagination. Il résolut de risquer son va-tout. Le moyen dont il se servit était d'une singulière audace. Il réussit à gagner le « garçon » préposé au service « des petits appartemens » de Versailles et s'assura sa connivence. Tout fut combiné de façon qu'un beau matin Louis XVI, sur la table du cabinet où il rédigeait ses dépêches, trouvât une lettre non signée dont le contenu piqua fort sa curiosité. On lui proposait dans cette lettre, conçue en termes respectueux, de lui fournir secrètement, à date fixe, de sûres informations sur toutes les affaires de l'État, sur les choses et sur les personnes, sur toutes questions politiques et mondaines dignes de l'attention royale. Cette première lettre, habile, intéressante, répondait fort bien au programme. L'auteur ne réclamait d'ailleurs nul salaire pour ses peines. Servir son maître avec zèle et franchise serait son unique récompense. Surpris et amusé, le Roi lut jusqu'au bout. D'autres lettres suivirent, qui rencontrèrent le même accueil; et Louis XVI, peu à peu, prit goût à cette correspondance, qui demeura quelque temps anonyme.

Le jour vint cependant où Sartine fut chargé de découvrir le nom du mystérieux informateur, ce qui fut d'autant plus aisé que Pezai ne cherchait qu'à se faire reconnaître. Un entretien qu'il eut avec Sartine le convainquit de l'indulgence du Roi (1). Il écrivit donc de plus belle, et la correspondance s'établit de la sorte, régulière, abondante, variée, tantôt divertissante, tantôt instructive pour le prince, qui daignait même parfois faire, de sa main, quelques mots de réponse (2). Maurepas, mis au courant et prévenu par sa femme en faveur de Pezai, ne fit nulle objection à ce commerce épistolaire et, selon sa coutume, tourna la chose en plaisanterie. A quelque temps de là, dans un grand dîner qu'il donnait au duc de Manchester, celui-ci, désignant Pezai : « Quel est donc, interrogeait-il, ce monsieur en habit vert-pomme, veste rose et broderies d'argent, qui est assis au bout de la table? — C'est le Roi, répon-

(1) Si l'on en croit Besenval, Louis XVI, quand lui fut révélé l'auteur, renvoya à Pezai une de ses lettres, après y avoir ajouté cette annotation : « J'ai lu, » ce qui ne pouvait manquer d'être pris pour un encouragement.

(2) *Journal* de l'abbé de Véri.

dait Maurepas. — Comment? — Oui, c'est le Roi, vous dis-je, et je vais vous en donner la preuve : il gouverne ma cousine, Mme de Montbarey, qui gouverne Mme de Maurepas, qui fait de moi tout ce qu'elle veut. Or je mène le Roi. Vous voyez bien que c'est ce monsieur-là qui règne (1)! » Sans attacher à cette boutade plus d'importance qu'il ne convient, on ne peut nier que, pendant quelque temps, Pezai ne jouît auprès du Roi d'une sérieuse influence. « Il s'était créé, dit Véri, par sa correspondance avec le maître, comme un ministère clandestin. »

Il n'existe aucun doute que ce singulier personnage ne fût, depuis plusieurs années, en relations suivies avec Necker. Celui-ci lui trouvait de l'agrément dans les manières et de la souplesse dans l'esprit. Il rencontra bientôt en lui l'intermédiaire commode qui ferait parvenir directement au trône ses idées sur la politique et sur les finances de l'État, et il en profita dans une certaine mesure. Il inspira probablement, — si même il ne tint la plume, — certains mémoires où Pezai exposait au Roi tous les embarras du Trésor et y proposait des remèdes, mémoires clairs, substantiels, remplis d'aperçus ingénieux, dont Louis XVI fut frappé et qu'il fit lire à M. de Maurepas. Ainsi s'expliquent les insinuations de Turgot, quand il écrit à Condorcet (2) : « Je crois que M. Necker a envoyé ou donné à M. de Maurepas différents mémoires, soit pendant, soit depuis mon ministère, mais aucun ne m'a été renvoyé, *du moins sous son nom.* » Louis XVI et son vieux conseiller connurent plus tard cette collaboration et ils rendirent justice au véritable auteur des notes dont ils avaient apprécié le mérite.

V

Là se borne sans doute la part prise par Pezai à l'élévation de Necker. On a pourtant été plus loin. On a raconté que Pezai avait désigné le premier à l'attention du Roi son ami, son compatriote, qu'il avait vivement insisté pour que le financier genevois fût mis à la tête des affaires; et Sénac de Meilhan, cité par Soulavie, aurait vu de ses propres yeux « le superbe Necker, enveloppé d'une redingote, » attendant anxieusement,

(1) *Mémoires* du comte de Tilly.

(2) Lettre du 29 novembre 1776. — *Correspondance* publiée par M. Charles Henry.

« au fond de la remise d'un cabriolet, le moment où le favori devait revenir de Versailles, pour savoir ce qu'il avait fait en sa faveur (1). »

Nul témoignage autorisé ne confirme cette assertion, qui émane, disons-le, d'un notoire ennemi de Necker. Tout au contraire, les archives de Coppet contiennent des lettres de Pezai adressées à Necker pour le complimenter de son avènement au pouvoir, lettres d'un ton fort déférent, qui ne font aucune allusion à des services rendus. Et cela seul suffit à rendre l'anecdote douteuse (2). D'ailleurs Necker, à cette époque, n'avait réellement pas besoin d'un semblable auxiliaire, ni d'un porte-parole pour prôner ses mérites. Depuis quelque temps, en effet, il était en rapports directs avec le conseiller du maître et lui adressait des mémoires sur les affaires publiques. Il avait même avec Maurepas de longs et fréquens entretiens, que prolongeait une correspondance amicale, et Maurepas consultait Necker sur la plupart de ses projets. Lorsqu'il imagina sa fameuse division dans les services du contrôle général, c'est à Necker qu'il s'en ouvrit d'abord, ce fut à lui qu'il demanda conseil.

La réponse qu'il reçut mérite d'être citée; elle est curieuse à plus d'un titre. Necker constate, en commençant, que la nouvelle de la combinaison projetée s'est répandue plus vite qu'on n'aurait cru et qu'« on en a parlé la veille chez Mme du Deffand; » il proteste n'être pour rien dans cette divulgation, tout en disant que la mesure est généralement approuvée; puis, abordant de front les questions personnelles et le choix de celui qu'on adjoindrait à Taboureau : « Il ne m'est venu, écrit-il (3), aucune idée sur la personne propre à cette fonction. Il arrive souvent qu'on ne peut indiquer les hommes qu'on connaît, par cela même qu'on les connaît. Ce que je désire par-

(1) *Mémoires* de Soulavie, tome IV.

(2) Notons aussi que Necker, une fois au pouvoir, refusa à Pezai la succession, qu'il convoitait, de Trudaine aux Ponts-et-Chaussées et que la disgrâce du marquis suivit de près le ministère de son prétendu obligé. Pezai, se croyant assez fort, avait eu l'imprudence de glisser, dans ses lettres au Roi, quelques critiques et persiflages au sujet de Maurepas. Celui-ci en fut informé, très probablement par Louis XVI, et se vengea du personnage en le faisant nommer « inspecteur des côtes-maritimes, » ce qui l'éloignait de Paris. Pezai en fut si vivement affecté, que ce renvoi, dit-on, amena sa fin précoce. Il succomba à Blois, le 6 décembre 1777, à l'âge de trente-six ans.

(3) Brouillon conservé dans les archives de Coppet.

dessus tout, c'est que vous mettiez la main sur quelqu'un qui vous aime, parce que ce sentiment sera un point de réunion immanquable. Je désire aussi que ce soit toujours moi que vous aimiez le plus... »

L'invite est claire. Elle fut comprise ; la lettre qu'on va lire montre que, peu de jours après, une offre positive était adressée à Necker. Celui-ci, tout d'abord, y remercie Maurepas d'un billet affectueux qui sera, déclare-t-il, « sur son cœur toute sa vie ; » il poursuit en ces termes : « Vous m'aimerez encore davantage, quand je pourrai, dans une carrière commune, vous rapporter tous mes sentimens et toutes mes pensées. Ne craignez donc point de déployer toute votre force ; je vous donne ma parole d'honneur que vous n'y aurez point de regrets... Si je puis bien faire, il faudra bien qu'on soit content. Si je ne le puis, par des circonstances que j'ignore, je ne serai pas embarrassé, car je m'en irai bien vite (1)... »

Enfin, du bref billet suivant résulte que Necker eut, à ce même moment, une audience privée de Louis XVI, où, pour la première fois, il fut admis auprès du maître qu'il servirait pendant de longues années : « J'ai été, écrit-il (2), si intimidé en présence du Roi, que je n'ai pu exprimer toutes mes pensées. Je prie M. de Maurepas de bien vouloir lui communiquer le mémoire dont il a eu connaissance et que je joins ici. »

C'est au cours de ces pourparlers que s'évanouirent les dernières objections soulevées contre le futur directeur général. Les craintes et les répugnances du clergé à voir nommer un hérétique durent elles-mêmes désarmer devant la nécessité impérieuse de rétablir l'ordre dans les finances. Contre ceux qui luttaient encore, Maurepas se fit hautement le champion de Necker. A un prélat qui l'accablait de doléances et de protestations : « Je vous l'abandonne volontiers, disait-il avec ironie, si vous voulez bien vous charger de payer les dettes de l'État. » Le 22 octobre 1776, la Cour étant à Fontainebleau, Louis XVI signa la pièce, « en forme de brevet, » dont je donne ici la teneur : « Sa Majesté, ayant jugé convenable au bien de son service, en nommant le sieur Taboureau des Réaux pour rem-

(1) Lettre citée par M. le comte d'Haussonville dans *le Salon de Mme Necker*, tome II.

(2) Archives de Coppet.

plir la charge de contrôleur général, de se réserver la direction du Trésor royal, a cru ne pouvoir confier un détail aussi important à personne qui en fût plus digne que le sieur Necker... Sa Majesté l'a nommé et le nomme, pour exercer sous ses ordres la direction de son Trésor, avec le titre de conseiller des finances et de directeur général du Trésor royal... Louis. »

La « qualité de protestant, » comme s'expriment les contemporains, nécessita pourtant certains arrangemens de détail, certaines dérogations aux règles ordinaires. Ainsi fut-il convenu que Necker serait dispensé de prêter le serment d'usage à la Chambre des Comptes (1). Il « travaillerait avec le Roi, » le plus souvent en présence de Maurepas, mais ne signerait pas les actes, le Roi devant seul se charger de cette formalité. En acceptant ces conditions, Necker en formulait une autre, qu'il devait maintenir fermement tout le temps de son ministère : il ne toucherait pas d'appointemens, sous quelque forme que ce fût. Il alla même encore plus loin, en refusant les menus avantages que la coutume attribuait aux ministres, comme les loges gratuites au spectacle. Ce désintéressement, connu, commenté du public, produisit dès le premier jour une avantageuse impression. Jusque dans les lointaines provinces, des légendes s'établirent, représentant le nouveau directeur comme un prodige d'austérité et de simplicité de vie, dédaigneux de tout faste, « se nourrissant uniquement de mets préparés de la main de sa vertueuse épouse. »

L'opinion, au surplus, lui était nettement favorable et l'on attendait ses débuts avec une curiosité sympathique. A peine perçoit-on çà et là quelques murmures vite étouffés, échos de déceptions ou d'inimitiés personnelles. C'est ainsi que le sieur de Vaines, — l'inventeur, comme on sait, de la division du contrôle, dont il comptait bien profiter, — prétend avoir été « dupé » et demande sa retraite, sous prétexte qu'il ne veut pas « travailler sous M. Necker (2). » On note aussi quelque méchante humeur dans la famille de Taboureau, laquelle déclare que cet excellent homme est victime d'une « intrigue de Cour, » qu'il n'aura que le « simulacre » d'un emploi dont Necker sera le réel occupant. A clabauder ainsi autour de Taboureau, on

(1) Lettre du sieur Rivière au prince X. de Saxe, *passim*.

(2) Il renonça à la pension à laquelle il disait avoir droit, mais réclama et obtint en échange des lettres de noblesse.

obtient de lui la promesse qu'il « essaiera pendant six mois seulement » d'exercer son office et que, passé ce terme, s'il se voit impuissant à faire prévaloir ses idées, il quittera le pouvoir, « avec plus de plaisir sans doute qu'il ne s'est résigné à la volonté de son maître. »

Enfin, ce qui est plus sérieux, on remarque également un assez vif mécontentement parmi les amis de Turgot. Certains vont jusqu'à fulminer, rappelant l'attitude de Necker lors de l'affaire des blés, l'accusant d'avoir pactisé avec les émeutiers, le taxant de démagogie. « Attendons-nous à voir se renouveler les scènes des Gracques! » s'exclame d'un ton tragique le chevalier Turgot, frère de l'ancien contrôleur général. Turgot, moins violent, est amer et sceptique; il plaisante un peu lourdement: « Je ne sais, écrit-il (1), si le public sera émerveillé de la traduction que M. Necker nous donnera bientôt de ses grandes pensées; mais j'ai peur qu'il ne fasse des miracles qu'en qualité de saint, ce qui suppose au préalable sa conversion au catholicisme. » Condorcet, d'une plume plus alerte, apprécie comme il suit la nouvelle administration des finances de l'État: « M. de Maurepas exerce notre foi, et le gouvernement sera aussi mystérieux que la théologie. Ce mystère-ci est une véritable Trinité. La finance sera gouvernée comme le monde. Le chef du Conseil (M. de Maurepas) a tout à fait l'air du Père Éternel. Taboureau représentera l'Agneau, dont il a la mansuétude. Pour M. Necker, c'est assurément le Saint-Esprit, et il faut lire les *Actes des Apôtres* pour avoir idée du fracas qui accompagne sa venue! »

VI

Sans parler de son origine et des circonstances politiques où il arrivait au pouvoir, la personnalité même du nouveau directeur du Trésor était bien faite pour éveiller et pour retenir l'attention. Il n'était jusqu'à son physique qui ne pouvait passer inaperçu. Très grand, le corps massif et vigoureusement charpenté, il portait haut la tête, que surmontait un toupet relevé. Le visage long, au vaste front sans ride, au menton avancé, charnu, aux lèvres épaisses et serrées, avec un « arc de sourcil fort élevé, » dominant des yeux bruns, intelligens et vifs, avait,

(1) Lettre du 29 novembre 1776. *Correspondance* publiée par M. Charles Henry.

dit un contemporain, « une forme extraordinaire. » Le fameux Lavater, qui se livra à l'étude détaillée de sa physionomie, prétendait découvrir dans « la couleur, la coupe et l'enfoncement de l'œil un indice de sagesse, de noblesse, de gravité mêlée de douceur, » de même que « le teint d'un jaune pâle » décelait un caractère « foncièrement uni et paisible (1). » La voix, timbrée et musicale, ajoutait du charme aux paroles. Ce qui frappait surtout, c'était un air d'autorité répandu sur toute la personne, un maintien imposant, une attitude de tranquille assurance, qui ne déplaisait pas, parce qu'on la sentait fondée sur un réel mérite. « Si j'avais vu M. Necker sans le connaître, dit encore Lavater dans le morceau que j'ai déjà cité, je ne l'aurais jamais pris pour un homme de lettres, ni pour un militaire, ni pour un artiste, ni pour un négociant. Il était dans l'âme prédestiné ministre. »

Son défaut dominant était incontestablement l'orgueil ; mais cet orgueil était une force, parce qu'il se mêlait à des intentions droites, à un réel amour du bien, à un grand respect de soi-même, le préservant ainsi de toute bassesse, de toute compromission. « Les hommages mêmes qu'il se rendait, l'engageaient, a-t-on dit finement, à en rester digne à ses propres yeux. Il se considérait, lui, sa femme et sa fille, comme d'une espèce privilégiée et presque au-dessus de l'humanité ; mais il en résultait qu'il aimait à remplir quelques-unes des fonctions de la Providence, et qu'avec des formes superbes, il faisait beaucoup de bien (2). » Comment d'ailleurs eût-il pu douter de lui-même, encensé comme il fut, pendant tout le cours de sa vie, par ses amis, par sa famille, dont il était l'idole ? Sa femme, dans son propre salon, lui lira un jour son portrait qu'elle vient de composer, où le mot de « génie » revient presque à chaque paragraphe, où elle le compare tour à tour à un « lion, » à un « volcan, » à un « Apollon, » à une « colonne de feu. » Et le comte de Crillon dira à M. d'Allonville : » Si l'univers et moi professions une opinion, et que M. Necker en émît une contraire, je serais aussitôt convaincu que l'univers et moi nous nous trompons ! » Faut-il donc s'étonner que, vivant au milieu de telles adulations, il ait quelque penchant à glorifier, à vanter

(1) Portrait de M. Necker par Lavater, publié dans les *Mémoires* de Soulavie.
(2) Portrait de Necker par Benjamin Constant, retrouvé dans les papiers de Mme Récamier et communiqué par elle à Mme Louise Colet.

ses mérites et que faisant, vers la fin de sa vie, son examen de conscience, il écrive sans broncher ces lignes surprenantes : « A mon grand étonnement, je cherche en vain à me faire un reproche? »

« Cette conviction d'impeccabilité qui caractérise le doctrinaire s'alliait toutefois avec une bonhomie réelle (1). » Sainte-Beuve le dit ; tous les témoignages le confirment. Dans la vie ordinaire et au milieu de ses intimes, il se montrait facile, gai même au besoin, d'une vraie simplicité d'allures. Mais, si le cercle était nombreux, et fût-ce en son logis, il était, au contraire, grave, compassé, gourmé et comme distrait, ne se mêlant à la conversation que pour laisser tomber çà et là quelques mots, d'ailleurs bien dits et bien pensés; après quoi, il rentrait dans son hautain mutisme. « Il manque à M. Necker, remarque M[me] du Deffand (2), une des qualités qui rend le plus agréable, une certaine facilité qui donne, pour ainsi dire, de l'esprit à ceux avec qui l'on cause. Il n'aide point à développer ce qu'on pense, et l'on est plus bête avec lui que l'on est tout seul. » Mais cette réserve même, cette froideur, ce silence, seyaient bien à son personnage, lui composaient une physionomie dédaigneuse qui impressionnait fortement. Il devait à cette attitude une bonne part de son ascendant. On regardait avec admiration cet homme qui parlait peu et qui semblait juger les autres. Ce qu'il perdait en sympathie, il le regagnait en prestige.

Avec ces dehors imposans, était-il doué de fermeté, d'énergie dans le caractère? Il semblerait que, par nature, il fût plutôt, sinon réellement indécis, du moins lent à prendre un parti. Meister en donne pour preuve qu'il l'a vu quelquefois rester « un quart d'heure dans un fiacre, » hésitant vers quel lieu il se ferait d'abord conduire. Sa fille, M[me] de Staël, ne nie pas cette légère faiblesse, dont la cause était, assure-t-elle, sa conscience scrupuleuse. Quoi qu'il en soit, il est certain que, pendant son premier ministère, il fit preuve plus d'une fois de résolution et d'audace. Mais c'est qu'il se sentait alors soutenu par l'opinion publique, dont il fut, toute sa vie, le dévot serviteur et qu'il

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi.*
(2) Lettre du 20 mai 1776, à Walpole. — *Correspondance* publiée par M. de Lescure.

considérait comme une « reine infaillible. » Cette extrême déférence, cette espèce de superstition, lui ont été amèrement reprochées, et il est vrai que prendre l'opinion pour règle, c'est se donner un guide fugitif, mobile et trompeur. Remarquons cependant qu'en cette fin du XVIII[e] siècle, l'opinion, dirigée par des hommes supérieurs, formée dans des milieux où dominaient le savoir et l'esprit, contrainte par la force des choses à surmonter force barrières, à lutter contre cent obstacles, — ordonnances de police, arrêts du Parlement, mandemens épiscopaux ; — l'opinion, dis-je, pour ces raisons diverses, était plus éclairée, plus contrôlée, et par conséquent plus puissante qu'à aucune époque de l'histoire. Si, malgré tout cela, lui obéir aveuglément fut, comme il paraît, une faiblesse, jamais faiblesse, du moins, ne fut plus excusable.

Les idées de Necker, ses tendances et ses conceptions portaient la triple empreinte de son lieu d'origine, de son éducation et de sa profession première. Né citoyen d'une libre république, il concevait mal le pouvoir absolu. Habitué dès l'enfance à la plus stricte économie, il avait le goût et l'instinct de l'ordre et de la régularité. Enfin, pendant vingt-cinq ans de sa vie adonné aux affaires de banque, il connaissait les questions de finance; mais c'étaient, en réalité, les seules qu'il connût bien. En matière d'administration, il avait beaucoup à apprendre ; et c'est pourquoi, au début de son ministère, nous le verrons se confiner, avec une sage prudence, dans les réformes financières, pourquoi aussi, même quand il sera, par la suite, mieux au fait des rouages compliqués de l'administration française, il n'abordera les réformes d'ordre politique et social qu'avec une grande circonspection, tâtonnant avant de marcher, cherchant toujours plutôt à améliorer qu'à détruire, à corriger les abus de détail qu'à bouleverser l'ensemble du système.

Il faut encore noter une autre circonstance dont l'influence sur son esprit ne saurait être contestée. Quelques années avant de prendre le pouvoir, il avait fait en Angleterre un assez long séjour, il avait observé et étudié sur place la constitution britannique : de cette étude il avait rapporté une vive admiration pour le régime parlementaire et représentatif et la conviction arrêtée de la nécessité du contrôle national, pour enrayer le

gaspillage des deniers de l'État, pour fonder le crédit public sur la confiance du peuple. De cette idée fondamentale procède en grande partie la politique financière de Necker.

On voit par là combien et en quoi il diffère des physiocrates en général et, plus spécialement, de Turgot. Ce dernier, tout imbu de formules et d'axiomes, hardi à briser les vieux cadres pour reconstruire d'après des plans nouveaux, d'ailleurs fermement persuadé que l'intérêt individuel, loyalement éclairé, aboutit forcément à servir tôt ou tard l'intérêt collectif, ne se confie, pour délivrer ces forces inconscientes, qu'à l'autorité absolue et prétend concentrer toute la puissance réformatrice entre les mains du Roi. Un programme radical réalisé par un vertueux despote, tel est, en résumé, l'idéal de Turgot. Necker, à l'opposé, croit fermement que, sans bouleverser l'édifice, on peut l'aménager et le rendre habitable ; il pense que, chez les hommes, l'intérêt personnel a besoin d'être dirigé, modéré par des freins solides, et qu'en attendant les leçons amères de l'expérience, il y faut suppléer par une sage réglementation. Pour réaliser les progrès, il voudrait ajouter à la bonne volonté du prince l'appui, l'encouragement de la nation elle-même, appelée, dans une certaine mesure, à faire connaître son avis sur quelques questions primordiales ; et la résurrection des États provinciaux, participant d'une manière efficace aux innovations désirables, lui semble le plus sûr moyen d'opérer les réformes. Necker tend donc à décentraliser, tandis que son prédécesseur inclinait à tout faire converger vers le centre. Plus conservateur que Turgot, il est aussi plus libéral.

Cette divergence de vues tient à une grande dissemblance de natures. Là où Turgot envisage surtout des principes, Necker tient compte essentiellement des circonstances et des nécessités. Il cherche à s'adapter aux conditions actuellement existantes et il ne prétend s'attacher qu'à des progrès immédiatement et entièrement réalisables. Pour tout dire en un mot, il fait la part des exigences de l'heure et de la résistance des hommes. Il n'est pas, comme l'a dit sa fille (1), « de ces esprits absolus qui croient tout perdu lorsqu'ils doivent faire quelque concession à la nature des choses et que la moindre colline ferait douter de

(1) *Notice sur M. Necker*, par Mme de Staël, *passim*.

la rondeur de la terre. » Moins profond penseur que Turgot, Necker est donc un meilleur politique. Il possède mieux le maniement des âmes, la pratique des affaires, l'habitude de résoudre les mille petites difficultés qui journellement se dressent à l'encontre des grands problèmes, le sentiment de la mesure, même dans ce qui est juste et bon.

Sans doute, pour ces raisons diverses, eût-il été à désirer que le ministère de Necker eût précédé l'avènement de Turgot. La souple habileté du premier aurait déblayé le terrain, facilité d'avance la réalisation des hautes conceptions du second, et le rétablissement de l'ordre financier eût sans doute rendu moins ardue l'exécution des réformes sociales. Mais le Destin qui mène les événemens se soucie peu de la logique et, sourd aux raisonnemens des hommes, il poursuit hautainement sa marche impitoyable.

VII

En face d'une personnalité aussi marquée, aussi originale que celle dont je viens de tracer l'esquisse, la physionomie un peu pâle de l'honnête Taboureau ne pouvait guère que s'effacer et bientôt disparaître. Il advint, en effet, ce qu'on pouvait prévoir sans être grand prophète, ce que le comte de Lauraguais avait prédit du premier jour, en ces termes humoristiques : « Je vous remercie de l'avis que vous me donnez du mariage de M. Taboureau avec M. Necker. Je connais ce dernier pour mauvais coucheur, et je crois qu'ils ne tarderont pas à faire lit à part. »

Ce furent d'abord, dans le département du contrôle général, entre les deux services arbitrairement disjoints, de petits conflits de détail, constamment renouvelés, mettant les vanités, les ambitions aux prises, puis ensuite des froissemens plus personnels et plus intimes. Les femmes mêmes s'en mêlèrent, l'amour-propre assez chatouilleux de Mme Taboureau ayant peine à souffrir l'évidente supériorité, physique, mondaine, intellectuelle, de l'épouse de Necker et l'éclat du salon tenu par sa rivale. Envenimée par ces discussions, surgit bientôt une querelle plus sérieuse. Les six « intendans des finances, » auxquels l'inamovibilité de leur charge conférait, d'après les usages, une large indépendance, firent mille difficultés pour travailler avec Necker

et prétendirent enfin n'avoir affaire qu'à leur supérieur immédiat, le contrôleur général Taboureau. Las d'une lutte énervante, le directeur général du Trésor se décidait alors à provoquer la suppression d'un rouage plus encombrant qu'utile et arrachait au Roi cette mesure radicale. Sur quoi, fureur des intendans, réclamations auprès de Taboureau, protestations de ce dernier, débat ouvert entre les deux grands chefs de la finance publique, qui l'un et l'autre, au même moment, offrent leur démission au Roi.

« M. Taboureau, lit-on dans une lettre datée du 26 juin 1777, qui avait dimanche dernier renvoyé son portefeuille, a récidivé ce matin dimanche. Sa famille a exigé qu'il renonçât à jouer un rôle peu honorable et trop subordonné (1). » Un gazetier écrit, le même jour, en style plus familier : « M. Taboureau, cul-de-jatte dans son ministère, ne pouvant remuer pied ni patte, puisqu'il n'avait point la destination de l'argent, s'est enfin lassé de son rôle absolument passif (2). » Necker, de son côté, allait trouver Maurepas, lui dépeignait en paroles éloquentes la position périlleuse du Trésor, lui expliquait la nécessité impérieuse, pour celui qui serait chargé de remédier à tant de maux, d'être sûr de tous ceux qui le seconderaient dans sa tâche, affirmait qu'il se retirerait, si on ne le laissait « maître de sa partie (3). »

Le choix du Roi était fait à l'avance. Taboureau, pris au mot, obtenait sur l'heure sa retraite, dont adoucissait l'amertume l'octroi d'une assez grosse pension sur la cassette royale; Necker, par ce départ, devenait l'unique chef du département des finances, sans néanmoins, pour cause de religion, être admis au Conseil, ni porter le titre officiel de contrôleur général. Voici le texte du brevet qui fut signé par Louis XVI, à Versailles, le 29 juin 1777 : « Le Roi, ne jugeant pas convenable de nommer à la place de contrôleur général de ses finances, vacante par la démission du sieur Taboureau des Réaux, croyant cependant nécessaire de réunir entre les mains d'une seule personne les fonctions relatives à l'administration des Finances, et voulant donner au sieur Necker une preuve de la satisfaction

(1) *Correspondance secrète*, publiée par M. de Lescure.
(2) *L'Espion anglais*, t. IV.
(3) *Ibid.*

qu'il a de ses services, l'a nommé et nomme pour exercer immédiatement sous ses ordres la place de directeur général de ses finances (1). »

Le matin du même jour, Taboureau écrivait à sa sœur, Mme de Riancey : « Je sais qu'à quatre heures le Roi acceptera ma retraite, que je lui offris il y a huit jours. Je n'irai au contrôle qu'*incognito*, pour y prendre mes papiers. Je m'établis à Passy. » Et en effet, dès le lendemain lundi, Necker transportait ses pénates à l'hôtel du Contrôle, situé rue Neuve-des-Petits-Champs. Après sept mois de stage et d'autorité mitigée, il avait enfin les mains libres. On allait le juger à l'œuvre.

Une année tout entière avait été perdue depuis le renvoi de Turgot. La France entrait maintenant dans la seconde période de l'immense entreprise, du succès de laquelle allait dépendre le salut de la monarchie séculaire. Elle y entrait avec moins d'espérance sans doute, moins d'enthousiasme, moins d'élan que trois années auparavant, à l'aube du nouveau règne, mais avec plus de réflexion, avec le calme et le sérieux qui naissent de l'expérience acquise, du souvenir d'un récent mécompte, avec une sorte de bonne volonté tempérée de mélancolie. Bon nombre de contemporains semblent avoir dès lors compris que, suivant l'expression célèbre, il n'était « plus une seule faute à commettre, » qu'une déception nouvelle conduirait immanquablement aux abîmes redoutés.

SÉGUR.

(1) *Le Salon de Mme Necker*, par le comte d'Haussonville, t. II.

LE MIRACLE HELLÉNIQUE

I

L'APOLLON DE DELPHES ET LA PYTHONISSE

I. — LE NŒUD GORDIEN

Le rôle de la Grèce dans l'évolution humaine se résume en l'idée maîtresse qu'elle a fait reluire sur le monde. Cette idée peut se formuler ainsi : *L'œuvre hellénique fut la plus parfaite réalisation du Divin dans l'Humain sous la forme du Beau.* A travers elle, nous contemplons l'incarnation puissante de cette beauté divine et son expression harmonique dans la civilisation comme dans l'art. Nous vivons encore des débris de cette œuvre et des reflets de cette idée, mais en connaissons-nous l'origine et toute la signification historique? En d'autres termes, savons-nous rattacher d'un lien organique cette révélation à celles qui la précédèrent et à celle qui la suivit ? A cet égard, la Grèce a une situation unique et un rôle capital. Elle marque la transition entre l'ancien cycle des religions polythéistes et le christianisme. C'est le nœud gordien où s'enroulent tous les fils secrets qui courent de l'Asie à l'Europe, de l'Orient à l'Occident. Avons-nous débrouillé cette quenouille? Avons-nous seulement pénétré jusqu'au fond du sanctuaire? Malgré nos fouilles et nos découvertes, nous sommes trop loin de ce monde et de ses radieux mystères. Hélas ! le charme est rompu, le sourire des dieux épandu sur le monde comme une aurore pourprée s'est évanoui. Jamais depuis, aucun peuple ne l'a revu, jamais les hommes n'ont retrouvé ce merveilleux équilibre entre l'âme et le corps, cette exquise péné-

tration de l'esprit et de la matière, qui donnait des ailes aux athlètes d'Olympie comme à la parole de Platon. Aujourd'hui, les ombres sévères de l'ascétisme chrétien, le formidable échafaudage d'une civilisation fondée sur le machinisme et les constructions laborieuses d'une science matérialiste s'entassent et se dressent, comme d'infranchissables chaînes de montagnes, entre nous et la lumineuse Arcadie vers qui se tend un si nostalgique désir. Deux mille ans d'histoire nous cachent la Grèce sacrée, et nous avons perdu le secret de son ivresse divine, trempée de sagesse et de volupté subtile. D'autre part, nous sommes forcés de reconnaître qu'elle est toujours la moitié de nous-mêmes, puisque nous lui devons nos arts, nos philosophies et même nos sciences. Cela fait que le génie grec nous apparaît de plus en plus comme un prodige inexpliqué. Nous pouvons donc parler d'un *miracle hellénique* au même titre que d'un *miracle chrétien*, et rien ne symbolise mieux sa merveille à nos yeux que le mythe de Prométhée, l'audacieux voleur de la foudre, qui, en dérobant le feu du ciel pour l'apporter aux hommes, leur donna les arts, la science et la liberté.

Jusqu'à ce jour, les historiens ont cherché l'explication du miracle hellénique dans le pays et dans la race des Hellènes. Ces deux facteurs en furent certes les conditions indispensables. Si l'Europe semble une ramification de l'Asie, la Grèce, terminée par le Péloponnèse et entourée de ses îles, semble la branche la plus délicate et le bouquet fleuri de l'Europe. Golfes et caps, vallées ombreuses et sommets nus, toutes les figures de la montagne et de la mer s'y profilent et s'y emboîtent dans une harmonie savante, avec une sobriété pleine de richesse. On dirait les cimes abruptes et neigeuses de la Thessalie sculptées par les Titans. N'ont-elles pas été taillées pour être le trône des Olympiens, et les grottes tapissées de lierre du Cithéron pour recouvrir les amours des dieux épris des femmes de la terre, et les bois de myrte et les sources de l'Arcadie pour abriter les dryades et les nymphes? Les plaines de l'Élide, d'Argos et de l'Attique n'attendaient-elles pas le galop des Centaures et les combats héroïques? Les Cyclades, semées sur la mer violette comme des coquilles de nacre ou des fleurs rosées avec leurs franges d'écume, n'appelaient-elles pas les rondes des Néréides? Le rocher de l'Acropole ne réclame-t-il pas tout seul le Parthénon avec la Vierge d'airain dont brille de si loin le

casque et l'aigrette? Enfin, le sombre entonnoir de Delphes, dominé par les cimes blanches du Parnasse, ce « nombril de la terre, » ne semble-t-il pas le lieu prédestiné au trépied de la Pythonisse, qui frémit aux voix de l'abîme et aux souffles du ciel? Voilà sans doute des cadres merveilleux, mais le berceau, si beau soit-il, ne fait pas encore l'enfant.

Les peuples divers, qui se sont rencontrés, croisés et fondus avec les vieux Pélasges dans l'Hellade, Thraces, Étoliens, Achéens, Lydiens, Éoliens, suffisent-ils pour résoudre, avec la beauté du sol, l'énigme de la religion et de la poésie grecques? A leur tête, j'aperçois les deux types qui synthétisent les qualités de toute la race, les Ioniens et les Doriens. Les Ioniens, venus d'Asie, sont ceux que les Indous appelaient les Yavanas, c'est-à-dire ceux qui adorent Iona, la faculté féminine de la divinité et les puissances réceptives de la nature féconde. Ces peuples préféraient donc aux Dieux mâles les déesses, Cybèle la Terre-mère, la voluptueuse Astarté et la changeante Hécate. Ils représentent le côté féminin de l'âme grecque, la grâce, l'esprit délié, la versatilité avec une certaine mollesse, mais aussi la passion, le génie orgiastique et l'enthousiasme. Ces Ioniens se trouvèrent face à face, dans l'Hellade, avec les Doriens, race guerrière et rude, venue du Nord, des froides plaines de la Scythie, à travers les monts chevelus de la Thrace. C'étaient des barbares; leurs corps vigoureux avaient trempé dans les eaux glacées du Strymon, mais ils portaient dans leur cœur intrépide et dans leurs cheveux roux les rayons de cet Apollon hyperboréen, dont on conservait le souvenir à Délos comme à Delphes. Ils incarnent l'élément mâle du génie grec. Leurs Dieux sont ceux du ciel, Vulcain, Zeus, Apollon; le feu, la foudre et la lumière. Leurs héros s'appellent Hérakles, le tueur de monstres, et les Dioscures, Castor et Pollux, dompteurs de chevaux.

La lutte entre les Ioniens et les Doriens, qui s'exacerbe dans la rivalité d'Athènes et de Sparte et dans la désastreuse guerre du Péloponnèse, fait le fond même de l'histoire grecque et remplit toute sa durée de ses fastes sanglans. Mais suffit-elle pour expliquer la religion et la poésie de la Grèce? D'où vient que celles-ci apparaissent dès l'abord comme un édifice harmonieux que la fantaisie et les licences des poètes n'ont point ébranlé? D'où vient l'unité du panthéon grec et sa splendide hiérarchie, rythmée comme le pas des Muses et comme le vol

d'Iris entre le ciel et la terre? Notez que cette hiérarchie se montre identique, dès le début, chez l'Ionien Homère et chez le Dorien Hésiode. De quelle autorité émane le tribunal des Amphictyons, siégeant à Delphes, qui donne une sanction à l'unité nationale au-dessus des dissensions intestines? Qui enfin a donné, dès les temps préhistoriques, la suprématie au mâle génie des Doriens sur la puissance passionnelle et orgiastique des Ioniens, sans la déflorer et l'écraser, mais en préparant au contraire son plus bel épanouissement par une culture savante?

Les poètes grecs racontent que Jupiter, énamouré de la belle Europe, se changea en un superbe taureau et l'enleva sur son dos pour la transporter des molles rives de l'Asie dans l'île sauvage de la Crète à travers les flots azurés. Image suggestive des émigrations ioniennes et des innombrables enlèvemens de femmes de ces temps rudes et joyeux. Mais, pour suivre le mythe en son délicieux symbolisme, par quel charme Jupiter, ayant revêtu, dans une caverne du mont Ida, sa forme humaine à travers laquelle fulgurait le Dieu, par quel éclair de ses prunelles, par quelles caresses de feu métamorphosa-t-il la vierge naïve en la femme puissante, qui devait déployer tour à tour la séduction d'Aphrodite, l'impétuosité de Pallas et la gravité de Melpomène? Cette Grèce-là ne nous retient pas seulement par son sourire, elle nous enchaîne et nous défie par la flamme profonde de son regard. D'où lui viennent cette force et cette magie? Voilà l'énigme, voilà le problème.

Le sol et la race suffiraient à la rigueur pour nous expliquer la Grèce légère, spirituelle, rieuse et fine, que Taine et Renan nous peignent si bien, mais où l'on ne sent ni la passion de l'Ionie, ni la grandeur dorienne (1). Elle est charmante cette Grèce de marins et de bergers, de pirates aimables et de délicats artistes. Elle joue supérieurement avec la vie, les idées et les Dieux. Elle les savoure en s'en moquant un peu. Elle nous fait comprendre Théocrite, Aristophane, l'Anthologie et Lucien, les rhéteurs, les sophistes, la démagogie d'Athènes et la politique féroce de Sparte. Mais, à côté de cette Grèce profane et enjouée, il y en a une autre plus sérieuse et plus émue. C'est celle d'Homère et d'Hésiode, de Pindare et des grands lyriques, de Phidias et de Praxitèle, d'Eschyle et de Sophocle, d'Empédocle,

(1) Voyez l'étude de Renan sur *les Religions de l'antiquité* dans ses *Essais d'Histoire religieuse* et *la Philosophie de l'art en Grèce*, par Taine.

d'Héraclite, de Pythagore et de Platon. Or l'âme grecque manifestée en ces grandes individualités ne s'explique ni par le sol, ni par la race, ni par le moment, mais par les inspirations surhumaines qui vinrent la soulever. La Grèce décadente, qu'on nous donne trop souvent pour la vraie, n'est que celle des derniers temps, surface et poussière de son génie en décomposition. Comme tous les grands peuples, la Grèce eut dans sa période préhistorique une révélation religieuse adaptée à sa nature et à sa mission, révélation qui a laissé sa trace dans sa légende et dans ses institutions, source de lumière et de vie qui alimente ses chefs-d'œuvre et ne tarit qu'après les avoir enfantés. En un mot, *derrière la Grèce qu'on voit, il y a une Grèce qu'on ne voit pas*. Seule celle-ci explique la première, car ce fut elle qui la créa et l'organisa. Son secret se dérobe à nous dans ses Mystères, que défendaient le serment du silence et la peine de mort édictée par l'Aréopage contre ceux qui le violaient. Cependant les fragmens orphiques, les allusions de Platon, les traités de Plutarque (1), les indiscrétions des philosophes d'Alexandrie, les polémiques des Pères de l'Église, la topographie des ruines d'Éleusis et leurs inscriptions caractéristiques nous permettent de nous faire une idée de l'essence et de la symbolique de cette religion secrète (2).

Entrons donc hardiment dans la pénombre des deux sanctuaires les plus vénérés de la Grèce, à Delphes et à Éleusis. Là nous apparaîtront deux divinités qui furent les deux pôles opposés de l'âme grecque et qui nous en donnent la clef, Apollon et Dionysos.

Apollon, le Dieu Dorien par excellence, inspirateur de la sagesse et de la divination, maître de l'individualité consciente et disciplinée, est le verbe solaire de Zeus conçu comme le

(1) Spécialement les quatre traités sur *Isis et Osiris*, *Sur le* E1 *du temple de Delphes*, *Sur ce que la Pythie ne rend plus maintenant ses oracles en vers*, sur *les Sanctuaires dont les oracles ont cessé*.

(2) La meilleure description des Mystères d'Éleusis, j'entends non de l'initiation personnelle donnée aux élèves des Eumolpides mais des fêtes célébrées annuellement au sanctuaire, se trouve dans *la Symbolique de Kreuzer*, traduite et augmentée par Guigniaut sous ce titre *les Religions de l'antiquité*. — Voyez aussi le très remarquable travail de M. Foucart : *Recherches sur l'origine et la nature des Mystères d'Éleusis*, *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, XXXV, 2e partie, publié à part chez Klincksieck, 1895, et l'excellente étude sur *les Fouilles d'Éleusis*, par M. Ch. Diehl dans ses *Excursions archéologiques*. — On trouve de vivantes descriptions de Delphes et d'Éleusis dans le récent et gracieux livre de M. André Beaunier, *le Sourire d'Athéna*.

Dieu éternel et infini et par lui le révélateur des Archétypes des choses. Quand Apollon parle, par la lumière ou le son, par l'arc ou la lyre, par la poésie ou la musique, il est la manifestation directe de son père, le langage de l'Esprit pur aux esprits. Messager brillant de l'insondable azur et de la lumière incréée qui sommeille dans la nuit primordiale, salutaire à qui l'invoque, redoutable à qui le nie, impénétrable aux hommes, il plane au-dessus du temps et de l'espace dans une splendeur immaculée.

Dionysos est l'autre verbe de Zeus, mais combien différent du premier, ce fils de la foudre et de Sémélé ! Nous trouvons en lui la manifestation du même Dieu à travers le monde visible, sa descente dans la matière, sa circulation dans la nature terrestre, végétale, animale et humaine, où il se disperse et se morcelle à l'infini. Dieu de sacrifice et de volupté, de mort et de renaissance, d'incarnation et de désincarnation. Par sa dispersion et son immersion dans les âmes du Grand-Tout, il déborde à la fois de joie et de douleur, il verse à flots l'ivresse, la souffrance et l'enthousiasme. Il est terrible et doux, néfaste et sublime. Car s'il est fécond en créations, il l'est aussi en métamorphoses, en soubresauts et en volte-face, et ce même désir sans frein, qui l'a plongé dans l'épaisseur de l'abîme, peut le faire rebondir d'un prodigieux élan au pur éther de Zeus, où des soleils lointains luisent seuls à travers les archétypes des mondes.

Pour tout dire en un mot, Apollon est *le Dieu statique de la Révélation* et Dionysos *le Dieu dynamique de l'Évolution*. Leurs rencontres, leurs conflits et leurs alliances temporaires constituent l'histoire même de l'âme grecque, au point de vue ésotérique.

Cette histoire a trois étapes : l'orphisme primitif, les mystères d'Éleusis et la tragédie d'Athènes. Ces trois points lumineux nous montrent chaque fois une victoire du principe apollinien sur le principe dionysiaque, suivie d'une réconciliation entre les deux adversaires. Livré à lui seul, Dionysos déchaîne les passions ou se perd dans l'infini, mais sous la discipline d'Apollon il déploie des charmes et des puissances merveilleuses. La Grèce marque donc ce moment unique de l'histoire, où les forces cosmiques, en lutte inégale chez les autres peuples, parvinrent à un équilibre parfait et à une sorte de fusion harmonieuse. Le pacte d'Apollon et de Dionysos est le chef-d'œuvre de la religion hellénique et le secret de la Grèce sacrée (1).

(1) C'est ici le lieu de rendre justice à celui qui a découvert la signification

Ainsi nous apparaît, tordu et enchevêtré en un écheveau inextricable, par les puissances les plus mystérieuses de l'univers, le nœud gordien du génie grec. Que n'ai-je l'épée d'Alexandre pour le trancher! J'essayerai du moins d'en dénouer quelques fils. Par la Grèce qu'on voit, tâchons de pénétrer dans celle qu'on ne voit pas. Après un coup d'œil à la façade polychrome du temple, resplendissante de statues et de trophées, nous entrerons dans le sanctuaire. Là peut-être verrons-nous à l'œuvre les puissances ordonnatrices des merveilles que nous admirons du dehors.

II. — LA GRÈCE QU'ON VOIT. L'APOLLON DE DELPHES

Du temps des vieux Pélages, Zeus-Jupiter régnait seul sur quelques sommets de la Thrace et de la Thessalie, où il possédait un sanctuaire à Dodone. Il en avait d'autres en Arcadie et en Crète, aux flancs du mont Ida. C'était un Dieu sublime, mais inaccessible et redoutable. Il avait pour ministres des

transcendante d'Apollon et de Dionysos pour l'esthétique grecque. La Grèce elle-même, qui l'a si puissamment illustrée dans ses mythes et réalisée dans ses Mystères, ne l'a pas exprimée par la bouche de ses philosophes. Peut-être ne l'a-t-elle pas formulée parce qu'elle l'a trop vécue. Quant aux modernes, personne ne s'en est douté. Seul Nietzsche l'a devinée dans son génial essai : *l'Enfantement de la tragédie par le génie de la musique* (*Die Geburt der Tragœdie aus dem Geiste der Musik*). Ayant remarqué dans toute la littérature grecque l'antagonisme radical entre l'*élément apollinien* et l'*élément dionysiaque*, il caractérise le premier comme le phénomène du *rêve* et le second comme celui de l'*ivresse*. Le rêve amène les belles visions; l'ivresse produit une sorte de fusion de l'âme avec l'âme des êtres et des élémens. Pour cette raison, Nietzsche nomme Apollon *le principe de l'individuation*, de la noble individualité humaine, et Dionysos *le principe de l'identification avec la nature*, du retour au Grand Tout. De cette vue profonde, il tire des déductions neuves et frappantes, d'abord sur le contraste entre la sérénité contemplative des rhapsodes épiques et la passion tumultueuse des lyriques grecs, ensuite sur la nature primitive du dithyrambe et sur l'origine de la tragédie, où les deux principes se fondent en se synthétisant. En somme, Nietzsche a parfaitement caractérisé les effets *psycho-physiologiques* de la force apollinienne et de la force dionysiaque et montré leurs contre-coups dans l'art grec. Mais sa mentalité et sa philosophie ne lui permettaient pas de remonter aux *puissances cosmiques* dont le rêve apollinien et l'enthousiasme dionysiaque ne sont que des actions réflexes. N'admettant pas l'existence d'un monde spirituel au-dessus du monde physique, la vision apollinienne des Archétypes ne pouvait être pour lui qu'une hallucination poétique et l'extase dionysiaque qu'un retour au néant ou à l'inconscience des élémens. Sur sa rétine irritée par la philosophie de Schopenhauer, la lumière d'Apollon et la flamme de Dionysos se changèrent en la tache noire du pessimisme. Cela ne rend sa découverte que plus remarquable. Il fallait une intuition d'une acuité singulière pour parvenir jusqu'au seuil des Mystères et soulever un coin de leur voile, sans la tradition ésotérique et sans l'illumination complète.

prêtres-rois, vivant sur des hauteurs fortifiées. Ces anaktes s'imposaient par la force et la terreur, au nom du vainqueur des Titans, fils d'Ouranos et de la Nuit saturnienne. On obéissait à ses oracles sans les comprendre. On l'invoquait la nuit dans les yeux innombrables du firmament, on se courbait sous sa foudre roulante, on l'écoutait gronder dans le frisson des chênes. Par les décrets de ses prêtres-rois, il réglait impérieusement les destinées des peuples, groupés pour la défense de leurs troupeaux autour de murs cyclopéens. Mais ce Dieu ouranien et cosmogonique s'intéressait à peine à la race misérable des mortels, il les tolérait plutôt qu'il ne les aimait. Sa puissance protège les foyers, les pactes, les sermens. Mais lui, qu'est-il, l'Inaccessible? Qui le verra jamais?

Ce fut une véritable révolution quand les Doriens, vêtus de peaux de bêtes, armés de grands arcs et de longues flèches, suivis de leurs femmes rousses, sortes de druidesses qui invoquaient Hélios à grands cris, dans un délire sacré, avant les combats, descendirent dans l'Hellade. Le Dieu solaire qu'ils apportaient dans leurs yeux d'azur flamboyant, dans leurs carquois et leurs hymnes, n'était pas un Dieu lointain, mais un Dieu partout présent. Le soleil n'était que son signe extérieur, son char céleste. Ce fils de Zeus parlait directement au cœur des hommes. Il parlait un nouveau langage, par les armes, par la lyre et le chant. Bientôt une immense vibration traversa l'âme hellénique, frisson de lumière et de mélodie. Que Jupiter tonne sur les sommets, Apollon se révèle dans les beaux corps nus et les hymnes de joie. On eût dit alors que le rythme des astres se communiquait aux membres humains, au nombre de la parole, aux cordes de la lyre, aux phalanges guerrières, aux théories des vierges, pour se cristalliser aux colonnes naissantes et aux architraves des temples. Le verbe solaire d'Apollon allait créer l'homme harmonique et la cité. Ce fut son premier miracle.

De tout cela on trouve l'écho dans l'hymne homérique à Apollon (1). Le génie grec anthropomorphise et localise ses Dieux, mais on surprend dans sa poésie l'écho de lointains événemens cosmiques.

« C'est par toi, ô Phoïbos, dit le rhapsode, que les chants

(1) Les prêtresses hyperboréennes de Délos, *les Vierges Déliades*, dont parle déjà l'hymne homérique et dont M. Homolle a trouvé les tombeaux à Délos, en furent une suite.

sont inspirés, soit sur la terre ferme qui nourrit les génisses, soit dans les îles. Les hauts rochers te chantent, et les sommets des montagnes, et les fleuves qui roulent à la mer, et les promontoires qui avancent sur la mer et les ports. » Ainsi la terre elle-même chante un hymne au Dieu, avec sa faune et sa flore, réponse vivante aux rayons qui l'embrassent. Le rhapsode célèbre ensuite la naissance d'Apollon. L'événement capital de notre système planétaire, l'éclosion du soleil dans la nuit saturnienne, que les richis de l'Inde apercevaient sous son aspect cosmogonique réel, en vastes cercles d'ombre et de lumière, prend dans l'imagination grecque la forme d'un conte gracieux, où perce un symbolisme profond. C'est la pensée dorienne traduite par un rhapsode ionien. Léto, à genoux devant le palmier de Délos qu'elle embrasse, a enfanté le Dieu. « Toutes les Déesses hurlèrent de joie... Et sa mère ne lui donna point la mamelle à Apollon à l'épée d'or, mais Thémis (la Justice) lui offrit de ses mains immortelles le nectar et l'ambroisie désirable, et Léto se réjouit parce qu'elle avait enfanté un fils, puissant archer. Phoïbos, après avoir bu le nectar, ne put se contenir, il rompit tous ses liens. Il dit aux Immortelles : — Qu'on me donne la kithare amie et l'arc recourbé et je révélerai aux hommes les véritables desseins de Zeus. Ayant ainsi parlé, l'Archer Phoïbos aux longs cheveux descendit sur la terre aux larges chemins et toutes les Immortelles étaient stupéfaites, et Délos se couvrit tout entière d'or et elle fleurit comme le faîte d'une montagne sous les fleurs de la forêt. » L'auteur de l'hymne peint ensuite les effets prestigieux du culte d'Apollon à Délos. « Si quelqu'un survenait tandis que les Ioniens sont ainsi rassemblés par toi, il croirait que ce sont autant d'Immortels à l'abri de la vieillesse. Et il admirerait leur grâce à tous, et il serait charmé, en son âme, de contempler les hommes et les femmes aux belles ceintures et leurs nefs rapides et leurs nombreuses richesses, et par-dessus tout, un grand prodige dont la louange ne cessera jamais, les vierges Déliades, servantes de l'Archer Apollon. Elles louent d'abord Apollon, puis Léto et Artémis joyeuse de ses flèches. Puis elles se souviennent des hommes et des femmes antiques, et, chantant un hymne, elles chantent la race des hommes. Elles savent imiter les voix et les rythmes de tous les peuples et on dirait entendre une seule voix, tant elles accordent parfaitement leur chant. »

Ne voit-on pas dans ce tableau l'éclosion de la religion nouvelle? Aux sons de la musique apollinienne, les nefs arrivent de toutes parts vers l'île sacrée. Hommes et femmes montent par groupes au temple, au son des lyres. Et l'on sent ce que cette architecture humaine a de chaste et de grave. C'est l'empreinte d'Apollon sur la race ionienne. Sous ses pas, les cités grecques s'ordonnent en rythmes de beauté. Bien des siècles plus tard, lorsque, après la victoire de Platées, les Grecs élevèrent dans cette ville un autel à Jupiter Libérateur, ils voulurent que le premier feu y fût apporté du sanctuaire de Delphes qui n'avait pas été souillé par la présence des barbares. Un jeune homme, Euchidas, s'offrit pour faire ce parcours de plus de vingt lieues sans laisser le feu s'éteindre. Lorsqu'il l'apporta, pareil au coureur de Marathon, il tomba mort. Ce fut l'hommage de la jeunesse virile à son Dieu.

Si Apollon préside à l'organisation de la cité, sa plus subtile et sa plus noble influence se manifeste dans l'inspiration poétique. De cette vague d'inspiration que le verbe solaire roule de l'Hellade à l'Ionie, et qui reflue de l'Ionie à l'Hellade en innombrables rhapsodies, sont sorties l'*Iliade* et l'*Odyssée*, l'épopée et la théogonie, Homère comme Hésiode, les cycles variés de la légende héroïque et de la mythologie, qui s'entrecroisent en grands cercles sans se confondre comme les rides d'une eau limpide. Quel est le caractère primitif et la nature de cette inspiration? Lucrèce a dit quelque part que les hommes aperçurent d'abord les formes sublimes des dieux pendant leur sommeil. Le début de la théogonie d'Hésiode confirme cette hypothèse. C'est près de la fontaine violette de l'Hippokrène, à l'ombre épaisse des grands chênes qu'Hésiode a sa vision des Muses. Dans son rêve, il les voit descendre du neigeux Olympos avec leurs pieds légers. « Se précipitant enveloppées d'un air épais, elles vont dans la nuit, élevant leur belle voix et louant Zeus tempétueux et la vénérable Hèrè, l'Argienne, qui marche avec des sandales dorées, et la fille de Zeus tempêtueux, Athènè aux yeux clairs et Phoïbos, Apollôn et Artémis joyeuse de ses flèches. — Pasteurs qui dormez en plein air, crient-elles, race vile, qui n'êtes que des ventres, nous savons dire des mensonges nombreux semblables aux choses vraies, mais nous savons aussi, quand il nous plaît, dire la vérité. » Ainsi parlèrent les filles véridiques du grand Zeus, et elles me donnèrent un sceptre, un

rameau vert, laurier admirable à cueillir; et elles m'inspirèrent une voix divine, afin que je pusse dire les choses passées et futures. » S'éveillant de ce rêve, Hésiode a compris sa mission. Il s'écrie : « Pourquoi rester autour du chêne et du rocher? » Le pâtre est devenu poète.

Voilà la vision apollinienne dans son ingénuité et son authenticité primitive. Libre à la critique moderne de n'y voir qu'une froide allégorie ou un jeu de l'imagination surexcitée. La science de l'Esprit, dégagée de toute superstition scolastique ou populaire, y voit un reste de l'antique voyance, une inspiration supérieure qui s'adapte à l'esprit du voyant. Comme Homère, Hésiode appelle les Muses les filles de Mnémosynè, mot qu'il faudrait traduire par Sagesse de la Mémoire. Mnémosynè représente en réalité cette mémoire universelle de la nature, cette lumière astrale, élément subtil, éthéré, où flottent les images du passé. Les neuf Muses d'Hésiode apparaissent comme les messagères intelligentes de cette lumière, douces éveilleuses des plus hautes facultés humaines, semeuses subtiles des sciences et des arts dans les cerveaux humains. Il va sans dire que l'imagination libre des poètes, à commencer par celle d'Homère, a fortement travaillé sur ces données primitives. Mais, dans l'ensemble et par ses motifs essentiels, la source de la mythologie et de l'épopée grecque est bien cette vision astrale que les Grecs appelaient la lumière d'Apollon.

Mais Apollon ne se montre pas seulement régulateur de la cité, modèle des beaux éphèbes, inspirateur de la poésie. Il est encore le dieu de la divination et de la sagesse. Ces deux derniers attributs font de lui le dieu pan-hellénique par excellence, le chef spirituel du tribunal des Amphictyons, l'arbitre suprême des peuples grecs. Par ces fonctions, il intervient dans la destinée des individus et des nations. C'était son rôle le plus visible, le plus important. Par là, il se montrait présent et actif dans tout le monde antique. Car beaucoup d'étrangers, les tyrans de Sicile et de Lydie, et jusqu'aux pharaons d'Égypte venaient le consulter. Mais il ne rendait ses oracles que par ses prêtres et ses prêtresses dans son sanctuaire. Athènes était le cerveau de la Grèce, mais on ne trouvait qu'à Delphes son cœur palpitant. Allons donc à Delphes.

Que nous voilà loin de la ville de Pallas, dont la citadelle domine librement la plaine de l'Attique, entre le sourire loin-

tain de la mer et les pentes parfumées de l'Hymette. Delphes est un site grandiose et tragique. Dans la sombre gorge de la Phocide, au fond d'un gouffre de rochers à pic, la montagne d'Apollon se blottit contre la muraille verticale du Parnasse, comme un aigle effrayé par la foudre. De loin, elle paraît petite, à cause des colosses qui l'entourent; de plus près, elle grandit peu à peu. A côté d'elle, entre le Parnasse et le mont Kirphis, le torrent du Pleistos sort d'une sinistre anfractuosité et gronde sous un chaos de rochers. Nul horizon; un sol fiévreux, crevassé, et partout la menace de cimes surplombantes, d'où les tremblemens de terre font rouler des blocs énormes. Par ces sommets lancés au ciel, comme par ces profonds abîmes, la terre témoigne ici de sa puissance volcanique de création et de destruction. Pourquoi le Dieu de la lumière avait-il choisi pour séjour cet endroit terrible? Comme les voyageurs modernes, les pèlerins antiques, venant en longues théories par la plaine de Krissa, souffraient de cette sensation oppressante. Mais elle s'adoucissait, elle s'éclairait de fières images et de sentimens nobles à mesure qu'ils approchaient du but. Le lointain étincellement des marbres et des bronzes leur donnait un premier éblouissement. Ils traversaient le faubourg de Marmaria, ombragé d'oliviers et de frênes, et montaient la Voie Sacrée. Là ils saluaient le monument de Marathon avec ses combattans d'airain et les héros éponymes d'Athènes, et, en face de lui, le monument des Spartiates, en mémoire de la victoire d'Aigos-Potamos, placé là par les Lacédémoniens comme pour défier leurs rivaux, avec Zeus couronnant le roi Lysandre. Les pèlerins montaient, montaient toujours la large voie qui serpente en lacets entre les bouquets de lauriers et de myrtes. Les trésors des villes ennemies, forcées de se réconcilier devant le Dieu commun, leur donnaient des émotions diverses. Ils saluaient la colonne des Thyiades, le trésor des Rhodiens, le trépied de Platées, la Victoire messénienne et les gracieuses Cariatides des Cnidiens. Lorsqu'ils avaient vu la fontaine argentée de Castalie jaillir d'une échancrure du rocher de Phlemboukos, ils se trouvaient enfin devant le temple d'Apollon, couvert de boucliers et de trophées, temple unique, audacieusement posé entre les roches escarpées des Phaedriades (les Resplendissantes) que le soleil couchant colore de teintes violettes et pourpres. Alors les pèlerins, secoués d'une commotion profonde,

entonnaient le péan. Ils songeaient au mythe, selon lequel l'aigle de Jupiter, chargé de trouver le centre du monde, vint planer sur les cimes du Parnasse et, plongeant dans le gouffre, se posa sur la montagne sacrée. Cet aigle, n'était-ce pas maintenant le temple lui-même, flanqué de ses deux roches, pareilles à des ailes dressées et flamboyantes et portant dans son cœur le verbe d'Apollon, évocateur de toutes ces merveilles?

III. — LA PYTHONISSE

Apollon prophétisait à Delphes par la Pythie. Cette institution remontait dans la nuit des temps. Certains auteurs attribuent son origine à l'effet troublant des vapeurs, qui sortaient jadis de la fente d'une grotte où se trouvait le trépied de la Pythonisse et où elle prononçait ses oracles au milieu de violentes convulsions. Un berger réfugié par hasard en ce lieu se serait mis à vaticiner et l'expérience, renouvelée avec succès, aurait conféré la popularité au sanctuaire primitif. La chose est fort possible. Il est sûr que dès un temps immémorial on prophétisait à Delphes. Eschyle fait dire à la Pythie, au début des *Euménides*, qu'avant Apollon on rendait des oracles à Delphes au nom de trois autres divinités : la Terre, Thémis et Phoebé. Cela suppose des siècles pour chacun de ces cultes. Les Grecs donnaient le nom de Sibylla à la plus ancienne Pythonisse, prêtresse de Phoebé, et lui attribuaient ces paroles étranges: « Quand je serai morte, j'irai dans la lune et je prendrai pour visage le sien. Je serai dans l'air, comme un souffle. Avec les voix et les rumeurs universelles j'irai partout. »

L'établissement du culte d'Apollon à Delphes marque une organisation plus savante de la prophétie. Les Pythonisses sont choisies dès l'enfance par un collège de prêtres, élevées au sanctuaire comme des nonnes dans un cloître et tenues à une chasteté rigoureuse. Pour ces fonctions, on préfère les natures rustiques et simples, mais on cultive la réceptivité de leurs facultés psychiques, et c'est le pontife d'Apollon portant le titre de prophète qui interprète généralement leurs oracles. Mais la source de cette sagesse et la pratique de cet art demeurent un mystère impénétrable au public. Plutarque, prêtre d'Apollon à Chéronée et philosophe platonicien au second siècle de notre ère, laisse entrevoir le secret et pour ainsi dire

le mécanisme invisible de la divination lorsqu'il dit : « Si le corps dispose d'un grand nombre d'instrumens, l'âme à son tour se sert du corps et des parties dont le corps est composé; enfin *l'âme est pour Dieu un instrument*. Mais cet instrument est forcément imparfait. La pensée de Dieu doit se révéler sous une forme qui n'est pas la sienne et, en se produisant par un intermédiaire, elle se remplit et se pénètre de la nature de cet intermédiaire. Comme le Dieu agite cette âme, elle ne peut demeurer immobile et dans son assiette naturelle. Les mouvemens qu'elle éprouve en elle-même et les passions qui la troublent sont une sorte de mer agitée, où elle se débat bruyamment et où elle s'embarrasse. » Quand Plutarque ajoute : « Le Dieu qui réside dans cette enceinte se sert de la Pythie pour se faire entendre comme le soleil se sert de la lune pour se faire voir (1), » cela veut dire que l'oracle de la Pythie est un reflet très affaibli des visions qui passent devant son âme lucide avec la rapidité d'éclairs successifs aussitôt suivis de ténèbres épaisses. Si l'on veut se faire une idée de cette sorte de divination, il faut lire la puissante description que nous donne Lucain dans sa *Pharsale* du délire prophétique de Phémonoée, prêtresse de Delphes consultée par Appius, au moment où le commandement de la République fut décerné à Pompée.

« Le plus grand malheur de notre siècle, dit Lucain, c'est d'avoir perdu cet admirable présent du ciel. L'oracle de Delphes est muet depuis que les rois craignent l'avenir et ne veulent plus laisser parler les Dieux... Ainsi dormaient les trépieds depuis longtemps immobiles, quand Appius vint troubler ce repos et demander le dernier mot de la guerre civile... Sur les bords des sources de Castalie, au fond des bois solitaires, se promenait joyeuse et sans crainte la jeune Phémonoée; le pontife la saisit et l'entraîne avec force vers le sanctuaire. Tremblante et n'osant toucher le seuil terrible, elle veut, par une ruse inutile, détourner Appius de son désir ardent de connaître l'avenir... On reconnaît cette ruse, et la terreur même de la prêtresse fait croire à la présence du Dieu qu'elle avait nié. Alors elle noue ses cheveux sur son front, et enferme ceux qui flottent sur ses épaules d'une bandelette blanche et d'une couronne de laurier de Phocide. Mais elle hésite encore et n'ose

(1) Plutarque, *Œuvres morales; Sur ce que la Pythie ne rend plus ses oracles en vers*, 21.

avancer ; alors le prêtre la pousse violemment dans l'intérieur du temple. La vierge court vers le trépied redoutable ; elle s'enfonce dans la grotte et s'y arrête pour recevoir à regret dans son sein le Dieu qui lui envoie le souffle souterrain, dont les siècles n'ont point épuisé la force. Maître enfin du cœur de sa prêtresse, Apollon s'en empare... Furieuse et hors d'elle-même la prêtresse court en désordre à travers le temple, agitant violemment sa tête qui ne lui appartient plus ; ses cheveux se dressent ; les bandelettes sacrées et le laurier bondissent sur son front ; elle renverse le trépied qui lui fait obstacle dans sa course vagabonde ; elle écume dans l'ardeur qui la dévore : ton souffle brûlant est sur elle, ô Dieu des oracles ! Le tableau qui se déroule devant elle est immense ; tout l'avenir se presse pour sortir à la fois, et les événemens se disputent la parole prophétique... « Tu échapperas, dit-elle, aux dangers de cette guerre funeste et seul tu trouveras le repos dans un large vallon, sur la côte d'Eubée. » Le sein de la Pythonisse vient heurter la porte du temple qui cède à son effort ; elle s'échappe ; mais sa fureur prophétique n'est pas encore apaisée : elle n'a pas tout dit, et le Dieu resté dans son sein la domine toujours. C'est lui qui fait rouler ses yeux dans leurs orbites et lui donne ce regard farouche, égaré ; son visage n'a point d'expression fixe : la menace et la peur s'y peignent tour à tour : une rougeur enflammée le colore et succède à la pâleur livide de ses joues, pâleur qui inspire l'effroi plutôt qu'elle ne l'exprime.

« Son cœur battu de tant d'orages ne se calme pas encore, mais il se soulage par de nombreux soupirs semblables aux gémissemens sourds que la mer fait entendre quand le vent du nord a cessé de battre les flots. Dans son passage de cette lumière divine qui lui découvre l'avenir à la lumière du jour, il se fit pour elle un intervalle de ténèbres. Apollon versa l'oubli dans son cœur pour lui ôter les secrets du ciel ; la science de l'avenir s'en échappe et la prophétesse retourne aux trépieds fatidiques. Revenue à elle-même, la malheureuse vierge tombe expirante. »

Mais la scène illustrée par Lucain ne représente que la décadence de l'art prophétique. A l'époque où il fallait traîner de force la Pythie au trépied et provoquer artificiellement la voyance, la haute source de l'inspiration était tarie depuis longtemps (1). Dans le récit d'Hérodote, qui a trait à la

(1) Plus que tous les autres arts occultes, la divination se prête au charlata-

bataille de Salamine, la Pythonisse apparaît encore dans toute sa majesté. C'est l'heure émouvante, le moment décisif des guerres médiques. Xerxès a franchi les Thermopyles et va envahir l'Attique avec son immense armée. Il s'agit de savoir pour les Athéniens s'il faut rester dans leurs murs ou abandonner la ville à l'ennemi. Après les cérémonies d'usage, les députés d'Athènes prennent place sur leurs sièges dans l'intérieur du temple de Delphes. La prêtresse Aristonica sort de sa grotte, vêtue de blanc, les yeux hagards, pâle comme la mort sous sa couronne de laurier. Ses cheveux à moitié dénoués s'échappent de sa bandelette et tombent en désordre sur ses épaules. Un frisson d'épouvante secoue tout son corps. Elle clame, en scandant ses paroles solennelles comme des vers : « — O infortunés, pourquoi vous asseyez-vous? Fuyez aux extrémités de la terre. — Abandonnez vos demeures et les hauts sommets de votre ville ronde, — car ni la tête ne demeure solide, ni le corps, ni l'extrémité des pieds ou des mains ni rien des membres — ne subsistent; mais la destruction les efface; car sur le toit tombent — la flamme et l'impétueux Mars accompagnant le char syrien. Les immortels suent dans leurs temples — et du faîte de leur toiture s'écoule un sang noir... — Sortez du sanctuaire... à vos afflictions opposez le courage... »

Après cet oracle fatidique, la Pythonisse, effrayée de ses propres paroles, éclate en sanglots et se retire. Désespérés, les Athéniens se jettent à terre et demandent grâce. Un Delphien les décide à revenir avec des rameaux de supplians pour obtenir une réponse plus favorable. Cela dure un moment. Plus calme cette fois-ci, mais plus impérieuse, la Pythonisse sort de son antre et prononce :

« Pallas ne peut apaiser Jupiter Olympien. — Je te dis à toi

nisme et à la superstition. Malgré la discipline sévère et la piété reconnue des prêtres d'Apollon, ces vices ne manquèrent pas à Delphes. L'histoire de Cléomène, roi de Sparte, qui parvint à corrompre la Pythonisse pour obtenir la destitution de son collègue Démarate, est célèbre. L'intrigue ayant été découverte, la prêtresse fut destituée. On cite d'autres faits analogues dans les annales delphiques. Mais ce n'est pas une raison pour nier de prime abord la clairvoyance des Pythonisses et ne voir qu'une exploitation savante de la crédulité dans une institution qui jouit pendant plus de mille ans de la vénération du monde antique. Il est à noter surtout que des penseurs de premier ordre comme Pythagore et Platon l'honorèrent de leur foi et qu'ils considéraient le délire divin (μανία, ὀργή), en latin *furor divinus*, comme le mode de connaissance le plus direct et le plus élevé. Le scrupuleux, le positif Aristote lui-même reconnait qu'il y a une *philosophie époptique*, c'est-à-dire une science de la vision spirituelle.

pour la seconde fois sa parole inflexible. — De tout ce que renferment les limites de Cécrops — y compris les cavernes du divin Cithéron, — rien ne résistera... — Une forteresse de bois sera seule imprenable. — N'attends pas l'armée ennemie, tu lui feras face un jour... O divine Salamine, tu seras funeste au fils de la Femme (1)! » On sait quel parti l'habile et intrépide Thémistocle sut tirer de cet oracle et comment les vaisseaux athéniens, en détruisant la flotte perse à Salamine, sauvèrent la Grèce. Ici l'histoire atteint la grandeur d'une tragédie d'Eschyle et son sens divin perce dans la voix de la Pythonisse.

Tels les grands jours de Delphes et le rôle d'Apollon dans les destinées helléniques. Sa puissance était alors souveraine, mais sa science se cachait derrière un voile impénétrable, sa nature demeurait une énigme. Supposons qu'un peu plus tard, un jeune disciple de Platon, fils d'eupatride, un Charmide ou un Théagès, dans sa première ardeur de savoir, soit venu chercher une explication des mystères et une réponse à ses doutes auprès du prophète de Delphes. Que lui eût répondu le pontife d'Apollon? J'imagine qu'à l'Athénien subtil et gracieux il eût assigné, pour cet entretien, une heure nocturne, où le temple reprenait son calme après le bruit des fêtes et des processions. Alors, aux flèches brûlantes de Hélios succédaient les rayons caressans de Phoebé, qui, en plongeant dans la gorge assombrie, argentait le feuillage des oliviers et donnait à tous les édifices un air fantômal en les enveloppant de sa lumière élyséenne.

Sous le péristyle du temple, le prophète montrait au visiteur, au-dessus de la porte d'entrée, l'inscription : « Connais-toi toi-même, » et lui disait : « Fixe ces paroles dans ta mémoire et penses-y souvent, car c'est la clef de toute sagesse. » Puis il le conduisait dans l'intérieur du temple à peine éclairé par la flamme mourante d'un trépied. On s'avançait jusqu'à la statue archaïque du Dieu, placée dans la cella, mais invisible dans les ténèbres du sanctuaire. Sur son socle, le prêtre montrait au visiteur, à la lueur d'un flambeau, l'inscription mystérieuse en deux lettres : EI, et il ajoutait : « Lorsque chacun de nous s'approche du sanctuaire, le Dieu, comme pour nous saluer,

(1) *Hérodote*, livre VII, chap. 40 et 41. — Remarquons ici que pour la prêtresse dorienne du culte mâle d'Apollon, Xerxès était le représentant de tous les cultes féminins de l'Asie. C'est pour cela qu'elle l'appelle « Fils de la Femme. »

nous adresse le : « Connais-toi toi-même, » ce qui est une formule non moins expressive que le salut des amis entre eux : « Réjouis-toi ! (Χαῖρε.) Alors nous, à notre tour, nous disons au Dieu : TU ES, comme pour affirmer que la vraie, l'infaillible, la seule appellation qui lui convienne, et qui convienne à lui seul, c'est de déclarer « qu'il est (1). » Le pontife expliquait ensuite au postulant que tous les êtres, la terre, la mer, les astres et l'homme lui-même, en tant qu'êtres visibles et corporels, n'avaient qu'une existence mobile, éphémère et qu'ils *n'étaient pas en réalité*, mais changeaient constamment pour naître et mourir sans cesse. Un seul être existe toujours et remplit l'éternité, c'est Dieu qui fait vivre toute chose de son souffle, mais qui réside aussi en lui-même. Voilà pourquoi Apollon dit à ses adorateurs : « Connais-toi toi-même. » Car le sage peut éveiller ce Dieu en lui-même, et si, ayant trouvé sa trace, il élève sa pensée vers ce Dieu inconnu et s'écrie en toute ferveur, en toute vénération et en toute foi : « Tu es ! » un éclair sillonne son âme et signale la présence du Dieu. Et c'est là le commencement de la sagesse.

— O très saint pontife, s'écriait l'Athénien ému, mais non convaincu, tu parles presque comme mon maître Platon, mais je voudrais en savoir plus qu'il ne m'en dit et plus que tu ne m'en dis toi-même. Dis-moi l'origine et la fin de l'âme, le secret de la vie et ce qui vient après la mort, dis-moi l'origine et la fin des Dieux eux-mêmes que l'on dit immortels !

— Songes-tu bien à ce que tu me demandes, imprudent ? répondait aussitôt le prophète. As-tu réfléchi aux dangers que tu courrais, si je pouvais te l'accorder ? As-tu oublié le sort de Sémélé, l'amante de Jupiter qui voulut posséder Zeus dans sa splendeur divine et qui mourut consumée par le feu céleste ? Souviens-toi d'Icare qui voulut suivre le char enflammé d'Apollon dans sa course et qui fut précipité dans la mer. Souviens-toi du chasseur Actéon qui voulut voir Artémis nue dans son bain et qui, changé en cerf par la déesse, devint la proie de ses chiens. Tel serait ton destin si tu pénétrais sans préparation dans les mystères défendus. Ne peux-tu vivre heureux par la vertu dans ta cité, sous la lumière d'Apollon et l'égide de Pallas ? Va combattre pour tes ancêtres et sache revivre dans

(1) Ce passage est emprunté à Plutarque, dans son traité : *Sur le* EI *du temple de Delphes*, 17.

tes enfans, en attendant avec courage que la mort t'appelle et fasse de toi une ombre élyséenne.

— Une ombre? murmurait le jeune homme, nous ne sommes donc que des ombres!... Cette pâle espérance ne peut me suffire. Tu veux donc que je vive pareil aux cigales des bords du Céphise, aux cigales qui meurent après l'été sans espoir de renaître, ou aux rossignols de Colone qui émigrent en Égypte sans savoir s'ils reviendront jamais? Toi qui sais, prête-moi ta lumière, je t'en conjure par les Dieux infernaux!

— Prends garde d'outrager le Dieu de Delphes! répondait le pontife. Apollon n'aime pas les libations funèbres et n'a rien à faire avec les morts. Il hait le Styx comme Zeus lui-même et ne quitte jamais sa lumière!

Une poignée d'encens jetée par le pontife sur la cendre du trépied en faisait jaillir une gerbe d'étincelles, et, pour un instant, on voyait sortir de l'ombre la statue sévère de l'archer divin, le pied posé sur le serpent Python.

— Puisque tu as tant d'audace, continuait le prophète à voix basse, va chez les prêtres d'Éleusis, chez les Eumolpides. Là, les grandes déesses, Déméter et Perséphone, te feront descendre dans le Hadès... et tu connaîtras les mystères de Dionysos... si tu es capable de supporter le voyage...

— Pour ce voyage, disait le jeune homme ravi, accorde-moi l'oracle d'Apollon!

— Impossible. Apollon et Dionysos sont frères, mais leurs domaines sont séparés. Apollon *sait tout* et quand il parle, c'est au nom de son père. Dionysos, lui, ne sait rien, mais *il est tout*, et ses actions parlent pour lui. Par sa vie comme par sa mort, il révèle les secrets de l'Abîme. Quand tu les auras appris, puisses-tu ne pas regretter ton ignorance!

Une dernière lueur du feu couvant sous la cendre... un son métallique du trépied gémissant comme une voix humaine... un geste impérieux du pontife... et l'éphèbe, saisi de crainte, sortait du temple pour redescendre la Voie Sacrée. Les blanches statues des héros et des Dieux veillaient toujours debout sur leurs piédestaux, dans la clarté lunaire, mais ils semblaient devenus des fantômes et la voie déserte s'étendait silencieuse sous la froide lumière de Sélènè.

ÉDOUARD SCHURÉ.

L'ÉVOLUTION DU LOGEMENT

DEPUIS SEPT SIÈCLES[1]

Bien qu'il y ait quelque différence entre le « seigneur » d'aujourd'hui, qui descend d'automobile à sa porte pour gagner son appartement en ascenseur, et le riche propriétaire du moyen âge, devant qui se baissait le pont-levis lorsqu'il rentrait à cheval dans son donjon, il semble que le logement soit celui de nos besoins que les découvertes modernes aient le moins transformé *dans sa substance*.

C'est en tout cas celui qu'elles ont le moins nivelé : visitez les taudis et les palais à Paris ou, dans les campagnes, certains châteaux et certaines chaumières ; allez, de chez ceux qui n'ont rien à perdre, chez ceux qui n'ont rien à souhaiter de ce qui constitue, dans l'opinion commune, le charme d'un foyer, vous vous demanderez si l'inégalité entre les hommes est jadis allée plus loin, et si la civilisation, au lieu de l'atténuer, ne l'a pas accrue en ce domaine.

Il est bien vrai que nous ne constatons ici aucune de ces innovations capitales qui ont révolutionné la nourriture ou le vêtement, l'éclairage ou les transports : un champ est trois fois plus prodigue de blé qu'il y a cent ans, mais une carrière n'est pas trois fois plus prodigue de pierres ; le tisserand fabrique dans sa journée vingt fois plus de mètres d'étoffes que jadis, mais le maçon n'édifie pas vingt fois plus de mètres de murs. Les privilégiés de la fortune ont pu payer tous les supplémens

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 septembre 1910.

de confort ou de luxe dont le temps présent a doté leur demeure; le peuple ne le pouvait pas. Il lui faut des progrès qui ne coûtent rien, ou peu de chose. Ce sont les seuls dont ses ressources limitées lui permettent de profiter.

S'il en est ainsi, si nous n'arrivons pas à créer les maisons plus aisément, par conséquent à moindres frais, que nos pères, et que le coût du logement suive normalement le mouvement général des prix, personne ne pourrait être mieux logé sans débourser davantage ; et comment la masse de la nation, qui vit de son travail, débourserait-elle davantage si la hausse des loyers est égale à la hausse des salaires?

Sommes-nous donc en présence d'une fatalité insurmontable? Car la Puissance Politique chasserait de leurs maisons une poignée de riches et confisquerait tous les immeubles à locataires dont les possesseurs tirent un revenu, que cela n'améliorerait en rien la condition de la généralité des Français; puisque ces logemens, sous la main de l'État, seraient ce qu'ils étaient la veille : ni plus vastes, ni mieux aménagés, ni plus nombreux. Cela ne supprimerait même pas le loyer; parce que l'État et les villes devraient récupérer, sous forme d'impôts sur les occupans, les centaines de millions de taxes sur le capital et sur le revenu, directes ou indirectes, sur les ventes, donations, successions, que la suppression de la propriété privée aurait fait disparaître. L'État aurait à se procurer aussi, par voie de contribution, de quoi entretenir les maisons existantes; quant à en bâtir de nouvelles, cela serait difficile faute d'argent. La population, dans son ensemble, ne serait pas mieux installée, et peut-être serait-elle moins à l'aise, vu le trouble apporté par une pareille spoliation.

La Loi, qui *répartit*, prétendrait en vain se substituer à la Science, qui *enfante*. La Loi peut détruire les palais, la Science seule peut embellir les chaumières. Si son œuvre n'a pas été, sur ce terrain de l'habitation, aussi efficace que sur d'autres, a-t-elle été vaine pourtant depuis six siècles, et comment la mesurer?

I

L'histoire des loyers ne suffirait pas à nous renseigner là-dessus. Le progrès *réel* ne dépend pas de leurs variations : les

loyers peuvent enchérir, sans que les habitations augmentent en confort ou en étendue ; au contraire, ils peuvent demeurer stationnaires d'une époque à l'autre, tout en correspondant à un gîte plus vaste ou plus étroit. Pour savoir si les loyers d'autrefois, *exprimés en monnaie actuelle comme tous les chiffres cités dans cet article*, procuraient aux classes ouvrières ou bourgeoises un logis identique à celui dont elles jouissent de nos jours, *pour le même prix*, il faudrait rendre visite à ce boucher de Soissons qui paie au XIIIe siècle 1 320 francs, à ce pelletier de Mézières qui paie 54 francs au XIVe siècle, à ce forgeron de Nantes ou à ce blanchisseur de Limoges qui sont logés aux XVe et XVIe siècles, pour 97 et 161 francs. Il faudrait visiter les milliers d'autres artisans et marchands dont les loyers, dans une soixantaine de villes, nous sont connus,... mais dont les maisons du moyen âge sont détruites et ont été remplacées par de nouvelles qui, plus tard, ont elles-mêmes disparu.

Les villes sont vieilles, mais les maisons sont jeunes. A Paris, il n'en est pas une sur quinze qui compte seulement cent cinquante ans d'existence, — l'âge où, dans la futaie, on tue les chênes ; — nous ne serions pas plus heureux en province si nous voulions comparer, avec les logis bourgeois d'aujourd'hui, les maisons du XVIe siècle louées à Nîmes 513 francs à un médecin, à Grenoble 668 francs à un professeur de l'Université, à Lille 647 francs au greffier de la Chambre des comptes. Nous savons bien que les loyers ont beaucoup varié suivant les temps et les lieux, qu'à la même époque, au XIVe siècle, quatre cardinaux à Avignon paient l'un 255 francs, l'autre 342, le troisième 1 490, et le quatrième 17 000 francs. Au XVe siècle, à Lille, les prix vont de 74 francs à 3 600 ; au XVIIIe siècle, à Bordeaux, ils oscillaient de 336 francs à 13 700 francs ; à Lyon, de 315 francs pour une maison en pisé, habitée par un tourneur, jusqu'à 40 000 francs pour l'hôtellerie du Parc, la plus fréquentée en 1787.

La gradation des loyers nous donne bien quelque idée de leur importance respective dans une petite ville, comme Montélimar au XVe siècle, où un drapier tient le premier rang à 578 francs ; l'Hôtel de Ville vient ensuite à 500 francs par an, puis le sénéchal 316 francs ; une auberge paie 138 francs, le régent de l'École 117 francs, un boucher 80 francs. Mais à Lille, au XVIIIe siècle, nous ne pourrons tirer aucune induction

de ce qu'un conseiller à la gouvernance paie 740 francs et un menuisier 825 francs ; pas plus qu'à Lyon, de ce qu'un fabricant de soie paie 1 710 francs et un agent de change 8 500. Dans ces cités populeuses, des commerçans de même métier, des fonctionnaires de même titre, diffèrent profondément au regard de l'habitation, suivant leur degré d'aisance.

Entassât-on des chiffres, ils nous apprendraient quels étaient les *loyers* d'autrefois comparés aux nôtres, mais non pas quelles étaient les *maisons*. Or ce qu'il nous importe de savoir, c'est surtout si les maisons ont changé. Nous nous formons quelque idée de ce que pouvaient être les immeubles de 300 ou 400 francs de location, occupés par la bourgeoisie, en constatant les prix atteints dans les mêmes cités par les immeubles exceptionnels : soit au XVIIIe siècle, à Dijon, où l'hôtel destiné à l'intendant de la province se loue 13 700 francs, soit aux temps antérieurs : 5 000 francs pour l'hôtel du comte d'Egmont, à Arras (1568), 4 300 francs pour celui du vice-chancelier d'Aragon à Perpignan (1461), 20 000 francs pour l'hôtel Hugues Aubryot à Orléans (1397).

Mais ces exemples ne suffiraient pas à nous éclairer, parce qu'il se rencontre d'autres personnages en vue logés pour 1 890 francs, comme M. de Surlaville, gouverneur de Boulogne-sur-Mer (1768) ; pour 2 600 francs comme le duc de Créquy gouverneur du Dauphiné, à Grenoble (1632), et que la maison de « Madame Anne, » fille du duc de Bretagne, en 1480, est louée 950 francs à Nantes, alors qu'il existait dans cette même ville des maisons de 2 000 francs de loyer.

Lorsque la contenance nous est connue, nous nous figurons plus exactement et l'immeuble auquel elle s'applique et les immeubles d'un prix inférieur. A Mézières, au XVe siècle, où les loyers notés par moi vont de 18 à 210 francs, une maison de *deux mètres soixante centimètres de façade*, sur 11 mètres de profondeur, est louée 90 francs. Quelle doit être, dans ces conditions, *la surface* des maisons d'un prix inférieur qui forment la majorité, celle d'un serrurier à 50 francs, d'un potier d'étain à 36 francs, d'un charpentier à 18 francs ? Elles n'ont évidemment que la largeur d'un étroit cabinet, d'une alcôve ; à peine y pouvait-on placer un lit.

Et ces dimensions invraisemblablement minuscules des « maisons » de petit prix nous sont confirmées par leur com-

paraison avec le loyer des simples chambres d'ouvriers qui ressort en moyenne à 50 francs par an, — de 25 à 80 francs, — à Troyes, à Orléans, à Nîmes, voire en de gros villages comme Rambervillers (Lorraine). S'il s'agit d'un local plus vaste, la chambre à tenir les assemblées d'échevins ou les écoles sera de 159 francs à Bourges (1468) et de 333 francs à Nantes (1517). Ces prix n'avaient pas augmenté aux temps modernes : une chambre d'étudiant se louait 34 francs à Rouen (1701), le même prix qu'une chambre de portefaix à Clermont-Ferrand (1695) ou à Mézières (1754) ; et l'on se demande ce que peut être celle qu'un sargetier paie 11 francs à Tulle (1664), lorsque à Nyons (Dauphiné) celle du médecin de ville vaut 78 francs, que Romorantin donne 94 francs pour celle qui lui sert de mairie (1733) et qu'à Étampes un boulanger doit 101 francs pour la sienne, à laquelle sans doute est joint un four.

Je ne parle pas des échoppes, « ouvroirs » ou logettes, parce qu'ici le privilège de situation et les chances de clientèle font payer 1 000 francs une boutique au Palais, à Paris, dans la salle des Merciers (1716) ; ou 1 026 francs à Lyon la boutique, avec chambre, d'un tailleur ; tandis qu'une échoppe de serrurier à Bordeaux se louait 126 francs (1679). Si les étaux de cordonniers ou savetiers valaient 44 francs à Orléans (1442), 156 francs à Paris (1590) ou 83 francs à Clermont-Ferrand (1709) ; ou si les « bancs » et places des bouchers allaient de 35 francs à Évreux, au XIVe siècle, jusqu'à 500 francs à Bordeaux au XVIIe, cela ne tenait peut-être pas au luxe de ces « magasins, » ni à l'espace plus ou moins vaste, — 6 à 7 mètres carrés en général, — dont ils disposaient. Il n'y avait pas ici de corrélation nécessaire entre le loyer et les frais de construction.

Pour les maisons au contraire, si l'on fait la part du terrain et des vicissitudes historiques de hausses et de baisses que j'ai racontées précédemment (1), *en comparant au loyer*, — c'est-à-dire à l'intérêt du capital qu'ils représentent, — *le coût des matériaux et de leur mise en œuvre*, aux temps passés et aux temps actuels, nous arrivons à reconstituer en quelque sorte les maisons de jadis, puisque nous en dressons le devis. Cela nous permet d'apprécier leur contenance et d'imaginer les conditions de vie de leurs habitans.

(1) Voyez *Découvertes d'histoire sociale*, 1 vol., chez Flammarion.

Cette méthode, appliquée à un immeuble isolé, à une localité distincte, à une époque précise, conduirait — pas n'est besoin de le dire — à des conséquences absurdes; parce que les loyers urbains subissent diverses influences dans leurs fluctuations. Mais, sans se flatter d'une exactitude mathématique, à laquelle de pareilles recherches ne sauraient prétendre, il est clair qu'il existe un rapport nécessaire entre le coût des maisons et le prix des matériaux. S'il apparaît que ces matériaux ouvrés ont coûté depuis six siècles, dans leur ensemble, autant que de nos jours, nous serons fondés à conclure : que les maisons ne pouvaient coûter moins cher qu'à la condition d'être plus exiguës; qu'à loyer égal leurs dimensions étaient sensiblement les mêmes et que les infimes loyers du temps passé procuraient des gîtes dont les pauvres aujourd'hui ne voudraient pas.

La hausse contemporaine est tout entière, — sauf à Paris, — la conséquence d'un progrès effectif : ce ne sont pas les prix qui ont monté, ce sont les habitations qui ont changé. Il faut d'ailleurs, dans cet examen, tenir grand compte du taux de l'intérêt, si différent au moyen âge et aux temps modernes : une maison qui se louait 270 à 300 francs représentait une valeur de 3 000 francs au XIVe siècle; elle représentait au XVIIIe siècle un capital de 5 500 à 6 000 francs. Un loyer de 300 francs procurait donc un moins bon logement au XIVe siècle qu'au XVIIIe en supposant que le terrain n'ait pas enchéri ; puisqu'il correspondait à une maison moins chère et par conséquent plus petite.

Mais l'abondance croissante des capitaux, dont cette baisse du taux de l'intérêt fut un indice évident, eut pour conséquence de supprimer le « bail à cens » et par conséquent la petite propriété urbaine. Au moyen âge, en vertu du « bail à cens, » l'ouvrier devenait le plein et légitime propriétaire de la maisonnette qu'il occupait, à la condition de payer un loyer perpétuel, immuable jusqu'à la consommation des siècles. Si la maison prenait de la valeur, il profitait seul de cette plus-value; si elle tombait en ruines, il pouvait toujours l'abandonner, en fait, sinon en droit.

Un marché si avantageux au preneur, si onéreux au bailleur, ne peut s'expliquer que par l'absence de capitaux. Il disparut au XVIe siècle avec l'accroissement de la richesse publique, pour les immeubles nouvellement construits et, pour les vieux logis,

la hausse du terrain déposséda les ouvriers propriétaires.

Cette dépossession fut toute volontaire : ils vendirent, à Paris, peu à peu, au cours des XVIe et XVIIe siècles, leurs cabanes et leurs courettes de jadis, pour réaliser un bénéfice qui les enrichissait; comme ont fait depuis cinquante ans les propriétaires d'une maison de campagne avec jardin, dans les quartiers de Passy ou de Monceau, parce que sa valeur nouvelle représentait, dans leur budget, un loyer disproportionné avec d'autres jouissances qu'ils lui préféraient.

II

Aujourd'hui, malgré la révolution accomplie dans les transports, les marchandises lourdes ou encombrantes voient facilement doubler leur prix initial par un trajet de quelque longueur sur voie ferrée. On devine qu'il en coûtait gros de véhiculer à grande distance des matériaux de construction en un temps où, sans parler des modes de locomotion modernes, la navigation fluviale était fort entravée et où ce qu'on appelait des « routes » n'étaient que des pistes naturelles, trouées de fondrières en hiver. De là grands écarts dans les prix, d'une ville et d'une région à l'autre, car ces matières premières voyageaient fort loin : un entrepreneur obtenait de François Ier (1534) la permission d'enlever, sans payer les droits de sortie, et de mener en Angleterre mille mètres cubes de pierre de Saint-Leu, près Senlis, 20000 hectolitres de plâtre et 50 caisses de verre.

En France, à la fin du moyen âge (1501), la pierre de Saint-Leu, brute, prise à la carrière, que le cardinal d'Amboise employait pour son château de Gaillon, ne valait que 18 francs le mètre cube et celle de Vernon 38 francs; mais à Troyes (1488) la pierre de Tonnerre se payait, port compris, 90 à 100 francs le mètre cube. A Craon (Mayenne) un simple « parpain, » pierre d'encoignure, valait 5 fr. 20, c'est-à-dire plus cher que de nos jours; une pierre pour seuil ou linteau de porte valait de 8 à 13 francs; à Perpignan, la marche d'escalier en pierre de Baiscas se vendait 30 francs (1478).

Aux temps modernes, la pierre de taille de Saint-Cloud, employée à Paris à la construction de la porte Saint-Denis (1678), revenait à 170 et 203 francs le mètre cube. Ce devait être un

libage de choix, puisque la pierre de Saint-Leu coûtait 64 francs seulement à Versailles, pour le château, et que les murs du Louvre ou des Tuileries se payaient 56 francs le mètre *superficiel*. Je n'ai pas remarqué, au XVIIIe siècle, pour le mètre cube, de chiffres inférieurs à ceux de Bordeaux (69 francs) ou de Tulle, en Limousin (80 francs), tandis que la même sorte de pierre était comptée 137 francs à Lyon (1748).

La pierre de Conflans, destinée aux façades de la place de la Concorde, figure au devis (1760) pour 113 francs le mètre cube, non taillé, rendu sur le port. Or cette même qualité, cotée *officiellement* 116 francs dans la plus récente série de la ville de Paris (1909) et vendue *pratiquement* 94 francs, d'après les rabais constatés au *Moniteur de l'Entreprise*, se trouve être aujourd'hui meilleur marché que sous Louis XV. Quant au « banc tendre » ou « banc royal « de Saint-Leu, sa valeur est peu supérieure à ce qu'elle était sous Louis XIV.

La pierre de taille, aujourd'hui usuelle pour les façades, était d'ailleurs un luxe très rare, même dans les bonnes villes; son prix importait peu au vulgaire. Mais le moellon n'était guère moins coûteux que de nos jours : à travers l'incohérence apparente des chiffres au moyen âge, depuis 1 fr. 20 et 2 francs, la « voiture » dans les Ardennes ou la Franche-Comté, jusqu'à 8 francs à Paris ou Orléans, et 13 francs à Nantes; parmi des variations aussi brusques, aux XVIIe et XVIIIe siècles, de 1 franc la charretée à Rodez ou Clermont-Ferrand jusqu'à 5 francs à Nîmes, 8 francs à Bordeaux ou à Toulouse, il est aisé de discerner entre ces extrêmes que le *prix moyen* de la « pierre à maçonner, » — aux environs de 4 francs le mètre cube, — était égal à ce qu'il est présentement sur l'ensemble du territoire français, soit que le transport, soit que l'extraction elle-même, plus onéreuse avec des outils moins bons et la poudre de mine plus chère, aient compensé le taux minimum des anciens salaires.

Il existait des briques à bon marché, — depuis 30 francs le mille, — mais si mauvaises et si mal cuites, que leur emploi n'offrait aucun avantage et, de fait, leur débit était insignifiant. La brique de bonne qualité valait de 80 à 100 francs le mille au moyen âge; elle diminua aux temps modernes, surtout dans les ports, de Boulogne à Nantes, où était importée par mer la brique de Hollande. Paris faisait venir la sienne de Bourgogne et la payait une cinquantaine de francs sous Louis XV. Dès le

règne de François Ier avait commencé la mode des murs en fonds de briques, avec encoignures et croisées de pierre blanche, qui caractérisèrent le « style Louis XIII; » mais cette construction, propre aux châteaux, n'avait rien d'économique et ne fut jamais populaire. Elle exigeait un mortier trop fin.

Or la chaux, la simple chaux grasse des campagnes, que repoussent nos architectes et que remplacent chaque jour davantage la chaux hydraulique et le ciment, se payait jadis le double de son prix actuel. Pour les bâtisses vulgaires,on se servait exclusivement d'argile délayée dans l'eau. Dans les villes mêmes on se contentait souvent de « terre à maçonner » payée de 5 à 9 francs le mètre cube. Pour la chaux d'ailleurs,on constate des écarts incroyables d'un lieu à un autre, depuis 1 fr. 50 l'hectolitre à Tours et en Lorraine, jusqu'à 8 francs à Dunkerque, 11 francs à Nîmes et 22 francs à Marseille. Aux dernières années de la monarchie, où la chaux était plus répandue et à bien meilleur marché qu'aux âges antérieurs, les prix variaient encore du simple au double à Paris et du simple au triple entre l'Auvergne et le Berry.

A défaut de bons mortiers, on faisait les murs plus épais; ils tiraient la solidité de leur masse et, comme le mur de 1 mètre ou 1m,50 n'exigeait pas deux ou trois fois plus de travail que deux ou trois murs de 0m,50, puisqu'il ne comportait que deux paremens,au lieu de quatre ou de six, on obtenait des maçonneries à 6 fr. 25 le mètre cube en des localités où les matériaux étaient en abondance et où la façon n'était pas comptée plus d'un franc le mètre.

Les prix anciens de la maçonnerie dépendaient beaucoup de cette différence d'épaisseur : à Fontainebleau (1528) où les murs du château de 1m,45 de large, ne se payaient que 12 fr. 35 le mètre superficiel, le mur des jardins, bien que *quatre fois et demie* moins épais, — 32 centimètres, — valait cependant 4 francs; chiffre d'ailleurs modique, puisque La Trémoïlle payait sur le pied de 6 francs la clôture de sa vigne, à la Ville-l'Évêque (1396), et Marie de Médicis 11 francs celle de son parc du Luxembourg (1625).

Le prix courant, en bonnes pierres, était de 11 à 12 francs le *mètre cube* en province; à Paris (1703) les murs de 55 centimètres seulement étaient cotés 12 fr. 50, presque aussi cher que nos entrepreneurs de la capitale demandent, en 1912, pour une

bâtisse de moellons ou de meulières avec mortier de chaux hydraulique.

Il se faisait du reste fort peu de murs à Paris : « La construction des maisons particulières en pans de bois y est presque universelle, » dit le Mémoire des Intendans (1701). Pour les préserver du feu, on les recouvrait de 2 à 3 centimètres de plâtre, en dehors et en dedans; la charpente était à bon marché et le bon plâtre était fort cher, de sorte que l'économie par rapport aux moellons était mince, mais le propriétaire gagnait ainsi du terrain ; or il y avait à Paris bien des maisons qui n'avaient pas 4 mètres de profondeur. C'est même à celles-là que l'édilité prétendit au XVIIIe siècle restreindre l'usage des pans de bois, tout en leur permettant de s'élever jusqu'à 16 mètres de hauteur.

Vers 1675 les plafonds recouverts de plâtre remplacèrent les grosses poutres apparentes, sans que pourtant le plâtre eût beaucoup baissé : l'hectolitre, dont le prix actuel est de 1 fr. 70, coûtait sous l'ancien régime 4 à 6 francs et l'on ne s'en procurait pas toujours à discrétion : le Comte de Provence, qui en manquait pour son château de Brunoy (1781), s'adressait au lieutenant de police afin d'obliger les voituriers à marcher de force et payait 624 francs la maréchaussée qui escortait ces convois.

Dans l'ensemble de la France, au moyen âge, le plâtre s'était en général vendu le triple de ce qu'il vaut de nos jours ; mais le bois était à moindre prix. Suivant l'abondance des forêts dans la région, suivant sa qualité, son essence et l'usage auquel il était destiné, le mètre cube de bois d'œuvre pouvait dépasser 100 francs ou descendre jusqu'à 20 francs. Il avait beaucoup diminué au XVe siècle, par rapport aux prix antérieurs, — de 60 à 40 francs, — pour remonter au XVIe siècle. Les fûts superbes, d'où l'on tirait ces charpentes de cathédrales ou de châteaux, encore intactes aujourd'hui, dont nous admirons le savant édifice, n'étaient pas si communs que la vaste surface du sol boisé permettrait de le supposer. La preuve, c'est le haut prix qu'atteignaient certaines forêts bien aménagées, comme celle de Clermont (Oise), où la coupe rapportait 3 000 francs l'hectare en 1533, chiffre qui passerait pour très avantageux de nos jours. Nous ne savons combien de terrain représentent les 100 pieds d'arbres que le cardinal de Bourbon obtient de

prendre dans la futaie de Coucy pour son château d'Anisy; pour la charpente des Tuileries, Catherine de Médicis se fit octroyer 10 hectares de la forêt de Neuville-en-Hez dans le Beauvaisis.

Là où le bois ordinaire équarri valait seulement de 40 à 50 francs, les grosses poutres de chêne montaient à 90 francs. Le bois d'œuvre demeurait toutefois le meilleur marché de tous les matériaux; son prix ne dépassait pas en moyenne la moitié de ce qu'il est de nos jours. Il en fut ainsi du moins jusqu'au dernier tiers du XVIII[e] siècle; car à Paris, sous Louis XVI, les poutres pour les constructions de luxe valaient 200 francs le mètre cube, les solives, les bois d'escalier et de lucarne de 130 à 160 francs, c'est-à-dire un taux supérieur à celui de 1911.

III

Les autres élémens indispensables de la confection d'un immeuble, les autres chapitres d'un devis, même du devis le plus humble, étaient de valeur égale ou supérieure à ce qu'ils sont de nos jours. Je n'ose faire passer sous les yeux du lecteur de la *Revue* les prix de la toiture, de la menuiserie, serrurerie, vitrerie, plomberie; j'ai scrupule de le rebuter par la longue énumération des chiffres, dont j'ai déjà peut-être abusé, et je préfère renvoyer les personnes soucieuses du détail aux tableaux où ces chiffres, classés et traduits en mesures et monnaies modernes, seront publiés *in extenso*, pour le logement, comme ils l'ont été précédemment pour d'autres dépenses (1).

Suivant les révolutions de l'industrie ou des transports, les oscillations de ces chiffres furent parfois énormes : pour la toiture la plus courante jadis, celle de tuiles clouées sur lattes, les clous à lattes, au lieu de 3 ou 4 francs le mille, comme sous Louis XV, ou même 6 et 7 francs comme au moyen âge, ne coûtent que 0 fr. 50 le mille, parce qu'ici la profusion du fer combinée avec le progrès du machinisme ont réduit à presque rien cette marchandise naguère précieuse.

Les lattes ont elles-mêmes diminué, bien que le bois ait augmenté, parce que son débit est plus économique. C'est ce que

(1) Voyez l'*Histoire économique de la Propriété, des Salaires, des Denrées* et de tous les prix de 1 200 à 1 800 (5 vol. gr. in-8), Leroux, éditeur.

l'on remarque aussi pour le chevron, qui valait au temps de la Renaissance le double du bois moins façonné, tandis qu'il coûte aujourd'hui le même prix; sans doute à cause des frais minimes du sciage à la vapeur. Dans la menuiserie on ne saurait expliquer comment nombre d'articles étaient aussi coûteux que de nos jours, sinon par ce fait que la part plus grande de main-d'œuvre compensait autrefois le bon marché de la matière.

On est surpris de voir qu'au château de Fontainebleau (1531) les « planchemens faits sur les aires des salles, chambres et cabinets » se payent 18 francs le mètre carré, plus cher que nos planchers modernes à point de Hongrie les mieux soignés. A Paris, en 1714, d'après le tarif de l'Almanach Royal, les parquets avec leurs lambourdes étaient cotés 29 francs le mètre, et les planchers communs à Bordeaux, à Bourges, à Soissons, se payaient au XVIIIe siècle de 3 fr. 50 à 9 francs; prix qui ne sont pas inférieurs aux nôtres suivant l'essence des frises que l'on emploie. Le travail n'était d'ailleurs pas mieux exécuté, puisqu'un opulent seigneur, comme le cardinal de Richelieu, se croyait obligé de commander à Paris le plafond de bois du corps de garde, pour son château de Touraine, « parce que, dit-il, je désire qu'il soit beau et bien fait. »

Il était naturel que l'on ne couvrît guère en ardoises lorsque, même dans le voisinage d'un centre de production comme Angers, sur les bords de la Loire, à Nantes ou à Orléans, le mille d'ardoises valait moitié plus et, dans des localités moins favorisées, trois fois plus que de nos jours. Les riches couvraient parfois leur château en plomb, en lames de cuivre comme à Marnay (Franche-Comté), ou en pierres de liais de 10 centimètres comme à Saint-Germain, dont la toiture ressemblait à une pyramide.

Ces particularités offrent peu d'intérêt pour l'histoire des classes moyennes et populaires qui nous occupe ici; tandis qu'il est fort curieux d'observer que les toitures en chaume ont coûté depuis six cents ans, à peu de chose près, tout autant que de nos jours : au prix de 5 fr. 50 le quintal, année moyenne, les trente kilos de paille, au mètre carré, qu'absorbe ce genre de couverture correspondent aujourd'hui à 1 fr. 65; somme qui peut être regardée comme identique à celles que représenta d'ordinaire, du moyen âge au XIXe siècle, le mètre de toit des chaumières françaises.

Suivant que tels ou tels matériaux ont baissé ou enchéri, leur usage s'est naturellement développé ou restreint : un officier de marine, médiocrement fortuné, ne pourrait sans doute plus s'offrir à Brest, ainsi que le commandant de Balleroy en 1781, des boiseries à 5 fr. 50 le mètre qui, aujourd'hui, vaudraient le double ; mais la peinture à deux couches de son cabinet lui coûterait beaucoup moins de 1 fr. 80 le mètre carré, que payait ce chef d'escadre sous Louis XVI, et surtout on ne lui compterait pas le vitrage à raison de 25 fr. 60 par croisée.

Au XVIe siècle, le petit carreau, de 32 centimètres, valait 2 fr. 60 en verre blanc, quatre fois plus en verre peint et le panneau de verre neuf, en gros plomb, représentant des armoiries, devises ou « histoires, » coûtait environ 400 francs. Si les vitraux ont peu baissé depuis la Renaissance, les vitres sont devenues vulgaires ; elles ne sont plus un privilège de l'aisance et l'on ne répondrait plus au bachelier de Limoges, qui demandait où il devait déposer des exemplaires de sa thèse : « Allez dans toutes les maisons où vous verrez des vitres aux fenêtres. » C'est une des conquêtes de la science que d'avoir fait pénétrer le jour dans les plus humbles demeures, dont les châssis de papier sacrifiaient jadis la clarté à la chaleur.

Ce progrès n'est pas le seul et si, comme je crois l'avoir montré par les chiffres, il n'en coûterait pas plus de nos jours que jadis pour bâtir une maison analogue à celles de l'ancien type ; si, tout en doublant le salaire effectif des ouvriers du bâtiment, notre siècle est parvenu à ne pas augmenter les frais de la bâtisse elle-même, c'est que notre industrie guidée par la science a su réduire le coût des matériaux. Le bloc de grès, mécaniquement découpé en tranches, poli au fil tordu, semble n'avoir plus rien de sa dureté indocile, lorsqu'on voit le perforateur à couteau circulaire isoler dans son sein une colonne cylindrique qui laisse, une fois retirée, un trou vide à sa place Ces pierres, taillées ou dégrossies, tel gros marchand de Paris en fait venir, de trente-trois centres de carrières, deux millions de mètres cubes par an.

La brique, par la compression et la qualité de la terre ; le plâtre, par la cuisson dans des fours coulans à feu continu ; la chaux hydraulique et le ciment, par le perfectionnement de la mouture qui ramène les matières à une complète homogénéité ; l'ardoise, dont une seule maison d'Angers extrait et façonne

180 millions par an, sont devenus ou meilleurs ou moins chers. Dans la charpente où le fer depuis cinquante ans se substitue au bois, où le bois lui-même vient de l'étranger, — le sapin de Norvège, le chêne de Hongrie; — dans la menuiserie où les portes, découpées en masse, assemblées par des femmes, n'exigent plus que quatre heures de travail au lieu de quinze, de nouvelles substances, une main-d'œuvre transformée, tendent à abaisser le prix de revient.

Pour l'édification des murs, depuis les plans inclinés que montaient patiemment, la hotte au dos, les ouvriers du moyen âge, jusqu'aux treuils actuels, mus électriquement à Paris au moyen d'un branchement sur le secteur, quelle suite de révolutions accomplies! Pour transporter et ériger les deux blocs qui forment le fronton de la colonnade du Louvre, les cordages seuls coûtèrent 5 200 francs. Et quoique, cent ans plus tard, l'architecte Soufflot au Panthéon eût employé, dit un contemporain, « la plus belle grue qui ait jamais été faite, capable de porter des pierres immenses, au moyen de deux hommes, à la plus grande hauteur, » l'usage des appareils élévatoires était encore bien peu répandu.

Sous Louis-Philippe, pour monter chaque pierre, à la chèvre, on devait fixer dedans au préalable un anneau de fer, « la louve, » enfoncé de 8 ou 10 centimètres, longuement serré et scellé, dans lequel on passait le filin de chanvre. Il n'est pas besoin d'être bien vieux pour se rappeler ces interminables échelles que gravissaient les limousins, l' « oiseau, » — auge, — de mortier sur la tête, ou le long desquelles ils faisaient la chaîne, les moins vigoureux roulant les moellons sur leur poitrine, les autres, à bout de bras, les haussant jusqu'à leur camarade. Avec les pratiques d'il y a cinquante ans, on mettait trois mois pour une façade que l'on monte aujourd'hui en quinze jours. Il est vrai que ces innovations ne s'appliquent pas à la maisonnette rurale d'un étage et que l'on ne dispose, aux champs, d'aucune force électrique.

Pour les métaux, l'abaissement de prix moderne n'est pas moindre des trois quarts : le plomb valait 150 francs les 100 kilos, le cuivre 800 francs, le fer 80 à 100 francs à l'état brut. Façonné en « gonds à pendre huis, » en croisées ou barreaux de fenêtres, il se payait jusqu'à 200 francs. Aussi le paysan n'employait-il pas de fer et usait-il même de serrures en

bois, bien que la fonderie fût demeurée œuvre purement agricole et non manufacturière, jusqu'à la fin du xviiie siècle. C'était, en pays de minerai, une occupation d'hiver : le haut fourneau s'allumait à la fin des vendanges pour s'éteindre à la récolte des foins. Il suffisait à une consommation insignifiante : le Roussillon, qui passait au moyen âge pour exportateur de minerai, expédiait en réalité, d'après les comptes du péage, une moyenne de 40 tonnes par an dans les provinces voisines. Sur le territoire qui correspond à notre ancien département du Haut-Rhin, la vente du fer, qui constituait un monopole, était d'environ 100 tonnes au début du xviie siècle. Dans la France contemporaine, un district de même étendue en exige 150 fois davantage.

Comme il fallait environ 1 700 kilos de bois pour un rendement de 100 kilos de fer, une forge moyenne absorbait à elle seule la production de 2 000 hectares de forêts. A mesure que les défrichemens augmentèrent, beaucoup de hauts fourneaux disparurent. La main-d'œuvre contribuait à l'élévation des prix : Messarge, dans l'Allier, pour produire 150 tonnes de fer en 1794, employait, au dire du commissaire de la Convention, 500 personnes ; *le dixième* de cet effectif serait aujourd'hui suffisant pour une pareille quantité.

IV

Puisque l'*histoire des matériaux* nous apprend que les frais de construction n'ont pas augmenté, et que l'*histoire des maisons* nous montre qu'elles ont beaucoup enchéri, nous en tirerons cette conclusion naturelle que le substantif « maison » s'applique de nos jours à des édifices fort peu ressemblans à ceux qu'il désignait au moyen âge ou même sous Louis XIV. Les « maisons » diffèrent autant, dans la suite des siècles, que diffèrent aujourd'hui, de celles d'un village des Hautes-Alpes, celles qui sont mises en vente à la Chambre des notaires de Paris.

De là cette autre conséquence : puisqu'on ne pouvait se bien loger avec peu d'argent, le bas prix des immeubles de jadis nous prouvera désormais leur médiocrité relative. Et ceci est vrai pour toutes les classes de la population : un diplomate

franc-comtois raillait en 1619 les hobereaux de son pays qui « s'accagnardent de père en fils au foyer d'une chétive cabane façonnée en château... et se contentent de l'abri d'une salle obscure et *dépavée* où les rats font rage. » Les habitations urbaines n'étaient pas moins modestes jusqu'à la fin du XVI[e] siècle: à Poitiers, le logis des Herbert, famille puissante et grandement alliée de la bourgeoisie provinciale, se composait au rez-de-chaussée d'une *salle unique* de 7[m],20 sur 11[m],50, éclairée par deux croisées à meneaux faisant vis-à-vis à une cheminée monumentale. Au premier et au second étage, cette surface se divisait exactement en deux pièces de 5[m],65 sur 7[m],20 ; une tourelle polygonale, en saillie, renfermait l'escalier desservant les deux étages à l'aide d'un couloir extérieur en bois. Et c'était tout. Par ses pignons élancés, couronnés de fleurons fièrement galbés, par ses ornemens multiples, culs-de-lampe et animaux divers, cet hôtel démoli en 1887 était un morceau exquis d'architecture; mais ses dimensions et sa disposition, de même les bancs en pierre qui garnissaient les embrasures des fenêtres et le carrelage en terre cuite que supportait le bouzillage des planchers, révèlent les mœurs très simples des propriétaires.

Albert Dürer, dans son *Voyage aux Pays-Bas*, dit n'avoir pas vu, *dans toute l'Allemagne*, maison pareille à celle du bourgmestre d'Anvers qu'il appelle une demeure princière. Or cette maison n'avait vraiment de remarquable que sa taille, alors exceptionnelle, aujourd'hui assez ordinaire à nos yeux. De fort piètres demeures suffisaient à des seigneurs qualifiés : à Nancy, l'hôtel des Ludres, sénéchaux de Lorraine, était une maison achetée en 1502 d'un marchand, dans la grand'rue, pour 7 000 francs de notre monnaie.

« Il n'en coûte guère plus aujourd'hui, écrivait Voltaire (1751), pour être agréablement logé, qu'il n'en coûtait pour l'être mal sous Henri IV... A voir ce nombre prodigieux de belles maisons, bâties dans Paris et dans les provinces, on croirait que l'opulence est vingt fois plus grande qu'autrefois. » Voltaire n'avait pas compté avec les architectes ; la richesse s'était accrue en effet et si les maisons étaient mieux bâties et les appartemens mieux distribués, les loyers étaient plus chers. C'est même parce que le type avait changé beaucoup plus à Paris qu'en province, que l'on payait au faubourg Saint-Germain, pour nombre d'hôtels, plus de 15 000 francs par an

et que les immeubles les plus exigus de la capitale rapportaient au minimum 400 francs, alors que l'on en trouvait encore de 70 à 85 francs à Nantes, Limoges, Boulogne, Nîmes ou Soissons, de 36 à 47 francs à Meaux, Évreux ou Clermont-Ferrand. Ceux-là étaient évidemment des masures ; ils consistaient en une simple chambrette.

Au temps de Voltaire, Mlle Deschamps, beauté célèbre et « danseuse dans les chœurs » à l'Opéra, avait rue Saint-Nicaise 10 pièces de plain-pied, consistant, d'un côté en salle à manger, antichambre et « pièces de compagnie, » dont un « salon à trois fenêtres, » le tout « orné de glaces ; » de l'autre en « appartement à coucher » avec les garde-robes et « cabinet de lieux à l'anglaise (1760). »

Ce dernier local était alors une rareté ; tandis qu'on trouvait assez fréquemment dans les *Petites Affiches* l'offre d' « appartemens ornés de peintures de Largillière, » en dessus de portes ou de cheminées ; et cela pour des logis assez communs, situés le long de voies médiocres où deux voitures pouvaient à peine se croiser, comme la rue Geoffroy-Langevin. Maintenant qu'un tableau de maître du XVIIIe siècle se vend à plus haut prix que nombre de maisons du Marais, les peintures et sculptures d'art sont devenues un luxe à portée des seuls richissimes. Simple loi de l'offre et de la demande.

Le bourgeois avait décoré sa façade de moulures à grand relief, de cordons superposés et de rinceaux de feuillage frisés qui ne lui coûtaient pas cher, au temps où un « maître-tailleur d'images, » qui s'appelait Jehan Goujon, faisait une tête de chérubin pour 36 francs, et une statue de la Vierge avec les quatre Évangélistes « à demi-taille » pour 1 900 francs ; où Germain Pilon, autre « imagier, » recevait 240 francs pour trois statuettes de marbre, et 2 500 francs pour huit figures d'un mètre de haut, en ronde bosse, sur marbre blanc (1559).

Sous les Valois on pouvait, à bon marché, passer pour un protecteur des arts : la frise de festons, « composée de fruitages avec petits enfans et oiseaux y entremêlés, » qui orne le second étage de la cour intérieure du Louvre, fut payée 1 300 francs à Pierre L'Heureux et à trois de ses confrères. Deux autres artistes, pour 3 100 francs, se chargèrent d'une bonne partie des sculptures de la façade du Louvre, « du côté de la rivière, » telles que mufles de lions et festons de chêne,

K couronnés à l'impériale, enrichis de branches de lauriers, petits enfans nus et trophées d'armes antiques (1565).

Sauf quelques étrangers auxquels il fallait, pour les attirer, faire des conditions avantageuses, — tels étaient alors par exemple les Florentins employés aux ouvrages de stuc, à raison de 320 francs par mois, — les « artistes, » peintres ou sculpteurs, qui ont décoré les hôtels et les châteaux des derniers siècles, touchaient des salaires un peu plus que doubles de ceux des manœuvres. Leur nombre, par rapport à une clientèle restreinte, ne leur permettait pas de monnayer plus haut leur talent. Aujourd'hui au contraire, la foule des amateurs millionnaires qui achètent les tableaux et les bustes, se refusent à commander des objets d'art *immobiliers* en bois, en pierre ou en bronze, parce qu'ils les jugent trop coûteux, Aussi ne s'est-il rien fait, au XIXe siècle, qui puisse être mis en parallèle avec des boiseries comme celles de l'hôtel de La Vrillière, dans la galerie fameuse où se tient annuellement l'assemblée des actionnaires de la Banque de France.

La mode y est aussi pour quelque chose : nos contemporains sont plutôt bibelotiers que créateurs et, moins sûrs de la stabilité des situations acquises, ils sont plus pressés de jouir que leurs aïeux. Qui voudrait de nos jours mettre dix-huit ans à installer son salon, comme le maréchal duc de Croÿ sous Louis XV ? Il avait loué rue du Regard un hôtel tout bâti, avec le droit de mettre son nom sur la porte. « Ainsi, dit-il, sans dépense, je me faisais un superbe *Hôtel de Croÿ* à Paris, où il n'y en avait jamais eu. »

Après avoir travaillé depuis 1752 à la décoration de son rez-de-chaussée, il se félicite en 1770 que « son salon soit enfin fini à la dorure près. Il était superbe, ajoute-t-il, de bon goût, et ce n'avait pas été sans peine ; car *il avait fallu tâtonner* pour si bien réussir, mon fils et moi, ayant été obligés de faire changer bien des choses. Les tableaux en bas-reliefs, les médaillons, les portes, furent des objets où nous eûmes honneur. La grande chambre à côté, différemment meublée et l'antichambre achevée, furent très admirée, étant à grande perfection. C'était du beau et du cher... »

Ces confidences nous initient à la collaboration intime des grands seigneurs avec les artistes du XVIIIe siècle, d'où sont sortis ces hôtels du faubourg Saint-Germain, déjà en grande partie

disparus, vraies merveilles de goût par l'harmonie des proportions, la somptuosité noble et discrète. Le confortable seul y manquait, mais les propriétaires ne s'en souciaient guère : « Mes enfans étaient très haut et pas trop bien logés, » dit Croÿ.

Qu'importent ces détails à des courtisans, heureux de se replier en des mansardes, s'ils « accrochaient du Roi » ce qu'ils appelaient un « appartement au château de Versailles. » Cette désignation pompeuse signifiait, pour les plus huppés, quelques chambres minables qu'ils faisaient peindre et dorer à leurs frais. — Le Roi donnait seulement les lieux clos et couverts. — Quelques frais qu'ils eussent faits, leur jouissance était précaire, malgré les « bons du Roi » et les « assurances » toujours révocables, s'il plaisait à Sa Majesté de changer quelque aménagement dans son palais. Aussi ces « privilégiés » tremblent-ils de perdre le gîte exigu, souvent malsain et humide, mais qui « fait tout mon bonheur, » dit l'un d'eux, parce qu'il resserre et maintient le contact avec le maître.

Un besoin nouveau, né au XVIIIe siècle, fut celui des citadins aisés de posséder une villa, une « guinguette » avec jardins *extra muros*. Vers la fin du règne de Louis XIV les rives de la Seine, à 1 500 mètres de Paris, étaient encore solitaires ; on s'y trouvait comme dans un désert. Cinquante ans plus tard les bords du fleuve, presque jusqu'à Marly, étaient garnis de plantations et de maisons élégantes.

Il se fit alors à Paris des appartemens de location, — spéculation nouvelle, — assez grands pour offrir une douzaine de pièces de plain-pied, « la plupart parquetées. » Les parquets étaient l'objet d'une mention spéciale, comme les glaces et les cheminées de marbre, parce que le type ordinaire de maison *neuve* ne comportait encore que des logis carrelés et, sur l'âtre des cheminées, des tablettes de bois. La distribution intérieure demeurait assez barbare ; les occupans s'en accommodaient : une famille demande, par la voie des journaux (1762), un logement qui ne dépasse pas 6 300 francs et spécifie qu'il devra se composer d'une « *antichambre qui puisse servir de salle à manger*, d'une salle de compagnie, chambre à coucher, etc. »

V

Les locataires actuels ont plus d'exigences, pour des loyers inférieurs : ils ne veulent dîner ni dans leur cuisine, ni dans leur antichambre, et ne se contenteraient plus, comme le bourgeois de Paris sous Louis XV, d'avoir dans la cour, à côté du puits à margelle, un « cabinet et siège d'aisance » adossé au mur et couvert en tuiles. La décence d'alors ne redoutait pas le plein air : dans les cabarets élégans, où la meilleure compagnie se donnait rendez-vous pour souper, les cliens qui « ont envie de quelque chose, » nous dit le comte de Caylus, vont au jardin et, sans distinction de sexe, se rencontrent dans un coin au clair de la lune.

Un détail assez digne de remarque est que les « privés », *intérieurs*, qui apparaissent vers la fin du XVIIIe siècle *comme une nouveauté*, sous le nom de « lieux à l'anglaise » que l'on ne manquait pas de mentionner dans les appartemens offerts avaient été usités durant tout le moyen âge et jusqu'au XVIe siècle. Au château de Saint-Germain, il y avait des « retraits communs, avec sièges en maçonnerie de brique, » dédiés à la foule des courtisans qui d'ailleurs négligeait de s'y rendre, — il avait fallu mettre des cloisons en plâtre, pour empêcher que « des galetas on ne puisse faire ordure au haut des escaliers à vis. »

En outre, dans les appartemens du Roi, de la Reine et des personnages de distinction, étaient ménagés des retraits particuliers que nous décrivent les Comptes des Bâtimens : celui de Diane de Poitiers, contigu à sa garde-robe, consistait en une tranchée faite dans le mur, remaçonnée ensuite, et éclairée par une petite lucarne à treillis de fer. Celui de Catherine de Médicis n'était pas plus compliqué. L'entrepreneur insiste toujours sur ce que la maçonnerie a été *bien étoupée* et le siège soigneusement « enduit tout à l'entour, *afin d'ôter la senteur dudit retrait*, » comme il est dit pour celui que « Monseigneur de Saint-André », — le maréchal d'Albon, — devait avoir dans sa chambre.

Mais il est vraisemblable que ces « étoupemens » étaient vains, qu'ils n'ont jamais réussi à préserver les logis des Valois d'émanations insupportables, et que l'on regarda *comme un*

progrès, sous les Bourbons, *la suppression* de ces « commodités » intérieures qui empoisonnaient les châteaux. La preuve, c'est qu'elles disparaissent au XVIIe siècle dans les habitations les plus somptueuses ; Versailles n'en avait pas, non plus que Marly, et il est clair que, si les architectes avaient remplacé chez le grand Roi, par des centaines de « chaises » mobiles, les retraits empestés des âges précédens, ce n'est pas qu'ils reculaient devant la dépense, c'est qu'ils estimaient réaliser une amélioration.

A ces meubles de garde-robe de l'ancien régime, les architectes de Napoléon et de Louis-Philippe substituèrent des cabinets réellement « inodores, » grâce à l'aération des fosses fixes par l'invention du tuyau d'appel qui s'élève au-dessus des toits. Plus récemment, ces water-closets, à réservoirs de chasse d'eau, ont été multipliés en même temps que les salles de bains. Tel châtelain sut en introduire une vingtaine, annexés à presque toutes les chambres, dans un chef-d'œuvre de Philibert Delorme ; tel autre a trouvé moyen d'en instituer encore davantage dans la demeure historique d'un connétable de Montmorency.

Avouons-le, chers contemporains : cette noble profusion est la marque distinctive de notre richesse. Aux périodes de force et de magnificence succède avec nous la période du confort. Notre style n'a guère chance de passer pour génial dans l'avenir et nos cages en fer vitré ne susciteront sans doute aucune admiration. Mais nous serons, dans les annales de l'architecture, le siècle des water-closets, des salles de bains et des calorifères.

Les puissans d'autrefois ont eu les peintures, les dorures, les bronzes, les marbres, les sculptures ; mais ils gelaient dans leurs salles mal éclairées ; ils ne savaient comment traiter leurs cheminées capricieuses « pour les garder de fumer, » et ils n'avaient même pas de sonnettes. Avant cette invention qui datait de Louis XIV, il y avait chez les riches, derrière la porte, assises sur un tabouret, des demoiselles pour appeler les gens et faire les commissions. Mme de Maintenon, lorsqu'elle était la veuve Scarron, remplit cet humble office à l'hôtel d'Albret où elle logeait dans une « montée. » A la fin du XVIIIe siècle, on mentionnait encore, sur les offres d'appartemens à louer, qu'il y avait « des sonnettes toutes posées. »

Notre confort n'est pourtant pas un bien plus certain que ne l'étaient jadis la magnificence ou la force. C'est sans doute aussi une illusion, fondée sur la comparaison, sur l'habitude. Ainsi ce n'est pas le manque d'eau qui empêchait nos pères d'installer des canalisations intérieures dans leurs hôtels ou leurs châteaux, puisque les personnages opulens avaient, grâce à des machines hydrauliques, doté leurs parterres de fontaines qui « jetaient très haut et très gros, » parfois jusqu'à la hauteur des combles, et que rien, une fois la dépense faite d'élever ainsi ces eaux pour le plaisir, ne leur eût été plus facile que d'en introduire à l'intérieur un peu pour la propreté. Mais la propreté laissait à désirer, même chez les princes : « Sa Majesté, dit une ordonnance de Henri III, veut que tous les matins, avant qu'elle soit éveillée, l'on fasse balayer et ôter les ordures qui sont dans la cour, sur les escaliers et dans les salles de son logis, *sans qu'il y ait plus de faute.* »

Depuis la chute des civilisations grecque et romaine où les bains tenaient la place importante que l'on sait, leur usage avait été en diminuant. On voyait encore beaucoup d'étuves publiques au XIIIe siècle ; au XVe, bien des maisons, « en lesquelles soulaient avoir étuves à hommes, » n'en possèdent plus. Les 33 « barbiers-*étuvistes* » de la capitale, au XVIIe siècle, s'ils ne se contentent pas de « faire le poil, » aspirent, malgré les « barbiers-chirurgiens, » à « s'entremettre en l'exercice de la chirurgie; » ou, s'ils exerçaient le métier de « baigneurs, » leurs établissemens avaient un rôle moins innocent que l'enseigne ne le ferait supposer. On trouvait chez eux, sur les bords de la Seine, des distractions de divers genres; d'où peut-être le sobriquet d'« huissiers de la *Samaritaine,* » qui désignait les proxénètes au temps de la Fronde.

Non que les bains fussent totalement tombés en désuétude: Catherine de Médicis avait des étuves au deuxième étage de son hôtel, près Saint-Eustache. Les baignoires étaient de « grandes cuvelles en bois, » comme il en est fourni, pour 133 francs, à la reine de Hongrie dans les Flandres (1533). Anne d'Autriche avait une « cuvette en argent à laver les jambes » du prix de 2300 francs, et l'on voit même à cette époque une grande cuve d'argent de 20000 francs. Sous Louis XV c'était en cuivre rouge que se faisaient, chez les riches, la baignoire avec sa chaudière et ses robinets, dorés parfois d'or moulu.

Versailles, dans toute sa splendeur, n'eut sous Louis XIV qu'une baignoire honoraire, vasque immense en marbre du Languedoc, où personne jamais ne se plongea et qui, déménagée plus tard, sert aujourd'hui de bassin, au milieu d'une pelouse, dans la propriété de l'*Ermitage* au bout du boulevard de la Reine. A Chanteloup, chez le duc de Choiseul, en pendant à la chapelle, existait dans la cour un « pavillon des bains ; » c'était un rite nouveau, mais rarement pratiqué, faute d'eau à discrétion.

Ce bien, aujourd'hui banal dans les plus modestes logis des grandes villes, fut ignoré de nos devanciers immédiats : les bains coûtaient 2 francs à Paris en 1825, le même prix qu'en 1525 sous François I[er]. Aussi en usait-on modérément : ils figurent pour 46 francs par an, sous Charles X, dans les comptes de ménage d'un maréchal de France qui payait en outre annuellement 100 francs à son porteur d'eau.

Sous Napoléon III, le porteur d'eau coûtait 72 francs chez un grand médecin de la rue des Petits-Champs. A raison de 10 centimes « la voie, » — prix usuel des fils de l'Auvergne pour les seaux qu'ils montaient sur leurs épaules, — ces 72 francs représentaient 14 mètres cubes ; à 0 fr. 35 centimes le mètre cube, — prix actuel de la Compagnie des Eaux, — ils correspondent à 206 000 litres.

Une gazette humoristique du temps de Louis XIII se divertissait de l'entreprise, amusante à ses yeux par excès d'invraisemblance, d'un « soi-disant ingénieur qui avait installé un moulin à vent au haut d'une maison, en l'île Notre-Dame, pour fournir aux bourgeois un muid d'eau (268 litres) par jour. » Sa machine finie, il n'ose, dit le nouvelliste, la faire tourner parce qu'elle ébranle tout l'immeuble, « et l'on doit recourir comme auparavant à la porteuse d'eau. » Quelques puits commençaient alors à être garnis « d'un artifice afin de tirer l'eau, » c'est-à-dire d'une pompe. Quant aux sources de Belleville, des Prés-Saint-Gervais et de Rungis (près Berny), canalisées jusqu'au Louvre, elles ne servaient qu'à quelques grands personnages, autorisés à établir sur la conduite des branchemens dont le diamètre variait avec leur dignité ou leur faveur.

Vers la fin de la monarchie (1782) on construisit au bout du Cours-la-Reine la « grande machine à feu, » qui devait puiser l'eau dans la Seine et la refouler, par un tuyau de 0^{m},66, jusqu'à un réservoir établi sur les hauteurs de Chaillot,

d'où elle serait distribuée dans tout Paris. « C'est bien de l'embarras, dit un contemporain, et je doute que Paris prenne assez à la chose » pour que la compagnie concessionnaire puisse en tirer profit.

VI

La complication moderne des maisons, les jouissances multiples que l'on paie désormais avec le logement, rendent bien difficile la comparaison des loyers de deux époques parce qu'ils ne s'appliquent pas aux mêmes choses : il en coûte plus de faire ou de réparer un ascenseur qu'un pont-levis. Il est admis que, par suite des charges, — impôts, concierge, assurances, eau, gaz, chauffage, etc., — le loyer actuel, le gros loyer surtout, n'entre que pour les deux tiers dans la poche des propriétaires; le 3e tiers étant déboursé par eux en frais. Les constructeurs avisés avouent que ces débours sont très profitables : certains menus détails, certains perfectionnemens qui majorent le devis de 10 ou 15 pour 100, exercent assez de fascination sur le public pour permettre de louer les appartemens avec une plus-value de 50 pour 100.

Ici néanmoins la hausse des loyers résulte d'un progrès positif; au contraire elle est accompagnée d'une perte sous le rapport du terrain, devenu plus exigu. Les habitans ont toutes leurs aises, mais c'est le bâtiment qui n'a plus les siennes. L'enchérissement du sol a eu pour effet de réduire l'espace non bâti, les grandes cours, les vastes communs et les jardins, c'est-à-dire ce cadre d'air indispensable, que des déblaiemens onéreux ont rendu depuis soixante ans aux monumens publics : Notre-Dame, la Tour Saint-Jacques ou le vieux Louvre se livrent ainsi à notre admiration plus librement que jadis, parures conservées d'un autre âge, semblables à des curiosités apportées de loin. Mais les édifices privés ont perdu ce cadre, parce qu'il serait trop voyant. Ceux-là mêmes, parmi les richissimes qui pourraient le payer, n'osent avoir assez de terrain pour loger leurs palais d'hier, lesquels, gauchement pompeux, étouffent dans un emplacement étriqué. Rien n'a été omis pour les embellir... sinon le vide étendu que l'importance de leur taille commandait aux alentours et d'où les vieux hôtels tiraient leur dignité, leur gloire.

Le terrain était un élément de dépense dont les seigneurs d'autrefois ne se préoccupaient guère. Dans nos grandes villes quadruplées, quintuplées depuis cent ans; — en 1801, Lyon avait 109 000 habitans, Marseille en 1789 en avait 76 000 et Bordeaux 83 000; — dans Paris surtout, le terrain arrive à représenter une somme égale et parfois supérieure à celle de la maison de rapport qui l'occupe. Valeur bien capricieuse d'ailleurs : dès le règne de Louis XVI, un appartement de quatre pièces coûtait six fois plus cher autour du Palais-Royal qu'auprès du Luxembourg. De nos jours, le mètre vaut 1 040 francs dans le quartier Gaillon et 24 francs dans le quartier Saint-Fargeau. Il vaut, dans telle avenue, 600 francs du côté de l'ombre et 1 000 francs du côté du soleil.

Remarquons qu'il n'existe aucun rapport entre le prix et le charme positif des choses : à Paris, la possession d'un jardin de 2 000 mètres carrés, qui représentait un supplément de loyer de 600 francs sous François Ier et de 4 000 francs sous Louis XIV, dans un quartier à la mode, en représente 80 000 aujourd'hui. Or ce jardin est toujours le même *intrinsèquement*, et la jouissance *relative* qu'il procurait à l'habitant des rues étroites et tristes de jadis était supérieure ; le contraste était plus grand pour ce privilégié entre la verdure qui lui appartenait en propre et la laideur ambiante des voies publiques, qu'il n'est pour le Parisien de 1912 qui se promène le long de larges avenues plantées d'arbres et rencontre un peu partout des fleurs et des gazons banaux.

La classe riche avait des promenades privées qu'elle n'a plus; le peuple au contraire a des parcs et des squares qu'il n'avait pas ; leur total atteint la centaine. Cette évolution s'est faite librement, *par l'accroissement de la richesse générale* qui, d'une part, a poussé les détenteurs de terrains à se restreindre volontairement pour se procurer d'autres plaisirs, de l'autre a permis à la ville de tirer de ces loyers grossis des contributions avec lesquelles elle s'est transformée. Le citadin actuel, qui n'achète plus de lanterne « pour se conduire le soir dans les rues, » ignore au prix de quels efforts les cités cloaques, noires et puantes, ont été métamorphosées en une maison où le ménage se fait chaque jour sans que le maître puisse à peine s'en apercevoir.

De cet effort social, de cette transformation urbaine, la

masse ayant profité davantage que les privilégiés de l'argent, il semble qu'il y ait eu de ce chef quelque nivellement des jouissances. Cependant, si dans les campagnes, dans les petites villes, le salaire depuis cent ans a haussé plus que le loyer, il n'en est pas de même à Paris, où jusqu'ici, en bien des maisons populaires, le loyer a augmenté plus que le confort.

Entre le riche et le pauvre, au point de vue du *logement*, il subsiste beaucoup plus de distance qu'il n'y en a au point de vue de l'*alimentation* ou du *costume*. Pourrait-il en être autrement? Maintes fois, à l'occasion d'études précédemment publiées par la *Revue*, j'ai été accusé de dureté ; des critiques charitables m'ont reproché d'ignorer la misère, parce que je refusais de me payer de rêves, de beurrer de sensibilité quelques tartines banales qui ne coûtent rien et ne servent à rien. Les faits, les lois que révèle l'histoire économique ne sont point *mes* faits, *mes* lois ; ce n'est pas ma faute s'ils sont inexorables. Les Parlemens d'Europe sont pleins de gens qui s'imaginent augmenter le bien-être en majorant le taux des salaires, sans se préoccuper d'abord de multiplier le nombre des côtelettes. On ne saurait assez dire combien cette prétention est ridicule.

Pour faire baisser les loyers ou pour améliorer les logis, il faudrait multiplier les maisons populaires. Cette multiplication est-elle possible? Si impuissante en général à augmenter la production, l'intervention de l'État, des communes pourrait-elle être, exceptionnellement, efficace en ce domaine? Je le crois, mais par une voie où jusqu'ici l'on se refuse d'entrer. A Paris, l'argent rapporte 10 pour cent net et davantage lorsqu'il sert à loger les pauvres, et seulement 4 ou 4 1/2 pour cent lorsqu'il sert à loger les riches ; en d'autres termes, le loyer des maisons populaires procure un revenu plus que double de celui des maisons bourgeoises. Notre territoire est couvert de sociétés excellentes ayant pour objet la création d'habitations à bon marché ; ce qui manque... ce sont les fonds.

En attendant de bâtir, on a légiféré : les hygiénistes ont déterminé le cube d'air *minimum* auquel chaque créature parisienne avait droit, et il a été défendu de bailler des locaux qui ne contiendraient pas ce cube d'air par rapport au chiffre des locataires. Le résultat obtenu par ces législateurs bienfaisans est de jeter sur le pavé les familles nombreuses et pauvres, qui n'ont pas moyen de payer des logis réglementaires. Repoussés

de partout, les ménages chargés d'enfans dissimulent leurs enfans comme une tare ; ils sont réduits à mentir, ils en cachent le nombre pour se faire accepter par les gérans d'immeubles et, quand leur mensonge est découvert, s'ils ne parviennent pas à attendrir les concierges, ils sont expulsés comme des malfaiteurs. Voilà ce que produit un décret maladroit : dans la capitale de ce pays démocratique, si réservé sur le chapitre de la reproduction, les citoyens trop prolifiques sont traqués et proscrits.

Paris manque donc cruellement de maisons ouvrières. Pourtant il a suffi que quelques richissimes, qui font charité de leur argent, aient mis à la disposition de ceux qui font charité de leur temps quelques millions de francs en vue de bâtir des maisons nouvelles, pour que l'expérience permît d'affirmer ceci : il est possible de construire aujourd'hui dans Paris, pour le peuple, des habitations hygiéniques, claires, aérées, propres et attrayantes par un minimum de confort, de les louer un tiers ou un quart moins cher que les sordides bâtimens d'alentour affectés aux mêmes catégories sociales et de tirer pourtant de son capital un intérêt net de 3 1/2 pour cent.

Un pareil résultat n'est certainement pas atteint sans un effort que tous les constructeurs n'ont pas su faire. Il en est qui ne se sont pas assez préoccupés d'obtenir des sommes mises à leur disposition un revenu normal. Ceux-là nuiraient grandement dans l'opinion publique à la cause des habitations à bon marché, qui ne doivent être à aucun degré une institution « charitable » où le pauvre se sent plus ou moins entretenu par l'argent du riche. Pour que l'idée soit féconde, il faut que l'argent ne s'aumône pas, mais qu'il rapporte ; pour que le bienfait soit effectif, il faut qu'il devienne un placement.

Ce but a été atteint par le « Groupe des maisons ouvrières, » société anonyme où les bailleurs de fonds, quoique soupçonnés, prétendent demeurer inconnus. De grands immeubles bâtis dans les quartiers des Gobelins, de Grenelle, de Belleville et de Reuilly, où les millions absorbés produisent un intérêt de 3,76 à 3,47 pour 100, attestent la vitalité de cette conception d'une façon assez répétée pour qu'elle soit pleinement concluante et mérite d'être développée.

Que peuvent donc faire les pouvoirs publics ? Il existe une personne morale qui trouvera demain à emprunter un milliard

de francs à 3 p. 100; cette personne, c'est la Ville de Paris. Elle ne doit pas acheter un mètre de terrain, ni remuer une brique, ni gâcher un sac de plâtre pour construire elle-même des maisons ouvrières. Encore moins doit-elle exploiter directement; ses locataires ne la paieraient pas. Les millions qu'elle empruntera d'une main, elle doit les prêter de l'autre à toutes les sociétés solvables, — il n'en manque pas et des plus compétentes, — moyennant l'obligation de se conformer à un cahier des charges bien défini, dont les agens municipaux surveilleraient l'exécution.

Mais ce n'est pas avec 10 ou 100 millions que l'on bâtira assez de maisons pour influer sur le taux des loyers inférieurs à 500 francs, qui s'appliquent aux trois quarts des logemens parisiens, — 736 000 sur 980 000, — et abritent plus de 2 millions d'habitans. On y parviendrait sans doute en édifiant 700 immeubles neufs capables de contenir 100 000 ménages ou 400 000 âmes. D'après les résultats acquis, la dépense serait de 770 millions et, en ménageant de très vastes cours, égales à la surface bâtie, il faudrait un peu moins de 200 hectares.

Bien que Paris soit une très petite ville au regard de sa population, sur les 7 200 hectares dont se compose sa superficie, il s'en trouve encore des centaines propres à bâtir. Rien d'ailleurs n'empêche de croire que les propriétaires actuels, par la crainte d'être abandonnés de leur clientèle, se résoudraient à prendre part eux-mêmes à ce mouvement de rénovation; mais il appartient à la société en corps de donner le branle par son crédit à cette œuvre d'assainissement et de progrès, puisque le libre jeu des intérêts privés n'a pas suffi jusqu'à ce jour à l'accomplir.

GEORGES D'AVENEL.

LE CRIME DE LORD BYRON [1]

I

Une des tâches que s'est données le XIXe siècle (et, sur ce point, le XXe paraît destiné à aller encore plus loin) a été de substituer, dans la littérature et dans l'art, à la critique directe des œuvres, d'après certains principes d'esthétique absolue, que les modernes avaient hérités d'Aristote et de Longin, l'étude psychologique des auteurs et du milieu où ils ont vécu, de la société qui les a inspirés et sur laquelle, à leur tour, ils ont agi. Pour cette nouvelle critique, — aujourd'hui seule maîtresse du terrain, — tout roman a une clef, tout poème est une confession. Rien ne caractérise mieux ces tendances que le désappointement furieux qu'elle éprouve en présence d'une personnalité qui se dérobe à ses investigations. Par exemple, lorsqu'elle veut soumettre Shakspeare à ses procédés de juge d'instruction, que trouve-t-elle ? Des extraits de registres baptismaux ou mortuaires, des contrats d'achat et de vente, une ligne dans l'armorial d'Angleterre et un testament qui ressemble au testament de tous les bourgeois de 1610. A côté de ces maigres documens, quelques légendes, plus ou moins apocryphes, et les Sonnets qui pourraient bien, après tout, n'être que des exercices

(1) Principaux ouvrages à consulter : *Life of Lord Byron*, par Thomas Moore. — *Works* edited by E. H. Coleridge, 7 vol. 1904. — *Letters & Journals of Lord Byron*, edited by R. E. Prothero, 1901. — Comtesse Guiccioli, *Byron jugé par les témoins de sa vie*, 1868. — Harriet Beecher Stowe, *The true history of Lady Byron*. — *Lady Byron vindicated*, 1870. — *Autobiography of Medora Leigh*. — Lord Lovelace, *Astarte*, 1905. — Richard Edgcumbe, *Byron, the last phase*, 1909. — Francis Gribble, *The love affairs of Lord Byron*, 1910.

littéraires. Cette impossibilité de réaliser, de voir Shakspeare a conduit certains de ses admirateurs dépités à lui arracher la paternité de ses drames pour la transférer à un personnage qu'ils croient mieux connaître; elle a conduit d'autres esprits, beaucoup plus avertis, à lui fabriquer une psychologie, qui est une mosaïque de traits empruntés aux héros qu'il a créés.

La méthode biographique nous achemine-t-elle vers la critique scientifique ou, au contraire, nous en éloigne-t-elle? Est-elle un pas en avant ou un pas en arrière? Je ne me propose pas de discuter ce problème. Ce que je voudrais essayer d'indiquer aujourd'hui, c'est que cette méthode s'impose lorsqu'il s'agit d'un poète lyrique, dont la poésie est essentiellement subjective, même lorsqu'elle semble se répandre sur le monde extérieur. Elle est seule applicable à qui veut étudier lord Byron. Chez nul autre, — pas même chez Rousseau, — on ne découvrira une cohérence aussi constante, une identité aussi absolue entre les émotions de l'homme et l'inspiration de l'écrivain. En vérité, il n'a cessé de se raconter, dans ses vers, car il a été Childe Harold, don Juan, Lara, Conrad et Manfred. Poussé par l'impérieux besoin de crier ses passions et ses fautes devant l'Univers, retenu par la crainte de déshonorer un être cher et toujours esclave de l'opinion malgré sa furieuse révolte, il nous a montré son âme, sans nous livrer ses actes, ni, jusqu'à un certain point, ses véritables sentimens. Il s'est enveloppé d'un nuage qui va s'épaississant à mesure qu'on s'efforce de le dissiper. « J'ai essayé, disait-il, de tenir un journal : j'ai voulu user de la fiction en prose ; mais j'aime mieux la poésie, parce qu'elle se tient plus loin du fait. » C'est ce « fait » qu'il importe de connaître, car on ne peut apprécier l'artiste qu'en confrontant l'œuvre d'art avec la matière d'où elle est sortie.

En France, lorsque l'on parle de la vie amoureuse de lord Byron, un nom se présente aussitôt à l'esprit : la Guiccioli. D'abord parce qu'elle est devenue à peu près notre compatriote par son mariage avec le marquis de Boissy et par la publication de ses Mémoires dans notre langue. D'ailleurs, sa longue liaison avec le poète qui couvre la dernière phase, la phase héroïque de sa vie, donne à penser qu'elle a été sa vraie, sa grande passion, que le meilleur de son âme et de son génie lui appartient. Mais il n'en est rien : il faut chercher ailleurs l'explication d'un mystère que Mme Guiccioli n'a même pas soup-

çonné. Il est certain qu'elle a aimé Byron, mais il est douteux que Byron l'ait aimée. Le sentiment qui le retint si longtemps auprès d'elle, était la reconnaissance envers une femme généreuse et passionnée qui lui avait tout sacrifié et le désir de montrer au monde qu'il était capable de persévérance et de fidélité. Il disait à lady Blessington : « Si j'avais épousé une femme comme la comtesse Guiccioli, j'aurais été pour elle un excellent mari. » Ce n'est pas le mot d'un amant. Il croyait remplir envers elle un devoir, payer une dette d'honneur. Après la séparation judiciaire des époux Guiccioli, il fallut de longs mois pour que Byron se décidât à quitter Bologne où il était le locataire du comte et à rejoindre la comtesse en Toscane. Ce fut à Gênes, seulement, qu'il accepta la vie commune avec toutes les conséquences d'une liaison ostensible. Il ne lui confia point ses projets sur la Grèce et le nom de la Guiccioli ne fut pas un des trois noms qu'on l'entendit murmurer à sa dernière heure : « Ma femme... Mon enfant... Ma sœur ! »

Parmi les femmes de Byron, nulle n'était plus dévouée, plus noble, plus désintéressée, plus digne d'être aimée que la Guiccioli. Mais le poète avait épuisé sa force d'aimer avant de la rencontrer. En effet, le premier point à noter chez lui est une sensibilité effroyablement précoce. Reportons-nous au temps où le petit George Gordon-Byron grandissait obscurément dans la petite ville d'Aberdeen où les vents de la mer du Nord font les hivers si rudes. Du côté paternel, quelles hérédités ! Son grand-oncle, le « méchant lord Byron, » a tué un de ses voisins dans un duel irrégulier et sans témoins ; une légende de cruauté et d'avarice s'est attachée à son nom. Quant au père et au grand-père de l'enfant, ils ont porté, l'un après l'autre, le même sobriquet : Byron le fou. A dix-neuf ans, le capitaine Byron est un beau jeune homme qui se laisse enlever par une grande dame, lady Carmarthen. Elle l'épouse, après avoir divorcé, et ils vivent ensemble dans ce délicieux Paris qu'éclaire d'un jour féerique le « couchant de la monarchie. » Elle meurt, j'ai failli écrire : elle en meurt, et le capitaine se réveille de son voluptueux rêve en pleine misère. Il cherche une héritière pour payer ses dettes et, le tour joué, s'éloigne pour en faire de nouvelles et trouver, dans une de nos villes de province, une mort prématurée qui pourrait bien avoir été un suicide, mais qui, dans tous les cas, n'a rien de glorieux. Il a pris,

cependant, avant de partir, le temps de se faire revivre dans un enfant qui sera beau comme lui, mais cette beauté est un peu gâtée par un accident survenu lorsqu'il vient au monde. Le petit Byron est pied bot; il ne peut, quand il marche, poser à terre un de ses talons.

La mère est toute différente du père, c'est une Écossaise, une Gordon. Elle a les qualités et les défauts de sa race, peut-être faudrait-il dire de son clan. Passablement vulgaire de façons, quoique de bonne famille; avare, susceptible et querelleuse, elle brandit furieusement les pincettes quand on la contredit et, — dans certaines occasions mémorables, — les lance à la tête du contradicteur. Son ambition est de balancer, quand finit l'année, l'humble budget de cent cinquante livres, dernier débris de la fortune jetée en pâture aux créanciers du capitaine Byron. Donc, elle s'est installée dans quelques pièces qui forment l'étage supérieur d'une maison d'Aberdeen. C'est là que la mère et le fils vivent, enfermés par la pauvreté dans cette atmosphère où la rigueur puritaine devait être quelque peu adoucie par la libre familiarité des vieilles mœurs celtiques et par l'humeur aventureuse des gens de mer. Dans ce que je viens d'écrire, le lecteur a dû, sans que je l'avertisse, pressentir quelques traits du futur poète et reconnaître, aussi, d'autres traits qui, par l'horreur qu'ils lui ont inspirée, ont tenu aussi une certaine place dans la formation progressive de ses facultés.

Dans cette même ville et, je crois, dans cette même rue, demeure une petite fille du même âge que George Byron; elle se nomme Mary Duff, et c'est elle qui inscrira la première son nom sur cette liste des *Mille et trois*. Le petit garçon lui écrit des lettres d'amour auxquelles sa bonne collabore. Elle fournit l'orthographe, lui les sentimens. On ne sait trop jusqu'à quel point Mary Duff lui rend sa tendresse, mais elle est fière de recevoir des lettres d'amour et s'efforce de faire sentir sa supériorité à ses camarades qui n'en reçoivent pas. A sept ans, on l'emmène dans une autre ville, et le roman se termine ainsi.

Amour enfantin, dira-t-on, passion d'une heure! C'est ce que pensaient ceux qui en avaient été les témoins et c'est ce que pensait, de même, Mrs Byron. Aussi, lorsqu'elle apprit, dix ans plus tard, le mariage de Mary Duff avec Cockburn, le grand marchand de vins d'Édimbourg dont le nom était cher à tous les ivrognes du Royaume-Uni, elle l'annonça en riant à son

fils, alors âgé de seize ans, et elle se demandait presque s'il ne faudrait pas en dire plus long pour réveiller ses souvenirs et lui raconter ses amours de sept ans. Mais elle fut saisie en le voyant pâlir d'émotion et perdre connaissance.

Gardons-nous, là-dessus, d'imaginer un être qui ne peut se reprendre lorsqu'il s'est donné et qui restera inviolablement attaché au premier visage féminin qui l'a ému. Non : il a eu un second, peut-être un troisième amour. Il ne songeait plus à Mary Duff; il l'avait oubliée et voici qu'un mot l'en fait souvenir, et ce souvenir a l'impétuosité, la violence de tous ses sentimens; il lui rend l'impression ancienne dans toute sa force, accrue par le progrès des années. Ainsi nous est révélée cette étonnante susceptibilité aux émotions de l'amour qui l'oblige à aimer de nouveau toutes les femmes qu'il a aimées, lorsqu'il les rencontre ou lorsque leur souvenir s'offre à sa pensée.

Margaret Parker est la seconde de ces enfans amoureuses qui ont éveillé l'imagination du poète avant ses sens. Nous savons qu'elle était sa cousine et qu'elle avait douze ou treize ans, l'âge où la jeune fille devient intéressante et où elle prend l'avance sur son petit camarade du sexe masculin. Elle meurt toute jeune, et pendant sa dernière maladie, le nom de Byron, prononcé devant elle, appelle une rougeur sur ses joues pâles. Quant à lui, il écrira sur elle une élégie d'un goût classique et remplie de pieux sentimens. Il n'est pas encore arrivé à l'âge où sa douleur, comme sa colère, se créera une expression à elle.

Un coup de théâtre a fait tomber les étroites murailles qui encerclaient sa jeune existence. Deux morts inattendues ont fait de l'orphelin l'héritier d'une pairie. Il est toujours pauvre, car le vieux lord, qui détient encore les biens des Byron, n'en veut rien distraire pour subvenir à l'éducation de son petit-neveu. Loin de là : il s'applique à ruiner ce magnifique domaine de Newstead Abbey que le fondateur de la Réforme anglaise a donné à l'un des Byrons (1) et qui, depuis, avait servi de résidence à la famille. Par bonheur, il est des accommodemens avec une pauvreté qui sera riche à vingt et un ans, sans parler d'un titre qui est, à lui seul, un capital. Lorsque Byron entra à l'École de Harrow, il était déjà porteur de ce titre et il en était très vain.

(1) Le don de Newstead récompensait le zèle qu'avait mis le Byron d'alors à persécuter et à spolier les moines; la pairie fut octroyée à un autre Byron sous Charles II pour payer sa complaisance conjugale en faveur du Roi.

Mais les écoliers de tous les temps, même dans les milieux les plus aristocratiques, ont toujours été égalitaires et, — pour employer notre vieux mot d'argot scolaire, — il fut « brimé » à Harrow. On raillait sans pitié sa boiterie. Il lui arriva, racontait-il plus tard, de se réveiller avec le pied plongé dans l'eau froide. Cette infirmité l'empêchait de briller dans les jeux, et ce n'est que vers la fin de son séjour à l'École, lorsque le cerveau commence à affirmer sa prééminence sur les muscles, qu'il fut une puissance à Harrow. Même le dernier fait a été contesté.

Le vieux Byron étant mort et Newstead loué à un membre de la famille, le jeune homme alla, pendant les vacances de l'École, rendre visite à son parent et à son futur domaine. C'est à ce moment qu'il fit connaissance avec Mary Chaworth. Cette jeune fille demande quelque attention, tant à cause du rôle qu'elle a réellement joué dans la vie amoureuse de Byron, qu'à cause de celui que lui ont prêté deux écrivains récens, rôle qui ferait d'elle non plus *une* femme aimée, mais *la* femme aimée, l'unique, la dominante, la vraie souveraine de ce cœur indompté et insatiable.

II

Mary Chaworth était la petite-nièce de ce gentilhomme provincial, tué en duel ou, — si l'on veut, — assassiné dans un cabaret de Pall Mall par le « méchant » lord Byron, dont George, l'écolier de Harrow, était le petit-neveu et l'héritier. Quoique les Chaworth paraissent avoir été des gens fort débonnaires, il ne déplaisait pas, je suppose, à l'écolier en vacances de se figurer qu'il jouait, avec miss Chaworth, une scène de *Roméo et Juliette*. Jouer une scène : il n'a jamais pu résister à ce plaisir-là, même quand il n'a d'autre spectateur que lui-même.

Revenons à miss Chaworth. Nous avons un portrait d'elle. Jugeons-la comme on juge dans un salon : « Elle n'est pas mal, mais si insignifiante ! » En effet, il y a dans les maisons de campagne anglaises, aujourd'hui comme alors, beaucoup de petites demoiselles qui lui ressemblent, et nous n'avons pas l'ombre d'une preuve pour nous faire croire qu'elle en différait par la mentalité ou par les sentimens. « Elle me semblait un ange, disait Byron à un ami, bien des années plus tard ; j'incarnais en

elle toutes les qualités et toutes les séductions de la femme. Depuis, je me suis aperçu qu'elle était comme les autres. » La science était fort à la mode dans le grand monde. Mais miss Chaworth appartenait seulement à la petite noblesse de province, qui était alors médiocrement cultivée. On peut aisément imaginer l'effet que produisit le futur châtelain de Newstead sur miss Chaworth : très intéressant et un peu ridicule. Pourquoi intéressant? Parce qu'il avait une jolie figure, qu'il disait des choses ravissantes et qu'il était lord. Pourquoi ridicule? Parce qu'un petit garçon qui fait la cour à une grande fille l'est toujours un peu et, surtout, — oh! ceci est impardonnable aux yeux des jeunes Anglaises, — parce qu'il était gras. Il n'y avait aucun usage sérieux à faire de lui, car il eût fallu attendre trop longtemps pour l'épouser. D'ailleurs, un engagement, encore secret, la liait à un jeune squire du voisinage, nommé Musters, qui le prenait de haut avec l'écolier de Harrow comme avec un personnage sans conséquence. Un jour, cependant, comme ils se baignaient ensemble dans le Trent, il découvrit parmi les effets du jeune lord une bague qui appartenait à sa fiancée. Elle l'avait, paraît-il, donnée à Byron et lui avait permis de la porter. Grande colère de Musters à ce sujet, et grande dispute entre les jeunes gens. Mary fit connaître son engagement, et Byron rentra à l'École, aussi affligé que mortifié.

Quelques années après, Byron et miss Chaworth se rencontrent à un dîner où une malicieuse hôtesse s'amuse à les placer l'un près de l'autre. Mary est mariée et très malheureuse : son mari est un brutal et un ivrogne, qui est à la fois infidèle et jaloux, suivant la mode des maris anglais de ce temps-là. Quant au poète, il a passé par l'Université; il a publié les *Hours of Idleness* et la foudroyante riposte à Brougham : *English Bards and Scotch reviewers*. Ses extravagances, ses débauches, ses dettes lui ont déjà fait une sorte d'auréole.

Que va-t-il se passer? Il ne se passe rien. Byron, troublé, dévoré par l'émotion, n'adresse pas un mot à sa voisine; il ne la regarde pas. Probablement il l'aime plus en ce moment qu'il ne l'a jamais aimée. C'est un amour intérieur, purement subjectif comme celui qu'eût éveillé en lui le souvenir d'une morte ou d'une absente. Le dîner s'achève; ils s'éloignent. Se reverront-ils jamais? Nous en avions douté jusqu'au jour où M. Richard Edgcumbe et M. Francis Gribble ont évoqué le fantôme de

Mary Chaworth et bâti sur le premier roman qui est, on l'a vu, assez vulgaire, un second roman qui ne l'est pas assez pour nous paraître vraisemblable. Le lecteur en sera juge dans un moment.

III

Si j'écrivais la biographie de lord Byron, j'aurais à raconter les déplorables détails de sa vie universitaire et les détails, plus déplorables encore, de son existence à Newstead Abbey. Je ne suis pas entièrement dispensé de cette pénible tâche, car, dans ce furieux essor des sens que rien ne semble rassasier, il y a encore du sentiment et du rêve, avec une exaltation bizarre qui excuserait beaucoup d'écarts si elle était toujours parfaitement sincère. Ainsi je pardonnerais volontiers à l'étudiant de Cambridge de faire des dettes s'il n'était extravagant avec préméditation lorsqu'il écrit à son *solicitor* : « Je dois sept mille livres; j'en devrai dix mille à la fin de l'année. » Je me contenterais de hausser les épaules lorsqu'il veut parodier les moines de jadis dans son abbaye de Newstead, si je ne voyais clairement qu'il copie les mystères de Medmonham, inaugurés, quarante-cinq ans auparavant, par l'horrible bande de Wilkes, de Francis Dashwood et de Sandwich qui, selon toute vraisemblance, copiaient eux-mêmes quelque autre modèle.

Ces jeunes gens étaient-ils aussi infâmes qu'ils se plaisaient à le croire et qu'ils désiraient le paraître? De mauvais bruits couraient sur eux, c'est évident; mais on sait combien on suppose le scandale caché plus grave que le scandale public. Que nous dit-on? Qu'ils s'affublaient de robes monacales et formaient des processions autour des vieux cloîtres; que l'un d'eux, Skinner Matthews, s'étendait au fond d'une bière et, de là, poussait des cris lugubres pour épouvanter ses camarades plus qu'à moitié gris. Qu'est-ce que tout cela, sinon une continuation de la vie universitaire d'alors et d'aujourd'hui? Car je pourrais citer des anecdotes qui datent d'hier et qui ressemblent beaucoup aux échos de Newstead. Dans sa vie de Byron qui a été longtemps considérée comme la biographie officielle du poète, Thomas Moore, le plus autorisé de ses amis, fait allusion aux farces de Newstead, et, pour écarter tout soupçon d'hellénisme, il y mêle la domesticité féminine du château.

Ce qui nous rassure davantage, c'est la présence de personnages respectables comme, par exemple, Hobhouse (lord Broughton), qui a été toute sa vie et qui était déjà un homme sérieux. Il y a, je crois, beaucoup à en rabattre de la légende de Newstead, comme de toutes les « horreurs » qu'on prêtait à Byron et de celles qu'il se prêtait volontiers à lui-même, — c'est son ami Tom Moore qui nous met au courant de cette faiblesse et nous ne tarderons pas à rencontrer sur notre route des faits qui justifient cette assertion. Cette prétention au crime est un des traits morbides de l'époque; elle a provoqué, dans la littérature de l'âge suivant, une procession de forçats vertueux et d'assassins sublimes que j'ai vus disparaître sous les huées. Byron fut atteint, l'un des premiers, de cette manie, qui allait jusqu'à l'hallucination. Il était sincère jusqu'à un certain point et, quand il perdait conscience des sensations réelles, il se réfugiait dans la poésie où ses fantômes prenaient vie et où ses visions s'illuminaient. Traduisez ainsi le début imposant, — un peu trop imposant, — de *Childe Harold*. Cet exilé volontaire qui adresse aux rivages de sa patrie un lugubre et solennel adieu, ce moderne Juif Errant qui va porter sous tous les climats son inguérissable mélancolie est, tout simplement, un jeune homme qui monte sur le paquebot de Lisbonne pour aller faire, avec un ami, son tour d'Europe, autant, du moins, que le permettent Napoléon et le Blocus continental : ce qui est parfaitement correct et ce qui donnera à ses nombreux créanciers le temps de se calmer. Ne croyez pas un mot de ce qu'il vous dit lorsqu'il érige en crimes ses polissonneries d'étudiant, lorsqu'il dépeint ses amis comme de honteux parasites et les bonnes de Newstead comme des courtisanes de grande marque. Quant au désespoir d'amour qui le dévore, vous le connaissez : c'est un flirt sans conséquence avec une petite demoiselle de province, à laquelle il ne pense plus depuis quatre ans. La poésie ne serait-elle qu'un grossissement ?

Suivez-le dans ce voyage qui ressemblerait à tous les voyages que font les Anglais de notre temps avec Murray ou Bædeker en poche, si la guerre ne projetait, sur les scènes qu'il traverse, un vague et lointain reflet d'incendie. Ses aventures, sauf une ou deux, ne me semblent pas dépasser la mesure ordinaire. En Espagne et en Grèce, il est bien traité de ses logeuses ou de leurs filles. A Malte, il échange d'agréables propos

avec certaine intrigante austro-anglaise qui se flatte d'être la bête noire de Napoléon. A Athènes, il sauve la vie d'une pauvre fille que les Turcs se préparent à jeter à la mer dans un sac pour fait d'inconduite. Lorsque la victime sort du sac, il reconnaît que c'est lui, Byron, qui a été le héros de l'intrigue et, par conséquent, la cause de l'événement. La question réglée avec quelques pièces d'or, Byron renvoie la jeune fille à Thèbes, dans sa famille, où elle meurt quelques jours plus tard, « de la fièvre, peut-être d'amour, » conclut le Journal du poète. Je conviens que l'aventure n'est pas vulgaire, mais pourquoi faut-il qu'un doute s'élève sur l'identité du séducteur? Peut-être est-ce le valet de Byron, et non Byron lui-même, que la jeune Thébaine avait aimé.

Je passe sous silence l'histoire burlesque d'une femme de médecin qui veut absolument se donner à Byron. Ne la jugeant pas désirable, il la renvoie à son mari qui, de nouveau, la lui retourne. Il y a là le scénario d'une comédie qui pourrait s'intituler : *La maîtresse malgré lui*. Finalement, il emmène cette femme dans ses bagages jusqu'à Londres où il la perd dans la foule. Il revient avec un manuscrit dans sa poche, sans parler d'une série d'impressions différentes qui trouveront place dans *Don Juan*. Mais la bouffonnerie amère de Don Juan ne naîtra qu'après les misères morales de 1815 et de 1816 : la note presque exclusive de *Childe Harold*, c'est la déclamation grandiose. Il n'y a de commun entre les deux poèmes que l'odeur de la mer.

Pour le lancement du premier, Byron s'en remit à un homme de lettres auquel il abandonna, pour sa récompense, les droits d'auteur; mais il prit, sans se montrer, une part active à l'opération qui me semble avoir été conduite de la façon la plus brillante et d'après des méthodes qu'eussent enviées nos modernes entrepreneurs de succès. Byron fit ou laissa raconter dans les journaux que, dans un coin peu connu de l'Archipel, il s'était amusé à jouer au pirate et pris un navire turc à l'abordage. Ce qui est remarquable, c'est que l'incident s'était passé à une date où le sage et véridique Hobhouse n'était plus auprès de lui. Une autre réclame fut le discours qui servit de début à Byron dans la Chambre des Pairs. Ce discours contenait des allusions sympathiques à ce que nous appellerions aujourd'hui la cause démocratique. L'orateur, touchant à des questions dont

il ne sut jamais un mot, s'associait aux répugnances que témoignaient alors les classes ouvrières contre l'introduction du machinisme dans l'industrie. En regard de ces belles phrases, on peut placer un mot significatif de Mrs Byron qui disait : « Si mon fils ne paie pas ce qu'il doit, il y aura beaucoup de pauvres gens ruinés à Nottingham. »

Le succès de *Childe Harold* fut très grand, d'autant plus grand que les causes les plus frivoles y contribuèrent et que les circonstances historiques s'y prêtèrent. En un instant, l'auteur fut le lion de la saison, le héros de la jeunesse, le favori de toutes les femmes. Les salons aristocratiques se le disputèrent : chez lady Jersey, chez lady Holland, chez lady Melbourne, il était le point de mire, l'hôte en vue, celui dont on attendait les mots, dont on guettait les sourires. Sa place était marquée aux fameux dîners de Rogers, le banquier-poète, et Beau Brummel daignait le traiter d'égal à égal. Quelle épreuve pour la modestie d'un jeune homme de vingt-trois ans, s'il en avait possédé quelque ombre ! mais il acceptait les hommages et l'adoration des femmes avec la dédaigneuse nonchalance de ces pachas qu'il avait vus en Orient. Elles jetaient à ses pieds une vie d'amour et il ne consentait à prendre qu'une heure de plaisir. Il y a peu d'exemples d'un homme qui ait été aussi follement gâté par une société entière.

Parmi les femmes qui essayèrent de l'accaparer, l'une des plus notables par son rang fut lady Caroline Lamb, femme du futur lord Melbourne, l'homme d'État qui devait servir de mentor et de précepteur politique à la jeune reine Victoria. Dans son livre si savoureux, *The love affairs of Lord Byron*, M. Francis Gribble a raconté, de la façon la plus amusante, la tragi-comédie dont lady Caroline fut l'héroïne. On s'y attarderait volontiers avec lui, mais il faut négliger les intrigues latérales, les épisodes secondaires pour nous attacher aux personnages de l'action principale.

Impossible de douter que pendant ces trois années écoulées entre le retour d'Orient et le mariage, Byron n'ait cherché à revoir et n'ait revu, en effet, Mrs Chaworth Musters, probablement lorsqu'il se trouvait dans sa résidence de Newstead et qu'elle était sa voisine à Annesley. Elle était alors momentanément séparée de son mari, et cette séparation menaçait ou, si l'on veut, promettait de devenir définitive. Il y avait là une

tentation, une chance pour l'ancien soupirant. Mais Mary, selon toute apparence, était à la fois une curieuse et une femme à scrupules. Elle eut soin d'avoir quelqu'un auprès d'elle quand elle reçut Byron et elle lui écrivit des lettres où elle insiste tellement sur son amitié qu'elle a tout l'air de s'en faire un paratonnerre contre l'amour. Aussi bien, ce n'était là pour lui qu'une diversion campagnarde, et, dès qu'il rentrait à Londres, il était ressaisi par ses amoureuses de haut parage. Puis il commençait à sentir, aux approches de la trentième année, le besoin d'une existence plus stable et il cherchait, — sans se hâter, — une femme dont la fortune paierait ses dettes. Lady Melbourne, désireuse de ramener un peu d'ordre et de paix dans le ménage de son fils et dans la cervelle de sa bru, lui suggéra sa propre nièce, miss Milbanke, qui réalisait toutes les conditions souhaitées. C'était une riche héritière (on a contesté le fait, mais il demeure patent, indéniable); donc, elle réparerait les brèches que les folies du jeune homme avaient faites à la fortune patrimoniale. Instruite sans pédanterie, calme et raisonnable, elle apporterait, dans la maison et dans la vie du poète, la régularité et la dignité qui y faisaient si cruellement défaut. Byron lui-même écrivait à un de ses amis : « Miss Milbanke est la perfection même, et n'est nullement gâtée pour une fille unique. » Il fit sa demande. La jeune fille refusa et entama aussitôt avec lui une correspondance amicale, presque tendre. Dire non, avec l'intention de dire oui plus tard, est tout à fait dans les mœurs anglaises. Je ne m'arrêterai point à détailler les causes ni les conséquences de cet usage, mais, en ce qui touche miss Milbanke, il semble avoir eu de bien funestes résultats. Tandis que, supposant Byron très épris, elle engageait un dialogue épistolaire où elle jouait le joli jeu de l'amitié amoureuse, ce cœur, qu'elle croyait tenir au bout d'un fil, s'égarait dans tous les chemins de traverse.

Vers ce même temps, une autre influence se dessine et s'accuse tous les jours davantage; une troisième femme, très différente des deux autres, prend une grande place dans la vie et dans les affections de Byron. Je veux parler de sa sœur ou, pour être plus précis, de sa demi-sœur, Augusta. Née du premier mariage du capitaine Byron avec la grande dame qui s'était enfuie en sa compagnie, elle est plus âgée que le poète de plusieurs années. Attachée, comme demoiselle d'honneur, à

la personne de la reine Charlotte, elle a épousé un officier sans fortune, le colonel Leigh. Trois enfans sont déjà nés de cette union, à l'époque où nous sommes arrivés; quatre viendront encore ajouter à leur bonheur, qui nous est affirmé par plusieurs personnes, et à leurs embarras financiers, qui sont encore plus certains.

En réalité, si l'on s'en rapporte aux témoignages les plus sérieux, le colonel Leigh est un bourreau d'argent et un chercheur de plaisir. Il n'est jamais chez lui et Mrs Leigh, de son côté, passe la plus grande partie de sa vie dans son petit appartement du palais de Saint-James où l'appelle et la retient sa charge de Cour. Elle ne rentre, semble-t-il, que pour accoucher dans la petite et inconfortable maison de Six Mile Bottom où ils sont censés résider. On voit que leur entente conjugale était due à une perpétuelle absence en même temps qu'à une indifférence profonde. Ni les cris de ses enfans, petits sauvages sans frein, ni les innombrables infidélités de son mari, ni les difficultés, sans cesse renaissantes, du budget domestique ne troublent la bonne humeur de Mrs Leigh, qui semble décidée à jouir de la vie et à répandre la joie autour d'elle.

Elle n'est nullement dévote (du reste, ce n'est pas la mode à la cour du Prince-régent); cependant, elle laisse, dans ses lettres, tomber à intervalles réguliers le nom du « Dieu tout-puissant, » à peu près comme on y sème des points d'exclamation. Sa morale est tout humaine, toute mondaine, tellement humaine et mondaine que ce n'est presque plus une morale. Mettre à la cape dans la tempête, vivre au jour le jour, éviter le scandale qui rend toute faute irréparable : tels en sont les principaux articles.

Gaie, étourdie, instable comme un enfant, elle savait, pourtant, se contenir, se garder, s'envelopper de silence et d'impassibilité, jouer l'énigme sous son masque souriant de femme du monde. Ses lettres ne sont ni d'un bas bleu ni d'une sotte, mais lorsqu'elle exprime des sentimens malaisés à définir, ou lorsqu'elle traite des questions délicates, sa pensée devient trouble et imprécise, comme si elle ne se comprenait pas elle-même, ou comme si elle voulait se dérober.

Ces lettres ne révèlent pas sa vraie nature, si elle en eut une. Peut-être que, chez Augusta Leigh, ainsi que chez beaucoup d'êtres humains, il n'y avait rien qu'une vive sensibilité

d'épiderme et de vagues principes, appris par cœur, qu'elle oubliait de mettre en pratique dans la vie réelle.

D'après tout cela, on ne serait guère surpris d'apprendre qu'elle a eu des amans. Or ses ennemis les plus acharnés n'ont jamais pu lui en découvrir qu'un seul. Était-elle jolie ? Les témoignages diffèrent sur ce point si important. Lady Shelley, qui avait séjourné à Six Mile Bottom, la décrit d'un mot intraduisible : *a dowdy goody* qui nous montre une bonne femme sans élégance et sans grâce. Mais les femmes se jugent-elles bien entre elles, au point de vue de l'empire qu'elles ont sur nous ? Lord Stanhope, qui avait connu Augusta dans sa jeunesse, dit « qu'elle avait l'air d'une nonne. » Qu'entendait-il par là ? De quelque façon qu'on interprète le mot, il ne répond guère à l'idée que nous nous faisons de Mrs Leigh, et nous ne voyons pas très bien une nonne à la cour de George IV, une nonne mère de sept enfans. « C'était une femme charmante, » affirme lord Lovelace dans *Astarté*, et le portrait qu'il y a inséré confirme cette assertion. Or ce portrait est loin de tout dire!

Quelles étaient les relations réciproques du frère et de la sœur? Pendant son enfance, Byron ne l'avait jamais vue. La première lettre qu'il lui écrivit commence par ces mots : « *Dear Madam.* » Pendant son séjour à Cambridge, il eut l'idée de la prier d'endosser pour lui un billet de huit cents livres : détail qui suffirait à prouver combien peu il était au courant des conditions où vivait le ménage Leigh. Plus tard, en 1811, après le retour du grand voyage, c'est Mrs Leigh qui parle d'emprunter de l'argent à son frère, et cela est déjà plus normal, car Byron est de ceux qui n'ont jamais d'argent pour payer leurs dettes, mais en trouvent parfois pour payer celles des autres. Peu à peu l'intimité s'établit; elle fut cimentée par des séjours que fit Byron à Six Mile Bottom et Augusta à Newstead avec ses enfans.

Il l'appelait *the goose* (l'oie), et ce surnom prenait, sur ses lèvres, un étrange accent de tendresse dont fut jalouse, plus tard, lady Byron, qui se croyait une femme supérieure. « Il n'y a, disait-il, qu'Augusta qui me comprenne, il n'y a qu'elle qui sache me prendre et s'adapter à mon caractère. » Bientôt il lui confia tous ses secrets; elle lui donnait des conseils, mais ne lui faisait jamais la leçon. Lorsqu'il était en colère, elle lui laissait dire toutes sortes d'énormités avec un sourire maternel et un haussement d'épaules indulgent. L'orage passé, elle revenait à

lui, aimante et joyeuse, prête à caresser son grand enfant de génie, sans lui infliger l'humiliation d'être pardonné.

On peut maintenant se figurer Byron entre toutes ces influences féminines qui se le disputent : les mondaines, affolées ou éhontées, qui parlent d'aller vivre avec lui au bout du monde ; la recluse d'Annesley à qui l'attrait des vieux souvenirs, la solitude et le malheur font une auréole ; la jeune fille parfaite, impeccable qui s'est donné pour mission de ramener ce grand pécheur au bien et ce grand douteur à la foi ; enfin la sœur indulgente et dévouée qui tient surtout à protéger son honneur et à l'empêcher de vendre Newstead. Le poète étant replacé dans son cadre, suivons-le pendant les années critiques qui vont décider du reste de sa vie.

Au printemps de 1813, il semble résolu à partir pour l'Italie en compagnie de lord et de lady Oxford qui veulent le montrer partout comme un trophée. Tout à coup, il change d'idée, sans qu'aucun de ses familiers soit dans le secret de cette brusque évolution, et va s'enfermer tout seul à Newstead. Pourquoi ? Pour faire des économies ? L'explication est ridicule quand il s'agit de Byron ? Pour faire des vers ? Cette période de sa vie ne semble pas avoir été particulièrement féconde. Faut-il croire que le voisinage de Mary Chaworth, alors séparée de son mari, l'attirait à Newstead et l'y retint pendant tout cet été-là ? Ou fut-ce un amour plus mystérieux encore qu'il réussit à dissimuler à tous et dont aucune trace ne demeure ? Les lettres qu'il écrit pendant cette période sont plutôt faites pour nous dérouter que pour nous éclairer. Lorsqu'il écrit à ses amis, ses confidences ne sont jamais que des demi-confidences, ou des promesses de confidences, ou même de fausses confidences destinées à les égarer sur une piste trompeuse. Dans une lettre à Thomas Moore, datée du 22 août, il parle vaguement d'une dangereuse intrigue où il est engagé et, huit jours plus tard, il revient sur ce sujet. Parlant des difficultés de tout genre qui l'assiègent, il fait allusion à un mariage qui le tirerait d'affaire : « Je suis prêt à associer mon sort à celui de n'importe quelle femme, pourvu qu'elle soit convenable (*to any decent woman*). Du moins, j'étais prêt à le faire il y a un mois, mais aujourd'hui !... » Peut-être en dira-t-il davantage à sa sœur Augusta. En juin, en lui annonçant qu'il ne part plus pour le continent, il ajoute : « Si vous saviez à qui je renonce, sans parler du

voyage, vous trouveriez que je suis devenu un bien bon frère (*that I have grown strangely fraternal*). » Parlait-il sérieusement ? Voulait-il dire qu'il tournait le dos aux Oxford et aux plaisirs de Naples pour s'enfermer à Newstead en tête à tête avec sa sœur ? Ou pensait-il être compris à demi-mot de sa confidente en lui faisant deviner qu'un autre amour allait le fixer en Angleterre, dans la vieille maison patrimoniale ? Le 8 novembre, il écrivait encore à Augusta : « Je suis embarqué dans une équipée plus sérieuse que toutes les autres. Ce n'est ni C. ni L., ni O. Peut-être que vous devinerez de qui il s'agit, mais, si vous devinez, n'en dites rien !... Du reste, ne vous effrayez pas : je ne suis pas en danger immédiat. » Si les trois initiales signifient : « Ni Chaworth, ni Lamb, ni Oxford, » voilà le roman des tendres relations, secrètement renouées entre Newstead et Annesley, qui s'écroule et nous laisse encore une fois dans les ténèbres.

Ici M. Hartley Coleridge, le plus récent et l'un des plus diligens éditeurs de Byron, intervient et nous propose une personne à laquelle nous n'aurions pas songé, lady Frances Webster. Byron était l'ami du mari auquel il avait pu rendre quelques services et, à deux reprises différentes, il séjourna dans leur maison. Or voici ce qu'il écrit à propos des Webster : « J'ai passé quelques jours chez eux. La dame est pieuse et jolie : grande tentation pour un misérable de ma sorte. Heureusement, je n'ai rien convoité dans cette maison, si ce n'est un caniche qu'on a eu la gracieuseté de m'offrir. » Ces phrases légères voilent-elles un drame ? Franchement, je ne le crois pas. J'admets que la haute réputation de vertu et même de rigorisme qui entourait lady Frances imposait à Byron, s'il en avait triomphé, une discrétion toute particulière. Mais, si elle avait pris, à ce moment, une influence décisive sur le poète, ne la verrions-nous pas réapparaître dans le reste de sa vie et de son œuvre ?

Pendant tout cet automne, Byron tenait son journal, et ce journal, dans ses incohérences, ses contradictions, ses redites et ses réticences, laisse voir un trouble d'esprit extraordinaire. En voici quelques lignes qui donneront l'idée du reste : «... J'ai terminé hier *Zuleika* (*La Fiancée d'Abydos*), ma seconde histoire turque. Je suis convaincu que c'est la composition de ce poème qui m'a sauvé la vie, car je l'ai écrit pour distraire ma

pensée de... Cher nom sacré, reste à jamais ignoré! Du moins, même dans ces pages, ma main tremblerait de l'écrire... Cette après-midi, j'ai brûlé ma pièce commencée...

« J'ai longtemps rêvé aujourd'hui aux souffrances de la séparation. Oh ! comme nous jouissons rarement de la présence des êtres aimés ! Mais, quand ils sont là, les minutes sont des siècles de bonheur... »

« ... Si je rencontre le mari sur le terrain, je recevrai son feu sans le lui rendre. »

Lorsque Byron parle d'un mari offensé dont il essuiera le feu sans y répondre, peut-on admettre un seul instant que ce mari est Musters, le grossier époux de Mary Chaworth ? Peut-on admettre que Byron, blasé à vingt-six ans sur de telles aventures dont il avait été tant de fois le héros, soit bourrelé de remords à l'idée d'avoir séduit une femme séparée de son mari comme s'il avait commis le plus grand des crimes et au point de ne pas même oser écrire son nom dans son journal intime ?

A moins qu'il ne se mente à lui-même ou qu'il soit le jouet d'une hallucination qui lui ôte la perception nette des valeurs morales, il s'agit ici d'un cas très grave, d'un sentiment exceptionnel que l'absence exaspère et dont chaque jour qui s'écoule accroît l'intensité. Enfin le journal s'achève brusquement dans une sorte de paroxysme, comme si l'auteur perdait la raison en écrivant les dernières lignes.

Pourtant, il n'en est rien. Le scandale redouté n'éclate pas. Le poète continue à se débattre avec ses créanciers et son intimité avec sa sœur se resserre encore. Tantôt il est campé à Six Mile Bottom où les cris des marmots et le sabbat qu'ils mènent autour de sa chambre ne semblent pas nuire aux vers qu'il écrit. Tantôt elle s'installe avec ses enfans dans cette noble résidence de Newstead qu'elle se désespère de voir sortir de la famille. Elle y passe l'hiver de 1814 et, au mois d'avril, retourne chez elle un instant pour accoucher d'un quatrième enfant, de cette petite fille qui portera le nom d'une des héroïnes de Byron. Tout le monde admire la beauté de la petite Medora, nul ne prévoit l'affreuse destinée qui l'attend. Il y a un mystère autour de ce berceau ; n'essayons pas encore de le percer.

Quoi qu'il en soit, Mrs Leigh est, de nouveau, à Newstead dans l'été de 1814, et elle travaille, de tout son pouvoir, à ame-

ner peu à peu son frère vers la seule solution qui puisse, pense-t-elle, rétablir sa fortune et le faire rentrer dans les voies ordinaires, hors desquelles elle ne voit que péril, trouble et misère, c'est-à-dire un bon mariage. Elle réussit si bien dans sa prédication que Byron renouvelle sa demande auprès de miss Milbanke. Cette fois il est agréé.

IV

Les Milbanke, ou, plutôt, les Noël (car un récent héritage les avait obligés à prendre ce nom, que Byron lui-même dut adopter à son tour pour entrer en possession du même héritage), les Noël appartenaient à la *gentry* provinciale et non à la classe moyenne, comme l'écrit M. Francis Gribble. Il doit pourtant savoir mieux que moi combien marquée était la distinction entre les deux classes. Ce qui le justifie, c'est que, dans l'espèce, les Noël, par les idées et par les mœurs, sont des bourgeois. La jeune fille avait grandi dans ce milieu sévère et patriarcal, admirée et adorée de sa mère qui était aidée dans les cérémonies de ce culte domestique par une certaine Mrs Clermont, ancienne institutrice et confidente à perpétuité de la future lady Byron. Ce sont ces deux femmes, — lady Noël et Mrs Clermont, — en qui l'imagination du poète devait voir deux monstres acharnés à sa perte. Mais comment prévoir ces choses, alors qu'autour d'eux tout était sourires, attendrissemens et espoirs de bonheur ?

Le mariage eut lieu en décembre 1814, dans une chambre de la maison qu'habitaient les Noël à Kirkby Mallory. Seul, Hobhouse y assistait avec la famille et l'inévitable Mrs Clermont. Immédiatement après la cérémonie, Hobhouse offrit son bras à la nouvelle mariée pour la conduire à la voiture qui allait emmener le jeune couple.

— J'espère que vous serez heureuse, crut-il devoir dire.

— Si je ne le suis pas, ce sera ma faute.

On serait tenté d'admirer cette bravoure, cette confiance ingénue, si l'on ne savait, par tout ce qui suivit, qu'il y entrait beaucoup d'infatuation et d'amour-propre.

Au reste, le premier assaut ne se fit pas attendre. A peine les roues avaient-elles commencé à grincer sur le sable, Byron éclata en paroles amères : « Pourquoi ne m'avez-vous pas

accepté il y a deux ans ? Alors, peut-être, nous aurions pu être heureux l'un par l'autre. Aujourd'hui vous avez épousé un démon ! » La jeune femme se raidit contre l'émotion et garda son sang-froid.

— Vous n'êtes pas aussi mauvais que vous croyez ! dit-elle en souriant.

Voilà le récit de lady Byron, tel qu'elle le fit, plus d'une fois, « sous le sceau du secret, » à ses amies. Byron a avoué qu'il fut, ce jour-là, d'assez méchante humeur parce que, disait-il, lady Byron avait fait monter sa femme de chambre dans la berline. Mais Hobhouse, qui les escorta jusqu'à la portière, n'a vu aucune femme de chambre. Nous nous en tenons donc au témoignage de lady Byron qui, étant donné l'étrange caractère du poète, n'a rien d'invraisemblable. Donc, en cette escarmouche de début, elle avait eu le dessus. Victoire fatale, d'autant plus qu'elle devait se renouveler souvent. Plus tard, beaucoup plus tard, arrivé à l'âge où l'on se détache de soi-même et où l'on se juge, il avouait que rien ne l'avait exaspéré et humilié comme le calme et la raison impeccable de la jeune femme, auprès desquels ses colères titaniques devenaient des fureurs enfantines. Toutes les fois qu'un Celte épousera une Saxonne, le duel des deux races se reproduira avec les mêmes incidens et les mêmes résultats.

En fait, lady Byron prit au sérieux plus qu'il n'aurait fallu cette attitude d'archange déchu où se complaisait son mari. Cette scène absurde, qui fut suivie de tant d'autres, lui laissa dans l'esprit l'idée d'une chose énorme, effroyable, qui avait dû se passer pendant les deux années précédentes, dans l'âme et dans la vie de Byron, d'où naquit tout un cycle de pensées obsédantes, hallucinantes qui finirent par se cristalliser en une conviction impossible à déraciner.

Pourtant, il leur eût été bien facile d'être heureux. L'excellente *goose* s'y employait de tout son pouvoir. Elle fit chez eux, pendant l'année 1815, des séjours de plus en plus prolongés. Ces deux femmes semblaient se comprendre et s'aimer ; elles parlaient l'une à l'autre et l'une de l'autre, dans des termes d'affectueuse exaltation où l'on sent l'esprit du temps : « Ma belle-sœur, écrivait Augusta, est précisément la femme que je pouvais souhaiter à mon frère. » Et lady Byron : « Je ne puis dire tout ce que je dois à Augusta. » Quant à Byron, il écrivait

à un de ses amis : « Lady Byron est la perfection même, le modèle des épouses... Mais, pour Dieu ! ne vous mariez pas ! » Et avant la fin de cette année 1815, alors que sa femme était sur le point de lui donner un enfant, il parlait de faire maison nette, de liquider sa situation et de voyager seul sur le Continent. Ses affaires étaient dans le plus triste état ; les huissiers firent plusieurs fois irruption chez lui pour saisir ses meubles et jusqu'à son lit, à la requête de tel ou tel créancier qui perdait patience. Ces saisies périodiques, que l'on rangeait parmi les petites misères inévitables de la vie de garçon, troublaient désagréablement l'existence d'un homme marié et surtout d'une jeune femme habituée à tous les conforts comme à tous les égards qui entourent le rang et la respectabilité. L'humeur de Byron s'aigrissait et les distractions qu'il se donnait n'étaient pas faites pour ramener l'ordre dans ses comptes, ni la tranquillité dans son ménage. Il faisait partie du Comité directeur de Drury Lane, fonction périlleuse qui le mettait en rapport quotidien avec les actrices. De là des infidélités qui revenaient aux oreilles de lady Byron. Dans une de ces circonstances eut lieu, s'il faut en croire les confidences faites plus tard par la jeune femme à une amie, une scène étrange où Byron se montra à la fois puéril et odieux. Voyant lady Byron implacable dans son froid ressentiment, il se jeta à ses pieds, s'accusa, se condamna passionnément : « J'ai tort, je suis un monstre ! » Lorsque enfin elle se tourna vers lui la figure couverte de larmes, il se releva brusquement, sauta d'un bond à quelques pas et, croisant les bras, la regarda d'un air de défi : « Je voulais voir si je vous ferais changer de résolution ! » Et il éclata de rire.

Ada vint au monde le 8 décembre 1815. Le 3 janvier 1816, Byron entra, pour la dernière fois, dans la chambre où se trouvaient la mère et l'enfant. Après ce jour, il ne communiqua plus que par écrit avec sa femme. Le 6 janvier 1816, elle recevait de lui le billet suivant :

« Quand vous serez disposée à quitter Londres, il sera bon de fixer une date et que cette date soit aussi rapprochée que possible. Vous connaissez ma pensée sur ce sujet ainsi que les circonstances qui m'ont conduit à cette résolution ; vous savez quels sont mes plans ou, plutôt, mes intentions pour l'avenir. Quand vous serez à la campagne, je vous écrirai plus longuement ; puisque lady Noël vous a invitée à Kirkby, vous pouvez y

rester pour le moment, à moins que vous ne préfériez Seaham. Comme j'ai le plus pressant intérêt à licencier la maison, il est à désirer que la date de votre départ soit fixée le plus tôt possible ; mais, tout naturellement, vos désirs et vos convenances doivent être consultés avant tout. Il va sans dire que l'enfant vous accompagne. Il y a une voiture plus douce et plus sûre que le carrosse ; je vous en ai déjà parlé. Vous ferez là-dessus comme vous voudrez. »

Lady Byron se déclara prête à obéir et, en effet, le 15 janvier, elle quittait avec sa petite fille la maison où ils avaient vécu depuis plusieurs mois (13, Piccadilly) et où elle laissait derrière elle sa belle-sœur Augusta. Elle se rendait chez ses parens, à Kirkby Mallory. En route, elle adressa à son mari un billet amical; et, arrivée à destination, elle lui en écrivit un autre qui commençait par : « Mon cher canard, » et qui était signé de son surnom familier : Pippin. Dans cette lettre, elle ne manquait pas d'adresser un tendre souvenir à sa chère Goose et donnait gaîment des nouvelles de miss. » Byron fut donc extrêmement surpris de recevoir, quelques jours plus tard, de Kirkby Mallory une glaciale missive dans laquelle sir Ralph Noël lui signifiait qu'en présence des faits qui avaient été portés à sa connaissance, il ne pouvait qu'approuver la résolution prise par sa fille d'obtenir une séparation. Le poète écrivit alors à sa femme une lettre convenable, émue et même touchante. Sans nier certains torts, il protestait qu'il n'avait jamais eu la pensée que lui attribuait son beau-père de « chasser » sa femme du domicile conjugal. Elle connaissait aussi bien que lui les motifs qui lui avaient fait désirer son éloignement momentané. Quand elle rentrerait chez elle, elle y serait toujours reçue avec la même affection. Byron la suppliait de dire si elle endossait la lettre écrite par son père et s'il avait réellement exprimé sa pensée en parlant de séparation. Lady Byron adressa sa réponse à Augusta. Oui, elle était pleinement d'accord avec son père dont la lettre traduisait ses propres intentions. Elle accompagnait cette déclaration des paroles les plus affectueuses pour Augusta envers qui elle gardait tous les sentimens d'une sœur et d'une amie.

Lady Byron prépara, avec l'assistance des siens, une liste des motifs sur lesquels elle appuyait sa demande en séparation. Cette liste contenait seize articles, dont quelques-uns étaient un

peu vagues et les autres passablement mesquins. Le grand légiste auquel on les soumit, Lushington, opina pour une réconciliation. Alors lady Byron fit une nouvelle déclaration et, après l'avoir examinée, l'avocat fut d'avis qu'il ne lui serait jamais possible de reprendre la vie commune avec son mari. De quelle énormité l'avait-elle accusée? Toutes sortes de bruits circulèrent à ce sujet. Les plus méchans évoquèrent le souvenir des orgies de Cambridge et de Newstead, en les embellissant de cent horreurs. Le gros du public se contenta de croire et de répéter que le poète avait fait de Drury Lane un sérail.

Byron avait encore tenté une démarche directe auprès de lady Byron, un appel à son cœur, mais sans le moindre succès. Il hésitait sur le parti à prendre, et il semble bien qu'autour de lui les avis étaient partagés. « Il faut transiger, disait Augusta; il faut accepter un arrangement quelconque; car, si l'affaire vient devant la justice, tout se découvrira et *cela fera un éclat.* » Ces derniers mots sont en français. Les amis de son frère, qui, peut-être, ne savaient pas le fond des choses, étaient d'un avis différent. Suivant eux, si Byron cédait, sans les connaître, aux imputations graves qu'on faisait peser sur lui, il paraîtrait, d'avance, les accepter comme bien fondées. Le poète se rendit à cet argument et fit savoir qu'il ne signerait la demande de séparation que si la partie adverse retirait d'abord et désavouait absolument les griefs exceptionnels. Cet arrangement fut accepté. On ne parla plus des accusations graves, des énormités; du moins on n'en parla plus tout haut, et la séparation fut prononcée à l'amiable.

Aussitôt Byron quitta l'Angleterre pour n'y plus rentrer. Une heure après son départ, les huissiers envahissaient sa maison de Piccadilly et enlevaient les derniers meubles qui y restaient. Mais ils eurent peine à se consoler de n'avoir pu saisir la voiture qui avait emporté Byron. C'était une berline de voyage, construite sur le modèle de celle de Napoléon. Elle contenait un lit, une bibliothèque et une table pour les repas et pour le travail. Dans cette maison roulante, il parcourut les bords du Rhin, amassant ainsi des inspirations pour le troisième chant de *Childe Harold;* après quoi, il explora, avec Hobhouse, les sites de l'Oberland Bernois qui devaient fournir le cadre de *Manfred.* Je passe sous silence la liaison avec Jane Clairmont où son cœur n'eut point de part, et les débauches de

Venise : elles n'ont rien à voir avec le sujet qui nous intéresse. Je néglige, également, la liaison avec la Guiccioli, j'ai déjà dit pourquoi. Elle venait trop tard dans sa vie pour être aimée. Les dernières années de la vie de Byron n'appartiennent pas à l'amour. Ce qui en remplit à moitié le vide désespéré, c'est la tentative du poète pour se transformer en homme d'action. Carbonaro, puis philellène, on parla un moment de le faire roi des Grecs et, tout en se défendant contre cette ambition qu'on lui soufflait, il en caressait peut-être une plus haute : le trône d'un empereur d'Orient. Chateaubriand l'avait hanté ; maintenant Napoléon l'obsédait. On sait à quoi aboutirent ces grands rêves. Il mourut de la fièvre à Missolonghi, sans avoir frappé un coup d'épée.

Dans tous ses actes, dans toutes ses paroles, on sent un regret nostalgique de la patrie et du *home*, uni à un besoin croissant de réhabilitation grandiose, comme s'il eût voulu fermer la bouche à ses détracteurs à force de gloire. Connut-il l'accusation portée contre lui par lady Byron, cette terrible chose écrite en toutes lettres dans le papier qui avait retourné les dispositions premières de Lushington? Il a déclaré à des tiers n'en rien savoir. Sa conscience a dû, pourtant, le lui apprendre, s'il était coupable. Lorsqu'il était allé à Coppet en 1817, il avait laissé Mme de Staël faire une tentative pour opérer une réconciliation. A diverses reprises, il écrivit à sa femme des lettres polies, notamment lorsqu'elle perdit sa mère que, pourtant, il haïssait comme l'un des principaux auteurs de leur brouille. Peu de temps avant de mourir, il disait au capitaine Medwin : « J'ai le plus profond respect pour lady Byron. J'ai toujours été prêt, je suis encore prêt à me rapprocher d'elle si les circonstances rendent ce rapprochement possible. » Il avait tenu à peu près le même langage à lady Blessington. Sur son lit de mort, lorsqu'il sentait la fin toute proche, Trelawney l'entendit murmurer : « Ma fille! ma sœur!... » D'après le témoignage de son valet de chambre Fletcher, qui ne l'avait jamais quitté, le mourant ajouta à ces deux noms celui de sa femme. Il fit signe au valet de se tenir tout près de lui : « Vous étiez bien avec elle. Vous irez la trouver, vous lui direz... » il parla pendant quelques minutes, d'une façon inintelligible, puis il ajouta : « Vous lui répéterez tout cela. » — « Hélas! mylord, dit Fletcher, je n'ai pas compris un seul mot. » Une expression

navrée passa sur le visage du mourant et, de nouveau, il essaya de recommencer cette suprême confession. Mais sa voix s'éteignit avec sa pensée.

V

Qu'y avait-il dans ce papier que lady Byron avait remis à Lushington et qui avait produit sur le légiste une impression si profonde? Nous n'en connaissons la teneur exacte que depuis six ans. Elle y affirmait que lord Byron avait été, avant le mariage, l'amant de sa sœur Augusta et qu'il avait peut-être continué de l'être après le mariage. Médora était le fruit de cet inceste. A quel moment l'affreux soupçon avait-il pénétré dans son esprit? Quelle parole, quel geste l'avait fait naître? Elle affirmait s'être efforcée de le chasser, mais il revenait malgré elle et lui glaçait l'âme. Elle n'avait pas oublié la scène qui avait eu lieu dans la berline immédiatement après son mariage, et les paroles de son mari, qu'elle n'avait point comprises, s'éclairaient d'une lueur sinistre. Lady Caroline Lamb ne craignait pas de dire tout haut que Byron était l'amant de sa sœur: qui sait si ce propos n'était pas arrivé jusqu'à la jeune femme? D'ailleurs, Byron était plus acharné encore que ses pires ennemis à s'accuser lui-même. On l'avait entendu, devant témoins, soutenir en principe et justifier comme très innocent l'inceste du frère et de la sœur. Un autre jour, il avait dit : « Une femme doit me donner prochainement un enfant; si c'est une fille, nous l'appellerons Médora. » Or, c'est précisément, comme on l'a vu, le nom donné à la petite fille qui était venue au monde, en avril 1814, à Six Mile Bottom. De tout cela était née une conviction profonde du crime, une certitude qui ne reposait encore sur aucune preuve, mais que confirmait, chaque jour, l'étrange attitude du poète et de sa sœur devant lady Byron.

Ici, plusieurs questions s'imposent : si elle était convaincue du fait, pourquoi cette longue et invraisemblable patience? Pourquoi ces manifestations de tendresse envers sa belle-sœur, dont la trace demeure dans des lettres écrites de sa main et postérieures à la rupture? Lady Byron expliquait les deux billets affectueux et badins, adressés à son mari aussitôt après l'avoir quitté en janvier 1816, par le doute où elle était alors, disait-elle, sur l'état mental de son mari. Peut-être n'avait-il plus

conscience de ses actes. Elle avait donc provoqué une enquête secrète dont elle attendait le résultat. Le docteur Bailly l'ayant assurée que lord Byron était sain de corps et d'esprit et, par conséquent, pleinement responsable de toutes les transgressions morales qu'il avait pu ou qu'il pourrait commettre, elle s'était déterminée à agir.

Soit! Mais pourquoi cette attitude persistante de sœur dévouée et reconnaissante envers Augusta? Pourquoi ces quatorze ans d'étroite intimité?

La réponse est très simple; mais elle n'est guère à l'honneur de l'humanité en général et, en particulier, à l'honneur des hommes de loi. En effet, les avocats furent d'accord pour conseiller à la jeune femme de conserver envers Augusta toutes les apparences de l'amitié et, surtout, de maintenir avec elle ses relations épistolaires. Ils espéraient ainsi obtenir une confession écrite qui serait indispensable dans le cas où lord Byron réclamerait devant les tribunaux la garde de sa fille Ada. Mais, pour amener Augusta sur le terrain des confidences et des aveux, pour l'obliger, en quelque sorte, à parler de sa faute, il fallait que lady Byron parût travailler à sa conversion, qu'elle simulât un profond intérêt à sa rédemption morale par le repentir. Elle greffa donc sur l'hypocrisie qu'on lui soufflait une autre hypocrisie de son invention.

Augusta, de son côté, se cramponnait à cette fausse amitié comme à sa dernière ressource, comme au seul moyen qui pût la couvrir contre la médisance et le mépris public. Son attitude humble et passive envers lady Byron, inexplicable si elle est innocente, est déjà une preuve de sa culpabilité. Elle a peur de tout: peur de son mari, peur de sa belle-sœur dont elle connaît les vrais sentimens, peur de son frère qu'elle sait capable de toutes les folies, peur d'elle-même, enfin, car son cœur est engagé dans cette douloureuse histoire et il y a des heures où le sang fiévreux des Byron bouillonne dans ses veines. Dans ces momens-là, elle n'est pas loin de tout braver et d'aller rejoindre sur le continent son frère qui l'appelle et l'attend. Puis, la peur reprend le dessus. Il se mêle à ce roman, comme à toutes nos tragédies, une question d'argent qui finit par l'emporter. Son avenir et celui de ses enfans sont en jeu: s'il y a scandale public, elle perd, pour elle-même et pour eux, une grosse succession, sans compter d'autres espérances.

C'est une lecture vraiment douloureuse que cette correspondance où les deux femmes essaient, sans y réussir, de se tromper l'une l'autre ; l'une, cachant sa froide haine sous une pitié évangélique, l'autre inventant de vertueux motifs pour continuer son commerce épistolaire avec l'exilé. « Elle seule a de l'influence sur lui ; elle seule peut le ramener au bien, comme elle a déjà tenté de le faire. » Et elle rappelle à Anne Byron les innombrables circonstances où elle s'est interposée pour ramener la paix dans le ménage. Mais tous ces faux-fuyans, toutes ces excuses se heurtent à une volonté tenace. Elle communique à sa belle-sœur les lettres qu'elle écrit et celles qu'elle reçoit. Quand elle écrit à Byron, c'est, en quelque façon, sous la dictée de lady Byron. Dès l'été de 1816, elle laisse échapper l'aveu si impatiemment attendu. Le plus net est celui-ci qui se trouve dans une lettre du 17 septembre :

« Je serais heureuse que vous vissiez encore Mrs Villiers... Elle vous appelle mon ange gardien et je suis sûre que vous l'êtes, en effet ... En ce qui touche une autre personne, elle s'exprime avec beaucoup de rancune et de violence, et c'est tout naturel, mais je crois qu'il vaut mieux ne pas répliquer un mot, quoique, en réalité, c'est moi qui suis le plus à blâmer, la seule vraiment inexcusable. Vous savez, n'est-ce pas, que je ferai tout pour expier, et vous m'aiderez ! »

Si cette lettre laissait encore quelque doute dans l'esprit, ce doute disparaîtrait en présence d'une autre lettre, écrite par Byron celle-là, et datée de Venise en 1819.

On ne peut, d'après certaines expressions qui n'ont rien d'équivoque, douter que la femme à laquelle il écrit lui ait appartenu à une heure quelconque de sa vie. Qui est-elle ? Son nom a été soigneusement effacé sur l'enveloppe, mais il y a une phrase dans la lettre qui ne peut s'appliquer qu'à une seule femme dans l'univers, et cette femme est la sœur de Byron. Faisant allusion à la tragique histoire de Paolo et de Francesca, sur laquelle il songeait à écrire, il laisse tomber ces mots : « Ils étaient bien coupables, moins que nous, cependant. » Cette lettre met fin à toute discussion.

Vers ce temps, la publication de *Manfred* ranima les rumeurs injurieuses. La passion du poète pour sa sœur s'y exprimait ou, plutôt, s'y affichait dans toute son intensité et défiait le monde avec une sorte de rage. Celle qui en était l'objet dut en

être épouvantée, mais profondément émue. Autant que je puis me faire une idée sur le caractère de cette passion d'après les documens maigres et tronqués que j'ai à ma disposition, je me figure qu'elle fut d'abord une fantaisie sensuelle, mêlée à bien d'autres; peu à peu elle grandit, irritée par l'absence et par le scandale qu'elle soulevait; enfin elle atteignit son paroxysme de violence dans *Manfred*. Lorsqu'elle s'éteignit faute d'aliment, la puissance d'aimer s'éteignit avec elle dans le cœur de Byron.

En 1830, les deux femmes, n'ayant plus rien à redouter ni à espérer l'une de l'autre, se brouillèrent à propos de leurs intérêts pécuniaires. Mais, en 1842, un triste épisode les mit toutes deux en scène. Il s'agit de cette infortunée Médora dont la destinée forme un de ces romans que les Goncourt aimaient à écrire. Elle se trouvait, à quatorze ans, dans la maison d'une de ses sœurs mariée et alors en couches, lorsqu'elle fut séduite par son beau-frère. On leur pardonna : ils recommencèrent et, finalement, s'enfuirent ensemble sur le continent. Ils étaient sans ressources et traînèrent une existence misérable, las l'un de l'autre, sans pouvoir, semble-t-il, se quitter. Médora trouva un refuge momentané dans un couvent de Bretagne, puis retomba sous le joug. En 1840 (elle avait alors vingt-cinq ans), elle fit une nouvelle tentative pour reprendre sa liberté. Mrs Leigh ne pouvant ou ne voulant plus rien faire pour elle, l'idée lui vint de s'adresser à lady Byron. Celle-ci vint à Paris pour la voir, ainsi que son gendre et sa fille, lord et lady Lovelace. Elle lui accorda une petite pension, et il fut convenu que la jeune femme irait en vivre obscurément à Hyères, dont le doux climat était, disait-on, nécessaire à sa santé chancelante et à celle de sa petite fille. Cette générosité surprend un peu de la part de lady Byron, mais elle touche moins lorsqu'on apprend qu'elle s'en paya par le plaisir de faire connaître à la malheureuse créature le secret de sa naissance. D'ailleurs, elle mit à ses bienfaits des conditions si difficiles à observer qu'elles ne pouvaient manquer d'en limiter la durée. En effet Médora se lassa vite d'être internée à Hyères, sous la surveillance d'un couple de domestiques-espions. Elle rompit son ban et alla à Paris. Aussitôt sa pension fut supprimée et elle connut les extrémités de la misère. Elle consulta notre grand Berryer qui lui témoigna quelque intérêt, mais ne put que l'engager à faire tous ses efforts pour rentrer en grâce auprès de sa famille. Dans cette

intention, elle se rendit à Londres, où elle recueillit quelques aumônes (le duc de Leeds, son oncle, lui envoya 5 livres sous enveloppe), mais la porte de lady Byron et celle de Mrs Leigh demeurèrent closes devant elle.

A quelque temps de là, elle mourait de consomption, avant que la pauvreté et la souffrance eussent entièrement effacé cette beauté qu'on avait trop admirée dans son enfance. Sa petite fille la rejoignit dans la tombe.

Lady Byron possédait, on l'a vu, un aveu de la faute, écrit de la main d'Augusta, et elle avait placé ce document dans les mains du chancelier d'Angleterre. Mais elle ne voulut pas mourir ou laisser mourir Augusta sans avoir essayé de lui arracher, devant témoin, une confession plus explicite. Une entrevue fut donc arrangée en 1851 et eut lieu en présence d'un clergyman nommé Robertson, qui était le directeur spirituel de lady Byron. Ce dut être un spectacle cruel que cette femme en cheveux blancs jetant à la face d'une autre vieille femme cette horrible accusation, si peu d'accord avec son apparence actuelle, et s'efforçant de lui faire raconter le crime commis quarante ans plus tôt. Cette fois, Mrs Leigh nia énergiquement et rejeta bien loin d'elle les pieuses exhortations au repentir qui lui étaient adressées.

Quelques mois après, Augusta Leigh rendait le dernier soupir à Brighton, dans le délaissement et la pauvreté.

VI

Comme on le pense, la conviction de son implacable ennemie n'avait pas été ébranlée par ses dénégations. Avant comme après cette scène, elle confia à diverses personnes le récit de ses épreuves conjugales. J'ai pu en compter douze : on peut juger par là combien le nombre en fut grand. Celle qui avait le moins de droit à ces confidences fut aussi celle qui en abusa. Je veux parler de Harriet Beecher Stowe, l'auteur, autrefois célèbre, de *la Case de l'Oncle Tom.* Les hommes de mon temps se rappelleront peut-être ce livre sur lequel, à l'âge où l'on n'est pas avare de ses larmes, on nous forçait à nous attendrir. Nous ne savions pas le mal que ce roman pouvait faire en posant d'une manière fausse la question de l'esclavage et combien il cachait de haines aveugles sous sa fade et doucereuse niaiserie.

Lorsque Mrs Stowe vint en Angleterre pour pousser son succès, lady Byron fnt, parmi les membres de l'aristocratie britannique, une des rares personnes chez qui le *cant* de l'*authoress* américaine trouva de l'écho et de la sympathie. Leur bonté comme leur religion était faite à peu près du même métal : elles se comprirent immédiatement et devinrent amies. A un second voyage que fit Mrs Stowe en Angleterre, lady Byron lui fit, toujours « sous le sceau du secret, » le récit des événemens dont elle avait été le témoin et la victime. Mrs Stowe avait promis de se taire, mais, quelques années après la mort de lady Byron, lorsque Mme Guiccioli, veuve de son second mari, le marquis de Boissy, réunit en deux volumes ses souvenirs sur lord Byron, où elle accusait lady Byron d'avoir manqué, envers lui, d'intelligence et de sympathie, Mrs Stowe crut devoir venger la mémoire de son amie en publiant ce qu'elle appela *The true Story of lady Byron*. La conversation qu'elle avait eue avec cette dame y était noyée dans un long sermon. L'effet ne fut pas celui qu'elle attendait. La critique traita sévèrement ce pamphlet, qui fut jugé plus scandaleux qu'édifiant, et dont aucune preuve n'appuyait les révélations. Dans un volume intitulé *Lady Byron vindicated*, la famille fit désavouer Mrs Stowe, tout en admettant, tout en suggérant, comme une conclusion inévitable, la culpabilité d'Augusta, sans en fournir aucune preuve directe et positive. L'émotion causée par cet incident et par les mouvemens en sens divers auxquels il avait donné lieu se calma peu à peu et, à partir de 1870, le silence se fit autour de Byron : le silence de l'oubli plutôt que celui du respect. Sa gloire littéraire, pendant les années qui suivirent, n'a cessé de décliner, tandis que s'élevait, chaque jour plus haute et plus brillante, celle de Shelley. La position que, vivans, ils occupaient aux yeux de leurs contemporains, celle qu'ils s'accordaient à eux-mêmes est renversée et, s'ils revenaient au monde, ils trouveraient qu'ils ont échangé leurs places. Shelley serait peut-être le plus étonné des deux, car cet homme étrange appartenait à cette curieuse famille d'esprits : les orgueilleux modestes.

Quoi qu'il en soit, il semblait que nous n'eussions plus rien à apprendre sur Byron et qu'il ne nous restât aucune curiosité à son sujet, lorsque son petit-fils, lord Lovelace, a publié, en 1905, ce livre d'*Astarté* qui a, soudainement, ramené l'at-

tention sur l'auteur de *Don Juan*. Astarté, le fantôme évoqué par le remords qui déchire l'âme de Manfred, c'est, on le devine, Augusta Leigh qui nous a apparu, au début de cette étude, sous des couleurs si différentes.

Le livre de lord Lovelace est pénible à lire, parce qu'il est écrit dans une note hautaine et agressive qui écarte la sympathie. Du moment qu'il prenait la plume et faisait le public juge de sa cause, il était tenu de se soumettre aux convenances élémentaires de notre métier; il devait traiter avec quelques ménagemens ceux qui ont abordé ce sujet avant lui et qui l'ont abordé, je pense, en toute sincérité. Il a, d'ailleurs, cédé à la même tentation que les autres, en considérant tous les poèmes de Byron comme autant de confessions auto-biographiques. A ce compte, on pourrait soutenir qu'il a galopé, avec Mazeppa, à travers la steppe sans limites, attaché à un cheval sauvage, ou qu'il a été enfermé, avec Bonnivard, dans le souterrain du château de Chillon, ou que, dans le harem du Sultan, il a été le héros de la scabreuse aventure nocturne introduite dans *Don Juan*. On sent combien cette manière de raisonner prête à l'erreur.

Mais, après avoir résisté le plus longtemps possible à ce livre déplaisant et à la thèse qu'il soutient, on est obligé, enfin, de se rendre aux « faits nouveaux » qui rendaient indispensable la revision de ce douloureux procès, et qui se trouvent relégués dans l'avant-dernier chapitre. Ce sont les lettres écrites par Augusta à lady Byron, notamment celle du 17 septembre 1816, que j'ai citée plus haut, et la lettre de Venise, dont j'ai donné une phrase caractéristique.

Profonde a été l'émotion causée par l'apparition d'*Astarté*, non seulement dans le monde littéraire, mais dans la haute société anglaise qui voyait quelques-uns de ses grands noms intéressés en cette affaire. L'attaque du petit-fils contre le grand-père devait, nécessairement, éveiller des contradictions. Augusta Leigh a trouvé un champion énergique et convaincu dans M. Richard Edgcumbe.

A la « légende de l'inceste, » née d'un propos de Caroline Lamb et couvée, pendant quarante ans, par l'imagination vindicative de lady Byron, il propose de substituer tout un roman, fait de conjectures, mais qui repose, cependant, sur quelques faits établis.

Donc, si nous en croyons M. Edgcumbe, pendant cet été de 1813 où nous avons vu Byron si étrangement nerveux et vibrant d'une passion dont l'objet restait invisible, il a revu Mary Chaworth. Elle était seule, malheureuse; lui, il était beau, célèbre. Elle retrouvait, éblouissant de gloire et de génie, le petit amoureux, qu'elle avait autrefois écouté en souriant.

L'écolier de Harrow avait maintenant l'Angleterre à ses pieds. Ses paroles étaient des chants divins que les femmes recueillaient à genoux. Comme l'Amour à Psyché, il apparaissait à la pauvre solitaire d'Annesley dans un rayonnement de lumière qui l'aveuglait, qui la brûlait. Et elle lui aurait résisté? Impossible!

Mais à peine eut-elle cédé, les scrupules reprenaient possession de cette âme étroite et timorée, et elle fut d'autant plus épouvantée de sa faute qu'elle sentit bientôt que cette faute devait avoir une conséquence. On s'imagine sa détresse, son désespoir : c'est l'écho de ce désespoir, suivant M. Edgcumbe, qui donne au journal de Byron un accent de folie, qui imprime à son cerveau une activité fiévreuse, à sa poésie je ne sais quel accent de violence sinistre. Ce qui l'agitait, ce qui bouleversait son âme jusque dans ses profondeurs, ce n'était pas, assurément, le remords d'avoir usurpé les droits d'un mari brutal, infidèle et jaloux, mais la douleur d'avoir introduit la tragédie dans une humble et tranquille existence, d'avoir exposé celle qu'il aimait à un danger, qu'elle était incapable, — il le savait, — de regarder en face.

Or, c'est ici qu'intervient la sœur dévouée. Elle sauvera Mary Chaworth en prenant l'enfant à son compte, comme s'il était né de son mariage avec le colonel Leigh. Elle ne réfléchit pas, elle ne veut pas réfléchir aux suites que peut entraîner pour elle une telle action; elle ne sait pas que Byron a, un jour, laissé tomber, devant témoins, ce mot imprudent dont on fera plus tard une preuve de l'inceste : « Il y a, en ce moment, une femme qui est enceinte et dont l'enfant est mien. Si c'est une petite fille, je veux l'appeler Médora. » Elle ne prévoit rien de tout cela et s'applaudit d'avoir sauvé l'honneur d'une amie en épargnant un remords à son frère. Tout se passe bien, probablement avec la complicité du colonel Leigh. Dans les lettres que Byron échange avec sa sœur pendant l'été de 1814, on sent qu'il y a un secret entre eux et qu'ils s'entendent à demi-mot : « Mary Chaworth m'a écrit plusieurs lettres... L'amitié, rien

que l'amitié! » Augusta doit sourire en lisant cette ligne que, seule, elle peut comprendre. Enfin elle l'a décidé à se marier. C'est fait : Dieu soit loué! Et elle respire plus librement : le danger est passé.

Hélas! non, et la période qui suit sera la plus terrible, du moins pour elle.

Quant à Mary Chaworth, il n'y aura plus de bonheur pour elle. Lorsque l'éclatante rupture des deux époux force Byron à s'exiler, lorsque arrive jusqu'à elle un bruit vague des soupçons qui pèsent sur Augusta, sa faible raison se trouble et, pendant un an, elle est folle. Quand elle revient à la vie normale, elle est attristée, humiliée, écrasée sous le poids des souvenirs. Elle se réconcilie, en apparence, avec son mari. Que lui importe! Byron meurt en 1824 et elle meurt comme lui, jeune encore, peut-être avec le secret espoir d'une réunion par delà la tombe dans la contrée « où les fatigués se reposent, où les méchans perdent le pouvoir de nuire. »

Telle est l'histoire que nous raconte M. Edgcumbe et je voudrais qu'elle fût vraie. D'une créature insignifiante, comme nous semblait être Mary Chaworth, elle fait une intéressante victime, une vaincue de l'amour; d'Augusta une martyre volontaire, car elle nous explique son silence obstiné et transforme en héroïsme son apparente lâcheté. Elle fait disparaître un crime de l'histoire humaine, elle rend à une noble et hautaine figure de poète son unité et sa grandeur. Il devient le héros d'un amour unique. Les *mille et trois* maîtresses s'évanouissent pour le laisser aux pieds d'une femme qu'il a possédée une heure et qu'il a aimée toute sa vie.

Oui, mais il y a la correspondance entre lady Byron et Mrs Leigh; il y a, surtout, la lettre fatale, la phrase accusatrice qu'aucune interprétation ne peut supprimer, qu'aucune glose ne peut corriger ni atténuer, la phrase ineffaçable comme la tache de lady Macbeth. Et, pour emprunter la parole d'un poète moins grand, mais qui a bien connu, lui aussi, le mal d'aimer :

> La mer y passerait sans laver la souillure,
> Car l'abîme est immense et la tache est au fond.

AUGUSTIN FILON.

LA RÉFORME AGRAIRE

EN RUSSIE

I

Les faits même les plus importans, qui intéressent la vie intérieure d'un pays, n'offrent généralement rien de bien sensationnel; c'est pourquoi, sans doute, ils sont moins connus qu'ils ne devraient l'être. Ils modifient parfois profondément l'âme d'un peuple, sans que d'autres peuples aient été utilement et exactement renseignés sur la genèse de cette rénovation.

Certes, à notre époque, des faits de cette nature ne sauraient passer complètement inaperçus ; mais on les connaît mal, si même on ne les ignore pas. Aussi peut-on dire, sans être taxé d'exagération, que la réorganisation agraire poursuivie en Russie, depuis plusieurs années, n'a pas été jusqu'ici sérieusement étudiée en France.

On conçoit cependant aisément tout l'intérêt qui s'attache, pour la nation « amie et alliée, » pour la France, si vraiment éprise de progrès, si justement fière de sa population rurale et de sa production agricole, à une réforme russe qui, par son but comme par ses moyens, légitime toutes les espérances, et par cela même mérite à tous égards d'appeler et de retenir l'attention.

L'œuvre commencée il y a quatre ans par le gouvernement russe a pour but le relèvement économique de la classe la plus nombreuse, celle des paysans. Elle est d'une importance exceptionnelle pour la Russie. En créant la petite propriété qui

échappe enfin à l'ingérence de la commune, elle a pour ainsi dire révolutionné la vie rurale; mais cette révolution, pour être profonde, n'en est pas moins pacifique, comme il convient. Quoi qu'il en soit, les nombreux inconvéniens qui résultaient de l'exploitation communale, et qui conduisaient les paysans à l'inaction et à la ruine, ont rendu nécessaire la réforme, qui vise surtout à les supprimer.

La commune, en Russie, est aussi ancienne que le servage; elle a ses privilèges : n'y entre pas qui veut, n'en fait pas partie qui le désire ; pour appartenir à la commune, il faut être né paysan. C'est d'ailleurs une unité qui a depuis longtemps fait ses preuves et qui, dans un passé déjà long, a vécu non sans mérite, nous le reconnaissons bien volontiers. Mais elle se meurt actuellement, parce que le mode d'exploitation qu'elle a créé ne répond plus aux nécessités actuelles. En effet, elle ne se contentait pas de gêner, d'entraver l'initiative privée, elle l'empêchait de naître, l'écrasant en germe, et les plus tenaces de nos paysans venaient se briser contre les obstacles qu'elle avait dressés devant eux, ainsi qu'on le verra plus loin.

BUT DE LA RÉFORME ACTUELLE

La réforme actuelle est le couronnement de l'œuvre entreprise, il y a un demi-siècle, au moment de l'émancipation des paysans. Le manifeste impérial du 19 février 1861, et les lois agraires ultérieures ont assuré la liberté du travail de la terre, et attribué aux agriculteurs environ 109 millions de déciatines (1) de terrains qui appartenaient à des propriétaires particuliers ou à l'État. Ces propriétés devaient, par voie de rachat, passer en pleine possession des petits cultivateurs et servir de base à leur bien-être.

« Les paysans, disait le manifeste précité, auront le droit de racheter leurs fermes, et, avec le consentement des propriétaires, ils pourront acquérir en toute propriété, pour en jouir de façon permanente, les terres arables et autres dépendances qui leur sont concédées, *nadiel* (2). Par l'acquisition en toute

(1) La déciatine = 109 ares 32.

(2) Le *nadiel* désigne les terres reçues par les paysans avec l'émancipation, et gérées par la commune.

propriété de la quantité de terre fixée, les paysans... entrent définitivement dans la condition des paysans libres propriétaires... Qu'ils s'appliquent avec zèle aux travaux agricoles, afin de pouvoir tirer d'un grenier abondant la semence qu'ils doivent confier à la terre... acquise en toute propriété. »

Le droit pour les paysans d'acheter la terre en toute propriété était fixé de façon très nette par la loi : « Lorsque le paysan, désireux de se séparer de la commune, aura versé en totalité le montant du rachat de son lot, la commune sera obligée de lui attribuer un lot correspondant, autant que possible d'un seul tenant. » La loi stipule en outre que « les lots acquis par un paysan isolé constituent sa propriété individuelle. »

Mais la réforme de 1861, qui devait changer toutes les conditions de la vie rurale, était trop vaste et trop complexe pour qu'elle pût être appliquée à chaque paysan séparément. Avant d'attribuer la terre à des feux isolés, il fallait distinguer les terres qui devaient rester aux propriétaires domaniaux, c'est-à-dire aux anciens seigneurs, de celles qui devaient passer aux paysans. De plus, le droit, acquis par cette réforme au libre travail, était tellement précieux qu'il devait s'exercer sans retard, dans le plus bref délai. Il est naturel qu'une tâche aussi considérable, se rapportant à des dizaines de millions de déciatines, ait relégué au second plan la question des formes d'exploitation de la terre. Aussi le manifeste de 1861 se bornait-il, au sujet de la façon d'exploiter le sol, à constater l'ordre de choses existant, sans examiner les avantages des deux modes de propriété, individuelle ou communale. Il avait uniquement pour objet : « le rachat de la terre en propriété. »

Il fallait toutefois assurer l'opération financière du rachat de ces terres, qui représentaient à peu près un milliard de roubles, soit près de deux milliards et demi de francs. Mais comme le travail libre des paysans était une force encore inconnue, on ne pouvait prévoir dans quelle mesure le petit cultivateur ferait face aux engagemens pris pour le rachat, dans des conditions nouvelles pour la Russie rurale. L'ensemble de ces considérations n'a pas alors permis à l'État de se mettre directement en relation avec chacun des nouveaux propriétaires ruraux. Un intermédiaire, entre les anciens serfs et lui, devait agir. Ce rôle a été rempli par la commune, unité déjà éprouvée et de constitution historique, parce qu'elle offrait des garanties,

tandis que le paysan isolé n'en offrait pas, pour les raisons que nous avons données.

D'ailleurs, la commune n'était pas considérée comme propriétaire perpétuel de la terre, mais seulement comme un intermédiaire temporaire, « jusqu'au versement du rachat. » Jusqu'à ce moment, la commune devait gérer les terres et s'occuper du sort de leurs futurs propriétaires. Au contraire, dès qu'il avait effectué le versement de la somme due pour le rachat de son lot, le paysan devenait propriétaire « à l'état définitif, » avec le droit de séparer son bien de la masse communale, en un lot individuel.

Jusqu'à l'accomplissemenl du rachat, les relations territoriales de la commune avec ses membres ont été laissées telles qu'elles s'étaient constituées à l'époque du servage. Ainsi, sur 109 millions de déciatines attribuées à la population rurale, 90 millions ont été attribuées aux communes, et 19 millions seulement ont été réparties entre les communes à feux héréditaires. Mais partout, la concession a été faite à des communes entières, et non à des paysans isolés; même dans les villages à feux héréditaires, où les parcelles de chaque feu étaient réparties de façon définie. Dans les deux premiers cas, on a attribué un nadiel commun à la commune entière. A cette époque, la garantie mutuelle, en usage pour tous les paiemens « sans exception » des villages de la commune, était appliquée également aux feux héréditaires.

Ce mode de répartition des terres, admis afin de faire aboutir plus vite la réforme et d'en assurer le côté financier, est l'origine des opérations agraires qui s'effectuent actuellement. L'attribution à chaque propriétaire des terres qui lui revenaient, dans des limites commodes pour l'exploitation, avait été laissée forcément de côté; mais cette question demandait de façon urgente une solution, dès l'achèvement de l'opération du rachat.

D'autre part, certaines particularités de la situation agricole en Russie (remontant aux années 1891 et suivantes) rendaient indispensable une nouvelle organisation agraire. Ce sont le plus souvent : la concession d'un *nadiel* commun à plusieurs villages, d'après un plan unique et par un seul acte légal; l'attribution de *nadiels* à de grands villages composés de centaines et même de milliers de feux; enfin l'enchevêtrement, la

communauté et la contiguïté de terres appartenant les unes à des paysans, les autres à des propriétaires particuliers.

Les deux premiers cas ont eu pour cause l'attribution d'un *nadiel* commun aux paysans de deux ou plusieurs villages voisins, lorsqu'ils se trouvaient être serfs du même seigneur, au moment de la réforme. Quant au troisième cas, il s'explique par l'utilité d'attribuer un *nadiel* commun aux anciens paysans des domaines de l'État par suite de la situation complexe dans laquelle se trouvaient ces nouveaux propriétaires. De pareilles concessions de *nadiels* eurent lieu très fréquemment, et la formation de communes comprenant une dizaine de villages, ou même davantage, n'est pas exceptionnelle. L'importance des territoires passés ainsi en possession commune de plusieurs villages, et l'antagonisme de leurs intérêts respectifs rendaient très difficile la répartition des lots entre les paysans des villages réunis. Celle-ci présentait les plus graves inconvéniens et causait d'interminables disputes; il en résultait, le plus souvent, un morcellement exagéré, une dispersion infinie des parcelles de chaque feu, dont les terres arables se trouvaient forcément éloignées du lieu d'habitation.

Les mêmes inconvéniens se firent sentir dans les grands villages, composés de centaines et, parfois, de milliers de feux. La formation de ces villages a eu lieu surtout dans les gouvernemens du Midi (gouvernemens des steppes) où le manque d'eau de surface rend malaisé le choix d'emplacemens pour les habitations.

Ajoutons que l'enclavement des terres des paysans dans celles de leurs anciens seigneurs et dans les domaines de l'État avait pour cause l'insuffisance du personnel (géomètres, arpenteurs, etc.); qu'en outre, on ne voulait pas apporter de trop brusques changemens aux modes d'exploitation en usage.

D'autres circonstances démontrent encore la nécessité d'une réorganisation agraire; elles sont, en partie, la conséquence de la réforme de 1861, ou se sont manifestées plus tard. En tout cas, la nouvelle réforme agraire a surtout pour objet la suppression des difficultés que rencontrent dans l'exploitation de la terre, soit les communes entières, soit leurs membres séparés.

Le travail du sol peut être gêné non seulement dans la commune, dans le *mir*, dont les membres jouissent de leurs terres en commun, mais encore dans la commune à feux héréditaires.

En effet, celle-ci assure aux feux qui la composent le droit de possession de leurs parcelles, sans toutefois leur laisser une entière liberté dans l'exploitation de la terre. Or, chaque modification du faire valoir, même la plus insignifiante, devient difficile ou impossible, dès que le propriétaire est privé d'initiative et n'a pas la certitude d'un travail productif, c'est-à-dire dont les résultats acquis lui soient garantis. Supprimer ces motifs d'activité, c'est affaiblir ou anéantir l'impulsion qui pourrait entraîner les paysans à réaliser une innovation quelconque. Par suite d'une dispersion excessive des parcelles de terrain, le feu héréditaire est privé de ces mobiles puissans, de ces motifs d'action si nécessaires au progrès d'exploitation du sol; il se voit ainsi condamné à rester stationnaire, ou peu s'en faut. Le morcellement a deux causes principales : la dispersion des petites parcelles isolées, et leur enchevêtrement dans d'autres propriétés. La dissémination des parcelles sur une surface considérable rend le travail improductif et paralyse à l'avance tout l'ensemble des mesures culturales ; leur étroitesse, et leur contact avec d'autres parcelles appartenant à de nombreux propriétaires, créent des conditions spéciales où l'initiative personnelle du paysan est presque réduite à l'impuissance, même dans ses manifestations les plus intelligentes.

Cette extrême division de la glèbe limite étroitement les améliorations techniques susceptibles d'être apportées dans l'exploitation. La plupart des procédés capables d'assurer l'augmentation de la production, pour des propriétés réunies, perdent tous leurs avantages si l'application en est faite sur des parcelles éloignées; ainsi, l'accroissement de la récolte par les fumures ne peut même être envisagé parce qu'il ne compenserait pas le temps et le travail nécessaires pour le transport de l'engrais. Si des améliorations aussi simples rencontrent des obstacles, combien de difficultés ne surgissent-elles pas lorsqu'il s'agit, par exemple, de l'application d'un assolement intensif!

Cependant, les conditions défavorables à l'exploitation, qui sont la conséquence de la dispersion des terres sur une grande étendue, n'excluent point la possibilité d'innovations parfois importantes. Au prix d'un travail supplémentaire, le possesseur de parcelles disséminées pourrait réaliser de bonnes mesures, comme les engrais employés en temps opportun, l'ameublisse-

ment par les hersages, le repos de la terre à l'état de jachère, la culture des plantes fourragères. Il s'ensuit que le morcellement (en entendant par cette expression la dispersion de parcelles appartenant au même propriétaire), bien qu'il pèse sur l'initiative individuelle, qu'il diminue le profit des améliorations partielles et qu'il empêche la réorganisation complète de l'exploitation, ne voue pas à un insuccès absolu certaines règles culturales. Leur défaite provient d'un autre genre de morcellement, qui consiste dans l'alternance et l'enchevêtrement des parcelles appartenant à de nombreux propriétaires.

Dans la commune à feux héréditaires, l'assemblée communale n'a aucun droit d'action sur les feux isolés, en ce qui concerne l'exploitation de leurs lots respectifs; seule, l'influence du *mir* continue à agir comme celle d'une masse inerte, rebelle à tout progrès de culture. La façon primitive d'exploiter le sol, conservée par les communes, se distingue par un ensemble de particularités qui détruit tout essai d'innovation, s'il est tenté par l'individu isolé. En premier lieu, figure le pâturage du bétail sur les jachères et les chaumes. Il suffit de cette coutume enracinée de longue date, pour que nul des propriétaires, même le plus entreprenant, ne puisse agir à sa volonté, par « un travail libre sur sa propre terre. » Pour chacun de ces propriétaires, en effet, les semailles et la récolte doivent être effectuées à des jours fixes, pendant lesquels tous les habitans d'un même village exécutent simultanément les mêmes travaux. Et, si l'un d'eux ne suit pas cette règle, le bétail voisin causera sur son champ de sérieux dégâts, dans les pousses survenues trop tôt ou trop tard. La fixation stricte des époques des semailles et des récoltes oblige ainsi chaque paysan à n'entreprendre que les cultures effectuées par tous ses voisins, et à ne travailler la terre qu'au moment où ceux-ci vont aux champs.

Il résulte de cet état de choses que le paysan n'a, comme choix de culture, que celui des céréales cultivées dans son village; s'il s'en écarte, par exemple en faisant des plantes fourragères ou en semant plus tôt, ses efforts ne contribueront qu'à l'alimentation du bétail communal! Le travail régulier de la jachère, son traitement par le binage, et toutes les mesures tendant à la conservation de l'humidité du sol (si importante, vu le climat continental de la Russie) sont irréalisables pour un individu isolé, dès que les parcelles qui lui appartiennent

sont enclavées dans le domaine communal, et par suite forcément destinées à servir de pâturage au troupeau commun.

Ainsi, l'initiative d'un paysan, même si elle s'exerce sur les objets les plus restreints, ne saurait aboutir à des résultats vraiment utiles que par l'éducation préalable de tous les propriétaires des terres contiguës à la sienne. Il ne suffirait pas à un paysan novateur de gagner à sa cause un groupe plus ou moins important de membres de sa commune. Leurs efforts réunis n'aboutiraient qu'à d'inutiles sacrifices matériels et ne seraient que peine perdue, attendu que les inconvéniens signalés subsisteraient, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Seul l'accord d'une majorité écrasante des propriétaires pourrait garantir la réalisation de l'idée conçue par un individu isolé.

C'est une difficulté presque insurmontable que de vouloir conduire dans une même direction toute la masse des paysans; même en admettant la réussite, pour des cas exceptionnellement rares, des efforts aussi héroïques n'amènent qu'une amélioration isolée du mode de culture ; chaque pas en avant, tendant à modifier l'exploitation, exige de nouveau l'entraînement de la masse entière. Cette voie compliquée de transformation, pour chaque exploitation séparée, ne peut avoir de portée pratique ; l'initiative d'un individu se heurte aux obstacles rencontrés, et le plus avisé des paysans ne saurait finalement se soustraire à la routine érigée en principe.

Dans les *mirs* où la terre est exploitée en commun, l'influence des anciennes méthodes de culture est encore plus marquée que dans les communes à feux héréditaires. Les parcelles attribuées aux feux de la commune ne sont pas leur propriété; et le *mir* a le droit d'effectuer de nouveaux partages du *nadiel*, entre les membres de la commune, en agrandissant ou en diminuant la part de chaque feu, d'après la base de partage admise par les usages locaux; il peut même faire passer tout paysan d'un endroit donné du *nadiel* à un autre complètement opposé.

De cette façon, tout membre de la commune n'est pas seulement gêné dans l'exploitation de sa terre, mais de plus cette exploitation n'est pour lui que temporaire ; lors d'un nouveau partage, il risque de perdre son lot, pour un autre qui est souvent de dimensions différentes. Par conséquent, tandis que, dans

un feu héréditaire, le travail dépensé en amélioration de culture profite de façon durable au propriétaire, ne serait-ce que par l'emploi de matières fertilisantes, le membre d'une commune où les feux ne sont pas héréditaires n'a même pas cette certitude, qui sert de stimulant au labeur du propriétaire.

Dans ces conditions, tout changement du mode de culture devient presque impossible pour des paysans isolés. Il faut un accord complet de membres de la commune, c'est-à-dire un ensemble de circonstances exclusivement favorables, pour l'adoption des moindres améliorations agricoles, qui sont dues le plus souvent à l'initiative ou à l'activité d'un individu isolé.

Si ces qualités vivifiantes étaient vraiment liées à la propriété collective comme elles le sont à la propriété individuelle, il y avait tout lieu pour elles de se manifester avec force sur l'exploitation communale, où le *mir* gère le *nadiel*; mais c'est précisément là, tout au contraire, que règnent les méthodes archaïques rebelles à tout progrès, telles que l'assolement triennal, avec le pâturage en commun sur les jachères et les chaumes.

La gérance du sol par le *mir* se borne presque exclusivement au souci de fixer le lot de terre revenant à chaque membre de la commune. Dans ce soin minutieux de répartition, la commune est arrivée à une perfection étonnante, à une précision mathématique ; malheureusement, les conséquences en sont déplorables. Avec l'accroissement de la population, le nombre des unités aptes à posséder augmente, on procède à une nouvelle répartition des terres, et il en résulte un changement complet des conditions d'exploitation pour les feux de la commune. Dans certaines communes, les terres sont réparties entre les feux uniquement d'après le nombre d'hommes majeurs ; dans d'autres, d'après le nombre d'individus mâles ; dans d'autres encore une fraction de part est attribuée à la femme ; dans d'autres enfin, l'homme a droit à une part entière, la femme aux trois quarts, par exemple, et l'enfant à une demi-part, etc. ; dans tous les cas, à chaque mouvement de la population, on ajoute, on déduit des parts, et quelle que soit la base du partage, le déplacement des lots devient presque inévitable.

La terre attribuée comme *nadiel* à une commune n'est presque jamais de qualité égale dans toutes ses parties, situées les unes à proximité du village, les autres loin de lui. Pour

observer une équité parfaite, on classifie d'abord la totalité des terres, d'après la qualité du sol, puis on tient compte du degré d'éloignement du village, de la destination fixée à certaines terres, etc. Ce n'est qu'ensuite que la commune divise les terres de chacune des classes et catégories en autant de parcelles qu'il y a de feux. Ce système de fractionnement du *nadiel* amène des résultats extraordinaires : il fait quelquefois attribuer à un seul feu 100 parcelles, et plus, de terrain. Ces parcelles ont la forme de languettes, forme à coup sûr peu favorable à l'exploitation du sol, étant donné surtout qu'il n'est pas rare de voir des languettes de 2 à 3 mètres de large sur plus d'un kilomètre de long.

A chaque nouveau partage, l'examen des qualités naturelles de la terre (de sa fertilité, de son degré d'épuisement, etc.) se fait avec une minutie croissante. Le nombre des fractions du *nadiel* à qualités diverses s'accroît et, avec l'augmentation des habitans, le sol se divise en des bandes si étroites que leur largeur n'est plus mesurée en sagènes, mais en archines ou en pieds ! Les lisières, couvertes de mauvaises herbes, occupent sur le *nadiel* entre les bandes des divers feux une surface de plus en plus envahissante comme dans la Russie centrale, par exemple, où, malgré le besoin de terres, un septième des champs est perdu sous les sillons des limites.

Outre le fractionnement et le morcellement extrême du *nadiel*, chaque nouveau partage occasionne encore un allongement excessif des bandes parcellaires, surtout quand le *nadiel* occupe une surface considérable et de forme allongée. Par souci d'équité, les languettes revenant à un feu lui sont attribuées dans toutes les parties du *nadiel*, dans les plus proches ainsi que dans les plus lointaines du village ; aussi, nécessairement, une partie de ces bandes se trouve-t-elle à une grande distance de l'habitation. Une distance de 5 à 10 verstes (1) est considérée comme normale. Le transport des engrais sur des parcelles aussi éloignées devient un travail qui ne vaut pas la peine d'être entrepris, et la culture la plus simple, même sans efforts pour augmenter la productivité du sol, ne saurait dans ces conditions donner de résultats tant soit peu avantageux. C'est pourquoi, malgré le manque de terre, on rencontre fréquemment sur les

(1) La verste = 1 067 mètres.

limites des *nadiels* des parcelles non cultivées; d'autres sont louées à des tiers. Cela crée un état de choses qui, au premier examen, paraît incompréhensible : d'une part, le paysan manque de terre et va en chercher de l'autre côté de l'Oural ; d'autre part, il ne travaille même pas celle qu'il possède. Il est évident que les causes d'une telle anomalie résident dans les conditions actuelles de l'exploitation de la glèbe.

Ces conditions ne déterminent pas seulement l'arrêt de la culture ; elles mènent en outre à l'épuisement forcé du sol, à l'abaissement du rendement des récoltes.

Il est notoire que la « terre noire, » en Russie, est le meilleur des sols de l'Europe au point de vue de la fertilité. Le rendement agricole de la Russie est cependant inférieur à celui de l'Allemagne ou de la France. On ne saurait affirmer que le paysan russe ne jouit que d'une quantité insuffisante de terre, car la surface revenant à chaque feu dépasse considérablement celle de nos voisins d'Occident. Elle atteint, en moyenne, 10 déciatines, 2 pour les 50 gouvernemens de la Russie d'Europe, si l'on ne considère que les terres du *nadiel*, et 13 déciatines, si l'on y ajoute les terrains acquis par les paysans. En Autriche, la surface moyenne de la petite propriété n'atteint que 5 déciatines, 1 ; en France 4 déc. 4 ; en Allemagne 4 déc. 1. Cependant le bien-être de la population rurale, en Russie, est loin d'être proportionné à cette possession. Les récoltes y donnent des rendemens extrêmement variés, et tout le monde se souvient d'une série d'années mauvaises qui a éprouvé si durement la population des villages russes. Le retour en est toujours possible. La cause d'une telle situation n'est donc pas dans le manque de terre, elle est dans les difficultés rencontrées pour les améliorations rurales et dans l'impossibilité de maintenir au même niveau la productivité du sol.

En administrant les terres, les communes n'ont su que les répartir équitablement entre leurs membres : ce n'était résoudre qu'une partie du problème. Si les conséquences du morcellement exagéré et de l'éparpillement des terres pouvaient n'être pas prévues, elles sont cependant depuis longtemps évidentes ; or les communes n'ont rien changé à leur manière d'opérer ; bien mieux, elles n'ont fait que l'aggraver. L'expérience ne les a pas instruites, elles ne se sont pas inquiétées des résultats obtenus. Elles n'ont visé qu'à doter justement chacun de leurs

membres, à sauvegarder l'égalité une fois établie entre les différens feux, quant aux dimensions de leurs lots, sans s'occuper en même temps des besoins de la terre elle-même. Cette insouciance devait fatalement provoquer une diminution de rendemens, et c'est ce qui arriva.

La plupart des États d'Europe, dès la seconde partie du XVIIIe siècle, ont pris des mesures pour débarrasser de toute entrave l'activité rurale. En Angleterre et en Écosse, la tendance à réformer les anciens ordres agraires date des XVIe et XVIIe siècles. En Suède, la première loi relative à la séparation de la commune a été publiée en 1749, et au Danemark en 1781. En Prusse, les mêmes mesures ont commencé sous Frédéric le Grand (instructions et règlemens de 1752, 1763, 1765, 1771) et la répartition définitive des terres communales y a été confirmée et sanctionnée par la loi de 1821. Des mesures analogues furent prises dans d'autres États de l'Europe.

La grande réforme russe du 19 février 1861 avait pour but d'assurer aux paysans la liberté du travail ; elle devait à la fois contribuer au développement de leur bien-être personnel et à la prospérité générale du pays. L'expérience de plus d'un demi-siècle a prouvé qu'il n'y a qu'un moyen d'atteindre ce but : c'est de libérer le travail de la dépendance de la commune, du *mir*, qui opposait jusqu'ici un obstacle insurmontable à l'activité des paysans. La tutelle du *mir* jugulait cette force vitale sur laquelle Alexandre II, dans son manifeste, avait fondé plus d'espoir que sur la plus parfaite des lois.

Supprimer cette entrave économique, donner aux paysans la possibilité de se consacrer librement à l'amélioration de la culture de leurs terres, tel est le but de la nouvelle organisation agraire, dont les voies sont tracées par la volonté de l'Empereur régnant et qui est placée sous son haut patronage.

L'ORGANISATION AGRAIRE

Les imperfections de l'exploitation rurale, qui apparaissaient de façon marquée les années de mauvaises récoltes, devaient attirer l'attention du gouvernement et du pays.

A la fin du siècle dernier les questions rurales étaient très étudiées en Russie; elles avaient donné naissance à un grand

nombre d'ouvrages, à d'intéressantes publications; elles étaient fréquemment débattues dans les réunions des *zemstvos* et des sociétés agricoles.

De son côté, le gouvernement, pour venir en aide aux paysans, réunissait les données nécessaires à la revision de la législation rurale. Une étude complète de la question agraire était faite par le ministère de l'Intérieur et un Conseil spécial créé en 1902 sur l'ordre de l'Empereur. Après une étude attentive des nombreux renseignemens communiqués par les Conseils et Comités régionaux, on décida de prendre des mesures importantes pour organiser la vie des campagnes.

Dans le rescrit adressé, en 1905, au président du Conseil spécial chargé d'étudier les moyens d'affermir la propriété paysanne, l'Empereur disait : « J'ai déjà fait connaître que ma sollicitude pour la prospérité de l'Empire doit, à mon avis, s'étendre en premier lieu... sur la très nombreuse classe des paysans russes... dont la situation économique... est fortement ébranlée... Reconnaissant la nécessité de rechercher sans retard les moyens de remédier à cet état de choses, et l'utilité de consacrer une attention toute particulière à la consolidation immédiate de la situation foncière des paysans, base principale de la prospérité du peuple... il importe de déterminer, dès à présent, la marche à suivre pour la solution du problème, à la condition essentielle d'assurer aux paysans la possession privée des terres... Au cours des travaux qui seront entrepris à cet effet, on devra s'appliquer à définir les mesures susceptibles de donner aux paysans la jouissance pleine et entière de leurs terres... en tenant compte des changemens survenus dans l'ordre économique, afin que les paysans qui manquent de terre puissent, ou facilement émigrer dans les localités qui leur seront désignées, ou augmenter leurs lots avec le concours de la banque des paysans... Par suite, et conformément à ce qui précède, il y a lieu d'achever définitivement la délimitation des terres, celles qui appartiennent aux paysans, comme celles des autres propriétaires fonciers..., afin de faire pénétrer profondément, dans la conscience du peuple, la conviction que toute propriété privée est inviolable et sacrée... »

Suivant la volonté de l'Empereur, le gouvernement se proposa donc de libérer la propriété rurale de la dépendance du *mir*. A cet effet, différentes mesures furent prises dans le cou-

rant des années qui suivirent. Les unes devaient assurer aux paysans isolés la possession, en propriété individuelle, des parcelles revenant à chacun dans la commune, réunies en lots d'un seul tenant; elles devaient encore leur faciliter l'acquisition de terres situées en dehors du *nadiel*; les autres se proposaient de créer sur place des institutions spécialement chargées du soin de la réorganisation agraire.

Parmi les mesures de la première catégorie, la plus importante fut la suppression, par l'oukase du 3 novembre 1905, des versemens en retard pour le rachat des terres du *nadiel*. Ces versemens furent provisoirement réduits de moitié, pour l'année 1906; à partir du 1er janvier 1907, ils furent définitivement supprimés.

Cette mesure, en outre de l'allégement qu'elle apportait au fardeau fiscal, supprimait toute raison d'être au droit, pour la commune rurale, de restreindre les paysans dans l'agencement de leurs terres. D'autre part, l'oukase du 12 mars 1903 avait supprimé la garantie mutuelle et, avec la suppression des versemens complets du rachat, la connaissance des règlemens généraux se répandait sur les *nadiels*.

D'après ces règlemens, fixés pour les terrains acquis en propriété individuelle par des paysans, tout membre du *mir* a le droit d'exiger que, de la terre acquise en commun, on lui sépare, en propriété individuelle, un lot proportionnel à sa participation dans l'achat de cette terre. Si cette séparation apparaît incommode ou irréalisable, la commune a la faculté de désintéresser en argent, à l'amiable ou par taxation, le paysan désireux de la quitter. (Art. 36 des *Règlemens généraux*, 19 février 1861.)

Mais pour la réalisation de ce droit, existant sans conteste depuis le 1er janvier 1907, le paysan qui voulait se séparer de la commune rencontrait de très sérieuses difficultés. En raison de la confusion des comptes tenus pour les versemens du rachat, et par suite des changemens continuels survenus dans le partage de la terre entre les feux, il ne fut pas possible de fixer exactement le montant des versemens effectués par chaque membre de la commune et, en conséquence, il devint également impossible de savoir à quelle surface de terrain chacun pouvait prétendre en propriété individuelle. De plus, le paysan membre d'une commune, qui voulait acheter du terrain dans une autre

commune, se trouvait en présence de nouvelles difficultés, puisqu'il était dans l'obligation de renoncer au *nadiel* de sa commune et d'obtenir le consentement du *mir* gérant la terre qu'il projetait d'acquérir.

Ce dernier obstacle fut supprimé par l'oukase du 5 octobre 1908, qui accorda aux paysans plusieurs droits importans, et notamment celui de posséder des terres situées dans différentes communes. D'autre part, l'oukase du 9 novembre 1906, confirmé depuis par la loi du 14 juin 1910, facilita l'éclosion de la petite propriété individuelle, en permettant à chaque paysan d'agencer indépendamment la part qui lui revient du *nadiel*, et en accordant aux communes rurales, qu'elles fussent à feux héréditaires ou non, le droit de passer en masse à tout moment à la possession individuelle de la terre.

En même temps, la Banque des Paysans, créée en 1882, développait ses opérations; elle acquérait des propriétés pour en opérer le lotissement, obtenait la faculté d'avancer à des paysans jusqu'à 90 pour 100 de la valeur de la terre achetée, ou même la valeur totale; enfin, l'oukase du 12 août 1906 lui confiait le soin de vendre aux paysans jusqu'à deux millions de déciatines de terres des Apanages et l'oukase du 27 du même mois l'autorisait à vendre, dans des conditions de faveur, à des paysans insuffisamment pourvus de terre, des domaines de l'État se prêtant à la création de petites propriétés, ainsi que des lots provenant des domaines forestiers de l'État.

Les institutions nécessaires pour l'exécution du plan conçu furent créées; à leur tête est placé le Comité central, dont la mission est de diriger l'ensemble des travaux, c'est lui qui forme les institutions régionales et leur donne l'impulsion voulue.

Les institutions régionales ont des attributions très étendues et un caractère administratif permanent. Créées par l'oukase du 4 mars 1906, elles sont dénommées Commissions agraires de gouvernement et Commissions agraires d'arrondissement. Elles sont chargées « d'aider le monde rural à écarter les défauts actuels du mode de possession et d'exploitation; » elles doivent adapter leurs travaux aux conditions de chaque contrée. Le cadre permanent de ces Commissions réunit des fonctionnaires

de l'État, et des représentans de la noblesse, des paysans et des *zemstvos*.

Les Commissions de gouvernement sont chargées d'unifier l'action des Commissions d'arrondissement. Actuellement, les Commissions de gouvernement fonctionnent dans quarante-cinq gouvernemens; au 1er janvier 1911, les Commissions d'arrondissement fonctionnaient dans 431 arrondissemens, répartis dans 46 gouvernemens, sur 50 gouvernemens de la Russie européenne. Les unes et les autres fonctionneront bientôt dans toute l'étendue de l'Empire. En tout cas, plus de 5800 personnes participent actuellement aux travaux des Commissions agraires, et plus de la moitié (3300) sont des représentans de la propriété foncière privée et des paysans.

Fait digne de remarque : les fonctionnaires de l'État, et particulièrement les *zemskie natschalniki*, dont plus de 500 ont collaboré en 1910 à l'exécution des travaux en qualité d'opérateurs responsables, ont su inspirer aux populations rurales une telle confiance, que bien peu d'opérations agraires ont lieu sans eux.

En raison de la nature des travaux à exécuter, un personnel nombreux de géomètres et d'arpenteurs a été adjoint aux Commissions agraires. Il comprend, à l'heure actuelle, plus de 5000 personnes gratuitement mises à la disposition des paysans qui désirent améliorer leur exploitation.

Il ne suffisait pas de former les Commissions agraires, il fallait encore définir leur action, préciser leurs devoirs et leur donner les moyens de les remplir. C'est ce qui a été fait, dès 1906, et ce qui a été ensuite fixé définitivement et arrêté par la loi du 29 mai 1911.

Les Commissions agraires devaient notamment prêter leur concours : aux paysans, pour l'acquisition des terres par l'intermédiaire de la Banque des Paysans; pour la vente et l'affermage des domaines de l'État; aux paysans, pour leur faciliter l'émigration sur les terres de l'État, dans la Russie d'Asie; aux communes rurales, pour améliorer le mode de possession de la terre et les moyens d'exploitation; elles devaient enfin viser à la suppression du morcellement des *nadiels* et favoriser la formation de propriétés individuelles.

Ces Commissions commencèrent à fonctionner pendant l'automne de 1906. Elles furent tout d'abord accueillies avec une certaine indifférence; mais elles démontraient bientôt leur utilité, en réorganisant la vie rurale suivant les désirs et les besoins réels des paysans, et ceux-ci ne tardèrent pas à solliciter leur concours.

Du reste, la propriété individuelle, sous la forme adoptée pour la réorganisation agraire, n'était pas complètement inconnue en Russie. Dans quelques gouvernemens de la Russie occidentale, bien avant la création des Commissions agraires, 715 villages avaient partagé le *nadiel* communal, de leur propre initiative, et sans le concours de l'État, en lots d'un seul tenant (*houtors* et *otroubs*), et ils exploitaient ainsi leurs terres, avec succès.

Mais ces exemples évidens se trouvaient trop éloignés des paysans de la Russie centrale, ils ne les connaissaient pas, et de plus, on soulevait, en plusieurs endroits, une agitation violente contre la réorganisation, par les paysans, de leurs propres terres, et en faveur d'un *nadiel* supplémentaire.

Il fallait donc montrer à tous la possibilité et l'utilité de former des exploitations individuelles; ce rôle décisif fut rempli par la Banque des Paysans.

Cette dernière, grâce à l'appui du Gouvernement, possédait un fonds important de domaines privés, ces biens furent tous destinés à la petite propriété individuelle; ils furent vendus à des paysans isolés (en lots d'un seul tenant) avec obligation pour les acheteurs de s'y installer. Cette façon de vendre était toute nouvelle pour la Banque; elle sut cependant s'en acquitter à merveille, avec l'aide de ses filiales provisoires; les Commissions agraires participèrent au choix des acheteurs et à la taxation des lots.

Sous l'influence des exemples fournis par les acheteurs de terres à la Banque, les membres des communes commencèrent à se convaincre de l'opportunité d'un changement dans leur mode de possession, et les Commissions reçurent de nombreuses demandes pour la formation de *houtors* et d'*otroubs* sur les *nadiels*. Les travaux s'étendirent bientôt dans tous les gouvernemens, et en peu de temps leur importance dépassa de beaucoup celle des opérations entreprises sur les terres de la Banque.

Avec le développement de la réorganisation, la nécessité apparut de rendre uniformes, au point de vue légal, les travaux en cours dans quarante-six gouvernemens. Des spécimens de tous les documens nécessaires, soit au point de vue technique, soit au point de vue juridique, furent donc établis, puis remis aux Commissions agraires; on laissa cependant à celles-ci une latitude suffisante pour qu'elles pussent, dans la pratique, adapter leurs opérations aux conditions locales des divers gouvernemens.

Le cadre de cette étude ne nous permet pas d'entrer dans le détail de tous les travaux de réorganisation agraire, ni d'insister sur leur ordre d'exécution. Nous ne pouvons davantage parler plus longuement des difficultés qu'il faut parfois résoudre pour atteindre au but : la création de propriétés individuelles stables. Mentionnons toutefois qu'un service spécial de l'hydraulique a été constitué par la Direction générale de l'Organisation agraire et de l'Agriculture. Il est chargé : d'étudier l'alimentation en eau des terres du *nadiel* à répartir; d'aménager les systèmes les plus simples d'irrigation, de desséchement et d'alimentation d'eau; enfin, d'effectuer les travaux hydrauliques compliqués ou importans qui ne peuvent être effectués sans le concours de spécialistes, les travaux plus simples étant exécutés par les propres moyens des Commissions agraires et par la population intéressée.

L'État ne se borne pas à fournir à la population rurale l'aide gratuite des Commissions, à lui procurer les services du personnel d'arpentage ou des agens de l'hydraulique. Le changement du mode d'exploitation et surtout le transfert des habitations est si difficile pour la majorité des paysans que beaucoup d'entre eux, même les plus convaincus de l'utilité de la réforme agraire, ne pourraient pas l'accomplir sans l'assistance matérielle de l'État. Cet appui leur est apporté sous forme d'avances en espèces, et dans des cas exceptionnels sous forme de secours, pour élever sur les nouveaux emplacemens des maisons d'habitation et des dépendances, pour creuser des puits, pour planter des haies autour des champs, pour tracer des routes, en un mot pour agencer les nouvelles propriétés.

L'État fournit encore aux paysans, venant s'installer sur leurs lots, le bois qui leur est nécessaire pour les constructions à élever.

Enfin, au cours de la réorganisation agraire, pour faciliter aux paysans, devenus petits propriétaires, l'application des meilleurs systèmes d'exploitation, on a institué l'assistance agricole, avec le concours des *zemstvos*.

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Les résultats des différens travaux des Commissions agraires sont très importans, et nous n'en pourrions donner une idée exacte qu'à l'aide de tableaux aux colonnes hérissées de chiffres, mais nous sommes dans l'obligation d'y renoncer. Nous n'en parlerons donc que d'une façon assez sommaire. Toutefois, comme les chiffres ont leur éloquence, et pour donner à cette partie de notre tâche plus de précision, nous citerons quelques chiffres, toutes les fois que nous le pourrons ou qu'il sera nécessaire.

Réorganisation du nadiel. — Cette réorganisation fut la principale partie du travail des Commissions agraires, à partir de la deuxième année de leur fonctionnement.

Dans presque tous les arrondissemens et gouvernemens où fonctionnent les Commissions, la tendance à améliorer les conditions d'exploitation s'accroît sensiblement. Dans plusieurs gouvernemens, le mouvement en faveur du changement de mode de possession se produit en masse; et pour un seul gouvernement, on a parfois reçu 100 000 demandes émanant de feux isolés.

Le nombre des demandes dépasse le plus souvent les disponibilités du personnel des Commissions; aussi, en fixant le plan annuel des travaux, a-t-on fait un choix rigoureux des opérations à exécuter; on n'admet que les demandes des paysans qui ont manifesté nettement leurs intentions, et l'on n'y donne suite que si la réorganisation agraire sollicitée rencontre un bon accueil de la majorité du village. Le choix strict des requêtes présentées est d'ailleurs une mesure de précaution prise dans l'intérêt même des paysans. Chaque opération isolée, au cours de la réorganisation agraire, se rapproche 'tellement des intérêts journaliers de la population et touche en même temps à de si nombreuses questions juridiques et économiques, qu'on ne peut l'effectuer délibérément qu'après avoir solutionné

toutes ces questions et mis d'accord les intérêts opposés des feux isolés. Le proverbe russe : « Mesure sept fois, coupe une fois » doit être la devise de la réorganisation agraire.

Malgré les difficultés du travail dans un domaine complètement nouveau, les résultats obtenus sont très importans. Les Commissions agraires, après quatre ans d'existence, ont achevé les travaux d'arpentage sur une surface de 7 166 179 déciatines, dont :

en 1907 sur.	287 683	déciatines.
— 1908 —	863 787	—
— 1909 —	2 567 412	—
— 1910 —	3 447 297	—

Ainsi, la surface des travaux exécutés en 1910 dépasse 12 fois ceux de 1907, 4 fois ceux de 1908 et presque une fois et demie ceux de 1909.

Les demandes formées par les paysans, pour obtenir l'assistance en vue de l'amélioration des conditions d'exploitation, présentent une grande variété et touchent à des côtés divers de la vie rurale; elles peuvent être groupées en deux catégories principales : 1° les demandes de suppression complète des inconvéniens existant dans les exploitations d'un *nadiel* communal; 2° les demandes de suppression partielle du morcellement et de la forme allongée du *nadiel*.

Les travaux de première catégorie sont réunis sous le titre de « réorganisation agraire individuelle; » les travaux de la deuxième catégorie entrepris pour améliorer le mode d'exploitation des groupemens de feux, constituent la « réorganisation agraire collective. »

A. *La réorganisation agraire individuelle*. — La formation de la petite propriété individuelle sur les *nadiels* se fait de deux manières : répartition des communes entières en *houtors* et *otroubs;* séparation du *nadiel*, des lots d'un seul tenant, pour les feux isolés.

Le premier mode de réorganisation, le plus commode et le plus utile, est la répartition des communes entières. En divisant toute la masse du *nadiel* communal, il est plus facile de délimiter des parts régulières qui répondent aux exigences de

l'organisation agraire, parce qu'elles réunissent en un lot d'un seul tenant les terres revenant à un feu. Mais cette forme présente beaucoup de difficultés : il faut, d'abord, obtenir l'adhésion de la majorité légale de l'Assemblée communale, ensuite, concilier les intérêts divers des feux isolés, et par des procédés divers, égaliser la valeur des lots attribués à chacun. Dans la plupart des cas, on attribue un supplément de quantité aux terres moins cultivées, bonnes ou plus éloignées ; dans d'autres cas, on accorde une compensation en espèces ou diverses faveurs à ceux qui reçoivent des lots médiocres ou lointains. A ce sujet, les paysans eux-mêmes font preuve d'une équité absolue, d'un savoir-faire et d'une ingéniosité extraordinaires.

Les projets concernant la répartition de communes entières en petites propriétés individuelles présentent une grande diversité, en raison du caractère original et indépendant de chaque village au point de vue de l'organisation agraire. La réorganisation parfaite consiste dans la répartition du *nadiel* entier en *houtors*, y compris la partie occupée par le village, avec le transport des habitations et installations sur les lots nouvellement attribués.

Le mode de possession le plus rationnel est un *houtor* d'un seul tenant, où les terres arables, les terrains divers (les pâturages, les prés et les végétations arborescentes) sont respectivement réunis; dans d'autres *houtors* les terres arables touchent à l'habitation, mais les dépendances, comme par exemple les bois et les prairies, sont séparées. Dans les deux cas, plus de parcelles disséminées et lointaines appartenant à un même feu, et une liberté complète est laissée à chaque paysan qui peut exploiter son bien comme il l'entend. La création d'*otroubs* au lieu de *houtors* est motivée souvent par l'impossibilité d'assurer l'eau à chaque *houtor*. Quelquefois les paysans ne veulent pas abandonner le village et préfèrent avoir leurs champs à une demi-verste, parfois une verste et demie; ou encore ils ne veulent pas s'établir isolément, bien que les constructions soient déplacées, et ils forment des hameaux. D'après la disposition des terres, les *otroubs* peuvent se composer de plusieurs parties : de terres arables, de bois et de prés, mais à la condition expresse que les dépendances similaires soient d'un seul tenant. Le morcellement des terres labourables ainsi supprimé,

la liberté d'exploitation est complètement garantie au propriétaire de l'*otroub*, qui peut enclore son champ et y introduire les procédés de culture les plus pratiques et les plus avantageux.

Parallèlement à la répartition de *nadiels* entiers en *houtors* et en *otroubs*, il existe des formes de travaux mixtes, quand, par exemple, une partie des feux de la commune admet des *otroubs* et lorsque l'autre va s'établir sur les lots nouvellement attribués, formant ainsi des *houtors*.

La deuxième partie des travaux de réorganisation individuelle comprend la séparation du *nadiel* communal, de lots individuels d'un seul tenant, attribués à un feu isolé.

Cette séparation, d'une importance exceptionnelle pour le paysan qui veut libérer son labeur de la dépendance du *mir*, nécessite une permutation des parcelles appartenant aux autres membres de la commune ; elle exige donc un examen minutieux de toutes les particularités relatives à la possession du sol, et donne lieu à une opération très compliquée. En effectuant leurs travaux, avec le concours direct des paysans, les Commissions agraires visent à l'entente de la commune et des membres qui s'en séparent.

Les séparations faites dans ces conditions représentent 12 pour 100 des travaux des Commissions agraires. Dans la plupart des cas, la séparation est exécutée de bon gré ; lorsque la commune écarte intentionnellement tous les moyens d'entente, on opère quand même la séparation, pour bien prouver que les droits sur la terre accordée aux paysans sont réels et indépendans de la volonté du *mir*.

La petite propriété individuelle s'accroît chaque année, comme résultats de la répartition de villages entiers et de la séparation des feux isolés de la commune. C'est ainsi qu'en 1907 ont été réorganisés : 3 867 feux communaux, 3 708 feux communaux héréditaires, et 666 feux isolés ayant quitté la commune ; en 1908 : 25 406 feux communaux, 12 537 feux communaux héréditaires, et 4 167 feux isolés ayant quitté la commune ; en 1909, 68 848 feux communaux, 24 529 feux communaux héréditaires, et 25 152 feux isolés ayant quitté la commune ; en 1910, 77 771 feux communaux, 33 503 feux communaux héréditaires et 38 994 feux isolés ayant quitté la commune.

Les Commissions agraires ont donc réorganisé, en 1910, vingt fois plus de feux communaux qu'en 1907, neuf fois plus de feux héréditaires, et cinquante fois plus de feux isolés séparés de la commune.

Les gouvernemens ci-dessous se distinguent principalement par le nombre des propriétés individuelles formées sur les terres des *nadiels :* Ekaterinoslav (36 142 propriétés individuelles); Kherson (27 305); Samara (26 449); Kharkof (25 254); Kief (24 666). Dans chacun des 7 gouvernemens de Vitebsk, Poltava, Volynie, Saratof, Tauride, Mohilef, Smolensk, on a formé de 10 à 20 000 petites propriétés individuelles; dans 14 gouvernemens, de 5 à 10 000, dans 16, de 1 000 à 5 000, et dans 4 seulement moins de 1 000.

B. *La réorganisation agraire collective.* — La réorganisation agraire collective a une grande importance, car elle donne la faculté de former dans l'avenir la propriété individuelle; elle comprend, de façon générale, la suppression du morcellement du *nadiel* pour les villages qui ont reçu ce dernier par un seul acte légal, d'après un plan commun, et elle assure l'attribution du *nadiel* à plusieurs parties du village ainsi qu'à des hameaux.

Des villages ayant reçu le *nadiel* par un seul acte légal, d'après un plan commun, existent dans 37 gouvernemens de la Russie européenne. Avec le temps, la population de certains villages a augmenté d'une façon extraordinaire, atteignant parfois des dizaines de milliers de feux.

Une autre forme, mais plus rare, de la réorganisation agraire collective est le partage du *nadiel* communal en champs, afin de passer à l'assolement à rotation multiple.

A la réorganisation collective se rapportent encore les travaux des Commissions agraires tendant à la suppression de l'enchevêtrement du *nadiel* dans les terres privées, dans celles de l'État, de l'Église, etc.

Enfin, les Commissions ont réussi à supprimer la communauté d'utilisation entre les paysans et les propriétaires privés, c'est-à-dire les *servitudes,* fréquentes surtout dans les gouvernemens de l'Ouest.

Nous ne pouvons nous étendre sur tous ces travaux; nous dirons simplement qu'ils sont très difficiles et compliqués, non

seulement en raison de leur nature même, mais parce qu'ils nécessitent l'accord des villages composant la commune, ou doivent concilier les intérêts les plus divers et parfois les plus opposés.

Pour les résultats des travaux des Commissions agraires, en ce qui concerne non la totalité de leurs travaux, mais seulement la division des terres communales entre des villages ou des parties de villages, la formation des hameaux sur les terrains extraits de la masse du *nadiel*, la division des territoires en vue de l'application d'un assolement à rotations multiples, la suppression du morcellement du *nadiel* enchevêtré dans des terres appartenant à des propriétaires privés, et enfin la suppression des *servitudes* entre paysans et propriétaires privés, les Commissions agraires, au 1er janvier 1911, avaient reçu des demandes intéressant 14 829 communes et 1 005 859 feux; elles ont préparé des projets intéressant 6 725 communes et 445 906 feux; les travaux d'arpentage ont été exécutés sur une superficie de 3 021 954 déciatines; ils intéressaient 5 097 communes et 364 853 feux; enfin, les projets des Commissions agraires ont été acceptés par 3 719 communes, 241 567 feux; ils représentent une superficie de 1 815 997 déciatines.

La forme dominante de la réorganisation agraire collective est la division des *nadiels* des communes comprenant un grand nombre de feux ou composés de plusieurs villages.

Affermage et vente des terres de l'État. — Depuis l'oukase du 27 août 1906 jusqu'à la fin de 1910, les Commissions ont affermé 3 774 273 déciatines, dont 1 287 405 déciatines en 1910; elles ont admis l'affermage aux enchères pour 13 pour 100 seulement de la totalité des terres; le reste, 3 351 984 déciatines, a été attribué sans enchères à la population locale manquant de terre.

Les Commissions ont fixé tous les détails des ventes, aussi bien l'étendue des lots, le choix des acheteurs, que les prix de vente, et la part qui peut être payée par échéances dans un délai allant jusqu'à cinquante-cinq ans et demi. La plupart des acheteurs ne possédaient pas de terre ou en avaient très peu.

Concours prêté à la Banque des Paysans. — Les Commissions

agraires ont examiné les offres des propriétaires privés qui désiraient vendre leurs terres à la Banque ; elles ont donné leur avis sur l'utilité que pouvait présenter l'achat de ces terres ; les propositions qu'elles ont examinées, de 1907 à 1910, se rapportaient à 7051563 déciatines ; elles ont agréé les propositions pour des domaines représentant une superficie totale de 5037355 déciatines, et ont rejeté les autres.

Mesures destinées à faciliter l'émigration en Sibérie. — Depuis l'existence des Commissions agraires, on a formé, grâce à leur concours, 7537 groupes d'hommes de confiance composés de 103396 personnes, et 2438 groupes d'émigrans, composés de 110777 personnes des deux sexes. Les Commissions ont servi d'intermédiaire entre les émigrans et les communes qu'ils quittaient, pour la liquidation de leurs affaires, et ont ainsi prêté leur aide à 9401 feux.

Secours matériels au cours de la réorganisation. — Au 1er janvier 1911, 117987 feux avaient reçu une somme totale de 9230725 roubles, sur laquelle 99103 feux ont reçu des prêts pour 8531503 roubles, 16832 feux ont eu des secours pour 593727 roubles ; et 2262 feux ont obtenu 95495 roubles comme avances sur le montant des prêts à consentir pour le *nadiel* par la Banque des Paysans.

Assistance agricole au cours de la réorganisation. — L'assistance d'ordre agricole, aux exploitations individuelles, remonte à 1908, époque à laquelle on a fondé, sur les lieux mêmes, auprès des Commissions agraires gouvernementales, les Conseils agronomiques.

On a établi 1800 exploitations et champs de démonstration, ainsi que 5732 parcelles démonstratives. A l'usage de la petite propriété, on a créé : 686 dépôts de machines et instrumens agricoles, 800 dépôts de machines à nettoyer le blé et de batteuses à trèfle, des dépôts laitiers et 695 stations de reproducteurs de la race bovine.

Le total des sommes affectées à l'assistance d'ordre agricole,

pour la petite propriété, était de 171 093 roubles en 1908, de 528 825 roubles en 1909, et de 2 064 126 roubles en 1910. De plus, sur le crédit global accordé pour la réorganisation agraire, on a mis 1 246 987 roubles à la disposition des Commissions, et 817 146 roubles à la disposition des zemstvos et des associations agricoles.

Telle est, dans son ensemble, la grande œuvre entreprise, et dont la réalisation est activement poursuivie dans l'Empire. A l'heure actuelle, les terres arpentées, réparties, etc., représentent à peu près le tiers de la superficie totale de la France! Jamais rien de pareil ne s'est vu, n'a même été tenté.

Toutefois, quelle que soit leur importance, les efforts nécessaires pour mener à bien les travaux sont peu de chose auprès des conséquences de la réforme.

Celle-ci est à la fois une œuvre économique, patriotique et humanitaire.

La population rurale est la source vive des forces de la nation. Assurer son indépendance, c'est renouveler son esprit, contribuer à son développement et, par là, c'est agrandir la nation elle-même.

L'empereur Alexandre II en émancipant les paysans russes, en leur donnant les terres, a délivré ces millions d'hommes du joug seigneurial; l'empereur Nicolas II, en les affranchissant de la dépendance du *mir*, les libère définitivement et c'est pour la Russie une ère nouvelle qui commence.

A. A. DE MOKEEVSKY.

REVUE DRAMATIQUE

VARIÉTÉS : *Les Favorites*, comédie en quatre actes par M. Alfred Capus. — VAUDEVILLE : *Les Sauterelles*, pièce en cinq actes par M. Émile Fabre. — GYMNASE : *Le Bon petit Diable*, comédie en trois actes en vers par Mme Rosemonde Gérard et M. Maurice Rostand, d'après le roman de Mme de Ségur.

Notre régime politique a été assez malmené par le théâtre, pendant ce dernier mois. Que ses ennemis ne se hâtent pas de s'en réjouir! Qu'ils n'y voient surtout pas un signe des temps et une nouveauté! Le théâtre est toujours de l'opposition. Sous tous les régimes, il est contre le régime. Un théâtre qui ferait l'éloge du gouvernement aurait d'abord contre lui tous ceux qui défendent ce gouvernement et ont donc besoin qu'on l'attaque. Il existe d'excellens ouvrages où de consciencieux érudits ont fait l'histoire de l'opposition en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, rien qu'en racontant des pièces de théâtre. Il n'y a qu'un exemple d'une pièce où il soit parlé du « prince » en termes honnêtes; et le malheur veut que la comédie où se trouve le vers fameux

Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude...

soit celle qui a été le plus exploitée par les fauteurs d'idées subversives. Sous la monarchie de Juillet, le théâtre de Victor Hugo, auquel on peut joindre celui de Dumas père, fut un long réquisitoire contre la royauté. A l'époque du second Empire, *les Effrontés*, et aussi *la Grande-Duchesse*, furent la satire de l'époque impériale. Au temps de la République conservatrice, *Rabagas* fut un pamphlet contre le personnel républicain d'alors; et depuis que la République athé-

nienne a cédé la place à sa sœur, la béotienne, *les Rois* ont mené une joyeuse et ironique farandole autour d'un Bloc qui ne leur dit rien qui vaille. Et pourtant, de Dumas père à Meilhac et de Victor Hugo à MM. de Flers et de Caillavet, les auteurs dramatiques ont eu peu de part aux mésaventures des politiques successives que le siècle a vu s'effondrer comme autant de châteaux de cartes. Je n'oublie pas le *Mariage de Figaro;* mais la pièce ne devint redoutable que du jour où elle fut interdite. On dit souvent que le théâtre est un puissant moyen de propagande et même d'action. Je serais aujourd'hui plus disposé à croire qu'il sert à l'opinion comme d'une soupape, pour se détendre et s'évaporer. En France, disait-on jadis, tout finit par des chansons. Nous ne chantons plus guère, ayant beaucoup perdu de notre ancienne gaieté. Mais nous raffolons du théâtre, parce que nous nous ennuyons chez nous. Dans la France d'aujourd'hui, tout finit par des comédies.

Les Favorites de M. Capus et *les Sauterelles* de M. Émile Fabre appartiennent à ce genre de l'actualité satirique. Mais la manière est différente. C'est à une reprise de *la Vie parisienne* que la pièce de M. Capus a succédé sur l'affiche des Variétés ; même elle a dû attendre que le succès étourdissant de cette reprise commençât à s'épuiser; et c'est un des « petits faits » de l'histoire théâtrale les plus curieux à noter que ce regain de succès dont bénéficie, après tantôt un demi-siècle, un ouvrage si mince, si fantaisiste, et fait, semblait-il, pour le plaisir d'un moment. A vrai dire, la comédie de M. Capus ne succédait pas seulement à la comédie fameuse de Meilhac et Halévy; elle la continuait. C'est le même art délicat, léger, insouciant, qui effleure, qui égratigne, qui se garde d'appuyer et d'insister. C'est la même nonchalance à conduire une intrigue dont il est clair que l'auteur est peu préoccupé, si même elle n'est le dernier de ses soucis. Même discrétion dans les effets et même subtilité de nuances. Les partisans de la pièce « bien faite » ne sont guère contens ; et ceux qui ont besoin d'un dialogue un peu monté de ton se déclarent déçus. Mais ceux qui dans la comédie de mœurs goûtent par-dessus tout de fins croquis, une satire à fleur de peau, une ironie partout répandue, sont servis à souhait.

Les « favorites, » ce sont les maîtresses de nos maîtres. Les moralistes de la troisième République ont beaucoup reproché à nos rois de n'avoir pas toujours été des maris modèles; ils ont eu bien raison; et il est certain que ceux qui gouvernent les États devraient donner l'exemple de toutes les vertus. Pourquoi faut-il que, sous un régime

que Montesquieu tenait pour être spécialement celui de la vertu, la morale n'ait pas eu moins à gémir que sous les tyrans? Il n'y a plus de Montespan ni de Pompadour; tout s'est démocratisé; mais la chronique scandaleuse n'y a rien perdu. En arrivant à Paris, du fond de la province où ils avaient mené une existence austère, de petits avocats ou des magistrats sans gloire, promus députés, sont assez sujets à une soudaine griserie : pour être législateur, on n'en est pas moins homme. Ils ne résistent pas à l'atmosphère de la ville où le plaisir est le plus facile et au meilleur marché, disait Rolla; mais tout augmente. Les dames qui se consacrent au bonheur des politiciens forment une variété du demi-monde. Elles ont des « salons » où elles se réunissent sous l'égide de l'une d'entre elles, arrivée à l'ancienneté. Tel est ce salon de la « Comtesse, » où l'on trouve des financiers, des journalistes, des ministres d'hier ou de demain, et qui mêle dans d'agréables proportions les affaires d'État et les affaires de cœur, ou, si vous préférez, de mœurs.

Parmi les fantoches qui font l'ornement de ce salon, le plus en vue est un certain Bourdolle, présentement ministre de l'Instruction publique. Pourquoi lui plutôt qu'un autre? Mais aussi pourquoi un autre plutôt que lui? C'est un de ces personnages vides et sonores, dont l'étonnante fortune scandalise les simples et réjouit les philosophes. Leur élévation ne s'explique par aucune raison appréciable. Elle est parce qu'elle est. Jusqu'ici les joies du pouvoir ont suffi à contenter sa vanité toute neuve. Il préside des réunions, harangue des délégations, et trouve, à s'entendre appeler Monsieur le Ministre, une volupté qui n'est pas encore épuisée. Mais Dalila n'est pas loin. Elle s'appelle Luce Brévin, doit avoir été vaguement institutrice, et promène à travers les maisons d'édition, peu hospitalières à ce genre de littérature, un « Traité de l'éducation des filles. » C'est tout ce qui nous reste de Mme de Maintenon.

Le deuxième acte, où nous assistons à l'effondrement de Bourdolle, est délicieux. Nous qui en avons tant vu tomber de ministres, nous n'en avons vu aucun tomber plus joyeusement que celui-là. Il arrive tout étourdi et, — par ce temps de records, — un peu fier de sa chute, l'une des plus soudaines et des plus complètes dont on se souvienne dans les annales parlementaires. Il était à la tribune, sans méfiance, et, dans une interpellation de tout repos, escomptait déjà un triomphe aisé, lorsqu'un incident minuscule a tout à coup changé la victoire en déroute. Un obscur député lui ayant inopinément « sorti » un de ses discours d'autrefois, la Chambre a eu l'indiscrète

curiosité de lui demander quelle opinion était vraiment la sienne, celle d'hier ou celle d'aujourd'hui. Superbe, il a répondu : Celle de demain. Cette bouffonnerie oratoire aurait pu, tout autre jour, provoquer des trépignemens d'enthousiasme. Pourquoi, ce jour-là, soulève-t-elle des protestations indignées? Tels sont les hasards de la vie publique.

Qu'est-ce qu'un ministre qui n'est plus ministre? Rien? Vous exagérez. D'abord, quand on a été ministre, on peut le redevenir. Le personnel gouvernemental est fort restreint; en un certain sens, c'est une élite. Ce sont les mêmes que nous voyons sans cesse revenir au pouvoir, comme les figurans de cirque : ils ont seulement des attributions différentes, n'ayant pas d'aptitudes spéciales. Ensuite, oubliez-vous la presse? Entre la politique et la presse les échanges sont continuels, et elles se repassent bénévolement leurs éclopés. Justement il a été, dans les actes précédens, beaucoup parlé de la fondation d'un grand journal. C'est un des traits de nos mœurs : il y a toujours en préparation, sur le pavé de Paris, un grand journal, plus grand, mieux informé et surtout plus « indépendant » que tous ses aînés. Pour réaliser ce vaste projet, il faut de gros capitaux. Mais on en trouve toujours. Cela est même très digne de remarque. Dans un pays où les capitaux sont si timides, où tant d'entreprises industrielles périclitent et tant d'œuvres charitables languissent, faute d'un peu d'argent qui consente à s'y aventurer, comment se fait-il qu'on trouve indéfiniment des amateurs pour subventionner, à fonds perdus, des journaux et des théâtres? Quelle sorte de compensations offrent ces commandites, généralement désastreuses? Mais revenons à la pièce de M. Capus. Ce sont les « favorites » qui ont poussé leurs protecteurs à faire les fonds du futur journal. Il paraît qu'elles aussi y ont intérêt. Le deuxième acte nous avait introduits dans l'antichambre d'un ministère. Le troisième ouvre devant nous l'intérieur d'un grand journal parisien : *Ciel et Terre*. C'est plein de dames, et de dames excessivement élégantes, un grand journal parisien en 1912. C'est même ce qui le caractérise. Je dois à la vérité de dire que ce grand journal ne ressemble, ni de près ni de loin, à ceux que je connais. Mais je ne les connais pas tous, et il y en a, comme le *Journal des Débats*, qui ont pu beaucoup changer depuis que je n'y vais plus. Au reste, ce n'est pas moi qui reprendrai Alfred Capus sur la topographie parisienne.

Bourdolle est devenu le directeur de *Ciel et Terre*. Bien entendu, il y a tout de suite installé Luce Brévin, qui d'ailleurs ne manque pas

de talent et donne des chroniques très remarquées; et, bien entendu aussi, Luce Brévin lui a tout de suite accordé la juste récompense. Elle a la plume facile et ce n'est pas encore ce qu'elle a de plus facile. Littérature et galanterie, l'une aidant l'autre. L'agrément de la femme sert à la carrière de la femme de lettres; mais le prestige de la femme de lettres n'est pas sans ajouter à la séduction de la femme. C'est un peu le cas de la femme de théâtre, qui doit une part de son succès personnel à la publicité. Maintenant, Luce Brévin est tout à fait lancée. Lui aussi, hélas! Bourdolle est lancé, et à corps perdu, dans le désordre. Il a quitté le domicile conjugal. Il est entré dans la bande joyeuse, entraîné dans la folle sarabande...

Donc, voilà un politicien d'une nullité reconnue, un ancien ministre titulaire d'une chute particulièrement burlesque, un homme marié qui n'a plus pour domicile que celui de sa maîtresse, — le ridicule et le scandale. C'est lui que la situation désigne et exige pour être président du Conseil! Hors de Bourdolle, il n'y a point de salut pour la République. Nommons Bourdolle! Nommons-le, puisqu'il le faut, mais d'abord faisons-lui un peu de toilette. Ce n'est pas tout d'être ministrable. Cet imbécile, si on l'avait laissé faire, allait divorcer pour épouser Luce Brévin. Mais c'est Luce d'abord qui ne le laissera pas faire. Elle est bien trop intelligente pour s'embarrasser dans la vie d'un colis aussi encombrant. Bourdolle lui a été une aide, au début; il ne lui serait plus qu'une gêne : elle lui tire gentiment sa révérence. Et Mme Bourdolle, — car il y a une Mme Bourdolle, et qui même est l'honnête et l'admirable femme qu'il n'est pas rare de trouver auprès de ces sinistres pantins, — lui rend sa place au foyer. Elle ne pardonne pas; elle n'oublie pas: elle recueille une épave. Il y a dans l'indulgence dédaigneuse de son geste toute l'infinité du mépris qui s'attache justement à Bourdolle, à ses comparses, à leurs favorites et généralement à toute cette société, qui est à la société française ce qu'est l'écume aux eaux d'un fleuve troublé dans son cours.

Si vous prenez la peine d'y réfléchir, vous vous apercevrez sans peine que, sous ses apparences de légèreté, cette comédie va assez avant dans l'étude de nos mœurs et qu'elle en découvre de tristes dessous. Car dans ce singulier milieu ce sont nos destinées et celles du pays qui se décident. Ce que nous apercevons de la vie publique, nous tous badauds et simples contribuables, c'est la parade et le boniment. Mais le théâtre est truqué, machiné; le spectacle est obtenu à l'aide de ressorts secrets et de ficelles invisibles, qui se rejoignent

sous la scène. Entre le parlementarisme, le journalisme, le théâtre et la finance, il y a toute sorte de communications secrètes et de ramifications qui courent à l'infini. Le nez de Cléopâtre, des Folies-Bergère, s'il eût été plus court, la face de notre politique était changée. Optimiste, M. Capus l'est, encore une fois, à la façon de ce philosophe qui se hâtait de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer. La légèreté même de la pièce, la fragilité de l'intrigue, l'inconsistance des caractères sont ici des garanties d'observation fine et de justesse. Nous sommes dans le domaine de l'absurde et dans le royaume des ombres, c'est-à-dire dans le plein de la vie contemporaine.

Les Favorites groupent une interprétation de premier ordre et chère au public. M[lle] Ève Lavallière, qui prête à Luce Brévin sa mutinerie de gavroche et son accent montmartrois, M. Albert Brasseur, qui est un Bourdolle magnifique en baudruche soufflée, M. Max Dearly, M. Prince, d'autres encore, n'ont qu'à paraître pour mettre la salle en joie. On les applaudit chaque soir, avec frénésie. Je suis convaincu d'ailleurs qu'ils nuisent à la pièce — de tout leur pouvoir. Ils sont les virtuoses de la bouffonnerie, les maîtres du grotesque, les rois de l'abracadabrant ; ils prodiguent les ahurissemens, les pantalonnades, les grimaces et tous les tours qu'ils ont coutume d'exécuter avec une si incomparable maëstria ; seulement, cette fois, c'est de sobriété, de mesure et de demi-teinte qu'il eût été besoin. Le seul M. Guy, avec sa bonhomie narquoise, est en harmonie avec le texte. Les autres le faussent à l'envi. C'est un exemple remarquable, plutôt que rare, d'une pièce desservie par l'excellence même des acteurs.

Dans *les Sauterelles* de M. Émile Fabre, il n'y a pas beaucoup plus de pièce que dans *les Favorites ;* il n'y a qu'un tableau de mœurs, mais dans la manière noire. L'auteur de *la Vie publique*, des *Ventres dorés*, des *Vainqueurs*, est fidèle à lui-même ; on connaît de reste l'art robuste et sans nuances de cet écrivain ennemi des concessions. Il n'a qu'un procédé : la violence continue. Il l'applique, ou, si vous préférez, il l'inflige, — avec conscience et impartialité, — à chacune des manifestations de notre vie contemporaine. Après avoir stigmatisé les mœurs électorales, les pratiques financières, et diverses tares des temps modernes, il a résolu de nous montrer les colonies françaises telles qu'elles sont.

Elles sont à faire frémir.

A Shong-Hoï, chez les Tmères, les colons français, — tous fonctionnaires, — se sont abattus sur le pays, comme jadis les saute-

relles sur l'Égypte. A tous les degrés de la hiérarchie, administrateurs de tous ordres et leurs dames pillent, rançonnent et se gobergent. Mme Lebray, résidente supérieure, est une ancienne habituée du Moulin-Rouge ; c'est même l'unique raison pourquoi M. Lebray est résident supérieur. Petit journaliste, et qui jusqu'alors avait ignoré jusqu'à l'existence de la colonie où il va résider supérieurement, le jour de son mariage, il a trouvé dans la corbeille sa nomination qu'y a galamment déposée un puissant protecteur de sa femme. Sa conception de l'administration coloniale est des plus simples. De toute évidence, nous ne resterons pas éternellement en possession de nos colonies ; un jour ou l'autre, elles échapperont au joug de la métropole : il importe donc d'en tirer, avant ce jour de l'inévitable séparation, tout ce qu'il est possible, et, pour mieux y réussir, de les pressurer à outrance. Il arrive que dans cette fièvre d'exactions on se laisse entraîner un peu loin ; mais le point de vue ne saurait être le même en France et à quatre mille lieues des rives de la Seine. Il y a des matières où ce n'est pas trop de deux morales. Vérité en Europe, erreur en Asie. Au reste, qu'un gouverneur zélé et naïf n'essaie pas de dénoncer ces abus, et surtout de les réformer : il serait immédiatement rappelé, tandis que M. Lebray, lui, est intangible.

Le second acte est consacré à mettre en scène le système de colonisation qui est proprement celui de la France. Il consiste à tout bouleverser, tout révolutionner, sans respect pour les traditions, sans égard au passé, au milieu, au climat. « Déjà, s'écrie avec une grandiloquence imbécile le gouverneur Régial, j'ai donné des ordres pour que la Table des Droits de l'homme et du citoyen fût traduite en tmer et affichée dans toutes vos écoles... » Et ce Homais galonné continue : « Bref, ma volonté est de changer la face économique de ce pays par l'emprunt... et par notre civilisation, de transformer vos mœurs, vos lois, vos coutumes, de briser les liens et les traditions qui vous rattachent au passé. Vous voyez que j'ai de grandes choses à accomplir. » En échange de ce que nous leur dérobons, qu'est-ce que nous apportons à ceux dont nous avons résolu de faire le bonheur malgré eux ? Nos arts, nos sciences, notre industrie ? Voyez les faits. Dans ce pays qu'elles « protègent, » nos sacro-saintes Administrations rivalisent de grotesque impéritie. La Marine fait exécuter de grands travaux ; mais, les travaux terminés, port et cale, un beau jour, tout a disparu, englouti dans la vase : on avait négligé de faire des sondages. La Guerre fait établir une batterie. « On travaille, pendant un an, pour placer quatre énormes pièces. Un matin, le

général vient en tournée d'inspection. Plus de batterie. Il écarquille les yeux, ouvre sa carte, fait des recherches. Mais rien, plus un canon. Les ingénieurs avaient construit leur batterie à la place même où la Marine avait fait son port, et les canons du général de Tourmalin étaient allés rejoindre, au fond de la mer, les pierres du contre-amiral Miron. » Et c'est tout le temps ainsi. La grande pensée du règne est, comme vous le pensez bien, un emprunt. Avec l'argent de cet emprunt, ou du moins avec ce qu'en auront laissé échapper tant de mains avides tendues au passage, qu'est-ce qu'on fera? Des maisons de détention pour les femmes indigènes, des maisons de correction pour les jeunes détenus, des commissariats de police, un bagne, deux pénitenciers et huit gendarmeries. Après cela, si les indigènes ne sont pas contens !...

Voilà pour l'administration civile, et voici pour l'action militaire. « Muong-Bâ a trois cents hommes à lui, déclare le général : j'en prendrai trois mille avec moi. Je le harcèlerai. Je le traquerai dans ses repaires. Je lui ferai la guerre même qu'il nous fait : à pirate, pirate et demi. J'empoisonnerai l'eau des puits ; je détruirai les récoltes et les bestiaux ; je brûlerai les villages qui donneraient asile à Muong-Bâ. Et quand je reviendrai, je vous apporterai sa tête... » Il apporte en effet la tête du pirate, et, pour cet exploit, reçoit la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Seulement, quelques mois plus tard, l'insurrection reprend de plus belle. Et elle est fomentée par qui? par Muong-Bâ lui-même, qui ressuscite, autant qu'on peut ressusciter quand on n'était pas mort. Tels sont les succès de nos armes aux colonies. Telle est la guerre, comme nous la savons faire : sauvage et impuissante, atroce et risible.

C'est déjà un sujet bien vaste et, semble-t-il, peu approprié aux conditions du théâtre, que l'étude de notre politique coloniale. Mais M. Émile Fabre est de ceux qui aiment à élever le débat et élargir la question. Au troisième acte, il pose dans toute son ampleur le problème philosophique. La civilisation crée-t-elle un droit en faveur des races parvenues à un degré de culture plus avancé? Ou le droit d'un peuple, même barbare, à s'administrer lui-même, prime-t-il tous les autres? Les deux thèses s'entre-choquent, et, comme il convient en pareil cas, l'auteur laisse le débat indécis.

Mais nous ne tardons pas à savoir de quel côté inclinent toutes ses sympathies. Car nous sommes très fiers de notre civilisation; mais écoutez ce qu'en pensent ceux à qui nous prétendons en appliquer les bienfaits. Dong Hoï a fait un voyage en France, comme jadis le

jeune Anacharsis en fit un en Grèce. Ses compatriotes lui demandent quelles impressions il a rapportées de son séjour parmi nous et ce que sont les Français. « Des barbares, » répond-il, sans hésitation. Et il développe cette opinion avec abondance : « Ils se croient des civilisés, parce qu'ils ont des canons et des fusils, des télégraphes, des téléphones, des machines qui roulent sur la terre ou volent dans le ciel; mais nous savons, et nos livres sacrés nous l'apprennent, que la civilisation n'est pas dans les conquêtes de la science: elle est où est la pureté des mœurs, la bonté et la bienveillance réciproques, la charité universelle... Ils m'ont mené dans une vaste salle où délibèrent leurs mandarins, et je les ai vus qui s'injuriaient entre eux comme nos conducteurs de buffles... J'ai assisté à la fête du travail que leurs ouvriers célèbrent chaque année à l'époque où les fleurs éclosent, et pour cette fête j'ai vu comme un vent de terreur qui passait sur la ville, les rues désertes, les fenêtres, les portes verrouillées et des gardes à cheval qui recevaient, des ouvriers en fête, des coups de pierres, et leur rendaient des coups de sabre. » Et j'accorde volontiers que ni le ton de nos débats parlementaires, ni les rites de notre premier mai ne sont pour rehausser beaucoup notre prestige aux yeux de nos administrés... Le couplet est ingénieux, sans d'ailleurs prétendre à la nouveauté. Ce sont d'agréables variations sur un thème connu : Dong Hoï s'est appelé le Paysan du Danube, le Huron, et de plusieurs autres noms encore.

En regard de notre barbarie, M. Fabre a mis le tableau de la véritable civilisation, qui est celle des Tmères, c'est-à-dire des Annamites, des Cochinchinois, des Tonkinois, des Zoulous et de quelques anthropophages. Dans leurs assemblées, les délibérations se déroulent au milieu d'un calme édifiant. Leur dévouement à la chose commune est sans réserve et sans ostentation. Autant que le culte de la patrie, ils ont celui de la famille. Et chez eux les maris trompés prennent tout de suite une figure de héros qu'ils ont rarement en pays gaulois. — Après ce diptyque, on pourrait dire que la pièce est terminée, s'il n'était plus exact qu'elle commence. A tant de dissertations il n'était pas mauvais en effet de joindre un peu d'action. Mais nous n'aurons pas perdu pour attendre. Songez qu'une révolte vient d'éclater et que les Français sont cernés dans le palais du gouverneur. Il y a des morts et des mourans. Tout s'achève dans de grands mouvemens de foule, où je m'obstine à ne voir qu'un artifice de figuration. Et le vain bruit des paroles est couvert par la grande voix du canon.

Qu'il y ait dans cette pièce de la vigueur, et un remarquable souci de la documentation, cela ne fait pas de doute. Mais aussi pourquoi ne pas dire à M. Émile Fabre, avec la franchise à laquelle son très estimable talent lui donne droit, que, cette fois, il s'est lourdement trompé? Il a confondu la scène avec le journal et l'exposé dramatique avec la polémique de presse. Dans les endroits où sa pièce n'est pas l'ennui même, elle choque en nous des sentimens profonds, instinctifs aussi bien que raisonnés et qui sont au-dessus de la discussion. Ce qui, dans un conte à la manière de Voltaire, serait un divertissement de l'esprit et un jeu de l'ironie, prend, à la scène, un caractère de brutalité insupportable et de révoltante injustice. Nos colonies ont été achetées au prix de trop de sacrifices, leur conquête a été consacrée par trop d'héroïsme, pour que nous en parlions avec ce détachement philosophique et cette philosophie transcendante. Il a coulé sur ce sol lointain trop de sang français, pour que ce sol ne nous soit pas devenu sacré comme celui d'une autre patrie. Nos officiers et nos soldats, ceux qui sont morts pour le drapeau, et ceux qui, à leur exemple, aujourd'hui et demain, s'exposeront aussi allégrement aux mêmes dangers, méritent mieux que l'amertume d'une facile dérision. Au surplus, ce n'est pas seulement notre œuvre coloniale que M. Fabre poursuit de ses sarcasmes, c'est tout le rôle historique de la France qu'il bafoue : « — *Régial*. Vous n'ignorez donc pas que nous avons été les conquérans et les éducateurs du monde. Avec Guillaume de Normandie, nous avons pris et civilisé l'Angleterre; avec saint Louis, la Terre Sainte; avec Charles d'Anjou, l'Italie et la Sicile... — *Le petit Empereur*... où tous les Français ont été massacrés, le jour des Vêpres siciliennes, en 1282. — *Régial*. Nous sommes encore le peuple qui a soutenu les plus pénibles guerres, livré le plus grand nombre de batailles. — *Le petit Empereur*. Mes professeurs français m'ont cité leurs noms : Crécy, Azincourt, Pavie... » Voilà des professeurs « français » qui ont une manière à eux d'enseigner l'histoire de France... Ailleurs il est montré que notre empire colonial est en réalité sans défense, — privé de télégraphe, de canons, de torpilleurs, — et à la merci du premier coup de main... Comment l'auteur n'a-t-il pas eu la sensation que de tels propos sont intolérables à des oreilles françaises? Le public d'aujourd'hui ne proteste plus guère. Il se contente de ne pas venir aux pièces qui lui déplaisent. *Les Sauterelles* ont eu à Paris un nombre de représentations assez faible. J'espère vivement qu'on ne les jouera pas à l'étranger, où je craindrais qu'elles n'eussent trop de succès.

Beaucoup de personnages, dont aucun n'a un rôle de premier plan. Citons néanmoins, dans le nombre des interprètes, M. Lérand excellent dans le rôle de Nam Trieu, M. Joffre, un méridional très pittoresque, MM. Duquesne et Gauthier, et Mlle Polaire.

Je me plaignais récemment qu'on ne laissât pas tranquilles, dans leur glorieux repos, les œuvres consacrées par une juste admiration et, par exemple, qu'on se plût à dénaturer nos plus fameux romans pour les adapter à la scène. Il est des chefs-d'œuvre pour tous les âges et de toutes les tailles. Si nous avons la « Comédie humaine, » nos enfans ont la « Bibliothèque rose. » Mme de Ségur est leur Balzac. C'est exactement le contraire d'être leur Berquin. J'entends par là que dans sa riche galerie, si elle a été un admirable peintre de l'âme enfantine, elle en a toutefois ignoré un aspect. L'enfance rêveuse, amie du merveilleux, créatrice inépuisable de fictions et de chimères, lui a échappé. (J'en parle de souvenir, et mes souvenirs remontent à bien plus de quarante ans. Mais j'ai su par cœur *les Malheurs de Sophie* et *le Bon petit Diable*). Elle a démêlé chez ses petits personnages toute la variété d'instincts qui, lorsqu'ils auront grandi, s'appelleront les passions. Sophie est curieuse, gourmande, emportée, indiscrète, et par-dessus tout indisciplinée. Son cerveau est sans cesse en travail d'une invention nouvelle, délicieusement saugrenue et perverse. Je me suis souvent demandé, avec énormément d'intérêt, ce que deviendrait Sophie quand elle serait femme. Charles Mac Lance, orphelin, est recueilli par une vieille parente, Mme Mac Miche. Pour la remercier de ne pas le laisser à l'abandon, il n'est pas de méchant tour qu'il ne lui joue. C'est sa manière d'être « bon. » Mme de Ségur dirait volontiers, comme La Fontaine : « Cet âge est sans pitié. » Elle en a connu la malice, l'espièglerie, la cruauté inconsciente, la logique imperturbable, la fougue et la diablerie. Elle en a ignoré le côté tendre, sentimental et poétique.

Alors, quelle idée singulière d'avoir, sur le thème réaliste de cet incontestable chef-d'œuvre, *le Bon petit Diable*, brodé une fantaisie poétique, sentimentale, oratoire et lyrique, qui est un contresens ingénieux, je le veux bien, mais un perpétuel contresens! La pièce est divisée en trois actes dont le premier représente l'enfance de Charles et les tourmens que lui fait subir la terrible Mac Miche; le second nous le montre adolescent, auprès de la petite aveugle Juliette dont il est amoureux; au troisième, après de folles orgies, il revient à la maison de son enfance. Mais que ce soit dans sa soupente

chez Mme Mac Miche, ou chez Juliette dans son jardin et qu'il soit enfant ou jeune homme, il y a dans la destinée de Charles un trait toujours pareil, et si inattendu ! Il est sans cesse entouré de fées. Il en sort de tous les coins. C'est un pullulement. Il y a Mab et Titania, celles de Shakspeare, celles de Mme d'Aulnoy, toutes les fées connues et d'autres qu'on appelle les « fées du *subconscient*, » quelque chose comme des fées de Sorbonne issues des livres de Hartmann et de Guyau. Charles Mac Lance est en outre un furieux idéaliste et un phraseur impitoyable. Tout lui est prétexte à développemens imagés et émus. Trop de fleurs ! Trop de fées ! Trop de tirades !

Et parfois cela ressemble à certains morceaux d'Edmond Rostand. C'est bien regrettable. Ceux qui aiment la manière d'Edmond Rostand sont un peu affligés de la retrouver ainsi transposée quelques tons au-dessous. Pourquoi donc n'exprimerai-je pas en terminant le regret que ces choses, agréables sans plus, nous arrivent de ce même Cambo où ne devrait fleurir et s'épanouir que la poésie d'un seul poète ? Si j'avais été directeur de théâtre, il me semble que j'aurais accueilli les auteurs du *Bon petit Diable* avec toute l'amabilité dont je suis capable et que je leur aurais tenu à peu près ce langage : « Votre pièce est charmante, pas très gaie, pas très en relief, mais il y a beaucoup de facilité. Je vous en fais tout mon compliment... Et je ne la jouerai pas... Je prive mon théâtre d'un succès. Mais pour moi il n'y a qu'un Rostand. Assez de gloire poétique s'est attachée à ce nom : il y en a pour plusieurs générations. Dans l'histoire des lettres, l'atelier familial n'a jamais donné de très heureux résultats. On peut très bien vivre sans faire de littérature. Vous ne le croyez pas ? Faites donc des romans, de l'histoire, de la pédagogie, qui est si à la mode, et même des conférences : laissez les vers à Edmond Rostand, qui les fait très bien. » Mais je crois que mon amabilité aurait été peu goûtée ; et d'ailleurs, j'aurais été un directeur de théâtre détestable.

M. Galipaux, dans le rôle de Mme Mac Miche, est d'une fantaisie tout à fait divertissante. Le reste de l'interprétation est assez terne.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

A PROPOS D'UN LIVRE NOUVEAU SUR HOLBEIN LE JEUNE

Holbein, des Meisters Gemælde in 252 Abbildungen, avec une introduction par M. Paul Ganz. Un vol. in-8°, Stuttgard, 1912.

Lorsque, certain jour de l'année 1514, deux jeunes apprentis-peintres augsbourgeois, Ambroise Holbein et le petit Jean son frère, — après avoir sans doute vainement essayé de se fixer dans telle ou telle cité du sud de l'Allemagne, — virent pour la première fois se dresser devant eux, au bord du Rhin, la rangée irrégulière des étroites maisons de Bâle, dominées par la haute et légère abside rouge de la cathédrale, ni l'un ni l'autre à coup sûr ne prévoyait l'extrême différence de l'accueil que leur réservait cette ville étrangère, destinée à devenir désormais leur véritable patrie. Tandis que, en effet, le frère aîné, malgré la forte et lumineuse beauté de ses portraits, allait être oublié des Bâlois presque dès le lendemain de sa mort, une fortune merveilleuse attendait le petit garçon au nez camus et au regard prématurément sérieux qui l'accompagnait, — tel que nous le montre, au musée de Berlin, un admirable dessin de son père, exécuté naguère là-bas, à Augsbourg, dans l'humble et tranquille maison familiale à jamais délaissée. Non seulement les nouveaux conseillers de la ville, élus après la révolution protestante et « iconoclaste » de 1529, allaient combler à leur tour d'honneurs et de commandes, aussi longtemps qu'il vivrait, le peintre qui, la veille encore de ce coup d'État, avait représenté le pieux bourgmestre catholique Jacob Meyer agenouillé aux pieds de la Vierge avec toute sa famille : toujours en

outre, au long des siècles suivans, la patrie adoptive d'Holbein devait chérir en lui le plus grand et le plus illustre de tous ses enfans, ne se lassant pas de proclamer sa gloire à la face des hommes avec une sollicitude infiniment touchante, — et, d'ailleurs, couronnée d'un succès extraordinaire.

Car il faut bien le reconnaitre : la ville de Bâle a amplement payé à Holbein sa dette séculaire d'admiration et de gratitude. Jamais, peut-être, la renommée d'aucun peintre n'a autant profité de la conservation de l'œuvre de ce peintre dans le petit recoin du monde où il a vécu. C'est en bonne partie le musée de Bâle qui a valu au fils cadet du vieil Holbein d'Augsbourg la situation, toute privilégiée, qu'il occupe aujourd'hui dans l'estime à la fois du public et des connaisseurs. Qui donc, parmi les lecteurs de cette *Revue*, ayant eu l'occasion de s'arrêter à Bâle, n'a point passé quelques heures en tête à tête avec l'hôte à peu près unique du musée de cette ville, — alors qu'à Milan ou à Munich, le lendemain, la surabondance des chefs-d'œuvre exposés dans les galeries publiques allait le forcer à répartir hâtivement son attention entre une foule de maîtres pour le moins égaux, en vivante beauté, à l'auteur des deux *Passions*, du *Christ mort*, et du portrait d'*Amerbach*? Au Louvre même, Holbein est représenté par une demi-douzaine de portraits dont chacun aurait de quoi nous retenir longuement : combien nous les connaissons peu en comparaison des tableaux vus à Bâle ! Ou plutôt combien le souvenir de ces derniers contribue à mettre en valeur, pour nous, ces portraits du Louvre, combien il a de part dans l'intérêt que nous inspirent désormais toutes les autres peintures d'Holbein rencontrées en Hollande ou en Italie, aux quatre coins du globe ! C'est comme si, grâce à un concours opportun de circonstances diverses, cette ville située au centre de l'Europe imposait au voyageur l'obligation absolue de découvrir le génie de son peintre : service en vérité très grand rendu par elle à nous tous, mais aussi au peintre lui-même. Non pas certes que l'œuvre de celui-ci soit de celles qui ont besoin d'un artifice ingénieux de présentation pour nous révéler toute leur éminente maîtrise artistique ; mais que si Holbein, en plus de l'hommage qu'il reçoit légitimement de notre intelligence et de notre goût, se trouve encore occuper dans notre cœur une place que n'y obtiennent pas tels maîtres d'une poésie ou d'une émotion créatrice supérieures aux siennes, de cela il est moins redevable à son propre mérite qu'à la tendresse orgueilleuse de la vénérable cité, — modèle parfait de ces mères qui, à force de zèle et de douce insistance,

réussissent à nous cacher jusqu'aux défauts les plus manifestes du corps ou de l'âme de leur fils bien-aimé.

Les défauts de l'âme, — ou, en tout cas, du tempérament artistique, — d'Holbein le Jeune, j'imagine que personne ne pourra s'empêcher de les apercevoir, ainsi que je viens de le faire moi-même une fois de plus, en feuilletant le beau livre où un savant historien bâlois, M. Paul Ganz, a reproduit la série à peu près complète des peintures du maître, soigneusement classées suivant l'ordre des dates. Mais comment parler des défauts d'un homme tel que celui-là avant d'avoir hautement rappelé ses qualités, — et surtout en présence d'un livre où le classement chronologique des tableaux d'Holbein nous permet d'ajouter, aux vertus professionnelles du maître qui déjà nous étaient connues, celle encore d'un progrès ininterrompu, rehaussant presque de jour en jour la claire et somptueuse beauté d'un art que nous voyons naître et grandir devant nous, s'épanouir en une floraison d'une richesse admirable ? Ah ! s'il n'y avait pas à Bâle les centaines de dessins où le maître augsbourgeois nous fait entendre précisément, pour ainsi dire, l'écho profond de cette montée triomphale de toute sa carrière, combien la plupart des peintures exposées là, et datant des premières périodes de la vie d'Holbein, nous renseigneraient mal sur les ressources et la portée décisives d'un génie destiné à explorer et à s'approprier, tour à tour, les plus intimes secrets de l'idéal nouveau de la Renaissance ! Quel chemin parcouru, en un quart de siècle, non seulement depuis les *Passions* du musée de Bâle jusqu'aux fresques décoratives du Stahlhof de Londres (à en juger du moins par les copies anciennes de ces étonnantes peintures, aujourd'hui détruites), mais depuis l'*Amerbach* et le *Bourgmestre Meyer* jusqu'aux portraits des courtisans d'Henri VIII, ou des membres de la Guilde des négocians allemands de Londres ! Dessin et couleur, tous les élémens du « métier » se transforment, d'un même élan continu, revêtent une grandeur, une puissance, une grâce souveraines. Lorsque naguère le jeune peintre, profitant de plusieurs commandes qui lui étaient venues de Lucerne, s'en est allé étudier, — à Côme, à Milan, peut-être même à Parme, — la production contemporaine de ses illustres confrères italiens, c'est à peine si le profit qu'il a retiré de cette étude, au point de vue de la composition générale et de la lumière, a eu de quoi racheter l'oubli fâcheux des traditions de la simple et solide probité allemande. Tandis que maintenant, à Londres, voici que Mantegna et Titien tout ensemble, la

sûreté recueillie des *quattrocentistes* et l'éclatante richesse décorative de leurs héritiers, voici que toute la science et tout l'agrément sensuel des maîtres italiens se communiquent à ce petit peintre souabe, bas sur jambes avec une plate et hargneuse figure de « gagne-petit » mal embourgeoisé! Je ferme les yeux, après avoir regardé les photographies du volume de M. Ganz, et je laisse surgir devant moi, telles que mon souvenir les conserve à jamais, les images du négociant *Georges Gisze* de Berlin et du *Jeune lord à l'œillet* de Francfort, du *Fauconnier Cheseman* de La Haye et du vieux *Charles de Morette* de Dresde; je revois la svelte et délicate *Christine de Danemark* à Londres, à Paris la lumineuse *Anne de Clèves*, et vingt autres portraits d'hommes et de femmes de toute race et de toute condition, se détachant du panneau ou de la toile avec une intensité de relief pictural, une splendeur de tons savamment nuancés, une aisance familière ou une noblesse, et avec une diversité dans la conception comme dans les moindres détails de la mise en œuvre, dont je cherche vainement l'équivalent chez les plus grands maîtres de la peinture moderne.

Qu'est-ce donc qui m'empêche d'aimer ce peintre-là autant que je l'admire, ou même, plus exactement, de l'admirer autant que semblerait l'exiger de moi la reconnaissance de l'incomparable vigueur et de la beauté de son art? Un seul défaut, à dire vrai, suffit pour me gâter tout l'effet, d'ailleurs constant et irrésistible, de ces qualités du génie d'Holbein. J'ai l'impression que ce grand peintre n'est pas tout à fait loyal, qu'il ne « joue pas, » en quelque sorte, « tout son franc jeu » avec nous, et que la sournoiserie cauteleuse qui se trahit à nous dans son portrait de Florence (après nous être apparue déjà, me semble-t-il, dans le dessin que son père a fait de lui à treize ans) s'insinue jusque dans ses œuvres les plus magnifiques. Cet homme-là, lorsqu'il nous représente ses modèles, découvre en eux des choses qu'il ne nous dit pas. Presque invariablement l'expression, la vie profonde de ses modèles se trouvent quasi arrêtées en chemin. Le peintre nous laisse bien voir qu'il les a devinées; et jamais les figures des divers personnages ne manquent à nous offrir un reflet du mystère des passions qui s'agitent en eux : mais ensuite, quand est venu le moment de nous révéler ce mystère, le prudent ouvrier souabe se retient, — renforcé encore dans sa réserve instinctive, peut-être, par une juste crainte du terrible patron qu'il s'est procuré en la personne du mari d'Anne Boleyn et de Catherine Howard.

Ces demi-confidences des portraits d'Holbein, c'est encore un élé-

ment de son art qui n'appartient qu'à lui seul. Assurément, le nombre est grand des peintres, — et même parmi les plus glorieux, — qui ou bien ne se soucient pas de nous exprimer l'âme et la vie de leurs modèles, ou bien ne semblent pas se douter de l'existence, chez ces modèles, d'autre chose que des traits de leurs figures et de la couleur de leurs robes : mais Holbein n'est pas de leur race, et toute son éducation aussi bien que tout son talent le portent à s'inquiéter, avant tout, de la « signification » de ses personnages. Oui, et cependant que l'on compare ses portraits avec ceux d'un Dürer ou d'un Antonio Moro, pour ne point parler d'un Rembrandt ou d'un Velasquez! Comme ces peintres-là s'abandonnent à leur génie de divination psychologique! Dès qu'ils ont saisi l'essence secrète d'un être humain, rien au monde ne les empêcherait de la fixer à jamais sur leur panneau, dussent-ils risquer de mécontenter leurs cliens par cette franchise souvent inopportune. Holbein, au contraire, consent volontiers à nous laisser entrevoir qu'il « tient » l'âme de ses héros. Il n'y a pas jusqu'à son dangereux protecteur Henri VIII dont le visage, tel qu'il nous le montre, n'ait de quoi nous inquiéter, — ou même nous remplir d'une terreur parfaitement positive, — lorsque nous prenons la peine d'examiner longuement, trait par trait, sa placide et somnolente figure, dans le portrait de la Galerie Nationale de Rome. Mais toujours, chez ce peintre, l'indication du caractère des personnages demeure simplement ébauchée; et toujours c'est exprès, par timidité acquise ou bien par discrétion naturelle, que le maître nous interdit l'accès de ces âmes où il tient à nous attester qu'il a lui-même pénétré.

Trop heureux d'avoir pu, dans sa vie terrestre et pour son propre compte, échapper indéfiniment aux conséquences fâcheuses qu'aurait dû lui amener à plus d'une reprise ce que je serais tenté d'appeler son hypocrisie professionnelle! Je me demande parfois, notamment, à quel excès de flatterie (ou peut-être simplement de génie artistique) il a dû de ne pas encourir la disgrâce d'Henri VIII, après lui avoir rapporté d'Allemagne ce portrait de la princesse *Anne de Clèves* qui est aujourd'hui l'un des joyaux du Louvre. On connaît l'amusante histoire, — amusante, mais qui a bien failli devenir tragique. Sur la foi du portrait d'Holbein, Henri VIII avait résolu d'épouser la jeune princesse allemande; et puis, dès qu'il a vu celle-ci en personne, au lendemain du mariage, il a découvert chez elle un manque de beauté, — disent les historiens, — qui l'a aussitôt contraint à la répudier. Mais au fait Anne de Clèves, telle que l'avait repré-

sentée Holbein, n'avait pas assez de beauté pour que la déconvenue du roi pût s'expliquer par là seul; et aussi bien peut-on voir à Vienne, de la main d'Holbein également, le portrait d'une autre des femmes d'Henri VIII, *Jeanne Seymour*, qui certes dépassait en laideur tout ce que pouvait offrir, sous ce rapport, la figure régulière et banale d'Anne de Clèves. La cause véritable de la répudiation de cette dernière, nul doute qu'il faille l'attribuer à l'absence, chez elle, de certaines qualités d'ordre intellectuel et moral. Considérons attentivement le portrait du Louvre : sous la première apparence souriante, naïve, voire agréablement rêveuse, des traits du long visage aux yeux retroussés, nous apercevrons peu à peu l'expression d'une « nullité » profonde et irréparable, d'une espèce d'apathie foncière, qui sûrement ne se laissera jamais remplacer par ces qualités de belle humeur et d'entrain passionné que réclame invariablement, de ses compagnes successives, l'ardent et jovial Barbe-Bleue anglais. Il y a plus : ce gros homme a l'âme poétique, et c'est de l'amour, un fol amour de Juliette pour son Roméo, qu'il réclame du cœur de chacune des jeunes filles appelées à l'honneur de partager son trône. Or, il ne faut pas moins qu'une analyse prolongée du portrait d'Holbein pour reconnaître que le modèle de ce portrait, avec toute sa douceur juvénile et toute la docilité de son cœur de *fraulein*, restera toujours incapable d'éprouver ou de feindre un sentiment tel que celui-là.

Henri VIII, cependant, a pardonné à Holbein ; et c'est encore à lui qu'il a confié le soin de peindre, peu de temps après, la plus jolie à coup sûr et la plus aimable, comme aussi la plus infortunée de toutes ses femmes, l'innocente et délicieuse Catherine Howard (1). Mais pour nous, aujourd'hui, une pareille indulgence est beaucoup plus malaisée. Avec toute notre admiration pour le génie du maître bâlois, nous ne pouvons décidément pas excuser cette manière dont il nous a caché le fonds véritable des personnages qu'il a représentés. Instinctivement nous lui gardons rancune de sa dissimulation à notre égard ; et la forme que prend chez nous cette rancune, il faut le reconnaître, c'est notre obstination à ne pas admettre dans l'intimité de notre propre cœur l'homme qui, jadis, nous a tenu fermées les portes du sien. Tout en admirant Holbein, nous nous refusons à

(1) J'ai eu moi-même l'occasion d'esquisser ici, — dans la *Revue* du 15 février 1906, — un portrait de la reine Catherine Howard, et précisément d'après un tableau que M. Ganz n'hésite pas à ranger parmi les chefs-d'œuvre d'Holbein.

l'aimer. Notre appréciation de l'extraordinaire richesse artistique de son art ne se change jamais en cette affection respectueuse et tendre, indulgente même au besoin, que rencontrent auprès de nous un Dürer ou un Rembrandt, les maîtres qui, savans ou ignorans, se sont livrés à nous tout entiers. Par les qualités qu'il apporte à son œuvre, Holbein est assurément l'égal des plus grands : mais il y a des artistes beaucoup moindres qui nous sont infiniment plus proches que le portraitiste merveilleux d'*Anne de Clèves* et de l'*Astronome Kratzer*.

Sans compter que la même réserve se manifeste à nous dans toute la peinture religieuse d'Holbein, et que, pareillement, lorsque nous rencontrons ailleurs qu'à Bâle une de ses *Vierges* ou l'un de ses *Portemens de Croix*, ni l'habileté élégante de la composition, ni la prodigieuse maîtrise du dessin, ni le charme attirant d'une couleur à demi allemande et à demi vénitienne, ne compensent l'impression de malaise que nous produit cette peinture d'un homme qui, ici encore, semble nous cacher la plus grosse part de sa vie intérieure. J'ai l'idée que, si nous rencontrions ailleurs qu'au musée de Bâle, — dans cette atmosphère imprégnée séculairement d'une admiration toute « mystique » pour le génie du demi-dieu de l'endroit, — le fameux *Christ mort* qui, là-bas, nous émeut très profondément, nous serions plutôt choqués de l'absence totale de toute émotion, religieuse ou simplement humaine, dans l'exacte et savante reproduction du cadavre d'un noyé retiré du Rhin. Rarement une œuvre s'est trouvée qui unît à autant de beauté picturale une aussi monstrueuse insensibilité.

Et ici encore, dans ce domaine de la peinture religieuse ou allégorique, force nous est de constater que l'insensibilité du maître bâlois n'est que feinte. C'est la main du sournois « gagne-petit » qui se refuse à traduire l'émotion pieuse ou la fantaisie poétique : l'intelligence, à défaut du cœur, est chez lui de taille à rivaliser avec les plus hauts génies de l'art de tous les temps. Qu'une occasion se présente où Holbein se décide à sortir de sa réserve habituelle ; et nous le voyons, par exemple, dans sa série gravée de la *Danse Macabre*, s'épancher avec une verve passionnée, avec une liberté et une puissance pathétiques, que lui envierait à bon droit un maître de la lignée des Dürer et des Grunewald. Ou bien c'est, au Louvre, ce portrait d'*Érasme* où Holbein, se sachant méprisé du fameux humaniste, et désirant à tout prix s'acquérir sa faveur, — qui lui vaudra bientôt, en effet, son introduction auprès de Thomas More et de l'aristocratie

anglaise, — s'est momentanément employé tout entier à faire revivre la figure qu'il avait devant soi. De ce coup, les portraitistes les plus libres et les plus pénétrans doivent s'incliner avec admiration, saluer dans Holbein leur pair, sinon leur maître. Mais un heureux hasard a permis que l'auteur de l'*Érasme* du Louvre allât plus loin encore, une autre fois, dans cette révélation de son âme d'artiste. Aux environs de 1529, pendant l'un des courts séjours qu'il faisait à Bâle après son installation en Angleterre, l'idée lui est venue de peindre sa femme et les deux enfans qu'il avait eus d'elle. Comment il les a peints, c'est ce que personne n'a pu oublier de ceux qui ont visité, ne serait-ce qu'une fois, le musée de sa patrie adoptive. Je ne sais pas s'il existe au monde un autre portrait comparable à celui-là en subtile et douloureuse beauté d'expression. Le visage flétri, amorti, de la mère, ce visage où des années de larmes ont à demeure creusé les yeux et gonflé les joues; et la pose résignée de cette mère, tâchant du moins à retenir ou à protéger ses enfans; et puis la mine souffreteuse de la petite fille, le mélange de crainte et de respect avec lequel le jeune garçon contemple le terrible grand homme qui a tari la source des larmes dans les yeux de sa mère: tout cela nous est traduit si simplement et si complètement, avec une telle intensité de vie familière, que ni le déplorable état du tableau de Bâle, ni les progrès ultérieurs de la manière du maître n'empêcheront jamais ce portrait d'être son chef-d'œuvre, la seule de ses œuvres qui le mette au niveau des grands portraitistes que nous chérissons.

Pourquoi faut-il seulement que le chef-d'œuvre du peintre se trouve être, en même temps, un acte d'accusation contre lui, ou, plus justement, l'apposition de sa signature au bas du réquisitoire qui se dégage d'une longue série de ses œuvres antérieures? Ce réquisitoire, en vérité, tel que le déroule à nouveau devant nous le recueil des photographies des peintures d'Holbein, ne repose que sur deux témoignages apportés du dehors : car on sait combien étrangement rares et discrets sont les renseignemens biographiques que nous ont laissés, sur Holbein, les contemporains de ce puissant artiste. D'un homme qui a connu, au long de sa vie, tant de personnages divers, princes et bourgeois, poètes, savans, chroniqueurs professionnels, personne n'a jugé à propos de nous dire quoi que ce fût. Que l'on songe à la place que tiendrait un Dürer, par exemple, dans les écrits du temps, si sa destinée l'avait mis en rapports avec les différens modèles des portraits d'Holbein! Évidemment ce der-

nier, avec sa crainte de rien livrer de soi, aura passé inaperçu au milieu des contemporains que son métier l'obligeait à fréquenter : à moins encore de supposer chez quelques-uns d'entre eux, au lieu de la simple indifférence que l'on emporte de la rencontre d'un tapissier ou d'un commis de boutique, quelque chose de l'antipathie plus ou moins réfléchie que nous a révélée, dans ses lettres, le pénétrant Érasme à l'égard d'un peintre qui allait cependant contribuer plus que tous ses propres livres à le rendre immortel? Toujours est-il que, touchant la vie privée d'Holbein à Bâle, — sa vie privée à Londres, ensuite, nous est complètement inconnue, — nous savons uniquement que les deux figures de *Laïs de Corinthe* et de *Vénus avec un petit Amour*, — appartenant au musée de Bâle et datées, l'une et l'autre, de 1526, — représentent une certaine demoiselle (ou dame) Madeleine d'Offenbourg, dont les mœurs ne laissaient pas de scandaliser la pruderie bâloise, et qui daignait honorer de ses faveurs le jeune peintre souabe. Cela nous est affirmé par l'imprimeur et ami d'Holbein, — ce Boniface Amerbach dont le portrait, au même musée, nous révèle la profondeur du charme exercé sur le maître par sa récente découverte du génie italien. Et nous savons d'autre part que, vers 1520, Holbein, revenu de Lucerne et décidément admis à la maîtrise dans sa patrie adoptive, a épousé une veuve un peu plus âgée que lui-même, et sans doute en possession d'une dot relativement assez ronde : cette Élisabeth Schmid que nous montrera, moins de dix ans après, le sublime et tragique portrait du musée de Bâle.

Voilà tout, pour ce qui est des documens historiques; mais écoutons à présent la voix même d'Holbein, telle qu'à jamais nous l'entendons s'élever, contre sa mémoire, de la suite de ses tableaux et de ses dessins! Tout d'abord, nous y apprenons que le maître a apprécié de bonne heure les agrémens divers de la créature qu'il va nous faire voir, en 1526, étendant effrontément la main pour recevoir de nouvelles pièces d'or, destinées à rejoindre la vingtaine de ducats qui s'étalent déjà à côté d'elle. L'ovale allongé du visage de la future *Laïs* nous apparait dès les premiers dessins exécutés par Holbein après son arrivée en Suisse. C'est Madeleine d'Offenburg qui a servi de modèle pour une *Vierge regardant l'Enfant qu'elle tient dans ses bras*, pour une *Sainte Barbe portant un calice*, et sans doute aussi pour un beau *Saint Michel*, trois dessins de la jeunesse de l'artiste. Un peu plus tard, — mais toujours, sans doute, avant le mariage d'Holbein, — voici des interprétations « profanes » de la même figure : cette fois, la jeune Laïs revêt des toilettes d'une richesse volontiers

tapageuse; et l'expression de son visage nous laisse deviner combien elle aimerait s'orner réellement, ailleurs que sur le papier, de ces pesantes jupes de brocart dont elle relève orgueilleusement les rebords, tandis qu'une abondante garniture de plumes lui entoure la tête d'une auréole infiniment plus à son goût que la simple rondelle mystique des dessins précédens. Dans l'œuvre peinte du maître, il est vrai, nous n'apercevons aucune trace de la figure de la jeune femme, durant les années qui ont précédé le mariage d'Holbein. Deux fois seulement, pendant cette période, celui-ci a l'occasion de représenter des figures féminines (une petite *Vierge* et l'*Ève à la pomme*, toutes deux au musée de Bâle) : et le modèle dont il reproduit les traits est alors une petite Allemande au visage gras et rond, sans la moindre ressemblance avec ces deux figures d'Élisabeth Holbein et de Madeleine d'Offenbourg qui vont bientôt se disputer, si je puis dire, le privilège d'incarner la pieuse ou païenne fantaisie du peintre. N'importe : il suffit des dessins que j'ai cités pour nous prouver presque sûrement qu'Holbein connaissait et fréquentait la courtisane bâloise dès avant son mariage avec Élisabeth Schmid : heureux de pouvoir user, pour sa création artistique, de la vanité ou de l'avidité d'une créature aussi parfaitement conforme à son propre idéal de beauté féminine.

Et certes, si la femme qu'il a épousée en 1520 n'avait eu dès lors à lui offrir, avec toute la rondeur de sa dot, que la misérable figure ravagée du portrait de Bâle, on l'excuserait aisément d'avoir continué à prendre pour modèle son ancienne amie, Madeleine d'Offenbourg. Mais il y a, au petit musée de la Haye, un portrait de jeune femme dont la ressemblance avec maintes figures ultérieures du maître nous autorise formellement à le considérer comme l'image d'Élisabeth Schmid, à la veille ou au lendemain de ses secondes noces. Ce portrait-là encore, comme celui de la « mère douloureuse » de Bâle, j'atteste que personne n'a pu le voir sans le conserver à jamais vivant dans ses yeux, avec la fraîcheur lumineuse de son coloris, et le parfum délicat de pureté, d'exquise et limpide douceur, qui s'en exhale comme d'une rose blanche sous un ciel bleu de printemps. La femme qu'a épousée Holbein n'était peut-être pas belle : mais à coup sûr elle avait un charme qui, du plus profond de son âme, coulait et se répandait jusque sur tout l'ensemble extérieur de sa gracieuse personne ; et à coup sûr son mari l'aimait, lorsqu'il a peint ce portrait qui là-bas, au rez-de-chaussée du Mauritshuis, illumine de sa claire présence tout le coin

de la salle où il est exposé. Si bien que, désormais, pendant les deux années qui ont suivi son mariage, c'est à sa chère femme qu'il a confié l'honneur de remplacer la maîtresse de naguère dans le rôle artistique tenu jusque-là par cette créature. Il est vrai que nulle part Élisabeth ne semble lui avoir servi de modèle pour des sujets profanes; mais soit qu'il s'amuse à dessiner un nouveau projet de vitrail, — le plus parfait, peut-être, qu'il nous ait laissé, — où Marie, debout dans une niche, reçoit complaisamment l'hommage d'un chevalier barbu agenouillé devant elle; ou qu'il peigne, en l'année 1522, pour une église de Soleure, un magnifique tableau d'autel représentant la *Vierge assise entre les deux saints patrons de la ville*, c'est l'inoubliable figure du portrait de la Haye qui non seulement y reparaît sous nos yeux, mais qui même nous y accueille avec un petit sourire de jeune mère à la fois heureuse et craintive, — phénomène bien significatif dans l'œuvre d'un maître qui, d'ordinaire, semble avoir complètement ignoré l'attrait poétique et la portée expressive d'un sourire sur des lèvres humaines. Ou plutôt je crois bien qu'elle nous sourit encore une troisième fois, la jeune femme d'Holbein, dans cette *Adoration des Bergers* de la cathédrale de Fribourg où le peintre a pressenti, avec sa maîtrise infaillible, le fameux effet de la *Nuit* de Corrège ; et lorsque, dans le petit panneau de Bâle où il l'a chargée de figurer l'authentique *Mater Dolorosa*, le caractère du sujet l'a empêché de nous la montrer souriante à nouveau, comme nous sentons du moins qu'il a gardé pour elle l'affection ravie qui lui a, jadis, inspiré son portrait de la Haye! Et puis, voici une dernière apparition d'Élisabeth Holbein dans l'art du maître, — jusqu'au jour où celui-ci, en 1529, se résignera à nous révéler ce qu'il a fait de la grâce limpide et de la discrète gaîté, du sourire ineffablement attirant de sa jeune femme : c'est, toujours à Bâle, sur le volet droit de la peinture en grisaille destinée à décorer l'orgue nouveau de la cathédrale. Dans cette haute et splendide figure de *Vierge*, où l'on dirait que Marie tâche à défendre d'un ennemi invisible l'enfant (d'ailleurs assez informe) qui dort sur son épaule, nous retrouvons pour la dernière fois le modèle du portrait parfumé du musée de la Haye, — mais déjà bien changé, mûri et comme « spiritualisé » par l'épreuve de la vie, sinon encore accablé sous son poids.

Et puis, dès ce moment, — ou sans doute même depuis une date antérieure à celle de ces volets d'orgue de la cathédrale, — c'est Madeleine d'Offenbourg qui reprend sa place d'autrefois, dans les tableaux et

dessins du maître bâlois. Ne la voyons-nous pas, à son tour, ébaucher un sourire, — de vanité triomphante ou de convoitise satisfaite ? — dans un tableau de Carlsruhe, daté de 1522, et où l'impudente créature, sous prétexte de représenter une *Sainte Ursule*, tient dans ses mains une demi-douzaine de flèches, dont elle va dorénavant, d'année en année, transpercer le pauvre cœur de la femme du peintre ? Je sais peu de choses plus déplaisantes que cet essai avorté d'un sourire, sur la bouche méchante du modèle de la *Sainte Ursule ;* mieux vaut encore, décidément, pour mettre en valeur le visage élégant et banal de la courtisane, l'impassibilité dédaigneuse de la *Vierge du bourgmestre Meyer*, dans le tableau de Darmstadt, — ou dans sa fameuse copie de Dresde — malgré tout ce qu'a de choquant, en un tel sujet, un manque aussi complet de toute humanité. Après quoi il ne me reste plus qu'à rappeler, en contraste avec le terrible portrait d'*Élisabeth Holbein*, telle qu'elle est devenue aux environs de 1529, les deux portraits susdits de 1526, où s'affirme cyniquement la victoire de la maîtresse sur l'épouse légitime. *Laïs Corinthiaca*, lisons-nous en grosses lettres au bas de l'un des portraits, sous la main tendue vers notre argent ; et plus angoissante encore est l'autre image de *Madeleine d'Offenbourg*, s'il est vrai, comme je l'ai toujours supposé, que le gros enfant hydropique et difforme qui, dans la *Vénus*, joue le rôle de l'Amour auprès de cette femme stérile ait eu pour modèle l'enfant aîné de la femme d'Holbein, tel que nous le montrera, trois ans plus tard, le tableau familial du musée de Bâle. Avoir fait poser le fils qui lui est né d'elle en compagnie de l'odieuse rivale qui l'a dépouillée de sa beauté et de son bonheur, et de toute sa fortune par-dessus le marché, qui a réduit l'exquise jeune femme du portrait de la Haye à devenir le fantôme navrant du portrait de Bâle : voilà peut-être le grief qui aura pesé le plus cruellement sur le cœur ulcéré d'Élisabeth Holbein ! Et qui sait si ce remords-là ne s'est point dressé au premier plan dans l'âme du peintre lui-même, lorsqu'en 1529 celui-ci a éprouvé le besoin de nous crier sa confession de mari et de père, en même temps qu'il allait nous révéler la puissante, l'émouvante grandeur de son génie d'artiste ?

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Nous sommes en pleine crise politique et il n'y a pas lieu d'en être surpris. Quand une situation est foncièrement gâtée, on peut pendant un peu plus ou un peu moins long temps en sauver les apparences pour le grand public, habituellement mal informé, mais le mal gagne et se propage, et l'éclat final ne tarde pas à se produire. Ce qui est fatal trouve toujours le moyen d'arriver en dépit de tous les efforts qu'on fait pour l'empêcher. M. de Selves, ministre des Affaires étrangères, vient de donner sa démission : nous n'en savons pas davantage au moment où nous écrivons ; nous saurons et nous pourrons sans doute en dire un peu plus à la fin de notre chronique ; mais la suite est facile à prévoir. Le ministère se survit à lui-même. Depuis plusieurs semaines déjà des désordres mortels se sont manifestés en lui, et si l'inévitable dénouement n'a pas encore lieu, c'est seulement à cause du traité franco-allemand dont on attend la ratification par le Sénat. Aussitôt après, le ministère sera renversé. Est-ce à dire que le traité soit aussi mauvais qu'on le prétend et qu'il n'y ait aucun moyen de le défendre, sinon en lui-même, au moins dans les circonstances qui l'ont rendu nécessaire et ont atténué la responsabilité de ses auteurs? Non; le mal dont le ministère se meurt n'est pas dans le traité, il est en lui-même. Qui dit gouvernement dit ou devrait dire unité : le nôtre est diversité, opposition entre les parties, contrariété entre les personnes, conspiration de celui-ci contre celui-là, embûches secrètes que se tendent réciproquement des hommes qui sont pourtant embarqués sur le même radeau, enfin anarchie complète. D'après l'Écriture, toute maison divisée contre elle-même doit périr.

On sait comment l'esclandre s'est produit, au sein de la Commis-

sion du Sénat chargée d'examiner le traité franco-allemand. Après une dizaine de jours de suspension de ses travaux, la Commission du Sénat les a repris et elle avait entendu M. le président du Conseil avec des dispositions plutôt favorables. M. Caillaux avait fourni des explications qui n'étaient peut-être pas tout à fait satisfaisantes, mais qui semblaient claires, sur l'affaire de la N'Goko-Sangha et sur le chemin de fer du Congo-Cameroun et les assemblées, petites ou grandes, aiment tant la clarté, ne fût-elle qu'apparente, qu'il leur arrive quelquefois de s'en contenter. Voyant cela, M. Caillaux a estimé l'occasion opportune pour dissiper certaines préventions qui s'étaient répandues contre lui dans le monde parlementaire, et même ailleurs.

On lui reprochait d'être intervenu de sa personne et de celle de ses agens dans les négociations diplomatiques officielles, qui en avaient été gênées et troublées. Si le fait n'est pas vrai, M. Caillaux est une grande victime de la calomnie, car l'accusation a été lancée contre lui de nombreux côtés, au point que même les sceptiques qui ne croient à rien sans en avoir la preuve, mais qui, suivant le proverbe populaire, estiment qu'il n'y a pas de fumée sans feu, avaient été émus d'un bruit qui leur était revenu de partout. Il fallait confirmer ce bruit, ou lui opposer une dénégation formelle : M. Caillaux a nié. Il a donné sa parole qu'il n'y avait rien de vrai dans ce qu'on avait raconté de sa diplomatie personnelle. S'il y a eu autrefois le secret du Roi, il n'y a pas aujourd'hui le secret du président du Conseil. En dehors des négociations conduites par nos ambassadeurs, aucune autre n'a existé : M. Caillaux l'a affirmé et, à l'affirmation contraire, il a infligé le démenti le plus résolu. Les membres de la Commission étonnés, un peu déconcertés, se regardaient sans rien dire, lorsque M. Clemenceau a pris la parole et s'adressant, non pas à M. le président du Conseil, mais à M. le ministre des Affaires étrangères, lui a demandé s'il pouvait donner l'assurance que lui et notre ambassadeur à Berlin avaient été seuls à négocier et s'il n'était pas à sa connaissance que, à côté et en dehors d'eux, des pourparlers avaient été poursuivis par d'autres personnes. L'interrogation était nette : M. Clemenceau parlait comme un homme très sûr de la réponse qui devait lui être faite ; mais M. de Selves, après s'être recueilli un moment, a déclaré qu'il ne pouvait en faire aucune, placé qu'il était entre deux devoirs, respecter la vérité et se conformer aux obligations que lui imposait sa situation de ministre. Il était difficile de faire mieux entendre qu'il ne pouvait pas dire la vérité, parce qu'elle était contraire aux affirmations de M. le président du

Conseil. L'incident a naturellement produit une émotion très vive; il a jeté un grand désarroi dans les esprits et arrêté net les travaux de la Commission, dont le président, M. Léon Bourgeois, a bientôt levé la séance. Il n'y avait pas autre chose à faire. M. Caillaux, M. de Selves et M. Clemenceau sont allés s'expliquer dans un bureau, à la suite de quoi M. le ministre des Affaires étrangères a donné sa démission par une lettre adressée à M. le Président de la République. « Je ne saurais, y écrivait-il, assumer plus longtemps la responsabilité d'une politique extérieure à laquelle font défaut l'unité de vues et l'unité d'action solidaire. »

On s'est demandé tout de suite pourquoi, puisque les choses étaient ainsi et qu'il le savait depuis longtemps, M. de Selves n'avait pas donné plus tôt sa démission. A cette question il a répondu dans sa lettre à M. Fallières qu'il avait voulu conduire à bonne fin des négociations difficiles et en assurer l'approbation par le parlement. Cette préoccupation s'explique; elle est légitime à certains égards; cependant M. de Selves aurait été plus approuvé s'il avait donné sa démission le jour même où il s'est aperçu qu'il y avait une diplomatie occulte à côté de la sienne. Son excuse aurait été meilleure s'il avait pu dire qu'il avait ignoré jusqu'alors et qu'il venait seulement d'apprendre que la diplomatie du gouvernement avait deux têtes dont l'une ne savait pas ce que faisait l'autre. On jugera peut-être que cet aveu aurait été encore plus singulier que l'autre et que la considération du gouvernement de la République en aurait éprouvé une atteinte plus grave. Mais nous n'avons pas échappé à cet inconvénient. Dans une séance antérieure de la Commission, à propos des négociations engagées avec l'Allemagne en vue de lui donner des compensations pour qu'elle se désintéressât politiquement du Maroc, M. Monis s'est levé tout pâle et a déclaré qu'il n'avait eu de cela aucune connaissance : il affirmait par surcroît que M. le Président de la République n'en avait pas su davantage. A ce moment, la surprise de la Commission atteignait son point culminant, et elle était mêlée d'un sentiment si pénible que nous aimons mieux ne pas y insister. On comprend que, dans son ignorance, M. Monis n'ait pris aucune décision; mais M. de Selves savait et il a certainement, lui, tenu M. le Président de la République au courant de ce qui se passait : néanmoins, il est resté au quai d'Orsay et les choses ont continué. M. de Selves a laissé échapper à ce moment la meilleure occasion de donner une démission qu'on peut aujourd'hui trouver tardive.

Il est parti, en effet, parce qu'il s'est trouvé embarrassé dans la Commission pour répondre à M. Clemenceau. Embarras très naturel : il avait eu l'imprudence de prendre M. Clemenceau pour confident des amertumes dont il avait été abreuvé. Singulier confident, en vérité ! On voit bien que M. de Selves est entré récemment dans la vie parlementaire : il a sans doute oublié certaines choses qu'il n'y voyait autrefois que du dehors et de loin. Dans la première et la plus longue partie de sa carrière, M. Clemenceau a été le plus terrible démolisseur de ministères qu'on eût connu jusqu'à lui. On ne comptait plus les cabinets qu'il avait renversés. C'était son rôle, il s'en était fait une originalité, de jeter successivement tous les ministères les uns par-dessus les autres dans l'abîme. De même que les guerriers peaux-rouges se faisaient une ceinture de toutes les chevelures qu'ils avaient scalpées, M. Clemenceau aurait pu s'en faire une de tous les portefeuilles de maroquin qu'il avait brutalement arrachés à des mains défaillantes. Donner à un pareil homme le moyen de recommencer était le tenter beaucoup ; on aime toujours à se rajeunir, à revenir aux exercices où on a autrefois excellé ; nous aurions parié tout ce qu'on aurait voulu que M. Clemenceau, mis à même de culbuter le ministère Caillaux, n'aurait pas pu se retenir de le faire, quand même il aurait eu pour lui plus de sympathies qu'il n'en avait et qu'il n'en a d'ailleurs jamais eu pour un ministère quelconque. En quelques phrases nettes, sèches, coupantes, M. Clemenceau a dit : — J'ai reçu des confidences que je n'avais pas sollicitées ; on me les a faites et j'en use ; je demande ce qu'il y a de vrai dans le serment de M. le président du Conseil qu'il n'a mené aucune négociation personnelle, en dehors de celles que conduisaient notre ministre des Affaires étrangères et notre ambassadeur à Berlin. — M. de Selves était serré dans un étau dont il ne pouvait se tirer que par sa démission. Le respect de la vérité lui permettait d'autant moins d'appuyer les affirmations de M. Caillaux qu'il les avait démenties d'avance auprès de M. Clemenceau. Il était déjà un peu tard pour revenir à la correction, c'est-à-dire à la discrétion que sa situation lui imposait. Quant à M. Clemenceau, ce n'est pas un tortionnaire, mais un bourreau expéditif ; il ne fait pas souffrir le patient, il lui fait son affaire en un tour de main ; il y a de la prestidigitation dans son jeu.

Tout le monde rend justice au galant homme qu'est M. de Selves : il est arrivé au ministère avec les intentions les meilleures, c'est-à-dire les plus patriotiques ; mais il y est arrivé trop tard, quand les affaires étaient déjà engagées dans une voie dangereuse, embrouillée,

difficile. Les circonstances ont été plus fortes que lui et si rapides qu'elles l'ont entraîné sans lui laisser le temps de se recueillir, d'interroger le passé, d'étudier ses dossiers, en un mot d'apprendre ce qu'aurait dû savoir d'avance le ministre auquel revenait le lourd héritage de M. Cruppi. Il a certainement traversé de cruelles épreuves et si l'amertume de son cœur a fait une explosion si bruyante, c'est qu'elle était grande et qu'il n'a pas pu la contenir davantage. Toute sa carrière s'était passée dans l'administration : il y avait montré de rares qualités d'intelligence, de finesse, de souplesse, qualités qui auraient certainement fait de lui un bon diplomate s'il s'y était pris plus tôt et s'il avait été plus libre. Mais l'expérience lui a fait défaut et la liberté encore davantage. Une volonté plus active, plus hardie, plus entreprenante que la sienne s'est mêlée aux affaires dont il aurait dû conserver la direction. Il s'en est aperçu, il en a souffert, mais il a été impuissant à s'en dégager, sinon au dernier moment par sa démission. Cette démission n'arrange malheureusement pas nos affaires. Pour être franc, elle ne les dérange pas non plus beaucoup. Elle ne peut pas porter un coup mortel à un ministère qui est déjà mort et qu'on laisse en place pour assister plutôt que pour présider au vote définitif d'un traité qui ne fait doute pour personne. Le seul mal, mais il est grand, que nous cause l'incident qui vient de se produire est de diminuer encore la considération de notre gouvernement. La situation, en se prolongeant, devait amener un choc entre M. Caillaux et M. de Selves : il est regrettable que le ministère ait duré jusque-là.

Revenons un peu en arrière. La démission de M. de Selves, avec les circonstances qui l'ont motivée, attire en ce moment toute l'attention : voilà pourquoi nous en avons tout de suite entretenu nos lecteurs, tandis que l'ordre chronologique aurait dû nous faire parler d'abord du renvoi au Sénat du traité franco-allemand et de la grande Commission qui a été chargée de l'étudier. Très grande commission en effet, trop grande peut-être, à cause non seulement du nombre de ses membres, mais de leur qualité : elle se compose de vingt-sept commissaires élus solennellement par le Sénat lui-même au lieu de l'avoir été, suivant le mode ordinaire, par ses bureaux, et parmi eux figurent tous les anciens présidens du Conseil, les anciens ministres des Affaires étrangères, les anciens ambassadeurs ou ministres plénipotentiaires que comprend la haute assemblée. C'est un cénacle imposant ! On a dit qu'il en rejaillirait beaucoup de lumières et nous voulons le croire ; la Commission a tout ce qu'il faut pour

cela ; mais il est à craindre que ces lumières ne se dispersent sur beaucoup trop de points alors qu'il aurait fallu les concentrer sur un seul : le traité. C'est ce que M. le comte d'Haussonville a dit dans un article du *Figaro*, qui a été très commenté et approuvé. On a pensé généralement que, puisque la Chambre était résolue d'avance à voter le traité, et cela pour des motifs d'ordre général d'un caractère très élevé et très impérieux, elle aurait dû le faire plus vite. Sa discussion, qui a été très brillante, a paru un peu longue. On espérait que celle du Sénat serait plus courte et qu'elle porterait sur des points plus précis, c'est-à-dire sur le traité lui-même, à l'exclusion de toutes les considérations historiques, politiques et même philosophiques dont on l'avait enrichie au Palais-Bourbon. Malheureusement le Sénat, ou du moins sa Commission, a jugé sa tâche autrement.

Sans doute toutes les questions ont leurs racines dans le passé et on ne les comprend bien que si, après être remonté à leurs origines, on en a suivi jusqu'au bout l'évolution ; mais le travail de l'homme politique n'est pas celui de l'historien et il a semblé quelquefois que la Commission du Sénat ait incliné à faire de l'histoire avant l'heure. Cela prend du temps, sans qu'on soit assuré d'arriver à cette vérité stricte, incontestable, incontestée, au respect de laquelle M. de Selves a sacrifié son portefeuille. Une Commission parlementaire n'est pas organisée pour un travail de ce genre. On vient de voir, par l'exemple de M. Caillaux et de M. de Selves, que des ministres d'un même Cabinet, attachés à la même œuvre et solidaires entre eux, ne sont pas toujours d'accord : cela arrive à plus forte raison à des ministres qui ne le sont plus, mais dont plusieurs sont susceptibles de le redevenir, à des hommes politiques qui appartiennent à des groupes divers et qui, loin d'accepter les mêmes solidarités, tendent chacun à s'en dégager pour en rejeter le poids sur les autres. Comment faire de l'histoire tout à fait impartiale dans un pareil milieu et, si on ne peut pas en faire, pourquoi l'entreprendre ? Ceux qui ont conduit les affaires sont des témoins qu'il faut toujours interroger, mais non pas des historiens désintéressés qu'il faut toujours croire. On a donc vu, à la Commission du Sénat, des ministres qui se sont trouvés en cause sans que personne ait eu l'intention de les y mettre, par la seule force des situations, par la nature des questions qui étaient posées, et ces ministres ont eu parfois pour principale préoccupation de se disculper eux-mêmes, ce qu'ils ne pouvaient faire qu'au détriment des voisins. Il est convenu, en effet, que le traité franco-allemand est une détestable opération dont personne ne veut accepter

la responsabilité pleine et entière et nous convenons volontiers qu'elle n'appartient à personne : en conséquence on se la rejette de ministre à ministre, de gouvernement à gouvernement. On a même tenté, par momens, de s'en libérer tout à fait en la faisant retomber sur notre ambassadeur à Berlin qui aurait dépassé ses instructions et pris sur lui bien des choses dont il a fallu tenir compte après coup. A dire vrai, tout cela n'est pas très édifiant. En ce qui concerne notre ambassadeur, il a bien fallu le mettre rapidement hors de cause pour le meilleur des motifs, à savoir que M. Jules Cambon est très connu, qu'il a derrière lui toute une vie qui est une garantie de correction et de prudence, enfin que personne n'a cru que dans une circonstance aussi grave, sentant peser sur lui une responsabilité aussi lourde, il ne s'était pas intelligemment mais strictement conformé aux directions qu'il avait reçues de Paris. S'il y a eu à côté de lui, et il faut bien le croire après la déclaration qu'en a faite M. de Selves, d'autres négociateurs qui ont opéré d'une autre manière, en vertu d'autres instructions, et si ce double jeu n'a pas été sans inconvéniens, ce n'est pas à M. Jules Cambon qu'en revient la faute. Sa situation personnelle a paru si inattaquable qu'on a vu un ministre se couvrir de lui auprès de la Commission, alors qu'il aurait été plus naturel que le ministre le couvrît lui-même : mais nous sommes habitués à ces rôles renversés.

Un autre inconvénient de ces Commissions de grand luxe, comme celle du Sénat, est qu'elles ont des exigences. Quoi de plus naturel de leur part ? Ayant dans leur sein les ministres qui ont commencé une affaire, puis ceux qui l'ont continuée, enfin ceux qui l'ont achevée, à supposer que rien s'achève en ce monde, elles possèdent, en mettant ces ministres bout à bout, à peu près tout le secret des choses, et dès lors il est difficile de ne pas leur en confier le reste. Elles le demandent d'ailleurs et sur un mode si pressant que des ministres sans grande défense lui apportent leurs dossiers et les dépouillent pièce à pièce devant elle, comme on peut faire entre gens du même métier. En l'absence d'un Livre Jaune, — et c'est une absence qu'on ne saurait trop regretter, — M. Léon Bourgeois a proposé d'en faire un qui serait un « Livre Jaune parlé, » et on a dit à M. de Selves : Parlez-nous donc un Livre Jaune. M. de Selves a parlé d'abondance et les membres de la Commission ont été quelquefois un peu effarés de ce qu'il leur confiait. Ils n'en diront rien, car ils sentent l'importance du secret à garder sur certaines choses ; mais il aurait été plus prudent de ne leur dire que ce qu'ils pourraient

eux-mêmes répéter à la Chambre, ce qui devrait être la règle absolue de toutes les communications parlementaires. Les Commissions ne sont pas une partie du pouvoir exécutif; elles ne doivent pas accepter de solidarité avec lui ; elles sont une émanation du pouvoir parlementaire et n'ont pas d'autres droits que celui-ci. On dira que c'est là de la théorie et qu'il faut voir les choses du côté pratique : nous nous plaçons de ce côté et nous demandons ce que deviendra dans l'avenir la correspondance entre un ministre des Affaires étrangères et ses agens, si ces derniers, en prenant la plume, peuvent se dire que leurs dépêches seront communiquées un jour à une Commission parlementaire. Au lieu d'écrire pour le ministre, ils écriront pour la Commission : bientôt ils le feront pour les journaux, pour le public, car entre les Commissions et la presse, il n'y a pas de cloison étanche, et dans un temps où les secrets diplomatiques sont si mal gardés par le gouvernement lui-même, il n'est guère permis d'attendre une discrétion plus grande de la part du parlement. Cette fois l'inconvénient est double : d'abord les ministres seront mal ou insuffisamment renseignés, ensuite les gouvernemens étrangers avec lesquels ils sont en rapport d'affaires hésiteront à leur dire certaines choses, s'ils ne sont pas assurés qu'elles resteront confidentielles. On sait qu'il est d'usage de ne mettre dans un Livre Jaune que les communications ou les parties de communications d'un gouvernement étranger dont la publication a été consentie par lui : on les lui communique avant de les publier. Ceux qui ne le savaient pas l'ont appris par le grand et beau discours que sir Edward Grey a prononcé, il y a quelques semaines, à la Chambre des Communes. Sir Edward a relevé l'incorrection commise par M. de Kiderlen en communiquant à une Commission du Reichstag certains détails de la négociation qui avait eu lieu entre Berlin et Londres et cela sans avoir l'adhésion du gouvernement anglais. — Je ne suis nullement fâché, a-t-il dit, de la communication qui a été faite et j'y aurais donné mon consentement si on me l'avait demandé : je constate seulement qu'on ne l'a pas fait. — Nous ne savons pas si M. de Kiderlen a ressenti vivement le reproche qui lui était adressé, mais nous aimons mieux pour nos ministres qu'ils continuent de se conformer à toutes les traditions de la courtoisie internationale et ne s'exposent pas à recevoir des leçons de ce genre. Le moyen pour cela, la précaution à prendre est de faire des Livres Jaunes écrits et non pas des Livres Jaunes parlés. Il semble bien que M. Caillaux et M. de Selves en aient eu le sentiment tardif. M. le président du Conseil a demandé que les séances de la Commission fussent inter-

rompues pendant les vacances pour n'être reprises que le 9 janvier, jour de la rentrée. Ce jour-là tout le monde a remarqué que M. de Selves est venu à la Commission avec un portefeuille allégé, dégonflé. Le gouvernement semblait vouloir être aussi circonspect qu'il avait été d'abord abondant et prolixe. Nous avons dit quelle scène étrange a interrompu la séance de la Commission : à peine avait-il ouvert son portefeuille que M. de Selves l'a refermé et est parti.

Et le traité? C'est la seule chose que la Commission n'ait pas encore directement abordée et c'est pourtant la seule sur laquelle elle ait à se prononcer. On a fait par avance au traité une si mauvaise réputation que tout le monde le renie et que chacun, comme nous l'avons déjà dit, s'efforce d'en attribuer la responsabilité à son prédécesseur qui l'a préparé, ou à son successeur qui l'a signé. Pendant plusieurs jours on s'est demandé, et on continue de le faire encore, de quel côté est venu, de quelles lèvres est tombé pour la première fois le mot de compensation à donner à l'Allemagne et l'indication du Congo où elle pouvait être trouvée. Si c'est un ministre allemand qui en a parlé le premier, il n'y a rien à dire, mais si c'est un ministre français, quel qu'il soit, ce ministre est un grand criminel! Il y a quelque pharisaïsme dans tout cela. Si on voulait ne pas donner de compensation à l'Allemagne, il ne fallait pas commencer par en donner à d'autres ; et si on ne voulait pas en donner à d'autres, il ne fallait pas ouvrir la question du Maroc avec l'intention secrète de la dénouer par l'établissement de notre protectorat. Nos lecteurs savent combien nous aurions préféré qu'on s'en abstînt. Au surplus, à quoi bon revenir sur le passé? Les faits nous pressent, et nous devons parler aujourd'hui, non pas de ce qu'ils auraient pu être, mais de ce qu'ils sont.

L'imagination publique est volontiers hantée de l'idée qu'avec un peu plus d'habileté ou de fermeté, nous aurions pu faire ce que nous avons fait au Maroc sans rencontrer l'Allemagne sur notre route et sans contracter un ou plusieurs accords avec elle : elle se trompe, ces accords étaient inévitables. Nous en avons conclu un premier en 1909 : on pouvait s'en contenter, au moins pour un temps. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait? Les ministres qui ont signé cet arrangement l'opposent au traité du 4 novembre dernier : il ne contenait, font-ils remarquer, aucune cession territoriale et il nous faisait faire cependant un pas important au Maroc. Soit, mais ce traité est resté lettre morte entre leurs mains ; ils n'en ont tiré aucun parti, ils n'ont pas su le mettre en œuvre et la situation s'est com-

pliquée et aggravée au Maroc au point qu'on a pu y croire notre intervention armée indispensable. L'était-elle réellement autant qu'on l'a dit? Quoi qu'il en soit, nous sommes sortis, en l'exerçant, des limites qui nous avait été fixées à Algésiras et que l'arrangement de 1909 n'avait pas déplacées. L'opinion, très imprudemment à notre avis, a poussé chez nous à la marche sur Fez; il fallait, dès ce moment, en prévoir les conséquences qui étaient la nécessité, nous ne dirons pas comme M. Jaurès l'obligation morale, mais la nécessité matérielle de donner ailleurs qu'au Maroc quelque chose à l'Allemagne. On ne veut pas du mot compensation, qui est pourtant le seul qui convienne; on n'aurait pas voulu non plus que la compensation fût territoriale. Nous reconnaissons que certaines conséquences de notre politique sont pénibles pour nous, cruelles même, mais nous ne voyons pas comment, au point où nous en étions venus, il aurait été possible d'y échapper.

Sans doute les négociations ont été parfois mal conduites; sans doute il y a des malfaçons dans le traité; sans doute il aurait été préférable de tout régler dans le présent et de ne laisser rien en suspens dans l'avenir. On aurait pu faire mieux si on avait été plus fort ou plus libre. Mais, bien qu'incomplète, l'œuvre accomplie est considérable : notre protectorat, quoi qu'on en dise, est bien un protectorat véritable, muni de ses organes essentiels, capable de vivre enfin, c'est-à-dire de se développer et de s'affermir. Il lui manque seulement, comme l'a fait remarquer M. Ribot, d'être consenti par le Sultan, ce qui n'est qu'une formalité, mais une formalité, qu'il faut remplir. Notre protectorat, en effet, ne peut pas résulter d'un traité avec l'Allemagne; il ne peut avoir de base légitime que dans un traité avec le souverain territorial. Après quoi il faudra pacifier le Maroc, y faire des chemins de fer, l'organiser en vue de l'exploitation économique. M. Méline s'est montré soucieux de tous ces points, et il a eu bien raison de l'être ; il a demandé des explications au gouvernement, qui a promis de les lui donner et qui les lui donnera certainement avec bonne foi; mais le gouvernement ne sait guère mieux que M. Méline lui-même ce que nous coûtera notre protectorat, soit militairement, soit financièrement, soit administrativement, et les promesses qu'il fera à ce sujet, les engagemens qu'il prendra, les perspectives qu'il ouvrira à nos yeux ne seront de sa part que des espérances destinées à être suivies, au moins au début, de quelques déceptions de la nôtre. En réalité, nous sommes au commencement d'une grande et longue affaire et, malgré les progrès

que nous avons faits dans la politique coloniale, nul ne peut dire avec assurance comment ni dans quelles conditions cette affaire évoluera. C'est l'obscur secret de l'avenir.

Nous avons peu de chose à dire des élections sénatoriales du 7 janvier, sinon qu'elles n'ont pas changé sensiblement la composition du Sénat, et c'est peut-être ce qu'on pouvait en attendre de mieux. Les pertes des partis modérés sont très faibles ; presque partout les titulaires d'hier ont été réélus, et il y a lieu de remarquer, comme un phénomène à peu près général, que les candidats radicaux ont dû faire et ont fait pour être élus ou réélus des programmes qu'on aurait qualifiés autrefois de centre-gauche. Ces élections ne donnent donc pas au Sénat une orientation nouvelle ; elles n'ont pas modifié les forces respectives des partis dans l'assemblée ; elles laissent les choses en l'état. Mais c'est déjà beaucoup que les électeurs sénatoriaux n'aient pas voulu faire, comme on dit, un pas en avant, et il y a là pour le gouvernement un avertissement dont il fera bien de s'inspirer.

P.-S. — Nous n'avions pas tort d'écrire, au commencement de notre chronique, que le ministère se survivait à lui-même, mais qu'il ne le ferait pas longtemps et qu'on pouvait le considérer comme mort. L'événement a prouvé qu'il en était ainsi. La démission de M. de Selves, en dépit des circonstances inquiétantes qui l'ont entourée, aurait été un incident ou un accident réparable si le ministère lui-même avait été, qu'on nous passe le mot, en bonne santé ; mais il n'en était rien ; le ministère était, moralement et matériellement, à bout de forces et la moindre secousse devait lui être fatale. A plus forte raison ne pouvait-il pas survivre à l'ébranlement profond causé par le démenti que M. de Selves avait donné à M. Caillaux. Celui-ci a fait pourtant bonne contenance et il a pu croire un moment qu'il avait bouché la brèche ouverte par le départ de M. de Selves. Il avait offert le ministère des Affaires étrangères à M. Delcassé, qui l'avait accepté : il ne restait plus dès lors qu'à trouver un ministre de la Marine, ce qui ne semblait pas très difficile et, en effet, ne l'aurait pas été dans une situation normale. Mais la situation était loin de l'être. On connaît l'histoire ou la légende de ce vaisseau fantôme où tout le monde était mort et qui continuait, au hasard des vents et des flots, sa course dans l'immensité des mers : le vaisseau du gouvernement y ressemblait un peu ; aussi personne n'a-t-il voulu

y monter. Le mouvement, le déplacement de M. Delcassé dans ce monde des ombres a pu donner un moment l'illusion de la vie : elle s'est vite dissipée et le courage de M. Delcassé a été inutile. On n'a trouvé personne pour lui succéder à la Marine. L'amiral Germinet s'est récusé : il vient de prendre sa retraite et a besoin de repos. M. Poincaré, chargé du rapport de la Commission diplomatique du Sénat, n'a pas voulu abandonner sa tâche. M. Millerand a fait savoir qu'il n'accepterait éventuellement que les Affaires étrangères, mais que, plus probablement, il n'accepterait rien du tout. M. Pierre Baudin a prolongé de deux heures l'agonie du Cabinet en demandant qu'on lui laissât le temps de réfléchir et de consulter ses amis : finalement ses réflexions ou ses consultations l'ont déterminé à se dérober. Alors M. Delcassé a témoigné quelques inquiétudes pour la Marine qu'il ne pouvait pas abandonner sans savoir à qui elle reviendrait, et M. Caillaux a compris. Tout s'effondrait autour de lui. Il a proposé à ses collègues de donner collectivement leur démission et c'est la seule proposition de lui qui ait été aussitôt acceptée.

Son ministère, qui n'a guère duré que six mois, a été marqué par quelques velléités heureuses : dans l'ensemble, il laisse, comme les précédens, une impression d'incohérence et d'impuissance. La question maintenant est de savoir comment il sera remplacé. Notre préoccupation principale porte encore plus aujourd'hui sur nos affaires extérieures que sur notre situation intérieure. Il est déplorable que le ministère Caillaux n'ait pas pu vivoter jusqu'au vote du traité franco-allemand par le Sénat, et la Commission sénatoriale y a sa large part de responsabilité. La chute du ministère n'est rien en soi ; mais ce ministère, tout faible qu'il était, faisait partie d'une situation dont nous devions ménager pendant quelque temps les apparences. Derrière ce rideau, nos infirmités intimes se dissimulaient encore quelque peu aux yeux de l'étranger. Le rideau est déchiré, et notre patriotisme s'en alarme. Il n'y a pas un moment à perdre pour constituer un ministère réparateur.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

